This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

94

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — XCIVe ANNÉE — 3e SÉRIE — XLIIe ANNÉE

1912-1913

LIBRARY
MAY 16 1988
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

METZ
IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
Rue des Clercs, 14

1919

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE METZ

PENDANT L'ANNÉE 1912-1913

PAR

M. Eugène COLON, Secrétaire.

J'ai, Messieurs, une fois de plus, à me remémorer avec vous ce que nous avons fait dans le cours de l'année que notre séance du mois de mai a clôturée, et à noter ce qui s'est passé autour de nous et même un peu plus loin si notre petite histoire locale ou notre pays peuvent tirer quelque profit de ces observations.

Sachant le prix que vous attachez aux envois provenant de nos membres correspondants ou même d'écrivains étrangers à notre Société, que rien n'a pu détourner de leurs relations avec nous, je veux tenir compte de cette considération, en relevant, en tête de ce rapport dans la liste de ces travaux, ceux que nous avons distingués.

Digitized by Google

I

Une brochure de M. Ernest Lebon, membre honoraire, « Hommage à Henri Poincaré ». Paris — 1912.

Vingt-deux brochures ayant trait à l'histoire naturelle, à des études et à des recherches diverses dans le pays, par M. l'abbé J.-J. Kieffer, associé-libre non résidant, professeur au collège de Bitche.

Deux brochures du Dr Dorveaux, aussi associé libre, bibliothécaire à l'école de pharmacie à Paris, ayant pour titres :

Notes sur quelques annuaires médicaux du XVIIIe siècle et sur leurs auteurs.

Journal de la maladie de Louis XV à Metz (Août 1744), par François Chicoyneau, premier médecin du Roi. Paris, 1913. J'aurai occasion de revenir sur cette question.

Les Roses du Valois, par M. Georges Ducrocq, membre correspondant.

Quinzième fascicule de l'*Austrasie*, Revue du Pays Messin et de Lorraine, remis par M. Thiria, membre agrégé-artiste.

II

Sauvons la Cathédrale, brochure de M. le chanoine Willeumier, qui a suscité quelque émoi et, croit-on, les heureuses interventions que je rappellerai. Metz 1912.

Le Blocus de Metz, drame du Blocus et de l'armée de Metz en 1870, par M. l'abbé P. Weiter, professeur au Lycée : 3 volumes. (Envoi soumis ultérieurement par l'auteur à un de nos concours).

Digitized by Google

Bibliographie du colonel Teyssier, défenseur de Bitche (1870-1871), par Léon Belot, imprimé à Albi, 1912, avec un appel du comité voulant lui élever un monument dans cette dernière ville.

Disons que le désir de l'auteur de ce panégyrique se trouve actuellement réalisé du vivant même de son héros.

Qu'est-ce qu'un mot: La physiologie du langage, Bible de glossistique, broch. in-8° de M. J.-S. Bardin (1912).

Lettres inédites du baron de Dumast, écrites au sujet de la conversion au catholicisme de Mme la comtesse de Civry, petite brochure de M. Louis Yvert (1912).

Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar, par Pierre d'Hozier, publié et continué par S. Weiss, Paris 1910.

XXVII[e] année de la Société de géographie de Metz. Publication des travaux de 1908 à 1911. — Metz 1912.

Travaux de la Société de météorologie de Strasbourg. Année 1906.

Répertoire d'art et d'Archéologie, fasc. 11 à 14. Paris 1912.

Catalogue des Coléoptères. (M. J. Bourgeois) de la chaîne des Vosges et des régions limitrophes ; continué par M. Paul Scherdlin, Colmar 1912.

Compte-rendu. — Conférences et travaux de l'association messine de comptables : 3[e] exercice, Metz 1911-1912.

Cette Société a donné une autre preuve de son activité en organisant, le 4 mai 1912, une conférence d'une réelle utilité pratique dans laquelle M. J. Dumon a parlé avec beaucoup de compé-

Digitized by Google

tence de l'évolution historique de la comptabilité et des grands systèmes actuels.

TRAVAUX

M. Lametz a terminé, au cours de la séance du 18 juillet, la lecture qu'il a commencée le 19 octobre 1911 de la curieuse étude sur l'*Aéroplane sans hélice ni ailes battantes* ; il en explique la grande simplicité et en même temps il exprime l'espoir que les gaz produits par l'explosion de l'air carburé étant lancés normalement produiront la translation de l'aéroplane avec une plus grande énergie que lorsque l'explosion a lieu dans des cylindres qu'il faut refroidir, ce refroidissement annulant une grande partie de l'énergie cinématique, et il cite à ce sujet: *l'Equivalent mécanique de la chaleur* par M. Ch. Laboulaye, dans le *Dictionnaire des arts et manufactures.*

Ensuite notre collègue indique qu'au lieu de classer les fervents du monde aéronautique en partisans du plus lourd et en partisans du plus léger que l'air, on pourrait les inscrire dans les Naturalistes et les Rationalistes ; mais il fait voir que les applications poussées à l'extrême conduiraient à des absurdités, comme le paradoxe de « la roue » qui n'existe pas dans la nature conduit à l'idéal de faire marcher les automobiles et les chemins de fer sur 2 ou 4 pattes.

L'aviation, qui est la préoccupation du monde entier, est une branche d'activité extraordinaire d'imagination qui produit, rien qu'en France, de nombreuses demandes de brevets d'invention (35 à 45 par mois), dont une partie sur les moyens

Digitized by Google

de stabilisation des aéroplanes, afin d'accroître la sécurité des voyageurs, qui laisse encore fort à désirer.

Un inventeur, M. Doutre, construit un appareil qui automatiquement stabiliserait les aéroplanes, bien mieux que ne pourront jamais le faire les pilotes; il explique :

« L'organisme humain qui n'a nullement été « approprié au vol par l'hérédité, ne possédera « jamais les réflexes voulus, les manœuvres du « pilote ne sont ni précises, ni instantanées ; la « sensibilité et la précision ne sont-elles pas da- « vantage de la machine que d'un organisme vi- « vant ? »

Mais M. Doutre, qui n'a pas inventé le plus ancien stabilisateur, n'est pas sans avoir beaucoup de concurrents qui présentent des stabilisateurs basés sur d'autres principes.

M. Lametz émet le vœu qu'une matière autant travaillée arrive à une solution d'autant plus désirable qu'elle pourrait mettre fin au martyrologe des aviateurs et, au moment où il parlait, M. Olivéris tombait à Bourg-la-Bresse, c'était la cent soixante-seizième victime de l'aviation et le trentième civil Français qui se tuait.

Pour terminer, il faut parler de deux nouveaux appareils : l'*Aérolet,* mot qui désigne un aéroplane dont la sustentation a lieu par la vitesse, même sans ailes, et l'*Aviette*, qui est le nom des petits aéroplanes mus par la force musculaire de l'homme qui le monte.

Voici des documents sur ces deux appareils : Pour l'aérolet, son auteur, M. Paul Golliard, ancien officier de marine, étudie les différents modes

Digitized by Google

de sustentation d'un corps pesant dans l'atmosphère et démontre la possibilité de ce qu'il appelle: la sustentation en vitesse, même sans aile.

L'aviette est plus avancée en pratique, un concours, avec prix de 10.000 francs pour un simple vol de dix mètres, a eu lieu le 2 juin 1912. Cent cinquante-huit concurrents s'étaient fait inscrire, une trentaine seulement se sont présentés.

Aucun n'a pu franchir les dix mètres ni même quitter le sol. Quoique la circonstance — refus de s'élever dans l'air — constitue un défaut rédhibitoire, un nouveau concours, dont la date n'est pas encore fixée, aura lieu.

Espérons qu'il sera plus brillant que celui du 2 juin 1912.

Il faut reconnaître que le sujet traité par notre collègue est loin d'être épuisé et que par son actualité, comme par son importance, il est bien fait pour intéresser une Société comme la nôtre qui a compté parmi ses membres le précurseur d'une science qui a réalisé de si merveilleux résultats!

Nous devons savoir gré à M. Lametz de s'être préoccupé d'un autre progrès qui consisterait à doter, la chose lui paraît possible, notre vénérable autant qu'immense cathédrale, d'un système de chauffage, ce qui dénote une fois de plus l'ingéniosité de son esprit.

C'est à la suite d'une conversation tenue par votre secrétaire dans une de nos séances que l'attention de M. Lametz a été plus particulièrement attirée sur le fait que c'est la dilatation produite par le chauffage de l'air qui est utilisée pour obtenir la force ascensionnelle des montgolfières.

Digitized by Google

Dans son projet pour le chauffage de la cathédrale, qu'il nous a lu le 12 décembre, comme pour celui qui précède, où il veut diminuer les risques de l'aviation, il est mû surtout par une pensée humanitaire.

Il reconnaît que c'est dans la dilatation de l'air chauffé que gît la difficulté. Voilà donc, dit-il, la même loi de la nature, et comme telle inéluctable, qui est tour à tour favorable et défavorable à l'industrie humaine.

Il est clair que si le chauffage de l'air ne le dilatait pas et que si, au contraire, il l'alourdissait, il serait très facile de réchauffer les fidèles lorsqu'ils sont à la cathédrale en hiver.

Ne pouvant pas réaliser ce desideratum, au cas particulier de la cathédrale, M. Lametz atténuerait cette fâcheuse dilatation en la chauffant au minimum, juste assez pour donner satisfaction aux personnes qui assistent aux offices et il propose de ne pas dépasser la température de vingt degrés pour l'air sortant des calorifères ; mais comme ce ne serait pas assez pour produire une circulation suffisamment active de l'air dans les calorifères, il adjoindrait des ventilateurs mécaniques qui feraient circuler rapidement l'air dans ces calorifères, ce qui augmenterait, décuplerait même, leur production. Par ce moyen mixte on obtiendrait de grandes quantités d'air qui, faiblement chauffé, ne monterait vers la voûte que lentement.

Cet air perdrait d'autant moins vite sa chaleur au contact des grands vitrages de l'édifice qu'il serait moins chaud ; alors la couche d'air voisine du sol sera, relativement, plus chaude.

Mais le véritable procédé économique pour le

Digitized by Google

chauffage de la cathédrale consiste à reprendre à l'intérieur l'air qui a déjà été chauffé par les calorifères pour l'y faire passer de nouveau, ce qui produirait une économie de moitié dans le combustible. Mais il y aurait à payer en outre les kilowatt fournis par les câbles électriques pour faire mouvoir les ventilateurs mécaniques.

On peut supposer que le renouvellement de l'air à l'intérieur de la cathédrale produit par intermittence par l'ouverture des portes à la fin des offices et, d'une façon permanente, par les fissures existantes entre les verres et les plombs des vitrages, sera suffisant ; mais, s'il n'en était pas ainsi, il suffirait, pour ventiler la cathédrale, de faire aspirer l'air de l'intérieur par un ou plusieurs des ventilateurs pour l'envoyer dans le calorifère en hiver.

Et les ventilateurs pourraient aussi être mis en activité lorsque pendant l'été on ressent une impression de fraîcheur en entrant ; alors l'air extérieur étant le plus chaud, il n'y aurait pas lieu d'allumer les calorifères.

M. Maujean, aussi membre titulaire, a voulu, à l'exemple de M. Lametz, notre doyen, nous apporter aussi trois manuscrits qui démontrent que l'heure des découvertes, pour ceux qui savent déchiffer les vieux documents de nos archives, est encore loin d'être close.

Il y a déjà un certain temps que notre confrère avait conçu l'idée de rédiger un travail complet sur la vie et les travaux de Pilâtre-des-Roziers, notre illustre compatriote, et sur les débuts de l'aérostation à Metz et il était sur le point de nous

Digitized by Google

le lire, lorsque M. Eugène Deprez vint faire, sur le même thème, sa conférence à la Société d'archéologie et d'histoire de notre ville, le 16 octobre 1912.

Notre collègue ayant reconnu, comme l'Académie elle-même, après un rapport fait en séance, que l'éloquent conférencier avait parfaitement élucidé la question, a voulu éviter un double emploi.

Les très intéressants renseignements, pour la plupart inédits, que renferme son nouveau travail, entièrement refondu, qu'il a lu le 19 décembre, sur la vie du courageux et malheureux aéronaute, ont été, pour la plus grande partie, puisés dans les affiches des Trois-Evêchés et comblent bien heureusement quelques lacunes qui ne pouvaient guère être évitées dans une conférence et complètent les publications particulières faites jusqu'ici.

On ne peut méconnaître à l'Académie de Metz le droit de revendiquer une partie de la gloire de ce Messin qu'elle s'était attaché comme membre agrégé et qu'elle n'a pas cessé de soutenir et d'encourager dans les premiers essais, comme durant toute sa carrière.

C'est à ce titre qu'elle a tant tenu à intervenir et à marquer dans la manifestation qui se prépare que ses sentiments n'ont pas changé.

Il était non moins juste de rectifier, comme l'a fait M. Maujean, une erreur répétée par le dit conférencier, qui a désigné la Société d'archéologie comme l'héritière de l'ancienne Société des sciences et arts de Metz, tandis que c'est notre Académie seule qui peut revendiquer cette qualité.

Dans les éphémérides lorraines que continue à publier notre presse locale, on a pu se convaincre

Digitized by Google

ces jours-ci que c'est lors d'un voyage qu'il fit à Metz, à l'occasion d'une exposition des produits de l'industrie de la Moselle et pour inspecter nos établissements civils et militaires, que le Roi Charles X signa l'ordonnance érigeant la Société des lettres, sciences et arts de Metz en Académie Royale.

Nous ajouterons, pour en revenir à Pilâtre des Roziers, que deux membres de l'Académie ont été appelés dans le comité chargé de lui élever un monument et qu'une réunion tenue à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence du Maire, le 26 novembre 1912, semble avoir fait faire un pas décisif vers la solution impatiemment attendue par les Messins.

M. Maujean nous a, dans notre séance du 20 février, fait visiter les environs immédiats ou faubourgs suburbains à l'Est de la ville de Metz, tels que, selon lui, ils devaient être au XVIII^e^ siècle, en étalant sous nos yeux et en nous détaillant une carte topographique de grande dimension qu'il a dessinée pour appuyer le texte d'un manuscrit dont il nous a donné lecture.

Si c'est là un simple essai de sa part, ainsi qu'il qualifie cette image si parlante, nous sommes sûrs qu'il ne regrette pas de l'avoir tenté, car il est aujourd'hui difficile de ne pas admettre avec notre collègue, quelle que soit l'opinion de certains chroniqueurs, que c'est bien vers l'Est que notre ville, qui a été de tous temps si resserrée dans ses murailles, a, durant plusieurs siècles, cherché à s'étendre

C'est ce qui démontre l'importance qu'avaient acquise ces faubourgs et particulièrement le village de Saint-Julien, l'un d'eux qui, malgré la situation si pittoresque qu'il occupe aujourd'hui plus au nord,

Digitized by Google

ne s'est jamais relevé, quant à son importance, de l'expropriation dont il a été victime par suite de l'établissement de l'immense fort Belle-Croix.

Depuis lors l'exode des habitants n'a pas cessé de s'accentuer du côté sud ; c'est ainsi qu'on explique l'accroissement considérable des communes de Montigny et du Sablon, qui ont atteint une population de près de 25.000 âmes.

La dernière de ces localités a été même incorporée à la ville, en attendant que Montigny, qui résiste encore, et non sans raison peut-être, suive son exemple.

Antérieurement (séance du 20 juin), M. Maujean nous avait présenté une notice sur le passé d'une autre commune, celle de Destry, ancienne capitale du Saulnois, qui a traversé des phases bien diverses.

La pensée de notre confrère est de nous procurer de nouveaux éléments pour l'histoire de notre Lorraine ; elle a été si bien comprise par l'Académie qu'elle a immédiatement voté l'impression de cette belle étude, en favorisant l'auteur d'un tirage spécial prévu par les conditions de notre concours particulier à ces travaux dont le dossier sera dépouillé plus loin.

C'est dans une pensée semblable que M. l'abbé Thiriot, notre assidu membre-correspondant, a voulu rechercher l'origine et faire l'histoire d'une de nos plus vieilles coutumes du pays messin : « Les Vauzenottes », qui, comme bien d'autres de nos traditions, hélas ! a presque complètement disparu.

Vous pensez bien, Messieurs, que je n'essaierai pas d'analyser un semblable travail qui fourmille,

Digitized by Google

comme toutes les réminiscences du bon vieux temps, de gais propos et de gestes à l'avenant que vous retrouverez fixés dans notre volume, en vous rappelant le plaisir que la lecture de notre collègue vous a déjà procuré dans notre séance du 20 février.

La section viticole de la Société d'agriculture de Château-Salins nous a soumis une pétition, qui a été ensuite rendue publique, à l'effet de faire réduire les charges de toute nature qui écrasent nos vignerons et de les aider, si faire se peut et s'il en est temps encore, contre les calamités qui s'acharnent sur nos vignes de Lorraine depuis tant d'années déjà.

C'est dans cette même séance de février que nous avons examiné cette question si urgente et en même temps si complexe et que nous avons chargé un de nos collègues, bien désigné pour un pareil mandat, M. Ferdinand Guépratte, d'Ancy-sur-Moselle, de résumer notre délibération et de formuler son appréciation personnelle dans un rapport qui sera réuni à ceux des autres Sociétés qui ont pris à cœur les intérêts de nos vignes.

Comme M. Alfred Lamy, aussi notre collègue qui a fait un exposé si lumineux de la situation, comme M. Comte, le dévoué président de la section de Château-Salins, M. Guépratte est un vaillant champion de la vigne qui n'a pas hésité, dans un rapport qu'il a rédigé, à appuyer toutes les observations et revendications énumérées dans la plainte qu'il a cru même devoir accentuer.

Ce rapport, que nous avons approuvé et qui a été transmis d'urgence au comité, constate que la

Digitized by Google

production du vignoble ne fait que décroître depuis 1904, les mauvaises récoltes se sont succédées et nos vignes, jadis si florissantes, courent à leur ruine, frappées tous les ans par les nombreux fléaux qui les ravagent, le mildiou, le phylloxéra, la cochilis, l'oïdium, sans compter la grêle et la gelée qui viennent anéantir trop souvent les plus belles espérances.

Nos jeunes gens sont découragés et abandonnent cette culture qui ne peut plus les faire vivre et vont travailler à l'usine ou dans les chantiers de la ville.

Il faut, pour atténuer cette situation, qu'il soit donné suite aux desiderata de la Société de Château-Salins, en ce qui concerne :

1° La modification de l'impôt foncier des vignobles qui ont été taxés d'une façon exagérée en 1913;

2° Le déclassement des vignes arrachées — à établir tous les trois ans — pour les soustraire à l'impôt foncier comme vignes.

La taxation de 300 jours de travail que le Syndicat agricole voudrait imposer dans tous les vignobles lorrains ne serait pas non plus équitable, car le temps employé par un homme pour la culture d'un hectare de vigne varie beaucoup suivant le système de culture et de plantation qui est pratiqué dans chaque région.

Une autre pétition collective des vignerons de Vic du 23 février 1913 a particulièrement insisté pour que le dit Syndicat modifie l'application qu'il fait de la loi du 5 août 1912 relative aux vignes, elle s'appuie sur d'autres raisons encore que celles que nous avons données et auxquelles se sont rangés la masse des propriétaires et des travailleurs de la vigne.

Digitized by Google

Les intérêts des réclamants sont ceux du pays lui-même et particulièrement du pays messin qui doit conserver, même si cela doit entraîner à quelques sacrifices budgétaires, une source si ancienne de sa prospérité et le charme que nos vignes renommées donnent à nos admirables coteaux.

M. Thiria a été chargé par un de nos membres-correspondants, M. le commandant Lalance, de donner à l'Académie, à titre de primeur, lecture de sa savante notice sur la commune d'Augny: *La vieille église*, située, comme on sait, à quelques kilomètres au sud de notre ville, qui a joué un certain rôle dans le passé de notre région. Cette petite église fait l'objet d'une charte de 1056 de l'évêque Adalbéron IV, de Metz, qui en a concédé le profit à l'abbé de Saint-Symphorien, à la condition qu'il prenne à sa charge les travaux de reconstruction et le rétablissement du service divin ; ce qui indique, pour la commune et pour la vieille chapelle, une existence beaucoup plus ancienne.

L'auteur émet, entre autres, cette opinion sentimentale et très fondée, que ces vieux édifices, souvent bien modestes, impressionnaient bien plus l'âme des fidèles et attiraient davantage la curiosité et l'intérêt des vrais amateurs, que les églises de vastes proportions et d'un style courant trop conventionnel, qui les ont aujourd'hui remplacés. Il s'est livré à bien d'autres remarques parfois très fines et toujours intéressantes que je ne puis reproduire à cause de l'exiguïté de ce cadre, mais qu'on trouvera dans notre revue messine *L'Austrasie* qui doit insérer ce travail.

L'Académie ne pouvait manquer d'être très sen-

Digitized by Google

sible à la délicate attention de son honoré et actif membre-correspondant.

A la date du 21 novembre, M. Fleur, notre agent, est revenu devant nous sur la question déjà traitée par lui *du médecin qui guérit Louis XV, malade à Metz en 1744.*

Des objections lui étant parvenues de divers côtés, il les examine l'une après l'autre et démontre leur peu de fondement, il s'attache particulièrement à prouver la valeur de la source qu'il a citée, savoir: le journal de ce qui s'est passé pour la réception du Roy à Metz en 1744. — Par divers rapprochements il établit que cette relation est l'œuvre de notre concitoyen et historien bien connu Baltus. — Puis il passe en revue tous les ouvrages contemporains pouvant éclairer la question qui l'occupe; ces ouvrages, ou bien confirment son opinion, ou du moins ne la contredisent pas; par contre aucun ne cite Ladoucette comme médecin de Louis XV.

S'attachant ensuite à la personne même de Ladoucette, notre agent montre qu'en 1744, il avait 30 ans, qu'à cet âge il ne pouvait, avec vraisemblance, être donné comme chirurgien retraité; l'acte de sa nomination au grade de chirurgien-major des ville et citadelle de Metz, en 1748, ne fait pas mention d'un service rendu au Roi, ni de ses services militaires, ni d'un titre nobiliaire qui aurait récompensé ce médecin pour les soins donnés au Roi, de même la liste officielle des officiers de santé de la ville de Metz et l'acte de décès de Ladoucette ne font aucune mention d'un titre de noblesse.

Digitized by Google

M. Fleur a fait remarquer en outre que son petit-fils, le baron de Ladoucette, bienfaiteur de notre Académie, fut anobli et créé chevalier par Napoléon Ier, donc son grand-père ne l'était pas.

La famille consultée n'a pas répondu.

De tout ce qui précède, notre agent tire des conclusions qu'il taxe d'*au moins probables:* Le médecin qui guérit Louis XV est bien Moncharvaux, *ce ne peut être Ladoucette.*

Les motifs allégués par les partisans de ce dernier reposent tous sur des invraisemblances flagrantes et même sur des erreurs manifestes.

L'Académie s'est des plus intéressée à cette discussion et aux nouvelles recherches si ingénieuses et si persistantes auxquelles s'est livré M. Fleur pour élucider ce point d'histoire qui a son importance. Nous pouvions être convaincus que la question était jugée, lorsque nous reçûmes de notre membre-correspondant, le Dr P. Dorveaux, la brochure que j'ai enregistrée plus haut, dont un extrait fut même publié à Metz.

L'Académie, aussi bien que M. Fleur, me sauraient mauvais gré si je passais cette intervention sous silence, d'autant plus qu'elle dénie aussi au chirurgien Ladoucette, de façon à n'y plus revenir, l'honneur d'avoir sauvé le Roi et que, suivant M. Fleur, cet intervenant serait lui-même bien étonné si on l'accusait d'avoir voulu, après Ladoucette, démolir Moncharvaux.

M. Dorveaux relate deux documents publiés dans la *France Médicale*: Une lettre de M. Chicoyneau, premier médecin du Roi et chancelier juge de l'université de médecine de Montpellier, et le journal exact de la maladie grave et aiguë dont a été

Digitized by Google

attaqué dans la ville de Metz le très auguste Roi, alors qu'il se dirigeait vers le Rhin.

On y lit que le 8 du mois d'Août 1844, MM. Chicoyneau et la Peyronie firent une saignée et administrèrent un clystère et un purgatif et d'autres remèdes les jours suivants jusqu'au 16 où arriva de Paris le célèbre médecin Molin, qui prescrivit seulement de persévérer dans la méthode pratiquée.

Dans la nuit du 18 au 19, le Roi dormit paisiblement et deux jours après survint la convalescence ; un mois plus tard Louis XV reprit les travaux pénibles de la guerre.

« Dieu aidant les trois docteurs susnommés l'avaient guéri. »

Notre collègue, M. Lamy, pensant que l'effort de son jeune concitoyen mérite bien cette démarche, nous a remis, avec son appréciation personnelle et un compte rendu très élogieux de la presse nancéienne, une jolie et poétique brochure de M. Emile Nicolas, sur Vic-sur-Seille, sa ville natale, renfermant 28 vues diverses et 3 planches (édition de la *Revue Lorraine illustrée,* 1912).

Ce travail étant publié ne pouvait participer ni au concours ordinaire, ni à celui qui veut encourager les recherches sur la Lorraine en les publiant à nos frais.

L'Académie a néanmoins chargé une commission spéciale de rechercher de quelle manière on pouvait encourager son auteur qui bénéficiait déjà de nombreuses sympathies.

C'est en conformité des conclusions du rapport de cette commission que l'Académie, s'associant

Digitized by Google

aussi à l'impression générale, a élu, dans sa réunion du 13 avril, M. Nicolas membre correspondant.

M. Thiria, membre agrégé, nous a entretenus, à différents intervalles, des observations que lui ont suggérées certains travaux ou publications s'appliquant au vieux Metz.

En attendant des notes écrites précises, je tiens, tout au moins, à récapituler les principales de ces communications :

17 octobre. — Il a commenté, en les appuyant dans les plus importants détails, les extraits réunis par M. le vicaire général Pelt, notre collègue, et qu'il nous a lus antérieurement, du manuscrit de dom B. Dieudonné, traitant des épitaphes des paroisses de Metz. Il a aussi fourni d'utiles indications sur les recherches de quelques historiens de l'époque et le classement de leurs œuvres dans nos archives.

Dans le cours des séances des mois de juillet et novembre 1912 et janvier 1913, notre collègue a complété ses remarques antérieures sur les travaux effectués à la cathédrale, spécialement aux vitraux du transept du célèbre artiste messin Valentin Bousch.

Il nous a représenté des fragments de peinture sur verre de même origine que ces verrières pour démontrer, par des expériences faites devant nous, qu'une partie au moins des instructions données par l'architecte aux ouvriers, soit pour le nettoyage, soit pour le masticage, n'étaient pas exécutables et qu'elles ne pouvaient qu'aller à l'encontre de la conservation de l'œuvre splendide de notre compatriote.

Digitized by Google

Il s'est attaché à relever l'erreur commise à propos des vitraux de la rosace et de la galerie du pignon-façade de la place de la Cathédrale où se trouve le grand portail.

C'est à tort, d'après lui, qu'on a attribué, d'une façon générale, à Herrmann de Munster cette œuvre que l'on fait, du reste, remonter à une époque plus ancienne que celle de la réalité des choses.

Comme je l'ai déjà regretté, je ne puis dire, comme il conviendrait et comme l'a fait notre collègue, toutes les recherches entreprises par lui pour former sa conviction, et éclairer la religion de nos concitoyens qui s'inquiètent et se demandent ce qu'il faut entendre à Metz par le terme : Conservation des monuments.

Nous ne doutons pas que ces constatations et observations n'aient facilité la tâche des délégués de l'Académie dans la commission instituée l'année dernière, pour statuer sur les critiques si insistantes provoquées par les dernières conceptions de notre architecte de la cathédrale et pour surveiller dorénavant les travaux en cours ou projetés.

M. le général d'Arnim, un de nos délégués, s'est empressé de nous faire connaître, dans notre séance du 21 novembre, les importantes décisions prises, jusqu'à cette date, par cette délégation et qui sont, à son avis, de nature à rassurer, au moins sur les points principaux, notre population à laquelle toute satisfaction possible sera donnée.

M. Prével, M. le vicaire général Pelt, intéressés à d'autres titres, croient qu'on peut avoir confiance dans la nouvelle réglementation des travaux, qui a

Digitized by Google

en vue précisément d'empêcher toutes restaurations qui porteraient atteinte au style et à la conservation rationnelle du monument et en particulier à celle des vitraux qui ont été scrupuleusement examinés.

L'Académie remercie vivement M. d'Arnim qui a pris à cœur la défense de notre admirable basilique et a usé, si à propos, de sa haute autorité pour atteindre ce résultat.

Nous tenons à féliciter la commission des travaux publics du Landtag qui, pendant ce temps, écoutant nos doléances, approuvait, sous réserve, le nouveau crédit affecté à l'entretien des monuments artistiques et archéologiques du pays et demandait qu'il soit augmenté pour l'avenir.

Cette délégation n'a pas ménagé ses critiques sur l'action néfaste exercée par l'ancienne commission de la cathédrale de Metz et s'est aussi déclarée satisfaite des résolutions prises jusqu'à présent par la nouvelle commission dont le mandat n'est qu'à son début.

Elle a accordé le crédit de 10.000 mark réclamé pour l'établissement d'un catalogue inventaire des trésors artistiques et archéologiques d'Alsace-Lorraine et demandé que le travail de classement soit confié, au moins en partie, à des indigènes qui sont forcément plus au courant de la valeur réelle de ces trésors.

Ce n'est donc pas en vain que fut jeté, de tous côtés, le cri d'alarme sur lequel j'ai insisté dans mon dernier compte-rendu ; il semble, en effet, que c'est à son retentissement que nous sommes redevables des bonnes mesures que je viens d'é-

Digitized by Google

numérer, qui ont déjà inauguré et assurent pour l'avenir de meilleurs errements.

Après avoir exposé la part si importante qui revient à l'Académie dans la fondation et la constitution du musée municipal de Metz, M. Thiria, dans notre séance de mars, a cru devoir insister sur la décision prise récemment par le Conseil municipal qui, pour obvier au manque de place, sur lequel on pourrait épiloguer, a prescrit un triage des œuvres exposées qui doivent être livrées à l'examen d'une commission de membres de ce Conseil et distribuées à leur convenance dans divers locaux et établissements appartenant à la ville.

Il soutient que cette manière d'opérer viole la convention légale, ou tout au moins morale, qui lie la ville vis-à-vis des artistes et des principaux donateurs dont plusieurs ont appartenu à notre Académie.

Il insiste pour que nous intervenions, comme ont fait nos devanciers, pour examiner les craintes manifestées par les amis des arts, réclamant contre cette dispersion qu'ils considèrent comme absolument regrettable et dangereuse à tous les points de vue. Il est surtout préoccupé au sujet de la conservation des sculptures et des tableaux dont on projette de faire une sélection qui peut manquer d'un discernement suffisant.

Après un échange d'observations qui confirmait l'Académie dans la pensée d'intervenir pour maintenir dans son véritable esprit l'œuvre de ses membres, dont on ne peut pas plus contester la compétence que la générosité, elle a prié deux de nos collègues de joindre leurs efforts à ceux trop

Digitized by Google

isolés déjà tentés et d'adresser d'urgence un extrait de notre délibération, expliquant bien la pensée qui nous anime à l'administration de la commune et de poursuivre toutes autres démarches, s'il y avait lieu.

CONFÉRENCES

Ceux de nos concitoyens, et ils sont nombreux, qui assistent aux conférences littéraires en notre langue et aux soirées artistiques si réconfortantes que nous devons, chaque hiver, au zèle inlassable de deux de nos collègues, assistés de quelques amis, nous sauront gré de consacrer, comme nous le faisons depuis plusieurs années, quelques lignes à ces agréables réunions.

C'est avec le plus reconnaissant empressement que nous nous associons au désir de notre population de voir cette excellente institution se développer de plus en plus.

Nous aimons à constater que plusieurs des orateurs qui nous apportent la bonne parole semblent s'être sincèrement attachés à notre pays, où leur talent et leurs instructives leçons rencontrent tant de sympathie et de reconnaissante attention.

Voici le relevé de ces conférences établi par ordre de date.

La première série comprend les convocations à la salle du Terminus; la seconde les réunions dans la nouvelle salle Saint-Bernard.

I

29 décembre 1912. — *Les Noëls*, anciens et modernes, religieux et profanes, par M. Paul Seguy, de l'Opéra de Paris.

Digitized by Google

Séance musicale et littéraire brillamment remplie et très applaudie.

12 janvier 1913. — *La Lorraine inconnue :* Souvenirs du XVIIIe siècle par l'image ; choses disparues ; la cour des derniers ducs.

Savante et spirituelle causerie bourrée d'anecdotes, agrémentée, pour des Messins surtout, de cent cinquante projections et de fines remarques du conférencier, M. E. de l'Escale.

23 janvier. — *Les Héros du Pacifique*, récits impressionnants, aussi avec projections de vues lumineuses absolument inédites. Sélection de chants en langue indigène, par le Père Briand, mariste, ancien missionnaire à la Nouvelle Zélande. Apostolat et voyage d'aventures et de conversion au monde des antipodes.

8 mai. — *Un grand artiste régionaliste : Jean Baffier.* Impressions et souvenirs, par Louis Périer, homme de lettres, qui a montré aussi de nombreuses projections.

Rappelons cette conclusion, qui nous a impressionné et a été fort applaudie :

« Aimons la terre natale, tombeau de nos aïeux, « nid de nos amours, berceau de nos enfants ; « souvenons-nous du passé que nous devons non « pas recommencer, mais prolonger ; puisons aux « sources d'inspiration qui furent celles de Baffier ; « vénérons nos vieux monuments, nos vieux clo- « chers, nos vieilles maisons, nos coutumes héré- « ditaires, tous les vestiges, toutes les reliques du « temps jadis, sachons entendre, comme l'enten- « dait Colette Baudoche, dans la cathédrale de Metz, « la voix des Morts ! »

Grâce à la communication, que nous avait faite

Digitized by Google

M. Lametz, le 18 juin 1907, d'une notice écrite à notre intention par M. Emile Prillot, le chef de la Maison Prillot frères, un de nos meilleurs artistes photographes messins, dont la mort prématurée a causé tant de regrets, nous avons été à même de nous rendre très exactement compte, à ses débuts, de la découverte vraiment merveilleuse de la photographie des couleurs.

Mais ce sujet, pourtant si captivant, n'avait pas été abordé jusqu'ici à Metz par nos conférenciers, malgré le désir qui en avait été souvent manifesté.

M. le professeur Dr Kien, du Petit-Séminaire de Montigny, qui semble avoir attendu, pour nous la faire bien apprécier, que cette belle science ait atteint son dernier degré de perfection, est venu combler cette lacune, à notre très grande satisfaction.

Après avoir complété, avec beaucoup de précision et de clarté, ce qui nous avait déjà été enseigné des méthodes inaugurées par le célèbre physicien Gabriel Lippmann, de l'Institut de France, bientôt suivies par les découvertes des frères Lumière, de Lyon, qui ont acquis un renom universel, il a fait apparaître pour la joie de nos yeux, pendant toute une heure qui a passé trop vite, plusieurs séries de projections de ces photographies, dont beaucoup étaient des reproductions absolument parfaites de nos plus admirables œuvres d'art.

C'est surtout pour dire au savant adepte de l'art nouveau qu'est M. l'abbé Kien, combien ses nombreux auditeurs, pour ne pas dire ses élèves, lui sont reconnaissants de son inspiration, que je me hâte de consigner cette profitable leçon, malgré sa venue tardive, à la suite de la première série, que j'avais déjà arrêtée, des conférences de cette année.

Digitized by Google

L'art photographique a vu, dans ces derniers mois, disparaître un homme de très haute valeur, qui s'était attiré l'estime de tous les peintres et artistes, et je pourrais dire de tous les amis des arts qui ont pu apprécier son caractère et son œuvre.

Je veux parler de M. Louis Pierson, dont notre conférencier doit connaître les beaux travaux qui en font une des figures les plus intéressantes de l'histoire de la photographie, et dont je me fais un devoir de rappeler le souvenir parce que c'est un de nos compatriotes.

Venu de Lorraine à Paris en 1836, à l'âge de 14 ans, et trois ans avant la communication sensationnelle de Daguerre, dont le nom peut aussi être évoqué dans cette question, il devint tout de suite l'un de ses plus chers disciples.

En réunissant plus tard sa célèbre maison de Paris, d'où sont sorties tant d'œuvres remarquables, à celle fondée en Alsace par le grand photographe qu'était Adolphe Braun, malheureusement enlevé par une mort prématurée dès 1878, et en faisant, pendant sa très longue carrière, profiter l'œuvre commune de ses connaissances scientifiques et pratiques, il lui avait conquis la place si importante dont elle jouit aujourd'hui dans le monde des arts.

II

16 novembre. — M. Christian Pfister, professeur à la Sorbonne, nous a entretenus d'un sujet se rattachant à l'histoire de notre pays : *De la personnalité et de l'œuvre de Charlemagne.*

Descendant d'Arnould, évêque de Metz, cet empereur célèbre est devenu un de nos compatriotes; les différents séjours qu'il fit à Thionville et les

Digitized by Google

souvenirs qu'il a laissés dans notre cathédrale nous ont rendu familière cette figure puissante et complexe.

Charlemagne n'est, d'après le conférencier, ni Romain, ni Germain, mais Austrasien, et de cette partie de son empire, l'Austrasie, notre pays, il fit le centre et le pivot de sa domination.

Son grand mérite est en somme d'avoir établi l'unité de l'Europe centrale.

21 novembre. — *Joseph de Maistre* et ses principes d'éducation, par M. Théodore de la Rive, qui n'a pas eu à Metz un succès moins vif qu'en France, en Suisse et en Italie, où il a fait une série de conférences très suivies et très remarquées.

11 février 1913. — *La mode sous le second Empire*, par M. André Beaunier, de la *Revue des Deux-Mondes,* un des plus brillants ouvriers de notre belle langue, qui a évoqué les somptuosités financières de cette époque et bien d'autres souvenirs un peu oubliés et quelquefois particulièrement attristants pour un auditoire comme le nôtre.

15 février. — *Bitche*, le pays, la ville, le château-fort, par M. A. Malye, qui a parlé en érudit et comme un bon Lorrain de la conduite héroïque d'un des derniers défenseurs de notre petite patrie, le colonel Teyssier, dont la biographie, provoquant une souscription à une statue, figure dans les envois de l'année relatés plus haut.

Cette conférence me donne l'occasion de rendre justice à une autre petite forteresse qui s'est conduite comme Bitche, en rapportant un extrait, que je suis obligé d'abréger encore, d'un fait historique du siège de Paris.

La Société des Gens de lettres avait organisé

Digitized by Google

une représentation sous le coup du bombardement dont le produit était destiné à procurer un nouveau canon à la défense.

Victor Hugo, dont cet engin devait porter le nom, refusa cet honneur en écrivant : Ne donnez pas mon nom à ce canon, donnez-lui celui de l'intrépide petite ville qui, à cette heure, partage l'admiration de l'Europe avec Strasbourg vaincu... que ce canon soit meurtrier... et si l'ennemi lui demande : « Qui es-tu ? », qu'il réponde : « Je m'appelle... Châteaudun ! ».

23 février. — M. René Brancour, conservateur du musée du Conservatoire national de musique, a parlé, pour sa quatrième conférence à Metz, de l'œuvre de Massenet, devant un public qu'il aime, a-t-il déclaré, et qui, de son côté, l'accueille toujours si bien. Il s'était assuré le concours d'une de nos meilleures artistes du grand Opéra de Paris, Mme Ganby-Texier.

Cette soirée comptera parmi les plus belles à l'actif de ce critique si averti et si impartial ; elle a valu un grand succès à l'aimable artiste qui a si parfaitement détaillé la charmante musique du grand compositeur.

Enfin, la série de ces conférences a été close par M. Paul de Beaumont, le causeur et l'historien dont les visites sont toujours si impatiemment attendues, qui, le mois dernier, nous a donné sur Néron et sur sa vie intime des appréciations très personnelles et des détails qui, pour beaucoup de ses auditeurs, ont été des révélations. Il a su aussi *flatter notre point faible* et appuyer sa docte leçon d'une très agréable collection, complément toujours bien accueilli, de photographies en couleurs repro-

Digitized by Google

duisant des scènes empruntées à son sujet, le roman néronien : *Quo Vadis ?*

Il serait injuste de ne pas constater qu'un réveil littéraire semble s'être accentué autour de nous depuis quelque temps.

Nous avons pu entendre, à l'occasion de diverses réunions et congrès, qui avaient attiré beaucoup de monde, quelques conférenciers inattendus dont le talent de parole a été fort goûté et que je veux au moins nommer :

M. Houpert, rédacteur en chef du *Lorrain,* a donné, sur la demande du comité de la fédération catholique, trois conférences très suivies, en novembre et décembre, sur la littérature française au XIX^e^ siècle.

Ce sujet, bien choisi, a donné à notre concitoyen l'occasion d'affirmer son opinion sur l'influence de la publicité moderne et de passer en revue les poètes d'une époque si glorieuse pour les lettres françaises, en parlant plus particulièrement de deux d'entre eux, dont il a fait de très bonnes biographies.

M. l'abbé Tellier de Poncheville, qui a déjà parlé souvent dans les réunions de l'Union populaire, a obtenu dans notre ville un nouveau succès en traitant du catholicisme et du matérialisme comparés l'un et l'autre au point de vue du progrès social.

La Société de Saint-Pierre-Claver nous a convoqués le 9 mars à entendre le compte rendu saisissant des missions qui ont été remplies sur le plateau de l'Abyssinie, en attendant l'exposition — c'est elle que je tiens à annoncer — qui doit être organisée à Metz et qui ne peut manquer de nous

Digitized by Google

intéresser, d'objets ethnographiques, historiques et religieux pendant le congrès du mois d'août prochain.

Je ne veux que noter une causerie vraiment délicieuse et bien opportune faite à la même époque par André Soriac, un humaniste et un humoriste, qui traite à fond les plus graves questions. Si je pouvais reproduire comme je le désirerais son avertissement à la jeune fille sur la question du mariage, qui reste, d'après lui, de toutes les connaissances humaines la moins avancée, vous seriez, Messieurs, convaincus, comme moi, que ce conférencier s'est imposé une noble et utile mission.

M. Fiedler, membre du Conseil municipal, un protecteur déterminé de nos petits oiseaux, s'est encore, à deux reprises, occupé d'eux dans le courant du mois de mars dernier, dans des conférences très pressantes tenues dans nos environs.

C'était à l'heure du renouveau, accentuait une publication locale, celle où les insectes vont pulluler, et vraiment, bien le moment de protéger nos nids.

M. Fiedler a été heureux de signaler le revirement protectionniste qui se manifeste en tous pays autant peut-être, il faut le dire, par raison sentimentale que dans l'intérêt évident de l'agriculture.

Je ne puis résister à m'associer à ce bon mouvement, en faisant une petite réclame (qui ne sort pas des attributions d'une Société comme la nôtre, qui a toujours tenu à protéger l'agriculture) à la *Ligue pour la protection des oiseaux*, dont fait partie notre concitoyen, laquelle a envoyé neuf délégués en Thuringe pour suivre les deux cours théo-

Digitized by Google

riques et pratiques tenus à la fin de 1912 à la station modèle et expérimentale que le baron de Berlepsch, l'ornitologue bien connu, a installé, avec l'appui de l'Etat, dans son domaine de Seebath.

Les communes et corporations ou les particuliers qui désireraient faire tenir des conférences ou avoir des renseignements peuvent s'adresser à M. Fiedler ou au président de la ligue à Strasbourg.

M. Henri de Varigny (dans la *Revue des Sciences* du 3 avril), tout en reconnaissant quelque amélioration dans les « mœurs » destructrices des campagnards, a cru devoir rappeler que personne en France ne surveille (il en est ainsi partout pour beaucoup de prescriptions) la convention, pourtant si prônée, qui a été signée à Paris avec un grand appareil protocolaire, le 19 mars 1902, entre diplomates d'une douzaine de pays, pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

Cette convention stipule, entre autres choses, l'interdiction, en tous temps, de tuer, de quelque manière que ce soit, les adultes, les jeunes, les œufs ou de détruire les nids d'un certain nombre d'oiseaux utiles à l'agriculture, en tant qu'insectivores et destructeurs d'insectes nuisibles.

Ce qui n'empêche pas que dans le Médoc on vient, dans une seule saison, d'expédier vingt-huit tonnes de petits oiseaux et qu'on a pris, dans le même temps, trois millions d'hirondelles dans la Crau.

M. Cunisset-Carnot nous apprend que dans les seuls mois de septembre à octobre, 1,400,000 petits oiseaux, fauvettes, rossignols, rouges-gorges, pinsons, chardonnerets, roitelets, etc., ont été dé-

Digitized by Google

truits dans deux forêts communales seulement, chez nos plus proches voisins de Meurthe-et-Moselle.

On ne pourrait trop répéter qu'à l'époque des couvées, les chats font d'effroyables hécatombes de petits oiseaux nouveau-nés.

La Société nationale d'acclimatation de Paris a réclamé d'énergiques mesures contre eux et publie que pour éloigner ces félins des couvées, il suffit de fixer, dans le buisson ou au tronc de l'arbre où se trouve le nid, un chiffon imprégné d'huile animale empyreumatique.

Les parents, le personnel enseignant, le public lui-même devraient s'intéresser à la surveillance des enfants et faire punir sévèrement ceux qui se font un plaisir de détruire les nids et d'enlever les œufs.

Un proverbe allemand dit même que ceux-là incendieront un jour les maisons.

Un de nos meilleurs écrivains s'élevait tout récemment contre les mauvais traitements infligés aux bêtes dans les transports pour la boucherie, mais je dois reconnaître que, dans notre pays, il a déjà été apporté de réelles améliorations à cet état de choses, ce qui nous fait espérer qu'on en fera autant pour les petits oiseaux et pour nos pauvres chevaux, en surveillant plus activement la conduite barbare de beaucoup de nos voituriers, et particulièrement les plus jeunes, qui font trop souvent montre d'autant de brutalité que d'inexpérience.

Ceci m'amène à dire que la fédération des sociétés protectrices des animaux, qui a tenu son 7e congrès annuel à Ribeauvillé, le 1er mai, et dans

Digitized by Google

lequel plusieurs conférenciers ont établi les mauvais traitements qu'on continue à faire subir aux chevaux dans nos campagnes, a réclamé, entre autres mesures, un impôt sur les chats et la création de cours ou d'écoles d'attelage.

Cette fédération, qui compte actuellement 13 sociétés et 213 membres, tiendra, il faut en prendre note, son prochain congrès à Metz le 3 mai 1914; elle comprend, ceci est très important, 6 sociétés de jeunesse de toutes nationalités, qu'il faut encourager, car leur action promet d'être des plus efficaces. Ces vaillants jeunes gens se sont, en effet, imposé et ils s'y emploient avec cœur, de faire respecter par nos maraudeurs ce compatissant petit quatrain d'une simplicité si pénétrante :

Lorsqu'au printemps le soleil sème
Au ciel ses rayons infinis,
Si vous voulez que Dieu vous aime,
Enfants, ne touchez pas aux nids.

Je ne doute pas que ces efforts ne rencontrent chez nous, près de notre jeune génération surtout, la protection et l'assentiment qu'ils ont obtenus en Alsace.

Le puissant Frédéric de Prusse (affirme un très véridique savant, Robert Villate des Prugnes, dans le numéro de la *Vie rustique* paru le mois dernier) avait déclaré la guerre aux moineaux, qui ne respectaient point son fruit favori, la cerise. Naturellement, les moineaux ne songèrent pas à résister au vainqueur de l'Autriche : ils disparurent; mais au bout de deux ans, il n'y eut plus une cerise, ni autres fruits, les chenilles les mangeaient tous en leur fleur.

Le monarque, invincible sur tant de champs de

Digitized by Google

bataille, dut faire mille avances aux oiseaux et fut heureux de signer avec eux la paix au prix de toutes les cerises qu'il leur plairait de prendre sur ses terres.

C'étaient aussi des cultivateurs alarmés et vaincus par la vermine qui, en 1861, envoyaient de divers points de la France des pétitions au Sénat pour obtenir que les oiseaux des champs soient efficacement protégés, parce que leur destruction, qu'ils avaient encouragée, les ruinait eux-mêmes.

L'*Humanité*, que je cite parce que, pour une fois, ce journal répond bien à son titre, rappelle, en l'approuvant énergiquement (dans un compatissant article dont je ne puis copier que quelques passages), le courage de quelques publicistes qui protestent contre la vivisection, contre le massacre des petits oiseaux, contre les mauvais traitements infligés aux chevaux, contre l'inertie de la police et des tribunaux, qui jugent trop les bêtes indignes de leur sollicitude et qui ne veulent pas voir un danger social dans les manifestations de la plus lâche cruauté.

Dans beaucoup de bipèdes sans plumes, il y a, dit cet article dont je ne prends pas la responsabilité mais qui a du vrai, un petit Néron qui sommeille...

Tout le monde, vous le voyez, Messieurs, compatit au sort des animaux et plus particulièrement, pour le moment du moins, à celui des petits oiseaux, qui se solidarise avec celui de l'agriculture.

Tout le monde s'occupe des bêtes, même les bons apôtres du socialisme... mais tant que des mesures générales n'auront pas été concertées, on n'arrivera pas à arrêter, comme il serait désirable, leur destruction et leur martyre.

Digitized by Google

Dois-je penser que c'est ce piètre résultat qui a inspiré à un chroniqueur de *La Famille*, que les gens de Metz lisent d'ordinaire avec profit, cette sortie si peu flatteuse et si ironique, qu'il me semble avoir déjà entendue et qui renferme peut-être un avis :

« Les bêtes ont leur façon de parler entre elles... « c'est tant pis pour nous si leur langage nous « échappe et si nous sommes trop bêtes pour les « comprendre...

« Elles ont sur l'homme une supériorité incon- « testable :

« Elles n'écrivent pas ! »

S'il ne me faut pas compter sur leur approbation, je puis croire aussi qu'elles ne protesteront pas davantage.

FAITS LOCAUX

Parmi les événements de l'année intéressant notre chronique et méritant une mention, je relate très succinctement les suivants :

Le 7 juillet, la ville a organisé une fête populaire pour le centenaire de l'organisation du corps des sapeurs-pompiers.

Un congrès de la fédération des pompiers du département s'est tenu dans notre ville avec la participation de la municipalité, ainsi qu'une exposition rétrospective des uniformes, du vieux matériel et des souvenirs des différentes époques conservés depuis la création du corps et dont l'organisation et le mérite reviennent à la revue *L'Austrasie*, qui y a consacré un compte rendu dans ses colonnes.

Dans le cortège, comprenant des délégations, d'ailleurs un peu diverses, de toutes les communes,

Digitized by Google

on remarquait les tenues les plus caractéristiques portées par les pompiers depuis l'année 1812 jusqu'à nos jours, dont on avait eu soin de revêtir les plus beaux hommes.

Il y a eu aussi cent ans (le 10 mai) que l'empereur Napoléon fit à Metz son troisième et dernier voyage, qui a eu pour l'embellissement de la ville les plus heureuses conséquences. Le puissant monarque n'aurait pas manqué pendant cette visite de déclarer qu'il avait conservé un excellent souvenir du caractère hospitalier des habitants et du modeste asile que le lieutenant d'artillerie, qu'il était alors, avait reçu dans deux de nos vieilles maisons de la rue Fabert et de la rue des Jardins.

Je suis un peu en retard pour rappeler le cinquantenaire de l'inauguration sur notre Esplanade de la statue élevée au maréchal Ney, un des meilleurs lieutenants du grand empereur. Si je ne m'arrête pas à cette considération, c'est que je trouve ainsi l'occasion de répéter que ce bronze remarquable est dû à notre collègue, Charles Pêtre, un Messin qui nous fait grand honneur, et dont ses admirateurs, aussi bien que les nombreux élèves qu'il a formés, trouvent qu'on tarde beaucoup à montrer à Metz qu'on honore sa mémoire.

Parmi les noms qui viennent d'être attribués à quelques-unes de nos rues nouvelles, on avait espéré, comme on l'a sollicité, voir figurer le sien.

Nous aurions aimé, sans plus attendre, témoigner notre gratitude à notre édilité pour cet acte de justice, comme nous le faisons très sincèrement pour le vote du 7 mars du Conseil municipal,

Digitized by Google

allouant un crédit de 400 Mark pour l'inscription sur bronze (je passe sur certains détails) qui doit éterniser, sur sa maison natale, le grand nom d'Ambroise Thomas, avec la date de sa naissance et de sa mort.

Dans un article du *1er avril* (cette date est à souligner), un de nos très attentifs et documentés concitoyens prétend qu'on a découvert, dans une caisse remisée dans les magasins municipaux, bien des objets ne trouvant plus de place au Musée, ce qui ne fait que confirmer les embarras auxquels l'administration veut remédier en créant des succursales.

La trouvaille la plus importante consisterait dans des fragments d'une statue équestre d'un personnage du XVIIIe siècle qui a été longtemps gouverneur des Trois-Evêchés et auquel notre ville est redevable de nombreux bienfaits et de considérables et heureuses transformations monumentales : les Messins devinent bien qu'il s'agit du maréchal de Belle-Isle.

Cette annonce va plus loin ; elle affirme que le précédent maire de Metz avait fait exécuter une maquette, précieusement conservée dans le Musée même, d'un monument à élever au rond-point aménagé sur notre place Saint-Jacques et digne de ce grand bienfaiteur de la cité et du pays.

Comme cet emplacement paraît être déjà désigné au profit de notre concitoyen Pilatre des Roziers, on se trouverait ainsi en présence de deux compétiteurs, et il y a bien des chances pour que les découvertes de notre journaliste, qui n'ont rien d'invraisemblable, aient été révélées un mauvais

Digitized by Google

jour et qu'elles ne produisent que l'émotion toujours très éphémère des poissons d'avril !

Maintenant que les places ne manquent plus dans la ville agrandie pour glorifier de cette manière nos bienfaiteurs et nos célébrités locales, l'idée que nous venons de souligner, même ainsi datée et présentée, est à retenir, car elle réédite un bien ancien vœu sérieusement formulé et appuyé de grand cœur par notre population.

On s'est beaucoup entretenu dans notre ville de la démolition, commencée il y a quelques mois, de l'ancien hôtel de la rue du Palais, dont le dernier propriétaire était M. Auguste Prost.

Nos vieux Messins regretteront la disparition de cette ancienne demeure, qui a son histoire, et dont la porte monumentale, d'une belle architecture, faisant face à la cathédrale, s'harmonisait si parfaitement avec le caractère du quartier.

Auguste Prost, dont le souvenir se trouve ainsi rappelé, était un des membres les plus influents et les plus féconds de l'Académie de Metz; il eut l'honneur, quand il se fut retiré à Paris, à la fin de sa carrière, de présider la Société des antiquaires de France. Il naquit, comme on le sait, dans une dépendance de notre ancienne Ecole d'application, rue aux Ours, le 17 août 1817. Sa mort, survenue le 14 juillet 1896, fut une grande perte pour l'histoire et l'archéologie, comme le prouvent les regrets qu'il a laissés dans le monde savant et la liste de ses travaux, d'une sûreté d'information très rare et jouissant de la plus haute autorité, qui occupent huit colonnes du *Dictionnaire biographique de la Moselle*.

Digitized by Google

Nous nous sommes souvent demandé si sa rue natale, qui porte actuellement un nom qui pourrait disparaître sans laisser aucun regret, ne serait pas toute désignée pour prendre le sien.

Une de nos feuilles locales a eu aussi une pensée excellente en consacrant une très belle page aux souvenirs impérissables laissés à Metz par un des plus grands hommes du XVIIe siècle : je veux parler de Bossuet qui, avant d'être nommé au siège épiscopal de Meaux, a été notre hôte pendant tant d'années et dont la parole a si souvent retenti sous la voûte de nos églises et en particulier dans notre cathédrale.

C'est lui qui s'écriait, le 20 août 1654, dans un témoignage d'amour pour notre cité, qui appelle notre reconnaissance :

« Puissante ville de Metz !

« O belle et noble cité ! Il y a longtemps que « tu as été enviée ; ta situation imposante t'a presque « toujours exposée en proie... Souvent tu as été « réduite à la dernière extrémité de misère ; mais « Dieu, de temps en temps, t'a envoyé de bons « protecteurs. »

Hautes paroles, porteuses d'espérances, par lesquelles le grand orateur rappelle la protection de la Providence qui, toujours, s'étendit sur la ville et la secourut dans les grandes nécessités.

Bossuet (Jacques-Bénigne) fut, dès 1641, chanoine de la cathédrale et habita la susdite rue aux Ours jusqu'en 1669. Ses père et mère vivaient et sont morts aussi à Metz.

Il a donc tous les droits à la naturalisation et on ne peut contester que notre ville s'honorerait

Digitized by Google

en donnant aussi ce grand nom à une de nos voies publiques.

Votre secrétaire a cru devoir, dans une de nos séances, entretenir l'Académie des travaux de restauration en cours d'exécution aux arches romaines de Jouy et à notre porte des Allemands.

La commission qui s'occupe de la cathédrale, dont personne ne peut songer à limiter la surveillance et la compétence, pourrait nous fixer sur les aménagements entrepris à la porte des Allemands à l'effet de créer de nouvelles salles qui doivent être consacrées, dit-on, aux Messins célèbres, à l'art et à l'industrie lorraine, aux souvenirs de 1870 et à d'autres collections pour lesquelles aussi notre Musée paraît ne plus suffire; elle pourrait veiller à ce que ces travaux ne modifient pas d'une façon regrettable la valeur archéologique de ces monuments et l'harmonie de l'ensemble de notre plus imposant et plus réputé spécimen d'art militaire.

Nous devons à un membre de notre Académie, qui a beaucoup produit, M. Charles Abel, une note historique sur cette porte, dont l'existence remonte à près de sept siècles, qu'on peut consulter dans nos mémoires.

EXPOSITIONS

Il faut, Messieurs, pour que les manifestations de l'art réussissent dans une ville frontière et bondée d'éléments guerriers comme la nôtre, que la population ne soit pas agitée par des préoccupations aussi persistantes que celles de cette année.

Digitized by Google

Nos artistes lorrains, que nous regrettons de voir, à l'exemple des peuples, toujours un peu divisés entre eux, ont éprouvé les effets de cet état d'esprit. Les expositions qu'ils ont organisées, avec moins de conviction qu'autrefois, il faut le reconnaître, soit à l'Hôtel des Métiers, soit dans des salles particulières, ont encore moins rencontré d'encouragements que précédemment.

Si leurs tableaux exposés ne manquent pas d'originalité ni de valeur, au moins chez les principaux exposants, ils ont trop manqué de visiteurs.

La Société des beaux-arts, qui a renouvelé son bureau dans l'assemblée générale de février, se propose (souhaitons-lui de réussir) de tenter l'essai, pour cette année, d'expositions variant tous les quinze jours, en vue d'exciter un peu plus la curiosité et surtout d'obtenir des résultats plus profitables pour nos artistes.

Une exposition d'aviculture, subventionnée par la ville (ce qu'on pourrait peut-être obtenir pour les arts), a mieux réussi; nous nous plaisons à rendre justice au zèle désintéressé des organisateurs, comme l'ont fait nos amateurs et nos éleveurs.

Nous avons plus tard été avisés avec quelque insistance d'une autre exposition très opportune de produits alimentaires qui a eu lieu à Strasbourg pour l'Alsace-Lorraine, du 5 au 11 mai, et où nos producteurs de lait, nos arboriculteurs fruitiers, nos vignerons, nos jardiniers et nos agronomes ont trouvé à s'instruire et ont rencontré le plus encourageant accueil.

Digitized by Google

Il y a bien eu encore d'autres tentations offertes au public qui s'intéresse aux progrès des arts industriels et décoratifs, de l'aviation, de l'agriculture et de la mécanique agricole, sans parler de la grande exhibition qui attire en ce moment nos cultivateurs lorrains à Strasbourg ; mais la place me manque pour faire plus que d'applaudir, en votre nom, à leur succès.

On a publié la liste de nos cultivateurs, et éleveurs de chevaux principalement, qui ont fait si bonne figure à ce dernier concours et ont été récompensés comme ils le méritaient.

NÉCROLOGIE

Le grand âge et l'état alarmant de la santé de plusieurs de nos collègues nous faisaient redouter pour eux et pour l'Académie l'issue fatale qui s'est produite cette année et qui nous prive de quatre de nos plus respectés et plus anciens collaborateurs.

Ces pertes seront aussi cruellement ressenties dans notre pays, où les vides se creusent toujours davantage parmi ceux qui l'aimaient le mieux.

M. Félicien Caignart de Saulcy entrait dans sa quatre-vingtième année lorsqu'il est décédé, le 11 juin 1912, dans sa maison de la rue Chatillon, si ouverte à tous, et où il a passé la plus grande partie de son existence et tant d'années de souffrance.

Il était un de nos membres titulaires depuis 1875; il appartenait aussi à plusieurs autres sociétés savantes, entre autres à la Société d'histoire naturelle de Metz, qu'il présidait encore à sa mort, et à la Société entomologique de France, où ses connaissances étaient des plus appréciées.

Digitized by Google

Son érudition, sa grande intelligence, sa prodigieuse mémoire, sa courtoisie, sa bonté et sa charité feront vivre dans le cœur des Messins, auxquels il est resté si attaché, le souvenir de ce compatriote de si beau caractère dont le nom, glorifié dans nos annales, restera honoré dans les sciences et dans toutes les classes de notre population.

Un de nos confrères qui a été l'ami fidèle du défunt nous donnera prochainement une biographie en rapport avec une si noble vie.

M. Valéry de Tinseau, depuis 1888 membre titulaire, est mort de même dans notre ville, le 10 novembre 1912, âgé de trois ans de plus que M. de Saulcy, dans un appartement où nous l'avons toujours connu, dans le vieux quartier de Jurue.

Il a administré pendant très longtemps le beau village de Peltre, livré aux flammes pendant la guerre de 1870, et qui lui doit son relèvement pour une bonne part.

M. de Tinseau a toujours employé ses aptitudes à faire le bien en se mettant au service de sociétés locales de secours et en poursuivant la moralisation des classes laborieuses.

Ses fonctions diverses lui ont donné l'occasion d'écrire d'intéressants comptes rendus, comme ses connaissances de nos anciennes familles et de notre bibliothèque lui ont facilité de nombreuses recherches généalogiques.

M. le baron de la Chaise a été désigné, en remplacement d'un précédent rapporteur empêché, pour rédiger une notice qui fera mieux connaître cet excellent Messin.

Digitized by Google

M. Charles-Joseph Maurice, maintenant classé parmi nos associés libres résidants, mais qui a été titulaire très longtemps, est né à Bayon en 1837. Il s'est éteint le 18 novembre à Sainte-Ruffine, ce gracieux village qui domine notre vallée. Quoique le doyen de nos chers défunts, il en était sûrement resté le plus actif, et jusqu'à son dernier moment il a prodigué ses conseils et usé de sa haute influence pour réconcilier les gens et empêcher, entre voisins, les procès souvent si funestes dans nos campagnes.

M. Prevel a bien voulu se charger de rappeler les éminentes qualités de notre collègue et les difficiles travaux qu'il a exécutés pendant sa très longue carrière comme géomètre, ne serait-ce que l'admirable plan cadastral de Metz, qui peut servir de modèle à toutes les villes, travail auquel il a consacré dix années (de 1860 à 1870).

Enfin, M. Isaac Lévy, décédé grand-rabbin de Bordeaux, à un âge aussi très avancé, après avoir rempli avec la plus grande distinction les mêmes fonctions dans deux villes de l'Alsace, laisse partout où il a passé les mêmes regrets que dans notre Société, dont il a été, pendant cinquante ans, un des membres correspondants les plus fidèles. Le discours prononcé sur sa tombe a rappelé le bien qu'il a fait comme pasteur et son remarquable labeur comme savant.

ELECTIONS

Nous aurons à remplacer nos membres titulaires décédés aussitôt que les questionnaires pour les

Digitized by Google

candidatures proposées auront été remplis suivant le règlement.

Mais nous avons dès maintenant pu admettre dans la classe des correspondants :

1° M. Francis Gougeon, président honoraire de la Cour d'appel de Besançon, président actuel de l'Académie de cette ville, qui descend lui-même d'une famille de magistrats qui a illustré la Cour de Metz.

Il a été heureux de pouvoir ainsi se rapprocher de cœur de ses compatriotes et de son pays et il le sera aussi de nous faire profiter de sa haute érudition par l'envoi de ses travaux.

2° M. Jean-Julien Barbé est aussi un concitoyen, mais qui n'a pas émigré du pays, où on le connaît bien comme un travailleur qui a exhumé et publié nombre de documents intéressants, sinon inédits, pour notre histoire locale. L'Académie se l'est attaché pour l'encourager à poursuivre ses recherches dans la voie fructueuse où il s'est engagé.

3° M. Emile Nicolas, demeurant et né à Vic, qui a montré son amour à notre Lorraine en rédigeant la poétique brochure sur sa ville natale dont nous avons parlé, et qui, à elle seule, justifierait son élection.

CONCOURS (1912-1913)

Le programme supplémentaire à nos concours annuels ordinaires, qui s'applique uniquement aux travaux d'histoire sur la Lorraine et qui, pour cette raison, attire plus particulièrement notre intérêt, a donné lieu à deux envois que j'ai hâte de faire connaître avant de parler des autres concours.

Digitized by Google

Le premier comprend une *Notice historique sur Destry*, qui a pour auteur notre collègue, M. Maujean, que je ne mentionne ici que pour l'ordre, puisqu'elle figure déjà dans les travaux de nos membres présentés en séance, avec la décision à laquelle elle a donné lieu.

Le deuxième est un travail que nous avions presque provoqué et que M. l'abbé Dorvaux, directeur du Grand-Séminaire, a bien voulu rédiger à propos du *Journal de Dom Jean-François (1760-1769)*, qui avait donné lieu l'an dernier à une communication relatée dans mon compte rendu.

La commission de ce concours a reconnu une grande valeur à ce manuscrit au point de vue littéraire, comme au point de vue documentaire, et l'Académie s'est empressée, comme pour le précédent, de voter l'impression à ses frais, avec ses blasons, vignettes et même un texte de manuscrit qui doit être fidèlement rendu.

CONCOURS POUR LE PRIX HERPIN

Ce concours, qui n'est ouvert que tous les quatre ans, aurait déjà dû, suivant le programme, être solutionné l'an dernier, si la commission d'examen n'avait pas été arrêtée par des raisons de force majeure.

J'ai, dans mon dernier rapport, exposé ces raisons, dont la principale est que les candidats, pour la plupart, ne s'étaient pas conformés aux conditions fixées par le donateur lui-même.

Un des envois, concernant une carte géologique de Metz et de ses environs, a été distrait de ce concours et, après quelques difficultés résultant de

Digitized by Google

ce changement, la commission a pu, dans la séance du 17 octobre, établir un rapport très motivé et très favorable sur cette œuvre excellente qui constitue un progrès réclamé depuis longtemps et dont seulement quelques grandes villes peuvent s'enorgueillir; il faut y voir le résultat d'études qui ont duré plusieurs années et qui dénotent une rare persévérance.

L'Académie a ratifié la proposition du rapporteur d'accorder une médaille d'or grand module à l'auteur, qui est : M. Walther Klüpfel, Praktikant à l'institut de l'université de Strasbourg (section de géologie et de paléontologie).

Cette décision, prise avant l'ouverture du pli cacheté renfermant le nom du lauréat, a été accueillie par lui avec une grande satisfaction, ce qui entraînait son désistement à concourir au prix Herpin.

Il ne restait plus, dès lors, que cinq concurrents à ce concours, reporté à la présente année, savoir :

1° Les œuvres de l'abbé Vion, comprises dans trois manuscrits très considérables, sous les titres :

Idiomes et folklore du pays messin, d'après les manuscrits et les théories de M. Vion;

Œuvres patoises, du même, en deux parties; revues depuis l'année dernière par l'auteur, M. Ch. Clodot, ingénieur municipal à Strasbourg.

2° *Résumé historique des routes traversant la Lorraine allemande et particulièrement celles aboutissant à Metz* (envoi anonyme sous la devise : « Les routes sont les artères des peuples »).

3° *Notre Esplanade;* important ouvrage aussi manuscrit, illustré (Devise : « Quod Vult Deus »).

4° *Le Blocus de Metz 1870,* ou Récits de sol-

Digitized by Google

dats de l'armée du Rhin. Opérations autour de Metz. 1re, 2e et 3e éditions, 1911-1912 (trois brochures imprimées à Metz), par M. l'abbé Pierre Weiter, professeur au Lycée de notre ville.

5° *L'Austrasie*. Revue du pays messin et de la Lorraine; imprimée à Metz; présentée par M. M. Thiria, au nom de la rédaction (nos 9 à 15 inclus).

Un sixième envoi a été effectué seulement le 15 avril 1913, après tous délais expirés, comprenant six forts volumes in-8°, publiés par M. l'abbé Weyland, notre collègue-correspondant, traitant de: *Nos saints — Vie des saints du diocèse de Metz*.

Ce nouveau concurrent, après avis motivé et conforme de la commission, n'a pu, à notre très vif regret (ce dont il a été avisé), être admis à prendre part au concours, au moins pour cette année.

Je puis ajouter, dès maintenant, que le beau travail enregistré sous le n° 3 et qui nous entretient, d'une façon si attrayante, du passé et du présent de notre ville dans une de ses parties essentielles et réputées, si chère à notre population, *Notre Esplanade*, semble, de même, devoir être retiré de ce concours. Les conclusions du rapporteur, qu'on nous laisse pressentir comme très élogieuses, n'auront probablement pas la sanction espérée par l'auteur; en tout cas, elle ne sera publiée qu'après la prochaine séance de l'Académie.

Pour divers motifs que la commission a exposés dans la séance de fin d'année, et notamment à cause de compléments réclamés à plusieurs concurrents, aucune décision définitive pour l'attribution du prix ne pourra non plus être prise avant cette séance.

Digitized by Google

CONCOURS DE POÉSIE

Deux sonnets seulement ont été présentés, intitulés :

Nocturne (Devise : « Obro Vano »).

La fille de charité (Devise : « Catholique et Lorraine toujours »).

La commission d'examen s'est bornée à faire remarquer, dans des termes qu'il est inutile de reproduire et que l'Académie a approuvés, que ni l'une ni l'autre de ces pièces n'a droit à récompense.

VITICULTURE

Un manuscrit s'adressant aux viticulteurs lorrains : Les accidents, les ennemis et les maladies de la vigne. (Devise : « Prospicis umbrosos vestitos palmite colles ».)

La solution a été remise aussi à la prochaine séance, à laquelle sera lu le rapport de la commission.

PRIX DE VERTU ET SAUVETAGES

Au nom de la commission chargée d'examiner les propositions et les relevés des belles et bonnes actions portées à notre connaissance, M. le chanoine Collin a soumis son rapport dans la séance du 17 avril à l'approbation de l'Académie, qui la lui a accordée, comme elle lui avait accordé sa confiance, en y ajoutant ses félicitations bien méritées et absolument unanimes.

Le tableau que le rapporteur a déroulé devant nous est si bien coordonné et la légende qui l'accompagne nous est détaillée et expliquée si claire-

Digitized by Google

ment et avec une chaleur si communicative, que nous avons bien vite compris que nous avions à faire à un mandataire épris de sa mission. Il ne fallait pour cela que lui offrir l'occasion, justifiée par les pièces du dossier, de pouvoir affirmer une fois de plus sa conviction que nos braves gens de Lorraine continuent à maintenir les bonnes traditions de bonté, de franchise, de charité et de courage qui ont fait la bonne renommée de notre pays.

Les gens de cœur qui ne nous ont pas oubliés, nos sociologues et nos philanthropes ne pourront pas lire ce document si bien pensé, si bien écrit et si consolant sans éprouver pour notre petit peuple le même sentiment que le rapporteur.

Pour le détail, nous renvoyons au rapport lui-même.

Le rapport sur les prix de vertu toujours si attendu en France a été fait cette année devant l'Académie française par un homme considérable et un grand orateur qui inspire dans le monde l'admiration et le respect.

Ne me refusez pas, Messieurs, d'emprunter à M. Alexandre Ribot, c'est de lui que je parle, quelques passages de son discours qui vous a peut-être paru aussi beau qu'à moi, avant de mettre le point final à ce trop long exposé, que je n'aurai plus à vous faire désormais.

« Rien n'est bon comme d'entendre louer les braves gens, écrit M. Ribot. L'éloge de ces héros modestes, qui ont agi et ont senti que leurs actions étaient bonnes parce qu'elles leur ont donné la paix du cœur, vaut tous les plus beaux sermons sur la vertu du sacrifice.

Digitized by Google

Il y a, fait remarquer le rapporteur, qui est aussi un politique agissant, dans le contraste entre nos occupations habituelles et l'office que nous remplissons une fois l'an pour nous conformer aux intentions de M. de Montyon, quelque chose d'assez piquant, mais aussi comme une sorte d'avertissement.

En racontant ces actions si simples, mais aussi si dénuées de tout ce qui peut piquer la curiosité littéraire, nous nous mettons en garde contre la tentation de croire que l'intelligence, le talent, le génie sont tout dans ce monde.

L'humanité ne vit pas seulement du génie des inventeurs, des poètes, des hommes d'Etat, mais elle vit aussi de ces vertus modestes, de ces dévouements obscurs, de ces sacrifices ignorés qu'aucun rayon de gloire n'illuminera jamais. »

La remarque que fait M. Ribot sur le contraste existant entre ses travaux habituels et son mandat occasionnel, ne peut certainement pas s'appliquer au rapporteur de l'Académie de Metz, dont la vie est précisément consacrée à un ministère et à des occupations diverses qui le mettent en contact permanent avec les gens et les événements du pays, ce qui ne peut que lui faciliter l'office — selon l'expression du savant français — que vous lui aviez confié et que vous étiez sûrs de lui voir si bien remplir.

Il serait présomptueux de ma part de donner autrement mon appréciation sur ces deux rapporteurs, et de chercher à établir un parallèle entre eux, mais je puis me risquer à formuler par écrit une appréciation qui a été donnée avant moi, qu'en traitant pareille matière, ils étaient bien, l'un et l'autre, dans leur élément.

Digitized by Google

S'il faut reconnaître qu'on se plaint, dans tous les pays d'Europe, de l'accroissement du nombre des crimes auxquels concourent de plus en plus les adolescents et même les enfants, qu'on excite sottement en publiant trop abondamment leurs tristes exploits, il faut aussi reconnaître qu'on recherche davantage et qu'on encourage de mieux en mieux les braves gens qui mettent leur bon cœur et leur dévouement au service des abandonnés et de tous ceux qui souffrent ou sont en péril.

C'est ainsi que la fondation Carnegie a trouvé des imitateurs ailleurs qu'en Amérique et qu'on a distribué en France, cette année (pour ne pas parler des autres lauréats), à quantité d'enfants de 8 à 12 ans, de Suède, d'Allemagne, de France et d'autres pays, des prix importants, bien faits pour exciter l'émulation, s'élevant jusqu'à 1000 francs, des titres de 120 francs de rente perpétuelle et annuelle, des médailles d'or et d'autres récompenses de grande valeur, pour des actes qui, à part quelques exemples publiés et admirés dans le monde entier, ont beaucoup d'analogie avec ceux que nous avons nous-mêmes récompensés.

Nous vivons, on le dit assez souvent, dans un temps de progrès, et si nous le constatons malheureusement dans la pratique du crime, nous devons d'autant mieux publier l'effort qui s'accentue de plus en plus et si heureusement pour encourager la pratique du bien.

C'est pour soutenir les œuvres protectrices de l'enfance et de moralisation, dont le nombre est aussi en progrès, qu'une grande et bienfaisante dame de Paris, dont le nom a été publié, leur a distribué, à l'occasion des dernières fêtes de Noël,

Digitized by Google

une partie de son immense fortune. Ce don vraiment royal a été partagé entre trente et une institutions ou associations les moins bien dotées. Ce nombre, qui est déjà éloquent, ne représente pourtant qu'une fraction de cette organisation, qui est à admirer.

Espérons que nos petits Lorrains qui ont montré, cette année, une grande abnégation dans leur conduite et quelquefois un sang-froid et un courage remarquables et au-dessus de leur âge, continueront à suivre, sans défaillance, la voie dans laquelle ils se sont engagés, en se contentant des modestes encouragements que nous pouvons leur donner et même tout simplement pour jouir dans leur cœur de la satisfaction si douce que l'on ressent à faire le bien, à se dévouer aux autres ou, tout simplement, à bien faire son devoir.

Est-ce que la Sœur Saint-Joseph de Saint Vincent de Paul, cette vaillante Lorraine de Fleury, a reculé devant le péril quand, pour accomplir un vœu qui pour elle était sacré, elle a fait sans aucune hésitation le sacrifice de sa vie pour préserver un aliéné, un des pensionnaires qu'elle soignait depuis trente-trois ans, d'un danger que lui-même avait provoqué ?

Saluons, Messieurs, c'est bien clôturer cette longue lecture, j'allais dire cette longue épreuve que je viens d'imposer à votre patience, saluons cette sainte femme, cette fille de nos campagnes, qui a si noblement conquis la seule récompense, la seule couronne qu'elle ambitionnait !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

POUR 1912-1913

Au nom de la Commission

Par M. le Chanoine COLLIN

Quand un voyageur a parcouru un riche pays aux collines verdoyantes et aux vallées fécondes, quand il s'est empli les yeux des fleurs multiples d'une nature coquette et des fruits variés que le soleil dore, il lui arrive volontiers de monter sur un sommet pour revoir en un tableau d'ensemble toutes les beautés qu'il vient d'admirer dans le détail de sa promenade, et pour en fixer plus sûrement le souvenir dans sa mémoire et l'impression dans ce coin de notre sensibilité où se distille le charme reposant des choses.

Quand ce voyageur est un maître, qu'il connaît la flore et les produits du pays et que rien de ce qui concerne la géographie d'une campagne ne lui est étranger, il est plus à même que n'importe qui de la dépeindre avec exactitude, de relever ses beautés et de les faire ressortir dans le tableau qui leur convient.

Mon voyageur, Messieurs, c'est notre Académie.

Digitized by Google

Lorsque commence le printemps de sa littérature annuelle, elle délègue officiellement quelques-uns des siens pour admirer ici et là toutes les beautés morales qui se peuvent rencontrer dans nos villages ou nos cités, pour en faire et en présenter l'édifiante nomenclature dans un tableau que le pays tout entier puisse admirer, pour en récompenser les auteurs et les offrir en exemple au public attentif. Notre Académie est comme une hauteur intellectuelle et morale : dans la sereine tranquillité de ses sommets, l'élite que vous êtes aime à considérer le monde des âmes pour y voir les beaux gestes que sait encore accomplir notre pauvre humanité, et c'est votre honneur de vous complaire ainsi en la compagnie des gens vertueux. Cela vous donne l'occasion d'accomplir le devoir social de l'édification et de fournir à un grand nombre l'occasion d'en profiter. N'y eût-il que cela pour mériter aux fondateurs de nos prix de vertu notre sincère reconnaissance, que nous ne la leur marchanderions point : ils nous associent d'une façon trop honorable à leur bienfaisance et à leur apostolat, pour que nous oubliions jamais de leur en reporter le mérite et la gloire.

Ce devoir cordialement accompli, essayons, si vous le voulez, de brosser ensemble le tableau de notre moisson annuelle d'actes de vertu : comme toujours, nous y rencontrerons une belle variété ; et ce nous sera un charme de ranger dans les Mémoires de l'Académie, comme dans un grenier bien ordonné, où chaque céréale a sa place à part, les différentes catégories de belles actions que votre commission a jugées dignes d'être signalées et récompensées.

Digitized by Google

Nous sommes restés fidèles à la distinction coutumière des actes de vertu et des sauvetages. Vous vous étonnerez peut-être que les seconds soient plus fréquents que les premiers ; cela tient à diverses causes qu'il serait peut-être un peu long d'énumérer, et je n'en veux retenir qu'une seule, la plus belle, la plus touchante, et qui est à l'honneur des vertus souvent cachées et que nous avons à récompenser. D'ordinaire, un sauvetage ne se fait pas sans quelque éclat : par sa soudaineté, par le mépris du danger et la générosité naturelle dont il témoigne, le sauvetage excite d'un coup l'admiration, provoque la louange et la reconnaissance en même temps que la curiosité publique : la presse, toujours aux aguets, s'empare de la chose pour en répandre l'édification et la joie ; les pouvoirs publics eux-mêmes s'empressent souvent d'y prendre leur part et de féliciter le sauveteur, ce qui est pour lui comme un éloge et un remerciement de la société elle-même.

Pour les actes de vertu familiale ou sociale que nous avons à récompenser, il en va bien autrement : le silence, la discrétion, la modestie cachent le plus souvent, aux yeux de tous, surtout dans les débuts, les dévouements des personnes généreuses qui, au mépris de leurs propres avantages et parfois même de leur situation, se consacrent quotidiennement, sous une forme ou sous une autre, au soulagement de leurs parents ou d'un prochain quelconque, dont ils font amoureusement leur enfant ou leur frère et auquel ils consacrent pour ainsi dire leur vie par toutes les manières possibles du don de soi-même. C'est peu à peu seulement que les voisins s'en aperçoivent et qu'il

Digitized by Google

s'établit autour de la personne et de la maison comme une atmosphère d'estime et de respect. Et si vous me demandez pourquoi l'opinion publique n'en est pas plutôt saisie et ne vous en apporte pas plus vite l'écho, je vous répondrai que l'âme humaine, comme elle est naturellement chrétienne, d'après la parole d'un Père de l'Église, le grand Tertullien, est aussi un peu naturellement discrète et presque gênée par les manifestations même de sa générosité, que les voisins aussi bien que les bénéficiaires s'habituent vite à la série ininterrompue de petits actes de dévouement sans se soucier des sacrifices que s'impose celui qui les fait ; on finit même presque par n'y plus rien voir d'extraordinaire, jusqu'à ce qu'enfin le parfum de la vertu même ait pénétré tout l'entourage, car ce qui était vrai du Christ, qui a passé en faisant le bien, nous dit l'Évangile, est vrai aussi en une certaine mesure de l'homme vertueux : une vertu sort de lui, un parfum s'exhale de tous ses actes qui finit par faire dire à chacun : Oh ! que c'est bien et que c'est beau !

Et c'est ainsi, Messieurs, qu'arrive jusqu'à vous le récit des bienfaisances qu'on admire ici et là, qui sont l'honneur et en même temps une des forces de la société, et que vous êtes amenés à faire la promenade dont je parlais en commençant, au milieu des beautés morales de notre pays. Je vais vous présenter celles qui ont le plus attiré l'attention de votre commission et vous indiquer les récompenses qu'elle vous propose de décerner à différents titulaires des édifiants dossiers que nous avons eu à examiner.

Digitized by Google

I. ACTES DE VERTU ET DE DÉVOUEMENT

Nous avons onze lauréats à vous présenter : il y en aurait peut-être davantage, si quelques autres n'avaient point écrit leur requête sous la forme trop précise de demandes de secours : on ne saurait trop répéter que l'Académie n'est pas un bureau de bienfaisance chargé de distribuer des aumônes, mais une association qui, par testament d'un homme de bien, a reçu la mission et les moyens de publier et de récompenser les actes continus de dévouement et les vertus de famille. Nous n'avons donc admis au concours que les actions qui sont absolument dans les conditions indiquées par le fondateur de nos prix de vertu.

1° Le premier de nos lauréats est presque encore un enfant, et votre rapporteur éprouve une joie toute particulière à vous signaler sa conduite ; c'est le cas de répéter ici la parole connue du poëte :

. . . . . Chez les âmes bien nées
La vertu n'attend pas le nombre des années.

Emile Cholvin, de Saint-Quirin, a aujourd'hui entre quinze et seize ans : depuis le mois de juillet 1910 il remplace, au foyer paternel, sa mère morte ; il est la ménagère de la maison et la petite maman de six frères et sœurs âgés de onze à deux ans, il remplit ce rôle à la plus grande satisfaction de son père et de son frère aîné, qui travaillent dans les scieries distantes de sept ou huit kilomètres, et qui ne rentrent au village qu'une fois ou deux par semaine. Mais je laisse la parole à Monsieur le Curé et à Monsieur le Maire qui ont signé tous deux le rapport adressé à l'Académie à la fin de décembre dernier :

Digitized by Google

« Le 19 juillet 1910, M. Constant Cholvin restait veuf avec huit enfants... Et qui donc allait s'occuper de ces orphelins abandonnés toute la semaine? Ce fut le second fils, Emile, âgé de treize ans à peine, qui se dévoua. Le comité scolaire obtint sa sortie de l'école, et l'enfant se mit résolument à l'œuvre.

Depuis deux ans et demi aucune femme n'a pénétré dans la maison Cholvin. Emile soigne une vache et deux porcs ; ces animaux sont bien tenus. Le laitage, le beurre sont d'une propreté rare. Emile, seul toute la semaine, père de famille à treize ans et depuis, fait lever, habille, lave, peigne ses quatre frères et ses deux sœurs ; il les fait prier et les conduit à l'école. Il lave et repasse le linge, raccommode comme il peut les effets. Rien de plus touchant que de voir ces orphelins, aux heures des repas, groupés dans la cuisine autour du père de quinze ans ; rien de plus saisissant que d'entendre ces abandonnés prier le soir pour leur mère.

Le dimanche seulement, Emile reprend pour quelques heures sa liberté. Il est heureux d'aller aux offices, au catéchisme ; puis, après vêpres, il reprend son tablier. Jamais il ne sort avec ses amis, jamais il ne va avec eux à l'auberge.

J'ai déjà souvent, ajoute Monsieur le Curé dans le rapport, conduit des confrères dans l'humble demeure. Tout le monde admire cet adolescent et l'on sort profondément ému. »

Messieurs, nous avons pensé que, comme nous, vous partageriez cette émotion, que nous nous féliciterions ensemble de trouver aux pieds de nos Vosges des fleurs morales aussi printanières et

Digitized by Google

aussi odorantes que celles de nos jardins et de nos vergers, et que vous approuveriez la proposition de votre commission de conférer à Emile Cholvin un diplôme d'honneur et un prix de 300 M : cette double récompense honorera autant le père de cette belle famille, qu'elle encouragera dans le bien notre jeune lauréat et ses frères et sœurs, parce qu'il semble bien que nous pouvons retourner ici l'adage connu : « Tel père, tel fils » et dire : Tel fils, tel père.

2° Nous attribuons notre second prix à Madame Lorenz, qui demeure à Queuleu, 61, rue de Tivoli. C'est une récidiviste de la bienfaisance : l'Académie l'a déjà louée et récompensée il y a quelques années, parce qu'elle avait recueilli et soigné une femme étrangère ; puisqu'elle a succombé de nouveau, s'il m'est permis d'ainsi parler, au généreux penchant d'une nature exceptionnellement bonne, pourquoi nous-mêmes ne nous offririons-nous pas encore la joie de la signaler à l'attention publique et de la récompenser comme elle le mérite ?

Une malheureuse mère avait abandonné mari et famille : le dernier de ses enfants, âgé d'un an et demi à peine, se traînait sur la route, dans la boue et le long des fumiers, risquant à tout moment d'être accroché et écrasé. Madame Lorenz s'en aperçoit, recueille ce petit être, le nettoie et le nourrit. Et cependant elle est pauvre elle-même, très pauvre puisqu'elle ne peut entretenir ses quatre enfants que grâce à un secours du Bureau de bienfaisance. Malgré cela, cette généreuse femme n'hésite pas, se charge de ce cinquième enfant et le traite absolument comme les siens.

Mais elle avait compté sans le bureaucratisme

Digitized by Google

brutal de la charité officielle. Le Bureau de bienfaisance eut vent de la chose et, se souvenant que ses règlements lui interdisent, paraît-il, de secourir des personnes qui se chargent d'autres êtres que ceux de leur famille, il avertit Madame Lorenz que si elle conservait l'enfant, les secours jusqu'ici accordés lui seraient retirés. Que va faire cette malheureuse femme ? La charité en elle va-t-elle être étouffée par son cœur de mère, et pour rester plus facilement la nourricière de ses propres enfants ne va-t-elle pas rejeter sur la voie publique le pauvre petit être qu'elle a adopté ? Et que pensez-vous, Messieurs, de ce problème dont la bienfaisance officielle a l'inhumanité d'imposer la solution à une femme, à une mère ? S'il doit y avoir des règlements pour sauvegarder la prudence et l'économie et maintenir l'ordre dans les services publics, celui des Bureaux de bienfaisance ne devrait-il pas être assez large pour satisfaire aux cas de misère si exceptionnels qui se rencontrent, et le dilemme posé à Madame Lorenz n'est-il pas vraiment contre nature ? La brave et héroïque femme l'a pensé ainsi, elle a préféré perdre les secours dont elle avait tant besoin pour ses vrais enfants et se confiant au Dieu qui nourrit les petits oiseaux, elle a maternellement gardé son pupille plutôt que de le rejeter aux dangers de la ruelle et aux ordures du ruisseau. Honneur à cette généreuse et vaillante femme : soyez pour l'instant, Messieurs, sa providence ; suppléez sinon à la bonne volonté des fonctionnaires qui n'en peuvent rien, mais aux lacunes de la loi et des règlements sur la charité officielle, et avec nos meilleurs éloges donnez à Madame Lorenz un prix de 150 M. en lui rappelant, pour

Digitized by Google

l'encourager et la soutenir, qu'un pauvre qui aide un autre pauvre a mérite double devant les hommes comme devant Dieu et que, dans ces conditions, un enfant adoptif ne peut être qu'une source de bénédictions pour les vrais enfants de la famille.

3° Le troisième prix a été attribué par votre commission à Madame Bassompierre, épouse de Joseph Bassompierre, ouvrier aux magasins militaires. Mesdames de Lacarterie étaient locataires dans la maison dont Madame Bassompierre est la concierge fidèle ; complètement ruinées, elles n'avaient pour vivre qu'une modeste pension de veuve de médecin militaire, et Madame de Lacarterie étant morte en 1895, après avoir été longtemps et admirablement soignée par sa fille, celle-ci, absolument à bout de ressources et malade, fut recueillie par la digne concierge qui depuis s'est fait sa garde-malade, sa sœur de charité, on peut dire sa mère. N'est-il pas touchant de voir cette brave plébéienne consacrer pour ainsi dire sa vie à ces ceux dames d'aristocratique famille et s'élever par la noblesse et la générosité de ses sentiments à des hauteurs qui paraissent réservées à une éducation plus avancée ? Aussi votre commission a-t-elle pensé à récompenser Madame Bassompierre par un prix de 150 M.

4° Voici une lauréate d'un nouveau genre dont nous avons à signaler le dévouement fraternel et une fidélité cinquantenaire à la même famille : c'est assez rare pour mériter une mention particulière et un prix de valeur. Mademoiselle Marguerite Bugho est dans sa soixante-quinzième année ; elle est depuis cinquante ans au service de M. Demoyen, ancien notaire, à Dieuze. C'est elle qui a subvenu

Digitized by Google

à la subsistance de ses père et mère ; depuis leur mort, elle entretient seule, avec ses gages et sa rente de vieillesse, ses deux sœurs, sourdes et muettes, Marie et Célestine Bugho, qui demeurent à Virming. Voilà, Messieurs, un beau dévouement à sa famille et à ses maîtres, et une vie remplie, comme celle-là, de piété fraternelle et domestique doit être citée en exemple à la jeunesse un peu volage d'aujourd'hui. Donnons à Mademoiselle Bugho un prix de 150 M. pour lui permettre d'offrir quelques douceurs de plus à ses vieilles sœurs infirmes, et décernons-lui un diplôme d'honneur.

5e Mademoiselle Justine Prévôt, de Metz, nous représente une de ces sœurs de charité civile comme on en rencontre plus en nos villages qu'en ville, parce que la bienfaisance y est moins organisée et qu'elle s'y fait avec plus de simplicité. C'est une modeste ouvrière en chaussures dont son patron fait le plus grand éloge, qui a renoncé à un meilleur avenir pour se consacrer à sa mère âgée et infirme et qui la soigne avec un dévouement rare. Du foyer de sa mère, son dévouement s'est répandu au dehors, et on ne saurait compter les attentions, les prévenances qu'elle a pour ceux qui l'entourent, pour tous ceux qui recourent à elle afin d'en recevoir toutes sortes de petits services, car le bien est contagieux, surtout pour ceux qui savent en profiter. Je citerai entre autres une dame presque aveugle, à laquelle elle consacre beaucoup du temps que ne lui prend pas l'atelier : à notre époque de solidarité et d'assistance mutuelle, il nous faudrait beaucoup de Justine Prévôt pour suppléer discrètement à toutes les insuffisances de l'Assistance publique, et c'est pourquoi vous

Digitized by Google

avez approuvé la décision de votre commission qui lui a attribué un prix de 120 M.

6° Paul Antoine, garçon de ferme à Lesse, n'a que vingt-sept ans ; mais depuis l'âge de quatorze ans, il a toujours donné ses gages à sa mère, pauvre veuve impotente qui demeure à Chicourt et qui ne pouvait vivre sans lui. Il y a là un exemple de piété filiale d'autant plus touchant que le jeune homme vit séparé de sa mère et loin du secours moral que sa présence pourrait fournir à son fils : il a donc plus complètement pour lui seul le mérite de sa piété filiale, et votre commission, en lui donnant un prix de 100 M, espère lui donner des imitateurs dans la classe si mobile et si exposée de nos jeunes travailleurs des champs.

7° Voici un dévouement du même genre qui nous a paru digne de la même récompense. Alphonse Elloy, de Gravelotte, est employé depuis onze ans chez le même propriétaire. Il a trente et un ans ; il est zélé et laborieux, d'une probité à toute épreuve, ennemi des plaisirs frivoles et si soucieux de s'instruire de toute façon que jusqu'aujourd'hui, sans jamais négliger son travail et malgré son âge, il a fréquenté les cours d'adultes avec une assiduité sans pareille. Econome, rangé, religieux, il est le fidèle soutien de sa mère veuve, et pendant six ans il a subvenu aux besoins de ses plus jeunes frères, et à ses frais encore il leur a fait apprendre un métier. N'y a-t-il pas là encore un bel exemple de ces vertus familiales que M. de Ladoucette veut voir récompenser avant toutes les autres ? Nous vous proposons donc un prix de 100 M pour M. Alphonse Elloy.

8° Voici maintenant une autre et plus courte sé-

Digitized by Google

rie de récompenses sur lesquelles j'insisterais volontiers, si je ne craignais d'allonger outre mesure ce rapport : ce sont celles que vous jugez bon d'attribuer aux longs et loyaux services dans la même maison; vous avez l'intention par là de rendre un vrai service social à la classe qui a tant de peine aujourd'hui à trouver et à garder de bons serviteurs ; puissiez-vous réussir !

Nous avons accordé pour longs et bons services dans la même maison un prix de 60 M

à Marie Watrinet, qui est au service de Madame Charpantier, 9, rue des Parmentiers, à Metz ;

à Louis Leclerre, monteur-mécanicien aux ateliers Dufour, rue Mazelle, 8, à Metz ;

à Léopold Mobré, concierge, 39, rue du Pont-des-Morts.

9° Enfin, Messieurs, si vous le voulez bien, je vous apporte une nouveauté en vous proposant de récompenser une vie tout entière consacrée à la patrie, au travail, à l'honnêteté, à la fidélité. Ce serait peut-être le privilège de nos campagnes de nous en signaler beaucoup d'autres pareilles : tant mieux, nous ne demandons qu'à être informés, et c'est pourquoi nous vous proposons un prix d'honneur d'un nouveau genre en attribuant 80 M à M. Bernard Hergat, cantonnier à Vallières. Soldat de Crimée et d'Italie, après sept ans de service il entra comme cantonnier au service de l'État, et à quatre-vingt-deux ans il se décida à prendre sa retraite, mais il ne put supporter l'inactivité ni le chagrin de voir la toilette de sa route faite par un autre : pris d'un accès de jalousie ou d'amour, — pardonnez-moi cette comparaison, je n'en trouve pas d'autre, — il redemanda et obtint sa réinté-

Digitized by Google

gration et remit en mouvement ses jambes ankylosées et ses bras encore vigoureux. N'était-ce pas un beau geste, et celui qui le recommande à vos suffrages n'a-t-il pas raison d'écrire : « Je vous présente, Messieurs, sept ans de service militaire, de nombreuses batailles, cinquante-deux ans de mariage avec trois enfants bien élevés, cinquante-quatre ans de travail sur la même route et quatre-vingt-quatre ans d'honneur et de probité ». Devant de pareils états de service, Messieurs, nous n'avons qu'à nous incliner et à nous écrier : « Vive le vieux cantonnier de Vallières ! »

Telle est, Messieurs, la moisson d'actes de vertus familiales et sociales que nous avons réunis dans les greniers de l'Académie ; faisons la semaille par une publicité suffisante et qui attire autour de nos lauréats un grand nombre d'imitateurs.

II. SAUVETAGES

Je serai plus bref dans l'énumération des sauvetages que j'ai à vous faire : aussi bien, s'il y a plus de lauréats, il y a cependant moins de variété morale qu'au chapitre précédent, et à deux ou trois exceptions près, nous nous contenterons d'indications très sommaires.

A. Noyades

1° Le lauréat que je dois mettre en vedette ici est encore un enfant : c'est une petite fille, une toute petite fille de sept ans à peine, que je vous présente comme l'héroïne d'un très intéressant sauvetage. Dans le courant du mois d'août, Maria

Digitized by Google

Viscardi jouait avec deux compagnes dans le corridor d'une maison qui aboutit à un lavoir établi sur la Moselle : obéissant à sa mère, elle refuse de quitter le corridor et d'accompagner ses camarades sur le ponton-lavoir d'où celles-ci, en jouant, tombent presque aussitôt dans la rivière. Avertie par leurs cris d'un accident, Marie Viscardi accourt, et à l'aide d'un bâton qu'elle leur tend, elle les empêche d'être entraînées par le courant et les ramène saines et sauves et les préserve pour ainsi dire d'une mort presque certaine. Honneur à cette fillette pour son obéissance qui a été récompensée par l'occasion d'une si belle œuvre et pour le sang-froid et la présence d'esprit si au-dessus de son âge qu'elle a manifestés en la circonstance. Donnons-lui un livret de Caisse d'épargne de 100 M pour lui inspirer le goût de l'économie et un diplôme qui lui rappelle le beau chemin dans lequel elle s'est engagée.

2° Anne Masson, de Bionville, sauve son enfant et son jeune frère tombés dans la Nied en juillet 1911 ; elle a de l'eau jusque par-dessus la tête, mais d'une main elle ramène à bord la voiturette qui contenait son bébé et de l'autre son frère ; la foule accourue acclame la courageuse femme, et vous lui donnerez un diplôme et un prix de 100 M.

3° M. Kir, éclusier à Bisping, sauve au commencement de décembre dernier deux enfants de six à huit ans, tombés dans le canal : la semaine précédente il avait déjà retiré un homme dans les mêmes conditions : un prix de 80 M.

4° Frédéric Kittel, le 2 septembre 1912, se jette à l'eau pour empêcher une barque de chavirer contre un des piliers supérieurs de la digue de la

Digitized by Google

Pucelle : des trois jeunes hommes qui la montaient, un était tombé à l'eau, il le ramène ; deux cents personnes ont été les témoins de ce magnifique sauvetage que l'Académie récompense par un diplôme et un prix de 80 M.

5° Un jeune étudiant, Louis Hory, le 2 septembre, sauve d'une mort certaine un enfant de huit ans, tombé dans la Moselle en amont du Moyen-Pont ; nous lui donnons un diplôme et un prix de 40 M.

6° 40 M. aussi à Hans Bratfisch qui, le 27 novembre, se jette à l'eau pour en retirer une fillette de trois ans tombée dans la Moselle non loin du pont des Grilles.

7° 40 M. encore à Georges Schlick, maître charron à Montigny, qui sauve un baigneur en danger de mort.

8° 40 M. aussi à Mathias Kræuter, de Montigny, pour avoir retiré de la Moselle un ouvrier qui allait y périr.

B. Chevaux emportés

9° Votre commission vous signale d'abord un récidiviste du dévouement, Richard Müller, concierge à l'Hôtel de ville. Aux derniers jours d'octobre, il arrêtait les chevaux emportés d'un break militaire à l'instant précis où ils allaient se jeter sur une automobile dont le chauffeur n'avait pu les voir. En 1902 et en 1910 il méritait des éloges publics pour sa vaillante conduite en deux incendies, et en 1907 il sauvait un enfant des eaux de la Moselle. A ce brave récidiviste du dévouement, un diplôme d'honneur et un prix de 100 M.

Digitized by Google

10° Un prix de 80 M à Emile Lœfler qui, le 1er août dernier, avec un grand courage, arrêtait deux chevaux emportés.

11° Un prix de 40 M. à Jacob Loch pour avoir arrêté un cheval emballé.

Incendies

12° Un diplôme d'honneur et un prix de 60 M à Charles Schlosser, à Montigny, qui, en se brûlant lui-même, sauve de la mort horrible un enfant dont les habits flambaient et éteint les flammes qui atteignaient un second enfant.

13° Un prix de 60 M. à M. Manque-Binz, bûcheron à Villers, qui sauve une fillette de sept ans, en éteignant les flammes qui brûlaient ses habits.

14° Un prix de 80 M à partager entre MM. Kleman et Höllerer, sous-officiers bavarois, qui se sont distingués au récent incendie près de la gare.

Accidents divers

14° Un diplôme d'honneur à M. Amédée Lasolgne, maire d'Ars-sur-Moselle, qui, à la fin d'octobre dernier, a sauvé de l'asphyxie par une rapide et courageuse intervention M. Gustave Lambert, tombé dans une cuve de marcs.

15° M. Léon Mess qui, pendant son service militaire, malgré un froid intense, se jeta à l'eau pour retirer un enfant qui venait de tomber dans les fortifications à la porte de Thionville.

J'ai fini, Messieurs, de tresser votre couronne annuelle à la vertu et au dévouement : permettez-moi de conclure par quelques brièves réflexions.

Digitized by Google

La première, toute réjouissante, nous fera toucher du bout du doigt cette vérité qu'il y a encore dans notre pauvre humanité, si agitée et si égoïste, de belles et bonnes natures, et que notre Lorraine n'est pas plus dépourvue sous ce rapport que d'autres pays. Félicitons-nous, en second lieu, tout particulièrement d'avoir eu à récompenser des jeunes gens et des enfants; il semble que les levains entretenus et développés dans la jeunesse par les encouragements et les récompenses de votre Société y fermenteront plus chaudement qu'ailleurs et se répandront mieux dans la famille et dans la société. C'est notre espoir, comme c'est l'honneur de l'Académie de Metz d'y contribuer quelque peu par l'attribution de ses prix de vertu. Mon dernier mot sera pour dire notre désir de voir la moisson prochaine encore plus abondante.

TABLEAU DES RÉCOMPENSES

1. Emile Cholvin, âgé de quinze ans, de Saint-Quirin, un diplôme et un prix de 300
2. Mme Lorenz, 61, rue de Tivoli, Queuleu, un prix de 150
3. Mme Madeleine Bassompierre, à Metz, 7, rue Saint-Vincent, un prix de 150
4. Mlle Marguerite Bugho, en service à Dieuze, chez M. Demoyen, un diplôme et un prix de 150
5. Mlle Justine Prévôt, 75 ans, rue Paixhans, 2, un prix de 120
6. Paul Antoine, ouvrier à Lesse, un prix de . 100
7. Alphonse Elloy, ouvrier à la fromagerie de Gravelotte, un prix de 100
8. Marie Watrinet, en service, 9, rue des Parmentiers, Metz, un prix de 60

Digitized by Google

9. Louis Leclerre, monteur-mécanicien, 80, rue Mazelle, Metz, un prix de 60
10. Léopold Mobré, concierge, 39, rue du Pont-des-Morts, un prix de 60
11. Bernard Hergat, 84 ans, cantonnier à Vallières, un prix de 80

12. Maria Viscardi, 6 ans, rue des Roches, diplôme et livret de 100
13. Anne Masson, femme Ehré, à Kurzel, diplôme et prix de 80
14. Kir, éclusier à Bisping, un prix de 80
15. Frédéric Kittel, agent de police à Metz (1re section), diplôme et prix de 80
16. L'écolier Lucien-Prosper Hory, chez ses parents, rue Jurue, 29, diplôme et prix de 40
17. Hans Bratfisch, ouvrier mécanicien, prix de . 40
18. Georges Schlick, maître charron, Montigny, prix de 40
19. Mathias Kræuter, Montigny, prix de 40

20. Richard Müller, concierge à l'Hôtel de ville, diplôme et prix de 100
21. Emile Lœfler, cocher de fiacre, rue des Loges, 72, à Montigny, prix de 80
22. Jacob Loch, laveur de carreaux, à Devant-les-Ponts, prix de 40
23. Charles Schlosser, Montigny, diplôme et prix de 60
24. Manque-Binz, bûcheron à Viller, prix de . . 60
25. Höllerer et Klemann, sous-officiers au 4e régiment bavarois, Metz, 40 M. chacun . . . 80

DIPLÔMES

27. A M. Amédée Lasolgne, maire d'Ars-sur-Moselle.
28. A M. Léon Mess, rue des Clercs, 15, Metz.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. MAURICE, de Sainte-Ruffine

PAR

M. V. PREVEL

Membre titulaire

Présentée à l'Académie dans sa séance du 19 juin 1913

Charles-Joseph Maurice naquit à Bayon (Meurthe) en 1827 et s'adonna de bonne heure à l'art de l'arpentage géométrique, dans lequel il fut formé par M. Jaunez, ingénieur, de mémoire fort réputée.

Un premier mariage l'avait fixé à Briey ; devenu veuf, il épousa en secondes noces Mlle Marie Aubertin, fille d'un propriétaire aisé de Sainte-Ruffine, et c'est ainsi qu'il vint habiter Sainte-Ruffine, où il acheva sa longue et laborieuse existence.

Vers la fin de 1862, il commença le grand et magnifique plan cadastral de la ville de Metz et le termina au commencement de 1871.

Ce fut ce plan qui fit la réputation de M. Maurice. C'est un travail de huit années de labeur assidu qui a coûté à la Ville près de 20,000 francs, et a été exécuté par M. Maurice avec une finesse et une exactitude inimaginables.

Ce plan relate non seulement les moindres détails de chaque maison, de chaque masure, pour-

Digitized by Google

rait-on dire, mais jusqu'aux épaisseurs des murs mitoyens séparant celles qui n'ont point de communication entre elles.

On a constaté ainsi, chose bien remarquable, d'étonnantes surépaisseurs qui se continuent sur le plan dressé par M. Maurice, suivant un contour indiquant l'enceinte fortifiée du moyen âge et différant fort peu de la position que M. Prost assigne à celle-ci dans son volume des Légendes.

Ce travail de huit années constitue l'œuvre maîtresse de la vie de M. Maurice, et la précision avec laquelle il fut exécuté provoqua une si légitime admiration, que l'administration municipale allait demander la décoration pour son géomètre lorsque la guerre de 1870 éclata.

En 1895 néanmoins, il reçut des Allemands l'Ordre de la Couronne de 1re classe.

La cause de cette distinction fut un avis de la commission cadastrale de Strasbourg qui, ayant eu à donner son opinion sur l'exposition des cent soixante-dix planches du cadastre de Metz établies par M. Maurice, déclara que ni en Allemagne, ni en France, il n'y avait certainement aucun dessin de ce genre qui fît preuve d'un travail aussi exact et aussi complet.

L'Académie de Metz tint à honneur d'admettre cet illustre géomètre dans son sein en 1875 où, sur la présentation de MM. de Salis et Schuster et sur un rapport de MM. Marcus, de Saulcy et Fleck, M. Maurice fut nommé membre titulaire dans la séance du 25 juin 1875, titre qu'il conserva jusqu'en 1905, où, prétextant son grand âge, il passa dans la catégorie des associés-libres non résidants.

Digitized by Google

L'établissement du plan cadastral de la ville de Metz dont nous venons de parler n'est, d'ailleurs, pas le seul travail important qu'exécuta M. Maurice comme géomètre. Il a encore établi les plans cadastraux de vingt et une communes du département de la Moselle et fait, pour le compte de particuliers, une énorme quantité de travaux d'arpentage.

M. Maurice était un travailleur dans toute l'acception du mot et on peut dire que jusqu'à sa mort, survenue le 16 novembre dernier, à l'âge de 85 ans, ou du moins jusque très peu de temps avant sa mort, on pouvait le voir travaillant jusqu'à une heure très avancée de la nuit, dans le modeste atelier qu'il s'était agencé dans son grenier, où tous ses chers plans étaient rangés et catalogués et où personne que lui n'avait le droit de pénétrer.

Lorsqu'on a parlé du talent de M. Maurice comme géomètre, on a fait l'histoire d'à peu près toute sa vie, et il ne reste que bien peu de chose à dire de lui comme homme public. Tout au plus pourrait-on relater qu'il fut maire de sa commune pendant quelques années, poste qu'il quitta d'ailleurs en 1878, après n'y avoir recueilli que des déboires.

Comme homme privé, M. Maurice représentait assez bien le type du campagnard lorrain : simple d'allures et de tenue et sans aucune prétention, il avait l'esprit vif et alerte et mélangeait volontiers une bonne pincée de sel gaulois à ses réparties.

Son regard était quelque peu narquois et moqueur et on sentait en lui un caractère assez madré sous un aspect simpliste et bon enfant.

Tel qu'il était, il constituait une personnalité qui ne restait pas longtemps inaperçue, et l'Académie

Digitized by Google

de Metz, qui s'attache à distinguer les hommes remarquables de notre Lorraine et à empêcher leur nom de tomber dans l'oubli, fut certainement bien inspirée lorsqu'elle admit M. Maurice parmi ses membres titulaires.

Et en honorant aujourd'hui une dernière fois sa mémoire, l'Académie remplit un pieux devoir envers un homme qui restera dans sa modeste sphère une illustration pour son pays.

Digitized by Google

NOTRE ESPLANADE

PAR

M. Justin HIRTZ

Professeur à l'Ecole Réale

Lauréat de l'Académie de Metz.

INTRODUCTION

C'est avec raison que nous sommes fiers, nous autres Messins, de notre belle Esplanade qui, avec la Cathédrale, est ce que nous avons de plus beau dans notre ville. Aussi, depuis son origine jusqu'à nos jours, nos chroniques, nos annales, nos journaux ont commenté de tout temps les changements qui y étaient apportés, ou avancé des propositions tendant à en rehausser le charme. Et cependant, malgré cette constante sollicitude, on ne trouve nulle part un ouvrage qui en parle exclusivement; c'est en vain qu'on chercherait chez nos libraires la moindre brochure ayant pour titre « l'Esplanade », et notre bibliothèque, si riche pourtant en chroniques messines, ne possède aucun travail de ce genre. Nous nous sommes donc proposé de chercher à grouper en un ouvrage ce qu'en disent les Baltus, les Chabert, les Bégin et d'autres chroniqueurs, ce qu'on trouve dans les archives et les anciens journaux, de rassembler et compléter les fragments dispersés çà et là, d'en former un tra-

Digitized by Google

vail aussi achevé que possible, en mettant en regard du texte les différentes vues, les plans et les plus gracieux tableaux de notre promenade. Nous avons voulu faire revivre cette belle place telle qu'elle était à chacune des phases successives de son histoire. Il ne s'agit donc pas d'un traité savant et étendu, mais d'un opuscule destiné surtout à la jeunesse avide de lecture et à tous ceux qui s'intéressent aux beautés de notre Esplanade, afin de la leur faire aimer et apprécier de plus en plus. Peu de personnes connaissent la valeur et la signification des monuments qui l'ornent et la partie de notre histoire messine qui y est intimement liée. Laisser à nos petits-enfants une idée de son aspect à une époque au moins, ne serait donc pas une tâche inutile, ni ingrate.

Toutefois, faire estimer et apprécier davantage notre jolie promenade n'est pas notre but unique; nous nous en sommes encore proposé un autre, développé dans la troisième partie de notre travail.

La difficulté d'adapter au cadre restreint de cette publicaon les nombreuses vues et cartes diverses a obligé à laisser de côté une partie de l'illustration très abondante du travail.

Digitized by Google

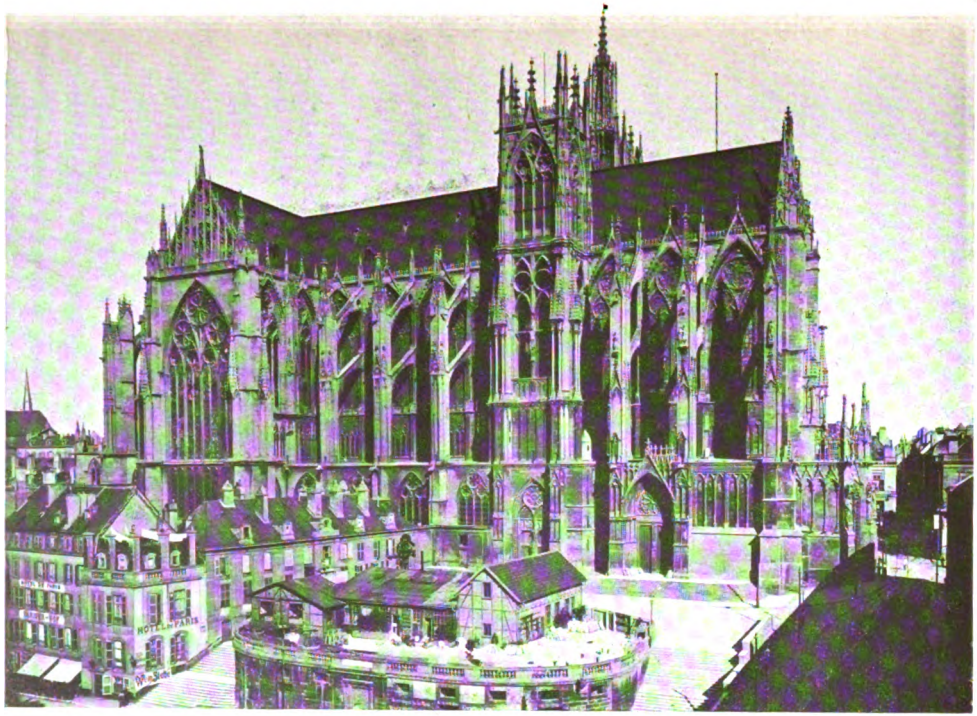

La Cathédrale. Vue de la Place de Chambre (Cliché de *l'Australie.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

LA CATHÉDRALE ET L'ESPLANADE

DEUX JOYAUX MESSINS

a. LA CATHÉDRALE

C'était en 1900, à notre retour de l'Exposition universelle de Paris. J'avais comme vis-à-vis un Anglais qui, après un long séjour en France, surtout à Paris, s'était mis en route pour l'Allemagne où il comptait voir en peu de temps beaucoup de belles et nouvelles choses. S'apercevant que nous approchions de Metz, il me dit : « On parle tant de votre ville, quelles sont donc ses curiosités ? » — « Oh ! elles ne manquent pas, m'empressai-je de répondre, nous avons une cathédrale célèbre, de magnifiques places publiques, une riche bibliothèque, un musée bien garni ! Ce n'est pas tout : des milliers et des milliers d'étrangers viennent à Metz pour visiter dans ses environs les champs de bataille de 1870, puis, comme vous devez le savoir, notre ville est une des plus grandes forteresses de l'Europe. » — « *Yes, that is much, and is not much* (Oui, c'est beaucoup et ce n'est pas beaucoup), car une excursion aux champs de bataille, qui, du reste, ne m'intéressent guère, me prendrait trop de temps ; pour ce qui est des fortifications, je ne pourrais sûrement pas m'en approcher sans être pris immédiatement pour un espion. Ensuite, je voyage pour me délasser et non

Digitized by Google

pour me plonger dans les gros volumes des bibliothèques ; quant aux musées, outre le *British Museum*, un des plus beaux du monde, j'en ai vu chez nous beaucoup d'autres. Je viens aussi, comme vous le savez, de sacrifier une semaine au Louvre; l'an passé j'ai visité le Vatican et, dans quelques jours, je verrai les musées de Dresde et de Berlin ! » — « Bien, dis-je, mais il vous resterait quand même à voir les places publiques et la cathédrale ». — « Oh ! répondit mon Anglais, de jolies promenades, des avenues, des places ornées de monuments ne sont pas chose rare, vous en trouverez dans toutes les villes ! Quant aux cathédrales, j'ai eu l'occasion d'en admirer un assez grand nombre, tant en France qu'en Italie. Que reste-t-il donc à voir de remarquable dans votre ville ? Je ne veux pas perdre mon temps à Metz, je n'y descendrai pas : *Time is money !* » — « Vos objections, répliquai-je, ne sont justes et admissibles qu'en partie et je n'insisterai pas pour vous engager à voir ni les champs de bataille, ni le musée, ni notre bibliothèque, ni même notre porte des Allemands, reste remarquable de l'ancienne fortification. Par contre je suis persuadé que notre cathédrale, aussi bien que l'Esplanade, la plus remarquable de nos places publiques, exciterait votre admiration. Moi aussi, j'ai vu les imposantes cathédrales d'Amiens, de Troyes, de Reims et Notre-Dame de Paris ; j'ai visité les dômes de Fribourg, de Strasbourg, de Cologne, édifices admirables tous, perles du style gothique, mais se distinguant les unes des autres par une eau plus ou moins pure, par une qualité, une beauté spéciale qui en fait le charme et le cachet, de même que les grands hommes diffèrent

Digitized by Google

La Cathédrale de Metz (Vue de la place d'Armes)

(Cliché de *Lothringen und seine Hauptstadt* — Lothringer Verlags- und Hilfsverein)

Digitized by Google

Digitized by Google

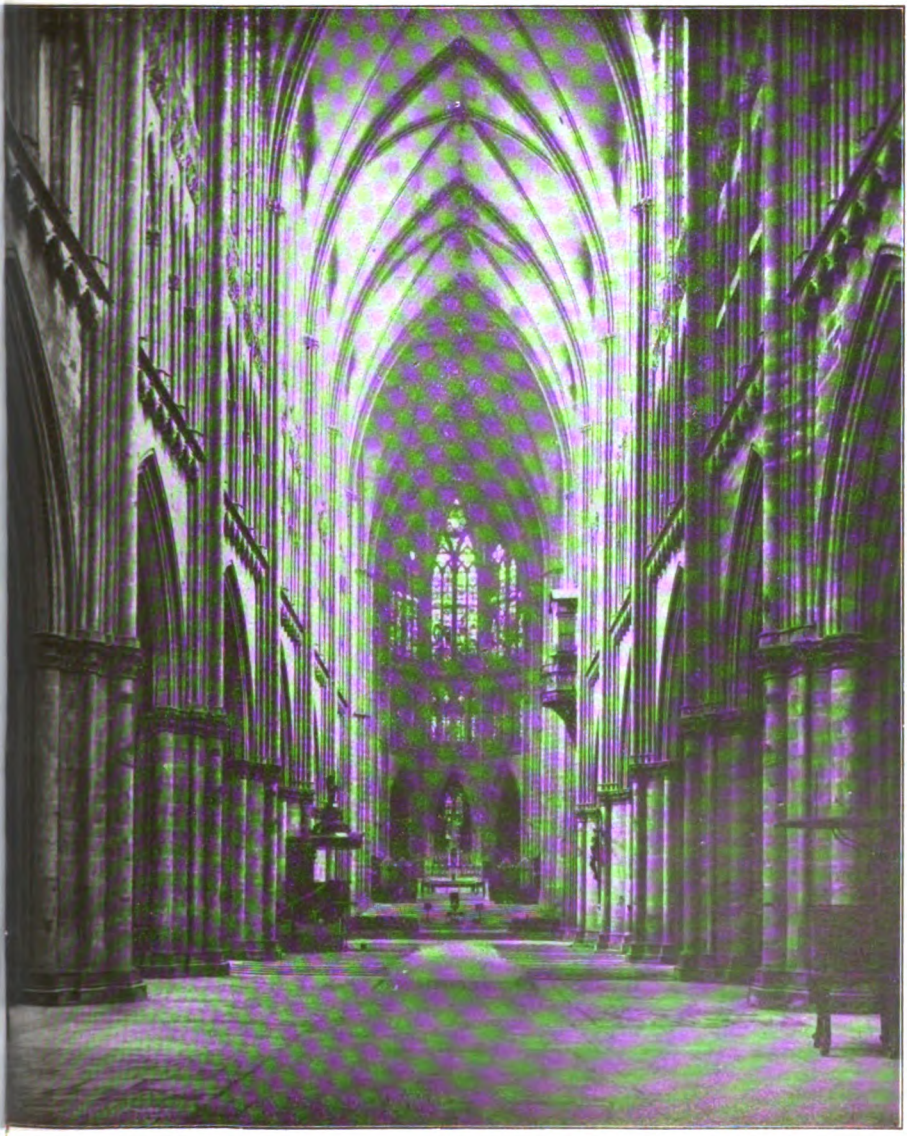

Intérieur de la Cathédrale.

(Cliché de *Lothringen und seine Hauptstadt*. — Lothringer Verlags- und Hilfsverein.)

Digitized by Google

Digitized by Google

tous les uns des autres par leur caractère et leur génie particulier ! Ensuite, je sais fort bien que les villes se surpassent à l'envi en dépenses énormes pour la création de promenades, de places et de jardins dont quelques-uns sont des merveilles, témoin le parc de Versailles, la place de la Concorde à Paris, la place Stanislas à Nancy, le Zwinger de Dresde et, *last not least*, l'Esplanade de Metz, qu'un Alexandre de Humboldt a appelée, dit-on, l'une des plus belles places de l'Europe. Oui, notre Cathédrale et notre Esplanade, voilà deux curiosités dont nous sommes fiers, venez les admirer ! » — *Allright,* à mon retour je veux voir Metz, c'est-à-dire sa Cathédrale et son Esplanade ! » — « Vous avez ma carte, prévenez-moi de votre arrivée ; je ferai le cicerone et vous me direz vos impressions ! » — Trois semaines plus tard, en prenant congé après avoir vu l'Esplanade et la Cathédrale, il me disait avec un vigoureux shakehand : « Je suis très satisfait, car j'ai vu quelque chose de nouveau ; je n'ai pas perdu mon temps ! »

Certes, notre Cathédrale fait une impression puissante sur tous ceux qui viennent la visiter ! Elle est d'un autre genre que ses sœurs : comparons-la seulement à celle de Strasbourg dont Gœthe admirait déjà la majesté troublante. Si, comme l'exprime le poète allemand, à la vue de la cathédrale de Strasbourg un frémissement de frayeur nous saisit, dominé cependant par un sentiment d'admiration pour l'ordre parfait qui préside à l'agencement de ce chef-d'œuvre de l'architecture vieille-allemande, nous sommes par contre ravis par la grâce sobre de la cathédrale de Metz, par sa silhouette plus fine, plus légère qui, avec sa déli-

Digitized by Google

cate dentelure, ses faisceaux de colonnettes s'élançant hardiment dans les airs, porte l'empreinte du caractère français. Mais notre étonnement atteint son plus haut point quand, ayant franchi le portail, nous embrassons du regard l'auguste sanctuaire inondé d'une lumière diaprée que versent à flots les magnifiques vitraux, et que nous considérons sa structure vaste, élancée et majestueuse, l'alliance heureuse de l'élévation et de la légèreté, l'harmonieuse symétrie de tout l'ensemble, qui entraînent notre cœur en un « *Sursum corda* » enthousiaste !

En toi tout charme, œuvre puissante,
Ta flèche à jour, et tes arceaux
Et la majesté saisissante
De tes piliers, hardis faisceaux,
Et tes ogives effilées,
Et les ornements gracieux
Des tours qui montent crénelées
Si près des cieux.
Vaste palais de la prière,
Qui peut, l'écho l'a répété,
Egaler ta grâce légère,
Et ton imposante beauté ?

LA CATHÉDRALE DE METZ
par ED. CARBAULT.

B. L'ESPLANADE

Si la Cathédrale ne peut manquer son impression sur l'étranger, il en est de même de l'Esplanade. Pour quelle raison pouvons-nous donc la placer au nombre des plus belles promenades de ce genre ? Ne trouve-t-on pas, de nos jours, dans toutes les villes de beaux jardins publics, ornés aussi de monuments, de fontaines, de bosquets ? Il nous serait même difficile de nommer une seule

Digitized by Google

La Terrasse de l'Esplanade et le Jardin de Boufflers.

D'après la lithographie de Deroy

Cl. de la *Revue Lorraine Illustrée*.

Digitized by Google

Digitized by Google

ville qui en fût entièrement dépourvue ; ne pensons qu'aux cités voisines : Nancy, Luxembourg, Trèves, voire même Thionville qui paraît vouloir rivaliser avec Metz ! A quelle qualité spéciale, unique, l'Esplanade doit-elle sa renommée ?

D'abord à son heureuse position. La place Royale, large et régulière, lui forme déjà une entrée, un premier plan très favorable, d'où l'œil peut embrasser toute la largeur de la promenade. Puis, le palais de Justice dans sa vigoureuse et noble construction, les rangées de hauts tilleuls d'un côté, les magnifiques marronniers de l'autre produisent, en encadrant si bien les différentes parties du milieu très gracieusement et symétriquement dessinées, un effet tout à fait particulier. Mais ce n'est pas cela encore qui a fait de notre Esplanade une célébrité. C'est la vue splendide, unique et inattendue qu'elle nous procure, car, de cette belle terrasse, le spectacle de la nature se déploie devant nous dans toute sa splendeur. Le tapis vert de la prairie, bordé du ruban d'argent de la Moselle, l'île de la Poudrerie avec ses bouquets d'arbres, plus loin les riants coteaux du Saint-Quentin forment ensemble un tableau ravissant dont la vue nous réjouit, nous captive et qui devient d'une beauté grandiose quand, le soir, les contours bleu foncé, estompés de brume des hauteurs, se détachent du ciel empourpré par le soleil couchant ! Vers le sud comme vers le nord, l'horizon est borné de collines couronnées aujourd'hui de forts redoutables. A mi-côte, les coquets villages de Plappeville (1),

(1) Plappeville — Pappolivilla ; villa de Pappolus, évêque de Metz en 607.

Digitized by Google

de Scy (1), de Chazelles (2), s'épanouissent au milieu de vastes jardins et de fertiles vignobles, tandis que le long de la Moselle se pressent les localités du Sauvage (3), près de la digue de Wadrineau, de Longeville (4), de Montigny (5), de Moulins avec son château Fabert, et que, dans le lointain, nous apercevons les cheminées fumantes des fonderies d'Ars, puis les collines du Sommy et du Saint-Blaise (6) avec le fort Hæseler.

Lorsque la Moselle, grossie par les pluies, sort de son lit, tout l'espace compris entre le pied de l'Esplanade et le village de Moulins, ne forme qu'un grand lac d'où émergent les arbres et les maisons de l'île Saint-Symphorien. L'immense tapis vert, si reposant à l'œil, le ravissant paysage à l'arrière plan, et la magnifique terrasse d'où le regard les embrasse tous deux, voilà ce qui donne son cachet à l'Esplanade.

Passons aux différentes parties de notre promenade, dont la forme rectangulaire se prête si bien à une division régulière. Six rangées de vieux tilleuls du côté du palais de Justice et cinq rangées de marronniers de l'autre côté forment, à l'abri du soleil et du vent, des allées ombragées où les citadins peuvent se promener en écoutant la musique, soit des pompiers, des Jeunes-Ouvriers ou d'une fanfare militaire, qui se font entendre alternativement. Entre de jolies plates-bandes de

(1) Siago au VIII[e] siècle, Sye au XII[e].
(2) Castellum — Castel.
(3) Doit son nom à l'auberge du Sauvage.
(4) Longa villa.
(5) Montiniacum.
(6) Cette colline portait déjà un « castellum » du temps des Romains.

Digitized by Google

fleurs et des bosquets toujours verts, des parterres de pelouses et de broderies, des massifs d'arbres disposés avec goût, se suivent au milieu, en ligne droite : la statue du maréchal Ney, le jet d'eau, le kiosque de musique placé au rond-point et le monument équestre de l'empereur Guillaume Ier — à chaque extrémité un guerrier et entre eux le tableau paisible de la pièce d'eau et le temple de la musique. — Huit touffes de lilas, plantées autour de la fontaine dont les eaux jaillissent de toutes parts, développent, au moment de la floraison, de magnifiques bouquets et embaument l'air de leur parfum pénétrant. A la partie principale de l'Esplanade est jointe la promenade devant le palais de Justice, ornée d'une nymphe versant des eaux, d'un cheval arabe et d'un lévrier : c'est la partie la plus récente. Le carré derrière le palais de Justice, le jardin Boufflers, où s'élève la statue du prince Frédéric-Charles, était, comme nous le verrons plus loin, jardin public longtemps déjà avant l'Esplanade. Il offre un lieu de repos pittoresque à l'ombre d'arbres séculaires.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE L'ESPLANADE

A. SON ORIGINE ET SON DÉVELOPPEMENT

Sur l'emplacement où nous voyons aujourd'hui la place Royale, l'Esplanade et le terrain du Sud (devant le palais de Justice), s'élevait au moyen âge un des plus beaux quartiers de la cité de Metz. Vint l'an 1552, qui devait marquer dans l'histoire de notre ville. Jusqu'à cette époque ville libre impériale (1), mais dont les empereurs d'Allemagne s'occupaient généralement fort peu, Metz jouissait d'une véritable indépendance : elle avait son administration à elle, et se défendait par ses propres moyens contre ses ennemis. A la suite d'une négociation secrète entre le roi de France Henri II, Maurice de Saxe et les autres princes protestants d'Allemagne, l'occupation de la ville libre impériale de Metz par les Français fut décidée. Le 10 avril, le connétable de Montmorency y fit son entrée par la porte Serpenoise; il venait préparer la réception solennelle du roi de France, qui arriva à Metz huit jours plus tard, par la porte Saint-Thiébault, et se fit reconnaître comme « protecteur » de la cité messine. Henri II, prévoyant

(1) Metz était ville libre impériale depuis 870. Ses privilèges consistaient surtout dans le droit de rester en dehors des levées d'hommes et d'argent que faisait l'empereur d'Allemagne sur ses sujets : elle reconnaissait l'empereur comme son seigneur suzerain, mais elle se gouvernait et nommait ses magistrats elle-même.

Digitized by Google

Digitized by Google

Plan de la Cité de Metz 1465-1512
(Aubrion)

1. Porte Serpenoise
2. S. Vy
3. Le Temple
4. Ste Marie
5. St Pierre aux dames
6. St Ylaire
7. Tour des Vignerons
8. T.d. Chandelliers
9. S. Simphorien
10. Ostel on Hyalme
11. Les Proicheresses
12. St Jaicques
13. Place St Jaicques
14. La gr. Eglise
15. Ostel Baudoche
Le Passe-Temps.
16. S. Vincent
17. Les Pucelles
18. Les Proicheurs
19. Ostel la Tête d'or
20. La Grant Grainge
21. Ste Rainette
22. La Trinite (Hospital)
emplace m. del'Esplan.

Aspect de la ville avant l'établissement de la Citadelle.

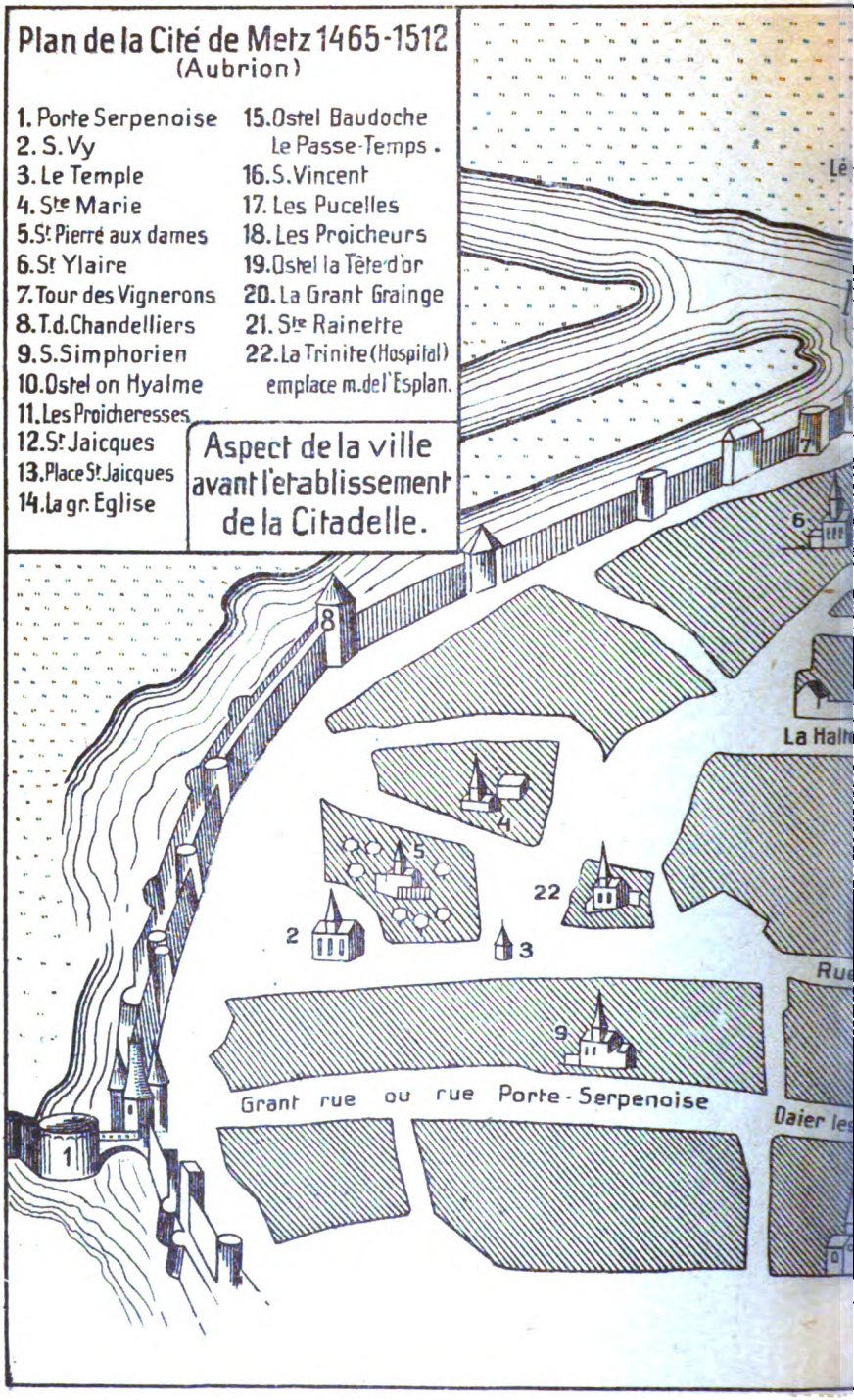

Digitized by Google

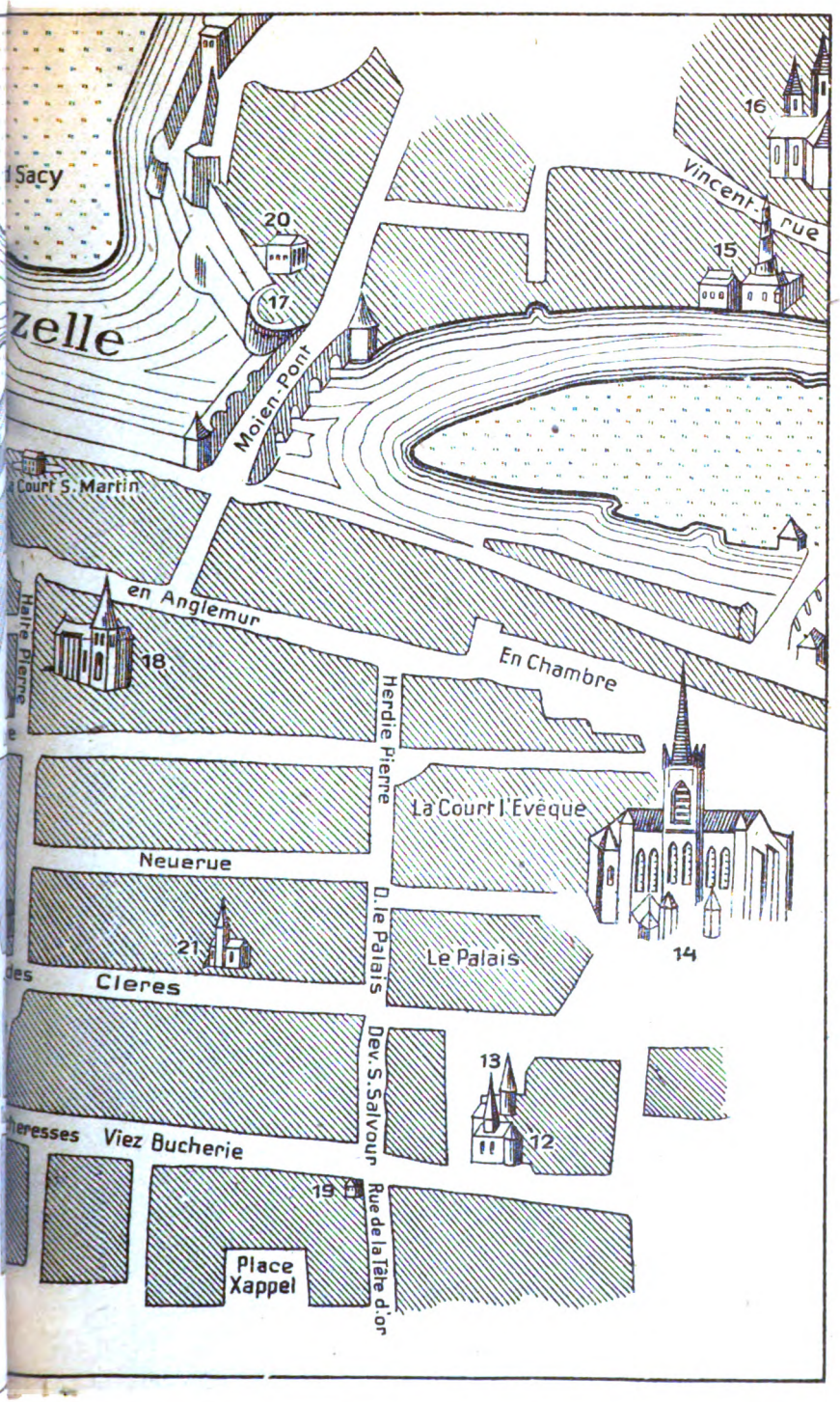

Digitized by Google

Digitized by Google

1574

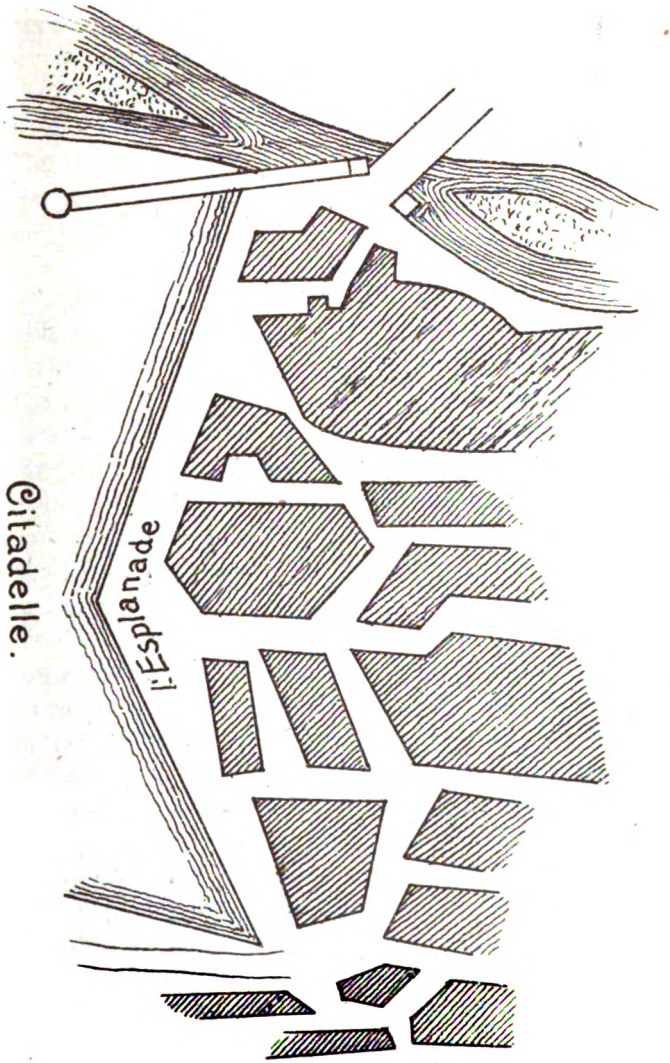

L'Esplanade à son origine.

Digitized by Google

Digitized by Google

que l'empereur Charles-Quint ne lui abandonnerait pas sans lutte cette belle ville, y envoya le duc François de Guise pour la mettre à même de supporter un siège. Celui-ci la trouva en mauvais état, les murs et les tours menaçant ruine en plusieurs endroits. Guise se mit résolument à l'œuvre : il fit épauler les murailles, ouvrir des tranchées, établir des plates-formes, construire une large route tout le long du mur d'enceinte ; on hissa des canons jusque sur les toits des églises ! Des maisons, des faubourgs entiers qui eussent pu servir d'abri ou de défense aux assiégeants furent rasés sans pitié ; c'est ainsi que disparurent entre autres les faubourgs de Saint-Arnould, de Saint-Symphorien, beaucoup d'églises et de monastères. Avec une activité qui ne se lassait jamais, Guise s'occupait de tout, même des plus petits détails, communiquant son ardeur aux princes et aux nobles qui l'avaient suivi, ainsi qu'à ses soldats. Aussi, sa défense héroïque de Metz et la reprise de Calais aux Anglais lui ont justement mérité une gloire immortelle. Charles-Quint, après avoir marché avec une grande lenteur, arriva enfin le 19 octobre devant Metz, suivi d'une armée de près de 100,000 hommes et 140 canons, auxquels le duc de Guise n'avait à opposer que 8,000 combattants. Au lieu de commencer l'attaque tout de suite, l'empereur resta encore deux semaines en vue de la ville sans rien entreprendre, ce qui donna aux Français le temps de terminer leurs travaux. Sa fameuse maxime : « Les longues réflexions sont les cautions des bons succès » ne se montra pas vraie ici. Enfin les opérations commencèrent. La plus furieuse attaque eut lieu du côté de la porte Serpenoise,

Digitized by Google

où une énorme brèche fut faite dans la muraille; mais partout où les vieux murs croulaient, les assaillants voyaient avec colère un second rempart se dresser devant eux, aussi vaillamment défendu que le premier. Tous les efforts furent vains, et Metz la Pucelle résista à l'empereur quoiqu'il eût juré de la prendre ! Non seulement elle était bien défendue, mais aux Français s'étaient alliés les pluies de la mauvaise saison, les froids et les épidémies qui faisaient des ravages énormes dans les armées impériales. Après avoir perdu inutilement la moitié de son effectif, l'empereur leva le siège et partit en accusant la Fortune : « Je vois bien qu'elle est femme, s'écria-t-il; mieux aime-t-elle un jeune roi qu'un vieil empereur ! »

C'est à l'incorporation de la ville à la France que l'Esplanade doit son origine, comme nous allons le voir. En 1553, le roi de France envoya à Metz, comme gouverneur, le général François de Vieilleville, homme d'un caractère ferme, loyal et résolu. Le gouverneur (1) était censément le vice-roi de Metz, car, non seulement il avait le commandement militaire, mais toute l'administration municipale dépendait de lui. Avec beaucoup de ménagements, Vieilleville chercha à habituer les Messins au protectorat français et fit droit aux intérêts du roi et à ceux de la ville. Mais, ayant joui si longtemps d'une grande liberté et d'importants privilèges, les habitants eurent de la peine à se soumettre au nouveau régime : il surgissait tout le temps des complots, des conspirations, de sorte que Vieilleville acquit la conviction que, pour parer

(1) Le gouverneur de Metz était gouverneur de la province des Trois-Evêchés (de Metz, Toul et Verdun).

Digitized by Google

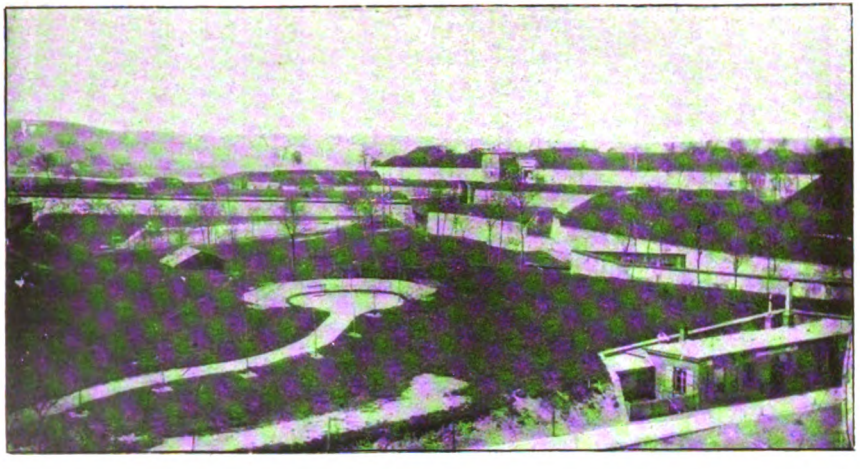

L'ancienne Citadelle. (Cliché de *l'Austrasie*)

Digitized by Google

Digitized by Google

à toutes les éventualités et contenir l'esprit indocile d'une partie de la population, la construction d'une citadelle était nécessaire et urgente. Malgré la résistance de la ville, le gouverneur obtint le consentement du roi pour exécuter son plan, qui exigea la démolition de trois grands monastères : Saint-Pierre (1), Sainte-Marie et la Commanderie de Saint-Jean, ainsi que celle de 250 maisons, en somme de la plus belle partie de la ville. Notre Esplanade et la place Royale avec le terrain contigu occupent l'emplacement de cette citadelle, qui fut construite de 1556 à 1562. C'était une forteresse rectangulaire, flanquée de quatre bastions menaçants, dont deux, le bastion Saint-Pierre, ainsi nommé d'après le monastère de ce nom, et le bastion Réal (royal) laissaient voir la gueule de leurs canons braqués sur la ville, dont ils enfilaient les rues des Clercs et Serpenoise dans toute leur longueur: les deux autres bastions avaient vue, l'un, le bastion d'Enfer, sur la vallée de la Moselle, l'autre, le bastion Champenois, qui remplaça la porte Serpenoise, sur la vallée de la Seille. Les fossés étaient d'une largeur et d'une profondeur extraordinaire. Du haut des remparts, qui étaient très élevés et de plus de dix pieds d'épaisseur, on aurait aisément foudroyé la ville. La citadelle eut son église paroissiale, qui était dédiée à saint Jean.

Sur l'emplacement du principal corps de logis de la Commanderie de Saint-Jean (2), autrefois

(1) Les religieuses de Saint-Pierre allèrent s'établir dans une maison qui se trouvait sur l'emplacement actuel de l'hôtel de la Ville de Lyon; celles de Sainte-Marie habitèrent le quartier de la rue qui prit leur nom.

(2) Elle était installée dans l'ancienne maison des chevaliers du

Digitized by Google

maison des Templiers, s'éleva le grand magasin de blé ; l'oratoire (1), récemment restauré, servait de magasin à poudre. L'église de Saint-Pierre, dont quelques parties sont encore conservées aujourd'hui, hébergeait le matériel de l'artillerie.

L'art de la fortification prescrit qu'entre la ville et sa citadelle doit se trouver un terrain vague, afin que les attaquants reçoivent le feu de celle-ci, sans pouvoir se mettre à l'abri derrière aucune construction et que les rues aboutissant devant la citadelle soient mieux exposées à l'action du canon. Aucun édifice élevé ne doit non plus devenir un danger pour elle ; c'est pour cette raison qu'en 1574 fut démolie en partie l'église Saint-Jacques, sur la place de ce nom, et que furent rasés l'abbaye de Saint-Symphorien et plusieurs autres bâtiments. Le terrain vague devant les citadelles s'appelait esplanade, mot dérivé du verbe espagnol « esplanar » qui signifie aplanir. Après la disparition de la citadelle, la place changée en promenade garda ce nom. Comme la citadelle fut achevée en 1562, on peut désigner cette année comme celle de la naissance de notre Esplanade. Le premier gouverneur qui prit gîte à la citadelle fut M. de Vadoncourt.

Longtemps avant que l'Esplanade proprement dite ne fût transformée en promenade, les Messins

---

Temple, qui avait été attribuée aux chevaliers de Saint-Jean avec une partie de leurs biens.

(1) Les Templiers étaient venus à Metz au commencement du XII[e] siècle. En 1148, le roi Louis VII, en route pour sa croisade, leur rendit visite. La puissance de cet ordre s'accrut rapidement : ils avaient des maisons en divers pays. C'est probablement au XIII[e] siècle qu'ils s'établirent dans le lieu qui devint plus tard la citadelle. La nef de la chapelle est un édifice octogonal auquel se rattachent deux autres constructions de hauteurs différentes.

Digitized by Google

La Chapelle des Templiers.

Digitized by Google

Digitized by Google

jouissaient d'un jardin public créé sur l'emplacement de vieilles maisons appartenant au chapitre de la cathédrale. Autrefois nommé « Jardin de la Haute-Pierre » parce qu'il touchait à l'hôtel de ce nom, il reçut sa dénomination actuelle en l'honneur du duc de Boufflers, pair et maréchal de France, commandant de la Lorraine, qui en accorda la jouissance aux habitants de Metz en 1687 Cette partie, également, a été remaniée plusieurs fois depuis sa création.

La citadelle, cependant, construite pour faire passer aux Messins toute velléité de révolte, perdit peu à peu son importance ; elle n'avait plus de raison d'être, puisque Metz s'était montré tout à fait attaché à la France, ensuite ce genre de fortification était tombé en désuétude ; on songeait donc à la faire disparaître. Du reste, les habitants ne laissaient jamais échapper une occasion d'en réclamer la démolition. Dès 1640, pour les calmer, les fossés regardant la ville furent transformés en jardins, et le glacis fut, par ordre de M. de Roquespine, planté d'arbres de façon à donner aux habitants une promenade.

Le grand mur de soutènement de l'Esplanade fut élevé par le génie militaire en 1740. A cet effet, on établit deux bâtardeaux, l'un à la pointe du Saulcy, l'autre à la Basse-Montigny, de sorte que, pendant les deux mois que durèrent les travaux de fondation, toute la Moselle coula sur la digue de Wadrineau. On construisit en même temps le mur parallèle de l'île de la Poudrerie.

Le 1er août 1750, on commença de monter la garde, en été sur l'Esplanade, en hiver sur la place d'Armes.

Digitized by Google

En 1761, le marquis d'Armentières eut la permission du gouvernement de faire planter de nouvelles allées d'arbres vis-à-vis des deux fronts de la citadelle, du côté de la ville. L'année suivante, il fut question de démolir les bastions et de combler les fossés de la citadelle vers la cité. Ce projet fut ajourné; cependant, l'esplanade de la citadelle, réunie au carré de Boufflers, prit de plus en plus l'aspect d'un jardin public: esplanade devint synonyme de promenade, de sorte que la signification première de ce mot s'effaça bientôt complètement (1). En 1790, la question de démolition reprit toute son actualité, quand Louis XVI, sur le conseil du marquis de Bouillé, songea à se retirer à Metz, pour, de là, faire appel à son armée et marcher avec elle sur Paris, plan qui ne fut pas mis à exécution. Cette année-là, de nouveaux arbres furent plantés et la municipalité, pour occuper les gens sans travail, obtint l'autorisation de faire commencer les travaux de démolition le 1er janvier 1791. Le 27 messidor an III, elle présenta à l'agrément du gouvernement un projet tendant à bâtir sur les terrains de l'ancienne citadelle un quartier neuf et une promenade publique. Ce projet fut discuté par le Conseil des Cinq-Cents et par le Conseil des Anciens, puis fut rendue, par le pouvoir législatif de l'époque, la loi du 5 fructidor an V. Elle déclara 1° que le terrain de la ci-devant citadelle de Metz a été détaché selon les formes légales des fortifications de la place; 2° que le projet présenté au Corps législatif réunit l'utile à l'agréable et ne sa-

(1) Un arrêt du Conseil, obtenu par le maréchal de Broglie le 19 janvier 1788, réunit le jardin de Boufflers à l'hôtel du Gouvernement, en laissant un passage public entre le jardin et la rampe.

Digitized by Google

L'allée des Platanes rue de l'Esplanade.

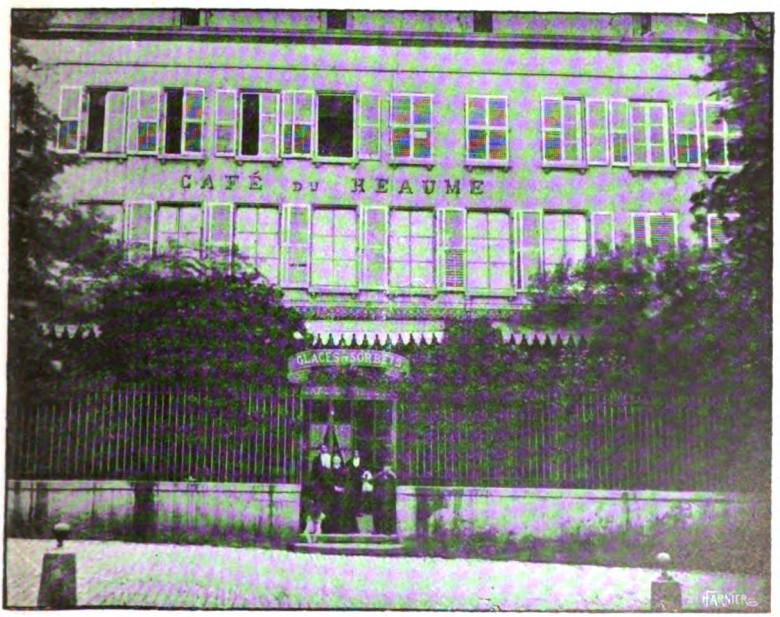

Le Café du Heaume

Actuellement « Ecole primaire supérieure de jeunes filles » (Mädchen-Mittelschule).

(Cliché de *l'Austrasie*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

crifie aux places et promenades publiques que ce qu'exigent la salubrité et la nécessité des communications. Ce préambule est suivi des dispositions de la loi dont la principale était: Le terrain nécessaire aux promenades publiques sera concédé gratis à la commune de Metz, néanmoins, les dépenses qu'il faudra faire pour la plantation des arbres et le comblement des fossés seront supportées par les habitants.

Dans la collection de la porte des Allemands se trouve un « plan de la transformation des terrains de la citadelle en jardins et rues » qui montre exactement jusqu'où s'étendait cet ouvrage.

A la porte Serpenoise actuelle se trouvait le bastion Champenois; l'hôtel du commandant général occupe la place du bastion d'Enfer; le bastion Saint-Pierre s'élevait à peu près entre le monument de l'empereur Guillaume Ier et le kiosque, et le bastion Réal se trouvait au sud-est de la place Royale.

La démolition fut terminée en 1802. Un arrêté du 3 nivôse, 24 décembre 1805, rappelle aux entrepreneurs de conduire les déblais et les décombres provenant des bâtiments et des pavés dans les fossés de l'ancienne citadelle. L'établissement de la promenade, à l'exception de la partie vis-à-vis de l'entrée du Palais de justice, ne fut achevé qu'en 1816, sous l'administration de M. Goussaud, alors maire de Metz, et de M. Marchant, son successeur (1). Avec l'achèvement de la promenade, la rue de l'Esplanade reçut aussi, à peu près, son

(1) L'ensemble des bâtiments militaires à gauche de l'Esplanade porte encore aujourd'hui le nom de Citadelle.

Sur un plan de 1811, la partie de l'Esplanade longeant le Gouvernement est appelée Cours Napoléon.

Digitized by Google

aspect actuel. Dès l'année 1810, l'administration municipale avait demandé à acheter une maison située rue des Prêcheresses et qui barrait la rue de l'Esplanade, afin de pouvoir prolonger cette dernière. Cette proposition sensée était motivée « par la nécessité d'ouvrir une communication directe avec le quartier de Saint-Martin et de fermer la ruelle dite Saint-Martin ». Un arrêté du maire de Metz, du 11 août 1812, fait savoir que le Conseil municipal, dans ses sessions de 1810, 1811 et 1812, avait voté l'acquisition de la maison des Prêcheresses, en face de la rue de l'Esplanade, afin de permettre la continuation de la rue jusqu'à la place Saint-Martin et, de là, jusqu'en face de l'hôpital Saint-Nicolas. Malgré la diligence qu'apporta le baron Marchant à mener à bien cette affaire, l'acquisition ne fut autorisée qu'en 1817. Le prolongement de la rue de l'Esplanade fut livré à la circulation en 1818, sous le nom de rue Neuve de l'Esplanade. Le 16 septembre 1816, une délibération du Conseil municipal, approuvée par le préfet de la Moselle, assignait à la rue de l'Esplanade une largeur de vingt-quatre pieds. La maison portant le nº 7 de cette rue a une histoire assez mouvementée. Jusqu'en 1873, elle abritait le célèbre « Café du Heaume », rendez-vous de la bonne société bourgeoise et des officiers de la garnison. Un théâtre remplaça ce café. Puis y fut installée l'institution Saint-Arnould. L'école supérieure des demoiselles y fut transférée ensuite, puis, lorsque celle-ci eut sa maison à elle, place de la Reine-Louise, on y installa l'école moyenne de filles.

La délimitation du terrain dépendant de l'Esplanade et de la place Royale fut, pendant de lon-

Digitized by Google

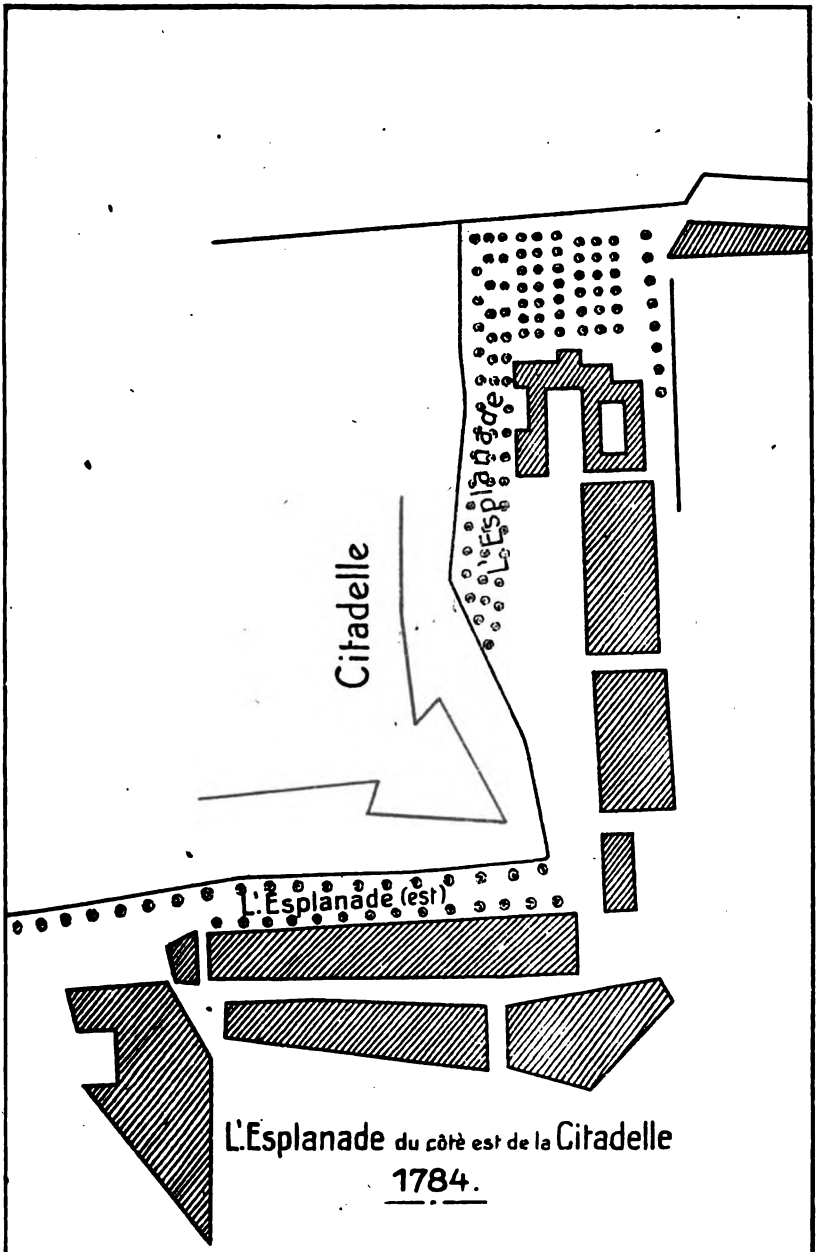

L'Esplanade du côté est de la Citadelle
1784.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Caserne du Génie en 1844. (Cl. du *Pays Lorrain*)

Bas-relief de l'ancienne caserne du génie.
(Côté droit exécuté par MM. Husson frères, de Nancy.)

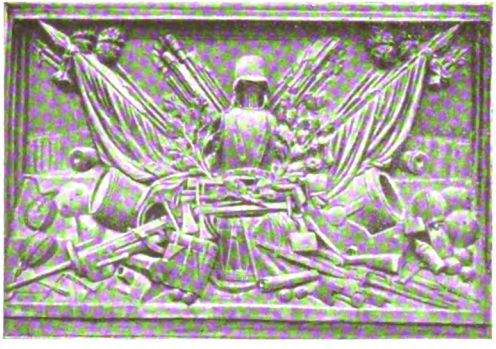

Bas-relief de l'ancienne caserne du génie.
(Côté gauche exécuté par M. Gustave Hennequin, de Metz.)

Clichés de *A travers le Vieux-Metz. Les Maisons historiques.*

Digitized by Google

Digitized by Google

gues années, l'objet de discussions entre l'Etat, représenté par le département de la Guerre, et la ville de Metz. En 1817, l'accès de la place Royale était interdit aux habitants par des factionnaires ; mais un atermoiement fut décidé, en attendant que la ville pût rentrer en possession de la place. Ce n'est qu'en 1860 qu'un arrangement définitif fut conclu, décidant que l'Esplanade appartiendra en toute propriété à la ville de Metz, à l'exception de la partie qui longe les fortifications et qui est occupée par la rue militaire, mais à condition de la consacrer à l'usage de promenade publique, et que la place Royale, partagée entre la ville et l'Etat, sera, pour la majeure partie, propriété du département de la Guerre, qu'elle restera toujours place publique avec jouissance en commun et sans distinction des parties appartenant à la ville ou à l'Etat, qu'il n'y sera jamais élevé de constructions, ni établi de barrières, ou pris aucune mesure de nature à entraver la circulation du public, et que la ville pourra y établir son champ de foire tous les deux ans, ou même chaque année ; son entretien restera, comme par le passé, à la charge de la ville.

La place Royale (1), appelée place de la République en 1848 (on y planta le 9 avril un arbre de la Liberté), puis place Empereur-Guillaume depuis l'annexion, prise en presque totalité sur l'emplacement des anciens fossés et remparts de la citadelle, est régulièrement belle. Bordée devant, le long de l'avenue Serpenoise, d'une double rangée de tilleuls, de même que le long de la caserne, construite comme caserne du génie 1833-42, elle est enca-

(1) Cette dénomination lui vint du bastion Réal (royal) de la citadelle, sur l'emplacement duquel elle se trouve.

Digitized by Google

drée à droite et derrière par une allée de beaux platanes (1). Nous ne voulons pas manquer d'attirer l'attention sur les décorations du portail de la caserne. Les deux bas-reliefs, d'un fini irréprochable, exécutés en 1852 par les frères Husson, de Nancy, représentent, le premier les engins de guerre destinés à l'attaque, le second les armes, outils et attributs nécessaires à la défense des places.

B. SES ORNEMENTS

Dès 1816 l'Esplanade, avec la place Royale, avait à peu près l'extension qu'elle a de nos jours. Vers 1862 il fut question d'abattre les arbres séculaires, tilleuls et marronniers, qui en faisaient le principal agrément; mais les Messins ne voulaient pas voir mutiler leur belle promenade, et ce projet fut abandonné. Les jardins furent alors tracés et alignés d'après les plans de Vandernoot : des plates-bandes de fleurs alternaient avec des massifs, des allées, des ronds-points; mais il y manquait des statues. Les premiers ornements de ce genre furent deux chiens, un lévrier et un dogue en bronze, donnés à la ville par leur auteur, le sculpteur Fratin, un enfant de Metz (2). Ils avaient d'abord figuré à l'Exposition et étaient estimés 3000 francs. Tandis que le lévrier est resté sur l'Esplanade, le dogue est allé orner le Jardin Botanique, où il se trouve encore, du côté de la rue du Parc. En 1852, le gouvernement fit don à la ville de Metz d'un autre bronze de Fratin, un cheval arabe, pour décorer la promenade. On assigna comme emplace-

(1) La petite fontaine des platanes fut construite en 1885.

(2) Fratin Christophe, né à Metz le 11 nivôse an IX, mort au Raincy en 1864.

Digitized by Google

Messe dite au Kiosque pour les soldats français blessés sous les murs de Metz, en 1870.

Digitized by Google

Digitized by Google

ment à cette œuvre d'art, à titre d'essai, l'endroit où s'élève maintenant la statue du maréchal Ney. Une décision du Conseil municipal rendit cet emplacement définitif, quoiqu'un certain nombre de voix s'y fussent opposées, sous prétexte que le cheval gagnerait à être moins en vue, à cause de ses formes trop anatomiques. Mais déjà quelques années après, le pauvre coursier fut contraint de céder sa place au maréchal Ney, et lui-même fut posté du côté opposé, là où s'élève maintenant la statue de l'empereur Guillaume Ier. Déplacé encore deux fois, il occupa d'abord le milieu du jardin de Boufflers, puis enfin le parterre devant le Palais de Justice.

De tout temps les Messins ont été grands amateurs de musique, et les divers régiments de la garnison donnaient régulièrement des concerts très écoutés à l'Esplanade : rien n'est charmant aussi comme de se promener sous de frais ombrages aux sons d'une belle musique et d'égayer ainsi, à la fois, ses yeux et ses oreilles ! Nos édiles, qui ne négligeaient rien de ce qui pouvait rendre notre promenade plus agréable, votèrent en 1852 une somme de 6500 francs destinée à la construction d'une estrade en fonte pour la musique. Dessinée par l'ingénieur de la ville Vandernoot, cette estrade eut la forme d'un monoptère octogone, dont la couverture est soutenue par huit colonnes avec stylobate. Ce temple de la musique, que l'on trouva à l'époque « d'une grande magnificence », fut inauguré au mois de mai 1853 par la musique du 6e d'artillerie. L'année suivante, un crédit de 4000 francs fut encore voté pour l'embellissement de l'Esplanade et le rehaussement du kiosque, afin d'augmenter la portée du son de la musique.

Digitized by Google

En 1856, le ministre d'Etat fit un nouveau don à la ville : un cerf aux abois, menacé par deux aigles aux ailes déployées, œuvre de Fratin, pleine de vigueur et de grâce dans son exécution. Placée d'abord dans le grand boulingrin, en face de la place Royale, près les marronniers, puis contre le mur de la terrasse devant le Palais de Justice, dans le jardin de Boufflers, elle fut transportée en 1897 au Jardin Botanique, où elle se trouve près de l'étang.

Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité de clore l'Esplanade ; ce projet étant revenu à l'ordre du jour en 1852, on constata que l'état des finances ne permettait pas de lui donner suite, les dépenses approximatives s'élevant à 20.000 francs. La réalisation en fut ajournée, puis abandonnée complètement. A la même époque aussi, une autre question avait été agitée : le Jardin Botanique, nommé souvent Jardin des Plantes, se trouvait au n° 20 de la rue des Capucins, à l'endroit où sont installés maintenant les bains et le lavoir publics. Il avait été établi vers l'année 1802 sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins ; l'église servait d'orangerie, — l'une des plus belles de la France — : elle contenait des sujets de toute beauté qui ornèrent l'Esplanade pendant plusieurs années et qui furent cédés au duc de Nassau. A un moment donné, il avait été question de construire sur ce terrain la manufacture de tabac et l'on songeait à transférer le Jardin Botanique sur l'Esplanade ; mais en 1865 la ville acquit, de Madame la baronne de l'Espée, la propriété de Frescatelli, pour 70.000 francs, et c'est là que fut installé le nouveau Jardin Botanique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Maréchal Ney.

(Cliché de *Lothringen und seine Hauptstadt.* — Lothringer Verlags- und Hilfsverein.)

Digitized by Google

Pendant ce temps on continuait d'embellir l'Esplanade ; il était question depuis longtemps d'élever à Metz une statue au maréchal Ney.

Une souscription ouverte en 1855 produisit les fonds nécessaires, et le sculpteur messin Pêtre (1) fut chargé de l'exécution du travail. Ce monument, dans sa vigoureuse simplicité, est une des plus belles œuvres de Pêtre ; il figura d'abord à l'Exposition universelle de Paris, puis fut inauguré à Metz en grande solennité, le 15 août 1860, sur la place où se trouvait jusque-là le cheval de Fratin. La cérémonie, présidée par le maréchal Canrobert, délégué du gouvernement, qui prononça un magistral discours, se déroula en présence des autorités, du général Ney, aide-de-camp de l'Empereur, fils du maréchal, et d'une nombreuse assistance.

La pose dans laquelle le sculpteur a représenté le maréchal, le fusil à la main, prêt à s'élancer sur l'ennemi, rappelle un des plus éclatants faits d'armes de ce vaillant soldat. A la bataille d'Elchingen contre les Autrichiens, le 14 octobre 1805, Ney, voyant faiblir ses troupes, s'élance de son cheval, saisit un mousquet et, à la tête d'un de ses régiments, s'empare du pont qui mène à la ville et décide ainsi de la victoire. Pour le récompenser, Napoléon le nomma « le Brave des braves » et le créa duc d'Elchingen (2).

(1) Pêtre, né à Metz le 27 mars 1820, décédé à Bourges, où il était conservateur du Musée, en octobre 1907. Citons parmi ses œuvres : les frontons du théâtre et de la préfecture, la statue de la ville de Metz et le buste de Félix-Maréchal ; la statue colossale de Jeanne d'Arc à Neufchâteau. Il est aussi l'auteur de la statue de saint Louis, sur la fontaine de la place de ce nom ; de celle de saint Etienne à la cathédrale et du buste de Bouchotte au Musée.

(2) Le maréchal Ney naquit le 10 janvier 1769 à Sarrelouis, ville qui était française depuis la paix de Ryswick en 1697. A peine âgé

Digitized by Google

Après la pose de ce monument, diverses améliorations furent apportées à l'arrangement de l'Esplanade ; dès 1861, le Conseil municipal destina une somme de 13.000 francs à l'éclairage au gaz de notre promenade; puis, après la brillante Exposition dont elle fut le théâtre en 1861, on en décida le remaniement qui eut lieu en 1863. Dans son ensemble elle reçut alors l'aspect qu'elle a aujourd'hui; le bassin du jet d'eau avait même été creusé, mais il formait provisoirement un parterre de fleurs, en attendant l'achèvement de la conduite d'eau de Gorze qui devait l'alimenter. Le 14 août 1865, veille de la fête de l'Empereur, une belle et puissante gerbe s'en échappa, apportant au milieu des verts bosquets, la note gaie des joyeux bruissements de l'eau.

Le dernier embellissement du temps français devait être cette charmante fontaine Johnston, près de l'entrée du Palais de Justice, et dont les journaux de l'époque s'occupèrent fort. En 1860 mourut à Metz un riche Anglais, Adam Johnston (1), qui, par testament olographe, laissa différents legs pour des œuvres philanthropiques : les hospices reçurent 1000 francs, les orphelins 3000 francs, le département de la Moselle 10.000 francs pour une Insti-

---

de dix-neuf ans, il vint à Metz et s'engagea dans le 4e régiment de hussards. Il se distingua dans toutes les guerres de la République et de l'Empire, et surtout dans la campagne de Russie qui lui valut le titre de prince de la Moskowa. Créé pair de France par Louis XVIII, il se rallia cependant à Napoléon aux Cent-Jours. Il fut condamné, pour ce fait, à être fusillé et tomba sous les balles des soldats, dans le Jardin du Luxembourg, le 7 décembre 1815. C'est là qu'on lui éleva, en 1853, une statue rappelant la même idée que celle de Metz.

(1) Propriétaire de la ferme de Marivaux, près Vigy, il demeurait au n° 31 de la rue de l'Evêché, à Metz.

Digitized by Google

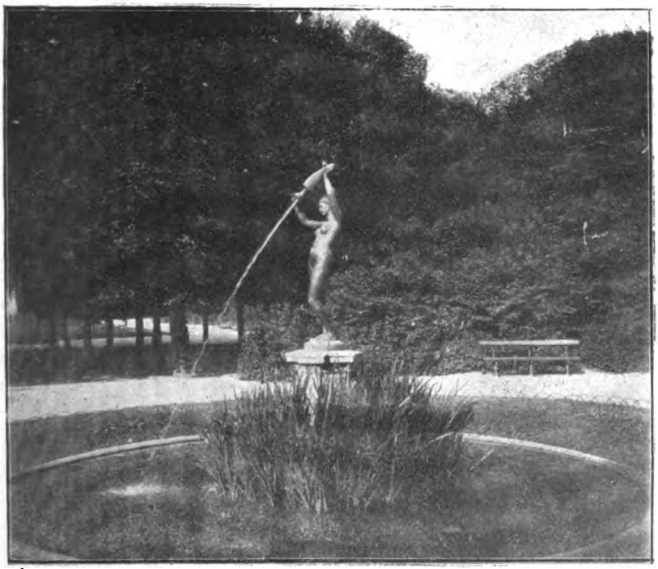

La fontaine „La Source" de l'Esplanade. (Cliché de *l'Austrasie*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

tution de sourds-muets, et la ville de Metz une somme égale devant être affectée à la création d'une fontaine portant le nom du testateur. A cause de cette dernière condition, un des conseillers municipaux proposa de refuser le legs, mais la grande majorité l'accepta. Longtemps on ne savait ni quelle forme, ni quelle place donner à cette fontaine. Finalement, le sculpteur Pètre fut chargé d'élaborer un projet et, en 1867, il présenta à la commission le modèle de la magnifique naïade dont nous ne nous lassons pas d'admirer les formes gracieuses. Certains membres de la commission ayant trouvé qu'il était préférable de la représenter vêtue, l'artiste se remit à l'œuvre et, quelque temps après, deux statuettes se trouvaient sur le bureau du conseil, l'une drapée, comme on l'avait désiré, et l'autre nue. Cette dernière l'emporta, et Pètre s'engagea à livrer son œuvre, en fonte galvanisée, pour 6000 francs, à condition qu'elle ne pourrait pas ètre reproduite comme fontaine monumentale. La statue fut posée sur son piédestal le 11 octobre 1869, et accueillie par de grands éloges, bien mérités d'ailleurs, tant pour la perfection des lignes, que pour l'expression de candeur répandue sur l'œuvre entière ; aussi fut-elle couronnée à Paris en 1872.

Lorsque vint l'année terrible, notre promenade qui, jusque-là, n'avait entendu que les accents de la gaîté, s'emplit des gémissements des malades et des blessés. Comme les hôpitaux, les casernes, les bâtiments publics étaient insuffisants pour recevoir toutes ces malheureuses victimes de la guerre, on établit des ambulances sur l'Esplanade et la place Royale : des tentes et des wagons de chemin de fer furent alignés les uns à côté des autres et re-

Digitized by Google

çurent plus de 1800 blessés. Tant de douleurs à soulager excitèrent le dévouement des Messins qui rivalisèrent de zèle dans les soins à donner aux pauvres soldats. Le kiosque à musique avait été transformé en ouvroir ; on y célébra même la messe pour les blessés.

Pendant les vingt années qui suivirent l'annexion, il n'y eut pas de notables changements à l'Esplanade, sauf, en 1879, la construction du café dit « Pavillon de l'Empereur », qui fut cause d'interminables discussions, de procès même, la ville ne voulant pas, et avec raison, avoir de café sur la promenade. Finalement, par l'entremise du Président de la Lorraine, un arrangement à l'amiable fut conclu entre la ville et le fisc militaire, propriétaire du terrain. En ce moment, des pourparlers sont en train pour l'agrandissement de cet établissement et sa transformation en café moderne, de sorte que cette partie de l'Esplanade prendra de plus en plus un aspect de « Biergarten » (1).

Le 23 août 1889, l'Empereur Guillaume II, lors de son premier voyage à Metz, posa la première pierre du monument équestre de l'Empereur Guillaume Ier, son grand-père. On avait choisi à cet effet la plus belle position de l'Esplanade, celle qu'occupait jusque-là le cheval de Fratin. Les frais de ce grand monument s'élevèrent à 160.000 M ; la ville de Metz y avait contribué pour 40.000 M, le reste fut couvert par une souscription ouverte

(1) Le nombre des grands cafés modernes serait pourtant déjà suffisant pour une ville comme Metz, où le chiffre de la population reste, pour ainsi dire, stationnaire, et, malgré cela, chaque année l'on en crée de nouveaux. Citons seulement, parmi les derniers venus : Windsor, dans la rue Serpenoise ; Astoria, dans l'avenue Serpenoise, et Continental, dans la rue des Clercs.

Digitized by Google

L'Esplanade, fin juillet 1870.

(D'après l'eau-forte de A. Lançon, cliché du *Pays Lorrain*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

dans toute l'Allemagne. Œuvre du professeur von Miller, de Munich, cette statue fut inaugurée le 11 septembre 1892, en présence du Statthalter, de toutes les autorités et d'un grand nombre de sociétés.

La même année, le kiosque à musique fut restauré à fond.

Le 3 mai 1897, le cheval arabe fut transféré du jardin de Boufflers dans le « parterre du Sud », à la place du dogue qui fut transporté au Jardin Botanique en même temps que les aigles. Il s'agissait de préparer l'emplacement d'un nouveau monument, celui du prince Frédéric-Charles, qui fut inauguré le 20 mars 1898. Cette statue est l'œuvre du même artiste que celle de l'Empereur Guillaume Ier : elle représente le prince en uniforme de hussards. Pour la troisième fois le « coursier errant » était dépossédé par un guerrier. Depuis cette époque il n'y a plus eu de déplacements de statues sur l'Esplanade, mais une innovation y a été faite lors du 60e Congrès des catholiques d'Allemagne, au mois d'août 1913.

La ville a fait installer l'électricité, et des arceaux de lampes ornent à présent les allées de tilleuls et de marronniers où toutes ces lumières, sous les dômes de verdure, produisent le soir un effet féerique.

C. LES FÊTES A L'ESPLANADE

Aujourd'hui, comme jadis, l'Esplanade avec ses jolis parterres de fleurs, ses allées fraîches et ombragées invitant à la promenade, sa vue splendide sur la riante campagne, attire les citadins, heureux de fuir pour quelques moments la poussière et les

Digitized by Google

odeurs des rues étroites. Les enfants y prennent leurs ébats en sûreté, sous l'œil attentif de leurs mères, les vieillards y retrouvent leurs amis avec lesquels ils aiment à rappeler leurs souvenirs, les convalescents y essaient leurs forces épuisées par la maladie ; enfin, le soir, après le rude labeur de la journée, les commerçants, les employés viennent y puiser, avec une provision d'air pur, un nouveau courage pour le travail du lendemain. Tous, petits et grands, nous aimons notre Esplanade, et ne saurions imaginer notre ville sans elle ! Mais les jours où, par surcroît, une musique choisie se fait entendre du kiosque, le plaisir des promeneurs est complet ! Metz aime la musique et les fêtes, elle tient cela de son passé. Capitale de royaume d'abord, ville libre dans la suite, fière et jalouse de ses prérogatives, se targuant de son surnom « la riche », résidence, plus tard, de gouverneurs faisant parade de leur luxe et de leur magnificence, Metz a déjà tant vu de fêtes guerrières brillantes, de réceptions d'augustes personnages, de pompeuses cérémonies religieuses, qu'il faut que, de par les lois de l'atavisme, le goût des fêtes ait passé dans ses veines. Une locution courante disait : « Si j'étais propriétaire de Francfort, j'irais le dépenser à Metz ! » — Parmi les personnages princiers que Metz eut l'honneur de recevoir dans ses murs, citons : l'Empereur d'Allemagne Charles IV qui lança de Metz sa « Bulle d'or » en 1356 (1) ; Charles Quint en 1540, accompagné de l'impératrice son épouse,

(1) La « Bulle d'or » fut publiée sur le Champ-à-Seille. Charles IV et l'impératrice logeaient au Palais épiscopal, près de la cathédrale. Plus de 100 ducs, archevêques, comtes, marquis et évêques étaient à Metz à cette occasion ; on y vit même le dauphin Charles de France avec 2000 cavaliers.

Digitized by Google

à laquelle on présenta « beau vaissellement d'or et d'argent, et à l'empereur 30 queues de vin d'Aussay, 30 bœufs et 50 porcques, et mil qn. d'avoinne ». Les rois de France ne manquèrent pas de rendre visite à leur bonne ville de Metz : Charles IX en 1569, Henri IV en 1603, Louis XIII en 1631 ; Louis XIV y vint sept fois de 1657 à 1683 (1), la dernière fois pour assister à la noce de la fille du maréchal Fabert avec le marquis de Vervins. Napoléon Ier vint à Metz en 1806, accompagné de l'impératrice Joséphine, du prince Jérôme et d'une suite nombreuse ; puis en 1807, en 1808 et en 1812 ; il s'y arrêta pour la dernière fois quelques minutes à son retour d'Allemagne, le 8 novembre 1813. Louis-Philippe, en 1831, ne voulut pas être en reste avec ses prédécesseurs, et Napoléon III s'arrêta dans notre ville en revenant de son entrevue avec l'empereur de Russie à Stuttgart en 1857. Les empereurs d'Allemagne aussi ont fait, à différentes reprises, de courts séjours à Metz : ce fut lors d'un voyage de Guillaume Ier qu'un incendie détruisit le toit de la cathédrale, le 7 mai 1875. Notre ville voit Guillaume II presque tous les ans.

Mais revenons aux fêtes de l'Esplanade. Dès 1731, la foire annuelle du mois de mai se tenait sur notre promenade. Cette fête a une origine religieuse : elle avait été instituée en 1090, par l'évêque Hérimann, en commémoration de la translation des reliques de saint Clément. Elle devait durer trois jours et comprenait des divertissements de

(1) Dans l'un de ces voyages il était accompagné de la reine, à laquelle on fit présent de 100 boîtes de confitures sèches, dont 70 de mirabelles et 30 de framboises blanches.

Digitized by Google

toutes sortes, entre autres des courses de chevaux à la porte Saint-Thiébault, près de l'abbaye Saint-Clément, et des courses à pied pour jeunes filles; ces dernières recevaient comme prix de leur victoire une chose assez singulière : une bande de lard, un baccon ! c'est pour cela qu'on appelait cette coutume bizarre, qui subsistait encore en 1607, courir le baccon.

A la requête des maîtres-échevins, Charles Quint, en 1544, accorda à la ville le droit de tenir deux foires, mais les Messins n'en firent pas toujours usage. Dans les années qui précèdent la Révolution, toutefois, il y avait une seconde foire à la Saint-Louis.

Jusqu'au moment de la construction de la caserne Coislin, en 1731, la foire avait toujours eu lieu sur le Champ-à-Seille. A l'Esplanade, les boutiques s'alignaient le long des allées de marronniers et de tilleuls; plus tard on leur assigna la place Royale, afin d'empiéter le moins possible sur les jardins. En 1739, pour venir en aide à la population du quartier de la Villeneuve, la foire fut établie en cet endroit, mais dès 1751 elle revint à l'Esplanade (1). Pendant les années qui suivirent la Révolution, de 1780 à 1790, elle eut lieu régulièrement sur la « place des Spectacles ». A partir de 1834, l'Esplanade et la place de la Comédie eurent cet honneur alternativement ; on a même, en ces dernières années, essayé de la place Mazelle, pour contenter tout le monde, mais nulle part elle n'a le même succès que sur l'Esplanade.

Une autre fête populaire, mais celle-là remontant

(1) Sa durée fut alors fixée à six jours.

Digitized by Google

à l'époque du paganisme, se célébrait aussi chaque année sur l'Esplanade, jusqu'à la Révolution. De même que cela a lieu aujourd'hui encore dans beaucoup de contrées, par exemple dans le pays de Sierck en Lorraine, dans la vallée de Saint-Amarin en Alsace, le soir du 23 juin on allumait sur l'Esplanade le feu de la Saint-Jean.

A sept heures et demie du soir, le gouverneur et le maître-échevin, avec une nombreuse escorte militaire et civile, se rendaient auprès du bûcher, au son des tambours et des trompettes. Après en avoir fait trois fois le tour, ils recevaient, des mains du major de la place et d'un officier de la ville, des flambeaux allumés pour embraser le bûcher. Cela fait, ils se retiraient, et la foule se livrait à toutes sortes de jeux. Une coutume barbare voulait que sur le bûcher fût toujours placée une cage avec six malheureux chats ou lapins, aux contorsions et bonds de douleur desquels la foule prenait le plus grand plaisir. Ce cruel usage subsista jusqu'à ce que la marquise d'Armentières en obtint l'abolition par le Parlement en 1750.

Parmi les nombreuses fêtes républicaines qui furent célébrées à l'Esplanade, citons la pose de la première pierre de la Colonne départementale, dans le jardin Boufflers, par le citoyen Colchen, préfet du département. On passa une revue de la garde nationale; la milice formait un carré dont les quatre vases faisaient les angles, et, sur ces vases, il y avait des feux de joie. Cette colonne ne fut jamais terminée.

Une des plus grandes fêtes qu'ait vues l'Esplanade fut celle de l'Exposition universelle de 1861.

La ville de Metz avait été désignée en 1857 pour

Digitized by Google

être le siège du Concours agricole régional de l'Est de la France. Aussitôt cette décision connue, l'Académie de Metz exprima le vœu que l'on fît coïncider une Exposition de l'Industrie et des Beaux-Arts avec ce concours, et, le 2 février 1860, la ville de Metz sollicitait et obtenait l'autorisation d'organiser, en même temps que le Concours régional, une Exposition de l'Industrie, des Beaux-Arts, de l'Horticulture et un concours d'Orphéons, auxquels seraient conviées la France entière et les nations étrangères. Le Conseil municipal vota spontanément une allocation de 60.000 fr. et le Conseil général du département de la Moselle, de son côté, fixa sa contribution à 20.000 fr. ; on espérait couvrir le reste des dépenses, évaluées à un total approximatif de 280.000 fr., par les entrées à l'Exposition. Un fonds d'assurance de 85.000 fr. fut souscrit par les habitants de Metz, pour parer à l'éventualité d'une non-réussite. Les entrepreneurs S. et E. Sturel furent chargés de l'exécution des constructions nécessaires. Une galerie en bois d'un style élégant fut élevée sur la place Royale, le long de l'avenue Serpenoise, pour l'Industrie, deux pavillons destinés, l'un aux machines, près de la caserne du génie, l'autre aux fêtes musicales et aux Beaux-Arts, à l'entrée de la rue des Clercs, furent construits parallèlement à la galerie de l'Industrie ; on y ajouta un troisième bâtiment pour la section d'Horticulture dans le premier parterre de l'Esplanade. Le Concours régional et le Concours hippique occupèrent toute la promenade d'Armentières (l'allée des tilleuls) et le jardin Boufflers.

L'impératrice Eugénie accepta le patronage de l'œuvre ; les personnages les plus distingués, au

Digitized by Google

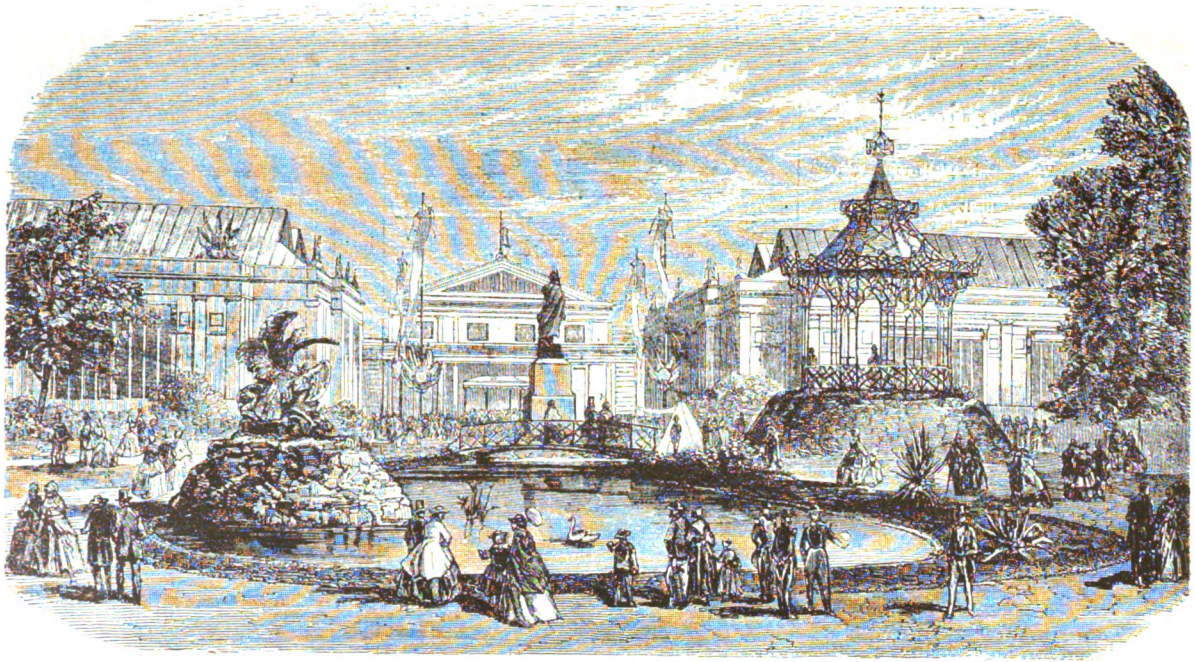

Vue générale des bâtiments de l'Exposition de Metz en 1861.
(Cliché de la *Revue Lorraine Illustrée*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

nombre desquels nous citerons les membres de l'Académie de Metz, tinrent à honneur de faire partie de la Commission générale de l'Exposition. Parmi les membres honoraires on comptait le maréchal Canrobert, le ministre des Affaires étrangères Thouvenel, le président du Conseil général Ch. de Ladoucette, les députés baron de Geiger, Ch. de Wendel, colonel Hennoque ; les généraux Morin, Marey-Monge, Bourbaki, Poncelet et le premier président de la Cour Woirhaye. Le baron Jeanin, préfet de la Moselle, accepta la présidence d'honneur. Le maire de Metz, F. Maréchal et le général Didion, président de l'Académie furent nommés, le premier, président, le second vice-président. A. Marcus, conseiller général, assuma la charge de Commissaire général et eut comme assesseurs Ch. Abel, avocat ; E. Bouchotte, ingénieur ; les capitaines de Bouteiller et Vignotte ; le secrétaire-trésorier Greff.

L'Exposition réussit au-delà de toutes les espérances, comme le déclara le baron Jeanin. Les exposants affluèrent : il y en eut 2500. Toutes les branches de l'industrie, de l'agriculture, de l'horticulture se trouvèrent représentées. L'industrie mosellane occupait une grande place dans ce « marché de l'industrie » ; non-seulement la métallurgie avait envoyé ses produits, mais, à côté de la céramique et de la cristallerie étrangères, l'on pouvait admirer un assortiment aussi varié que complet de celles de Sarreguemines, de Saint-Louis et de Meisenthal, ne le cédant en rien aux autres. La section d'Horticulture ouvrit ses portes le 20 mai ; le 22 mai commença le concours hippique ; le 26 mai eut lieu la distribution des récompenses pour ce concours

Digitized by Google

et l'ouverture de l'Exposition de l'agriculture (1) et de l'industrie.

Le 1er juin commencèrent les grandes fêtes musicales auxquelles participèrent 800 chanteurs français et étrangers; le 3 juin il y eut le concours d'Orphéons et le grand concert vocal et instrumental et le 16 juin s'ouvrit l'exposition des Beaux-Arts (2).

On organisa des régates et des fêtes vénitiennes sur la Moselle, des illuminations et des concerts sur l'Esplanade, des ascensions aérostatiques, des représentations théâtrales, des banquets, des bals d'enfants, des concours de tir international, des conférences scientifiques, historiques, littéraires et agricoles.

La distribution des récompenses aux artistes eut lieu dans la salle des Beaux-Arts en présence d'une assistance nombreuse et choisie, des membres du Conseil municipal, de l'Académie, de la Chambre de commerce, du jury et fut présidée par le baron Jeanin.

L'Académie, promotrice de l'œuvre entière, vit ses efforts largement récompensés : le maire de Metz, dans son discours, rendit hommage aux mérites de cette docte assemblée qui, dit-il, déjà sept fois avait organisé une Exposition de l'industrie départementale, et qui, en créant cette Société des Beaux-Arts, a fait mettre en lumière les œuvres

(1) Le cultivateur Dorr, de Porcelette, reçut pour son exploitation rurale modèle le premier prix, se composant de 5000 fr. et d'un objet d'art de 3000 fr.

(2) Plus de 1000 œuvres d'artistes français et étrangers s'y trouvèrent réunies. Parmi celles des Messins, les magnifiques vitraux de Maréchal père excitèrent l'admiration. Sa splendide verrière « l'Artiste » fut achetée pour le musée de la ville.

Digitized by Google

des artistes messins. L'Exposition avait attiré à Metz plus de 200.000 visiteurs; elle se termina le 13 octobre par un cortège de 26 chars, représentant les diverses industries du département, et qui défila dans les principaux quartiers de la ville.

Quoique les frais de cette entreprise eussent dépassé de beaucoup les recettes, les sommes relativement énormes que la ville sacrifia à cette occasion ne furent pas perdues: non seulement ses ressources publiques et celles des particuliers s'en trouvèrent augmentées, mais les résultats ultérieurs furent bien plus importants. En jetant le germe d'idées nouvelles, en popularisant les découvertes récentes, en excitant l'émulation de ses artistes, elle donna un nouvel élan au pays déjà fort prospère.

Un reste de cette Exposition subsista jusqu'en 1891 : la serre achetée 7000 fr. par la ville pour être réédifiée dans le jardin Fabert, où elle servit de salle de réunions et de concerts. Une ambulance y fut installée en 1870. En 1891, un hall de gymnastique fut construit sur son emplacement.

Notre ville qui a toujours été, et est encore, profondément religieuse, savait aussi célébrer les fêtes de l'Église avec une pompe majestueuse. Le jour de la Fête-Dieu, le régiment du génie élevait un magnifique reposoir sur la place Royale et la garnison formait la haie sur le passage du cortège auquel prenaient part les autorités civiles et militaires. Ces processions furent interdites plus tard, mais le 11 août 1907, à l'occasion du grand Congrès eucharistique, il nous était donné de contempler la plus solennelle manifestation religieuse que Metz ait jamais vue. La procession de clôture, à laquelle

Digitized by Google

participaient des princes de l'Église, une foule de prêtres, de sociétés et des milliers de personnes accourues de toutes parts, se déroula le long de l'Esplanade, et le cardinal Vannutelli, nonce apostolique, donna, du haut d'un superbe reposoir élevé sur la terrasse, la bénédiction à la population prosternée à ses pieds, pendant que tonnait le canon du Mont Saint-Quentin.

Les grandes fêtes de gymnastique, de pompiers ou de sport se tiennent généralement aussi à l'Esplanade et sur la place Royale.

Maintenant comme jadis, les revues de la garnison ont toujours lieu sur la place Royale ou place Empereur-Guillaume et continuent à attirer beaucoup de spectateurs.

Mais quand les flots de visiteurs bruyants se sont écoulés et que rien ne trouble plus le calme de la promenade, c'est alors qu'on lui retrouve tout son charme. Que nous y allions le matin ou le soir, elle nous réserve toujours des jouissances. Les matinées de printemps surtout nous ravissent, lorsque les chantres ailés font entendre leurs doux accents, lorsque les fleurs commencent à émailler les parterres et les pelouses, lorsque le tapis de verdure prend ses jolies teintes d'émeraude où scintillent les gouttes de rosée et que, dans les lointains, la couleur sombre des bois se pique du vert tendre des feuillages naissants et de la blancheur des floraisons d'avril. Le soir, en toute saison, le soleil couchant nous offre des tableaux toujours impressionnants dans leur imprévu, soit que le ciel se dore à l'occident et couronne les sommets comme d'une auréole, ou que, s'embrasant de pourpre, il jette sur les hauteurs des lueurs

Digitized by Google

d'incendie. C'est devant ces scènes touchantes que l'on comprend bien ces paroles du grand Buffon qui a trouvé un si magnifique langage pour peindre les œuvres de Dieu : « La nature est le trône extérieur de la magnificence divine ; l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la Toute-Puissance ! »

Si chaque jour, et sans quitter notre ville, nous pouvons jouir de ces admirables spectacles, c'est à notre chère et belle Esplanade que nous le devons, et c'est précisément ce contraste entre la ville bruyante et la nature dans toute sa beauté, qui est la raison et la cause de la célébrité, du renom de notre promenade.

D. LES ENVIRONS ET DÉPENDANCES DE L'ESPLANADE

Notre travail serait bien incomplet, s'il se bornait uniquement à la description de l'Esplanade : ses environs aussi, de près et de loin, ont, comme nous l'avons montré, contribué en partie à sa renommée, sont plus ou moins liés à son histoire et forment avec elle un ensemble, tels le palais de Justice, la rue de la Garde, le Moyen-Pont, la porte Serpenoise, les îles Saint-Symphorien et de la Poudrerie, le mont Saint-Quentin.

En évoquant le passé pour le remettre sous les yeux de notre jeunesse, si peu soucieuse souvent de rechercher le pourquoi et le comment des choses, nous éveillerons, il faut l'espérer du moins, l'intérêt que tout bon Messin doit avoir pour les attraits de son antique cité et la fierté qu'il peut ressentir à juste titre de tout ce qui, dans l'histoire, a fait sa célébrité.

Digitized by Google

1. LA PORTE SERPENOISE

Le panorama de notre promenade est limité au sud par l'avenue Serpenoise, également modifiée par la disparition de la citadelle. Ce qui nous paraît être une partie toute nouvelle de la ville, en est précisément l'une des plus anciennes, car l'avenue Serpenoise était, déjà même avant la domination romaine, la route conduisant dans le midi de la Gaule. La porte qui s'éleva à l'entrée de la ville, sur cette route, prit le nom de porte Scarponaise, de Scarpone, première ville importante que l'on rencontrait. De cette cité que les Huns rasèrent, il ne reste plus rien de nos jours; mais un village situé dans une île de la Moselle, en face de Dieulouard, porte ce nom. La porte Scarponaise avait une importance capitale : non seulement elle était le point de départ de la voie militaire et livrait passage à tout ce qui venait du dehors, mais c'était par là aussi que les habitants de la ville se rendaient à leurs temples, à l'amphithéâtre, aux bains publics et enfin à leurs villas. Détruite en partie par les Huns, puis renversée par les Normands, cette porte fut relevée simultanément avec les murs en 882, par l'évêque Robert ; elle offrait alors l'aspect d'une voûte de vastes proportions, flanquée de tours jumelles. Par la suite, elle acquit une sorte de caractère religieux dont témoignent différentes cérémonies, entre autres celle du jour des Rameaux, particulièrement solennelle. « L'évêque, après avoir béni les palmes dans l'église de Saint-Arnould, se rendait, avec le clergé de toute la cité, processionnellement à la porte Serpenoise. Un riche tapis de soie brodé s'étendait d'une tour à l'autre ; les religieuses de Sainte-Glossinde ornaient

Digitized by Google

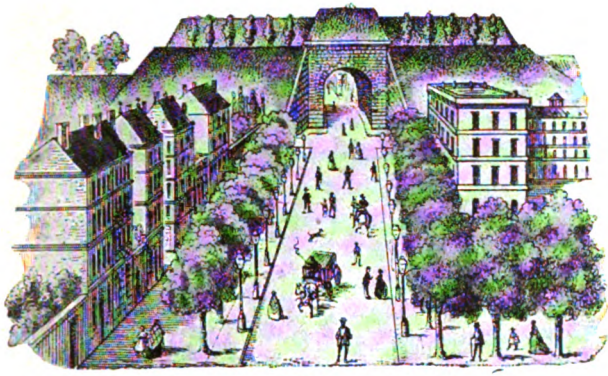

L'Avenue et la Porte Serpenoise.
(Gravure de l'*Ancienne imagerie de Metz*.)

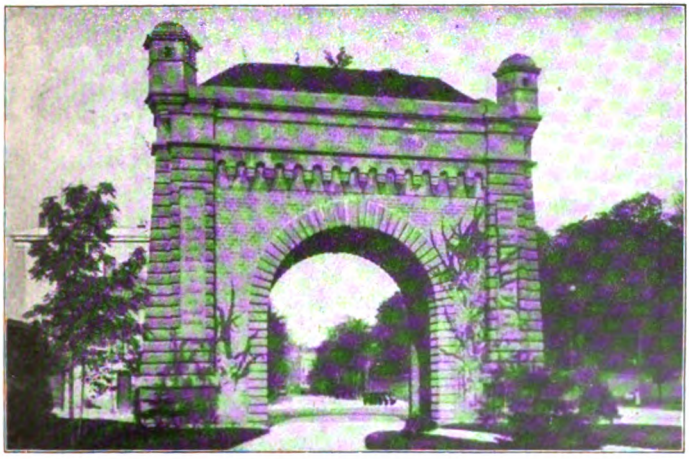

La Porte Serpenoise actuelle.
(Cliché de la *Metzer Zeitung*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

de plusieurs tapis semblables la façade extérieure du mur voisin, pendant que celles de Saint-Pierre et de Sainte-Marie prenaient soin de parer de même le mur opposé. Après l'hymne *Gloria laus...* l'évêque frappait trois fois la porte en chantant le verset *Attollite portas...* auquel il était répondu de l'intérieur du rempart. Alors les battants s'ouvraient devant le pasteur, le chœur chantait le trait : « Lorsque le Seigneur fut entré... » et ainsi s'achevait cette pieuse et touchante cérémonie par laquelle l'Église rappelle l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem ». Plus tard, au XIIIe siècle, une seconde voûte fut construite en avant de la première, du côté de la campagne.

En 1473, la porte Serpenoise fut le théâtre d'un exploit dont la gloire principale revient au boulanger Harelle; ce fait bien connu est si brièvement relaté, en général, qu'on ne peut s'en faire une idée très exacte. Le récit qu'en fait Huguenin est plein d'intérêt, c'est pourquoi nous en faisons suivre un extrait.

Metz avait fait autrefois partie de l'ancien royaume de Lorraine, de la « Lotharingie », aussi les princes régnant alors sur le duché de ce nom s'imaginaient-ils avoir des droits de possession sur la florissante cité. Le duc Nicolas résolut d'essayer de s'en emparer; mais puisque, fortifiée comme elle l'était, elle eût résisté à un assaut, il fallait avoir recours à la ruse. Conseillé par différents chevaliers, parmi lesquels on cite Gaspard de Raville, maréchal de Lorraine, Jean de Wisse, bailli d'Allemagne, et Berthold Krantz, il imagina un stratagème pour pénétrer dans la ville par la porte Serpenoise. Il fit secrètement fabriquer au château de Mousson, se-

Digitized by Google

lon les plans de Berthold Krantz, une machine qui devait empêcher la porte de se fermer, en retenant la herse. Suivant la description que nous en donne Praillon, cet engin était formé d'une poutre surmontée d'une forte traverse, dans laquelle se trouvaient plantées, par intervalles, cinq grandes chevilles de fer, à peu près comme les dents d'un râteau. Cette machine, placée sur un char et habilement dissimulée, devait se dresser subitement sous la herse et la retenir; le char lui-même était préparé de manière à pouvoir être promptement retiré, et à permettre, même aux gens à cheval, d'entrer librement dans la ville. Enfin, tout étant bien disposé, le 8 avril 1473, qui était un jeudi, le duc partit le soir de Nancy avec dix-huit cents cavaliers et huit mille piétons bien armés, et arriva dans la plaine du Sablon vers trois heures du matin. Alors il envoya en avant quelques-uns de ses hommes déguisés en marchands de poissons, pour conduire le char qu'on avait couvert de façon à ne rien laisser soupçonner à personne. Comme la porte s'ouvrait chaque jour de très bonne heure pour les vignerons et les mésoyers qui allaient déjà travailler à la campagne, le châtelain et les deux portiers ne firent aucune difficulté d'ouvrir. Arrivés à la seconde porte, les Lorrains dressèrent leur machine sous la herse; mais ils furent obligés de s'y reprendre à plusieurs fois pour bien l'assujettir. Alors le gardien Pierson, étonné de voir tant de gens arrêtés en cet endroit, leur cria : « Que faites-vous donc là? » Au même instant, le malheureux est saisi et tué sur place. Le châtelain, témoin de la chose, s'élance aussitôt du rempart dans le fossé et se met à courir vers la porte du Pont-des-Morts,

Digitized by Google

pour donner l'alarme dans la ville. Mais déjà plus de cinq cents Lorrains, parmi lesquels se trouve Berthold Krantz, ont pénétré à l'intérieur de la place; ils se jettent dans les rues en sonnant de la trompette et en criant de toutes leurs forces: « Ville gagnée! Vive Lorraine! Vive Calabre! » La ville était encore presque tout entière endormie. Alors le boulanger Harelle, qui demeurait près de la porte et qui était occupé à cuire son pain, ayant entendu ce tumulte, sortit de sa maison. Il se rendit aussitôt compte du danger qui menaçait la ville et courut au château: les Lorrains cherchaient l'entrée de l'escalier, pour aller planter leur drapeau sur la tour. Envisageant la situation, Harelle offre aux ennemis de les conduire, passe le premier, rejette violemment le battant devant eux et l'assujettit de l'intérieur. Avec l'aide des gardiens surpris dans leur sommeil, Harelle abat les pals de la herse, dont l'un perce le char par le milieu et le cloue si bien à terre, qu'il devient impossible de le déranger. En quelques instants, la porte est presque toute close, au grand étonnement des Lorrains. En fabriquant leur engin, ils avaient cru faussement que tous les pals de la herse se tenaient ensemble et qu'il suffirait d'en arrêter un pour retenir les autres, mais ils se mouvaient chacun séparément. L'alarme étant donnée aux habitants, de toutes les maisons sortaient des hommes armés de houes, de bêches, de haches ou de gros bâtons: ils courent à la porte et résistent énergiquement à l'ennemi, pendant que Harelle et les gardiens lancent des traits et des pierres du haut de la voûte. Bientôt les gens de guerre arrivent à leur tour, et la lutte devient terrible. Les Lorrains

Digitized by Google

s'enfuient, regagnent la porte et s'efforcent de la franchir, en se baissant par-dessous le char, ou bien en passant par l'intervalle laissé par une barre qui n'avait pu descendre. Le chevalier Krantz, voyant son entreprise manquée, se fit un point d'honneur de sauver ceux qui l'avaient suivi. Animé d'un courage intrépide, doué d'une force d'athlète, il combattit longtemps devant le char, ne voulant quitter la place que le dernier ; mais au moment où il cherchait à faire sa retraite, il fut mortellement atteint d'un coup de hache d'armes et tomba sur le pavé en criant : « Vive Calabre ! » En apprenant que son coup de main avait échoué, le duc qui, pour faire son entrée à Metz, avait revêtu une magnifique cotte d'armes, reprit précipitamment le chemin de Pont-à-Mousson. Il n'y eut du côté des Lorrains, grâce à la valeur du chevalier Krantz, que trente-cinq morts et cinquante prisonniers ; les Messins ne comptèrent que trois tués et cinq blessés. Dans les derniers jours du mois de juillet suivant, la paix fut conclue entre les Messins et René II, qui venait de succéder au duc Nicolas, son père ; le trentième jour du même mois, les cinquante prisonniers lorrains détenus à Metz recouvrèrent leur liberté.

La porte Serpenoise était aussi appelée porte Champenoise, à cause de son voisinage avec le Champ-à-Panne, vaste terrain s'étendant depuis la porte jusqu'au Sablon et servant comme place de fêtes et de tournois.

Malgré un passé si glorieux, la porte Serpenoise était vouée à la destruction : elle fut démolie pour faire place à l'un des bastions de la citadelle, le bastion Champenois et, pendant trois siècles, la

Digitized by Google

Ancienne Porte Serpenoise.

Digitized by Google

Digitized by Google

ville n'eut plus d'issue de ce côté-là. Mais l'histoire se répète : la citadelle disparut à son tour et, en 1852, lorsque fut construite la gare, le besoin d'une sortie à cet endroit se fit impérieusement sentir. C'est alors qu'une double porte fut élevée, à peu près sur l'emplacement de l'ancienne. Elle aussi devait être le témoin d'un important événement de notre histoire.

En 1552, le duc de Montmorency était entré par cette porte pour prendre possession de la ville au nom du roi de France : trois cents ans plus tard, le 31 octobre 1870, après la reddition de Metz par le maréchal Bazaine, le prince Frédéric-Charles vint, par la porte Serpenoise, occuper la ville au nom des Allemands.

Cette nouvelle porte, cependant, ne devait avoir ni la signification, ni la durée de l'ancienne. Dès 1892, quarante ans seulement après son érection, la circulation étant devenue particulièrement active en cet endroit, on jugea urgent de démolir la porte extérieure, dite de la Gare, puis, après le démantèlement de la ville, commencé en 1901, la porte intérieure devint superflue aussi. Mais, à cause de son glorieux passé, cette porte Serpenoise qui, à travers les siècles, avait vu se dérouler tant d'événements, ne devait pas disparaître complètement : on en garda un tronçon, une partie de la voûte fut restaurée et ornée de quatre tourelles. Quatre inscriptions relatent les principaux épisodes de son histoire ; du côté de la ville, à droite, on lit : Le 9 avril 1475, la ville de Metz, surprise par l'ennemi, fut sauvée à cette porte par la vigilance du boulanger Harelle. Et à gauche : Le 28 novembre 1552, l'attaque décisive de l'empereur Charles-Quint

Digitized by Google

fut repoussée près de cette porte par le duc de Guise. Du côté extérieur, à droite : Sur l'ordre de l'empereur Guillaume II, lors de la démolition des remparts en 1901, cette porte fut conservée comme monument du passé. A gauche : Le 31 octobre 1870, le général-feldmaréchal prince Frédéric-Charles entra à Metz par cette porte.

Lorsqu'en passant, nous jetons un coup d'œil sur ce débris d'une forteresse autrefois redoutable, nous croyons l'entendre nous répéter ces mélancoliques paroles : *Sic transit gloria mundi !*

L'avenue Serpenoise, qui limite la place Royale, porte ce nom depuis la construction de la nouvelle porte Serpenoise en 1852. Pendant les longues années qui avaient suivi la démolition de la Citadelle, cette partie de la ville était restée dans un état d'abandon presque complet, mais lorsque l'on eut construit la caserne du génie, son aspect changea complètement et l'avenue devint l'entrée principale de la cité. Cette importance, elle l'a conservée jusqu'à présent, même depuis le déplacement de la gare en 1903 et elle continue à être, avec son prolongement, la rue Serpenoise, l'artère principale de la ville. En y entrant, nous voyons à gauche la caserne du génie, maintenant caserne Empereur-Guillaume, et la place Royale ; à droite, le jardin de l'évêché que suit la maison de marbrerie Jacquemin, puis le théâtre de variétés l'« Eden », sur l'emplacement duquel se trouvait autrefois le café-concert du Midi et, depuis 1875, la brasserie Bavaria qui fit place, à son tour, au théâtre du « Colosseum » qui, reconstruit et rebaptisé devint l'Eden. Vient alors la maison Tillement faisant l'angle de la rue Sainte-Glossinde, puis la propriété

Digitized by Google

Le Café du Midi avant 1870, remplacé aujourd'hui par « l'Eden ».
(Cliché de la *Revue Lorraine Illustrée.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Valette, le restaurant Germania, autrefois café du grand Balcon, ensuite le café Astoria, puis un magasin de meubles, la banque d'Alsace et de Lorraine, le Photo-hall et la brasserie du Bürgerbräu, faisant le coin de la rue de l'Esplanade.

L'ancienne rue Serpenoise, sur les plans de la fin du XVIIIe siècle, s'étendait du bastion Réal à la rue du Lancieu : sa continuation jusqu'à la rue Chaplerue portait le nom de rue Vieille-Boucherie et le reste, jusqu'à la rue de la Tête-d'Or, celui de rue Porte-Enseigne. Au XVIIe siècle, ces trois parties étaient connues sous la dénomination de « En Viej Bucherie ». La rue Serpenoise ne commence à avoir de l'importance qu'à partir du XVIe siècle; la rue des Clercs, appelée rue du Président, occupait alors le premier rang : c'est là qu'habitaient la bonne société, la noblesse, les paraiges.

2. LE PALAIS DE JUSTICE

Le Palais de justice, qui encadre si bien l'Esplanade au nord, avec les lignes fermes et harmonieuses de son architecture imposante, est un des plus beaux monuments de notre ville. Faivre nous donne d'amples détails sur l'origine de ce palais, et de la rue Haute-Pierre où se trouve son entrée.

Près de Saint-Dié, en Lorraine, il existe un village de Haute-Pierre où s'élevait, vers 870, un monastère perché au sommet d'un roc à pic. Lors du traité de partage conclu entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, ce monastère tomba dans le lot de Louis. Plus tard, sa position stratégique éveilla l'attention d'Albert de Paroy, qui s'en empara pour le convertir en château-fort. Les descendants de cette famille ajoutèrent à leur nom celui

Digitized by Google

de Haute-Pierre et l'un d'eux habita Metz au VIIIe siècle. Quelques-uns pensent que ce fut ce seigneur qui donna son nom à la « maison de la Haute-Pierre ».

Une seconde version tout aussi plausible est celle-ci : Au moyen âge, les communes tenaient leurs assemblées en plein air pour délibérer sur les questions d'intérêt public ; la tribune aux harangues n'était souvent qu'un tertre, ou une pierre surmontée d'un auvent. A Metz aussi, certaines pierres placées au beau milieu des places publiques jouaient un rôle dans l'administration civile et judiciaire (1). C'est là qu'entre autres se lisaient les « droits de Messyre ly Empereur » (2). Peut-être que le nom de Haute-Pierre vient réellement d'une pierre ayant joué un rôle analogue.

Quoi qu'il en soit, la « maison de la Haute-Pierre » n'est mentionnée dans nos chroniques, pour la première fois, qu'à la date du 20 décembre 1441, jour de l'arrivée à Metz de Jacques de Sierck, archevêque de Trèves, qui fut reçu solennellement à la Haute-Pierre, maison canonicale du chapitre de la cathédrale. C'est cette maison que, plus tard, en 1518, le duc Richard de Suffolk, surnommé la « blanche Rose », habita (3). Il avait conclu avec

(1) Au XVIe siècle, la « pierre aux huchements » se trouvait près de la cathédrale : « Le 18 juillet 1500, on fit ung huchement sur la pière, que nul ne prinst ne ne resseut pièces d'or, c'elles n'estoient de pois ».

(2) De nos jours encore, dans certains villages, le garde-champêtre fait ses publications du haut d'une pierre, devant l'église. Encore en 1850, on voyait à Metz des tronçons de colonnes en granit qui servaient de bornes ; d'autres plus fortes servaient au moyen-âge au crieur public, lequel, du haut de ces pierres, publiait les atours, les arrêts et les ordonnances. (Terquem.)

(3) Le duc de Suffolk habitait d'abord le Passetemps de Pierre

Digitized by Google

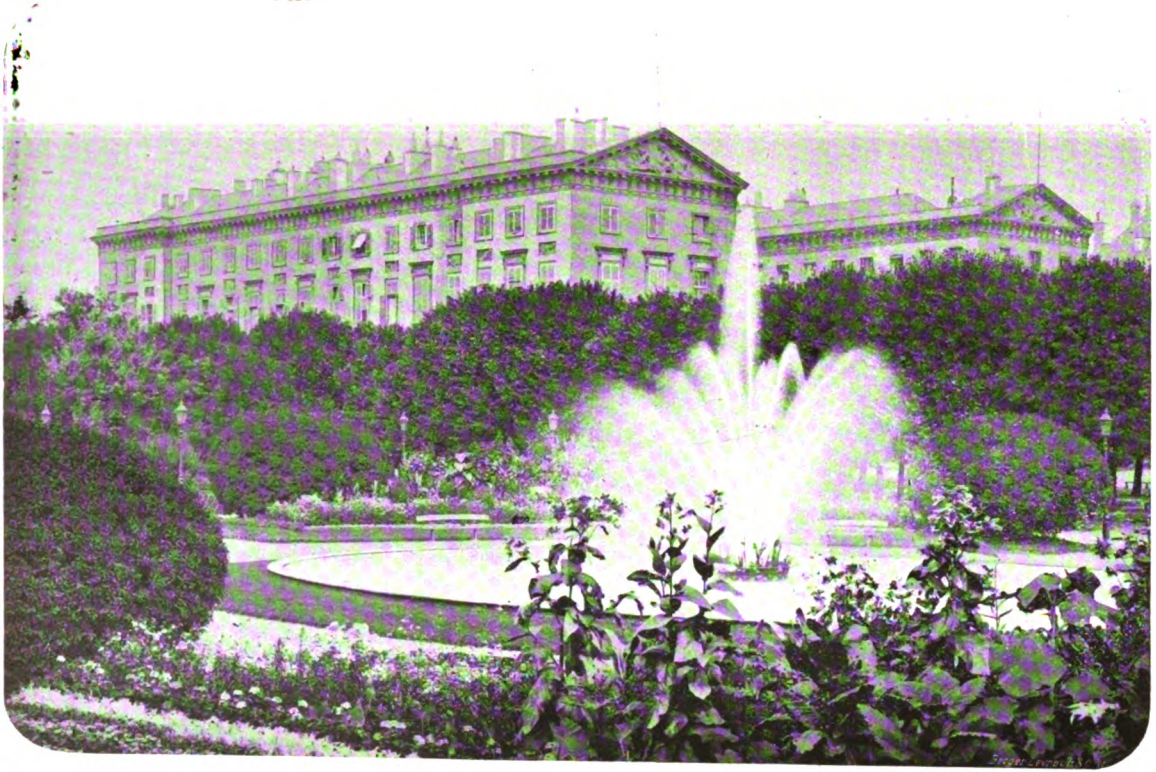

Cl. de la *Revue Lorraine Illustrée.*

Le jet d'eau.

Digitized by Google

Digitized by Google

le chapitre le contrat suivant : Le chapitre de la grande église de Metz laisse à Richard, duc de Suffolk, leur maison canonicale de la Haute-Pierre, entre l'église des Frères-Prêcheurs et le monastère de Saint-Symphorien à Metz, sa vie durant, moyennant dis sols messins de louyer par chacun an, sans aucun argent d'entrée. Le 12 mars 1518, signé Richard, avec sceau en cire rouge, devant Rago Baccaret, notaire ». Le marché est à peine conclu que le duc de Suffolk fait abattre cette maison de la Haute-Pierre, pour y construire un vaste hôtel composé de quatre corps de bâtiments, disposés en carré long, enfermant dans leur réunion quadrangulaire une cour plantée de quatre gros arbres. A la suite d'intrigues scandaleuses, la « Blanche rose » quitta Metz et son hôtel resta inachevé. Suffolk fut tué à la bataille de Pavie en 1525, à la tête du régiment de lansquenets dont il était colonel.

L'hôtel de Suffolk fut, plus tard, cédé au roi par le chapitre, pour la somme de 14.518 livres; en 1651, il s'appelle « maison du Roy » ou encore « logis du Roy », puis « hôtel du Gouvernement ». Une gravure à l'eau-forte d'Israel Sylvestre, en 1667, donne le profil de la ville de Metz, vue de la côte de Queuleu. Sur cette gravure, on aperçoit la face méridionale de la Haute-Pierre; elle a beaucoup d'analogie avec l'aile du Palais de justice qui

---

Baudoche, renommé pour le luxe avec lequel il avait été construit. Les plus célèbres personnages de l'époque y descendirent. De cette maison, construite en 1456, il reste encore une tourelle sur la Moselle, près de l'asile de Sainte-Constance. En 1730, la ville, qui en était devenue propriétaire, le céda à l'administration militaire pour y établir un hôpital devenu nécessaire par suite de l'augmentation de la garnison.

Digitized by Google

l'a remplacée. Le jardin de la Haute-Pierre est devenu plus tard le jardin de Boufflers.

Par contrat du 15 février 1735, la ville acquit par acensement, des religieux Jacobins de cette ville, sous un cens annuel et perpétuel de 480 livres, plusieurs maisons rue de la Haute-Pierre et rue de la Garde, qui furent jointes à l'hôtel que le roi avait fait rétablir et agrandir, et qui était la résidence des gouverneurs des Trois-Evêchés. Parmi ces gouverneurs, citons : Monsieur de Gonnor, le comte de Retz, le maréchal de Vieilleville, le duc d'Espernon, le cardinal de la Valette, les maréchaux de Schomberg, de Joyeuse, de Villars, le maréchal de Belleisle, etc.

Beaucoup de personnages princiers de passage à Metz y recevaient l'hospitalité. C'est ainsi que la reine Marie Leczinska y fit un court séjour, en se rendant à Paris, après son mariage avec Louis XV, qui avait eu lieu par procuration, à Strasbourg, le 15 août 1725. Le roi Stanislas y logea le 22 juillet 1744. La même année, le roi Louis XV, venu à Metz, y fit cette grave maladie qui plongea les Messins et, avec eux, tout le peuple français dans une consternation profonde, suivie, lors de son rétablissement, d'une allégresse non moins vive. C'est en souvenir de cette guérison merveilleuse du roi que le chapitre fit élever, sur la façade sud de la cathédrale, d'après les plans de l'architecte Blondel et dans le style de l'époque, un portail démoli en 1898 et remplacé en 1903 par le portail gothique actuel.

Grandes réjouissances devant le Gouvernement à l'occasion de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne, le 14 septembre 1751 : feux d'artifices,

Digitized by Google

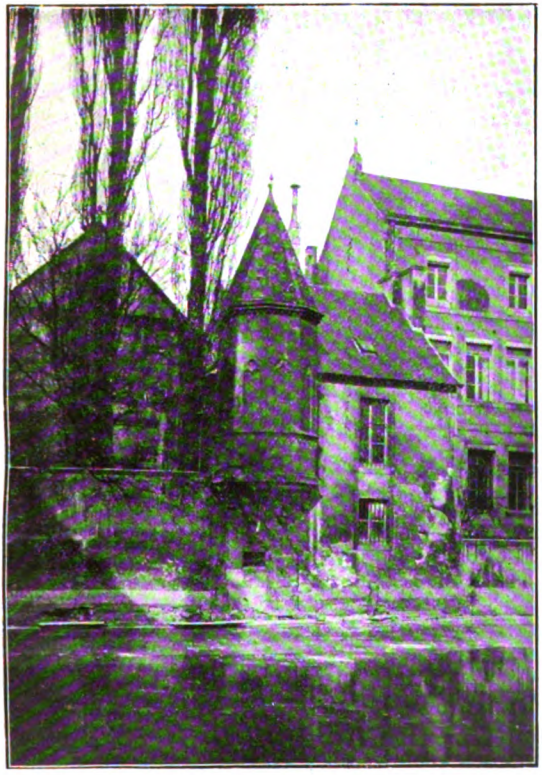

Tour de l'ancien hôtel du Passetemps.
Cliché de *A travers le Vieux-Metz. Les Maisons historiques.*

Digitized by Google

Digitized by Google

bals et danses en plein air, rafraîchissements en abondance fournis par la ville à la population.

En 1776, cet hôtel tant de fois remanié fut enfin complètement démoli, pour faire place au beau palais actuel, construit sur les plans de Clarisseaux. Les frais de construction, de 1776 à 1791, s'élevaient à 960.000 francs. A cette époque, on suspendit les travaux. La hache du vandalisme révolutionnaire n'épargna pas ce palais : trois bas-reliefs, relatifs au séjour de Louis XV à Metz, se trouvant sur la façade du jardin de Boufflers, furent brisés alors. Dans la suite, il devint le siège de l'administration départementale, et on le nomma « le Département ».

Jusqu'en 1786, une ancienne coutume voulait que la grande procession annuelle, dans laquelle le maire de Woippy portait le Graouly, s'arrêtât devant le Gouvernement : là les enfants fouettaient le monstre. Cet usage fut alors aboli.

Le XIX^e^ siècle seulement devait voir l'achèvement de ce palais. Napoléon I^er^ voulut en faire le temple de la justice, destination qu'il a conservée jusqu'à nos jours. En 1860, le ministère accorda une somme de 123.000 francs pour les réparations et travaux de restauration de l'intérieur. En 1912, de nouveaux crédits d'un demi-million ont été votés pour divers travaux à l'intérieur.

La façade d'entrée est ornée de deux frontons qui représentent des figures allégoriques, et de trophées d'armes (1). Dans la cour intérieure, l'on

(1) Ces sculptures sont l'œuvre de François Masson ou Le Masson, né en 1745, membre de l'Académie de sculpture de Paris, membre correspondant de l'Académie de Metz, qui est aussi l'auteur des trophées de la place d'Armes. Les frontons, de même que les attri-

Digitized by Google

remarque deux bas-reliefs : celui de droite rappelle le traité de Versailles en 1783, entre la France, l'Espagne, les Etats-Unis, la Hollande et l'Angleterre. L'autre montre l'humanité avec laquelle le célèbre duc de Guise prodigua, après la levée du siège de Metz, des secours aux soldats mourants du duc d'Albe.

Les statues qui décorent cette cour représentent Montmorency, Guise, Vieilleville et Gonnor ; celles de la façade ouest Turenne et Luxembourg.

Avant l'installation du télégraphe électrique en 1852, deux télégraphes Chappe (télégraphes optiques) étaient installés sur le Palais de justice ; l'un recevait les nouvelles du Saint-Quentin, l'autre les transmettait à Strasbourg, Metz étant station intermédiaire entre cette dernière ville et Paris. Cette manière ingénieuse de porter au loin, rapidement, les nouvelles, fut en usage jusqu'à l'invention du télégraphe électrique et, vu la lenteur des communications d'auparavant, elle excita un grand enthousiasme. « Sur le point culminant du Saint-Quentin, le télégraphe aux ailes transparentes emporte la pensée ! », écrivait un journal du temps. Un signe transmis de Paris mettait cinq minutes cinquante-deux secondes pour arriver à Strasbourg à travers quarante-neuf stations, et franchir les quatre cent cinquante kilomètres séparant ces deux villes.

Une gravure du temps montre distinctement les

buts guerriers surmontant deux guérites en pierre placées de chaque côté de la haute porte cintrée, rappellent la destination première et toute militaire de ce palais ; ils sont d'une très belle vigueur d'exécution. Le groupe qui surmonte l'entrée, et qui a été placé beaucoup plus tard, seul indique la destination actuelle du monument.

Digitized by Google

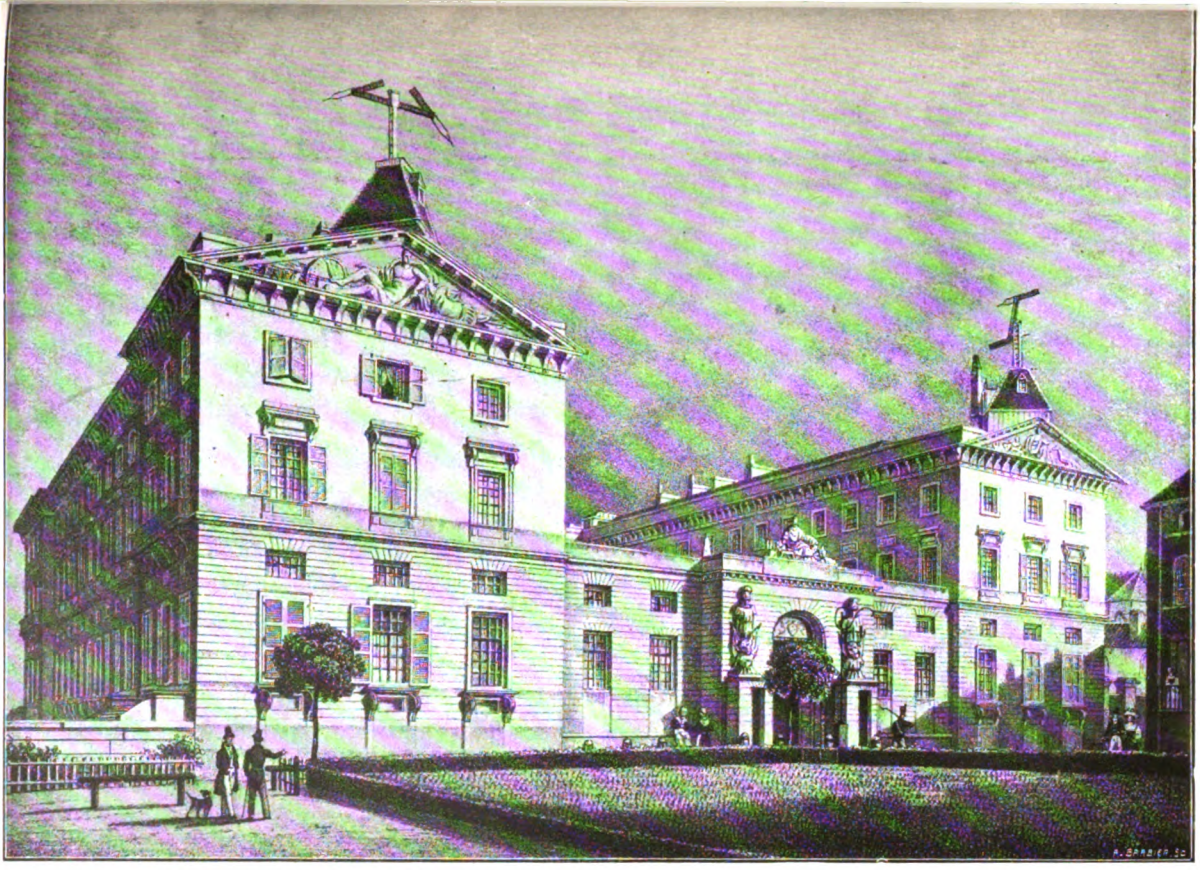

Palais de Justice avec Télégraphe Chappe.
(Cliché de la *Revue Lorraine Illustrée.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

deux appareils avec leur branche principale, le régulateur, et les deux petites branches nommées indicateurs. Chaque lettre de l'alphabet était représentée par une position différente des branches; observée à la longue-vue à la station correspondante, elle était transmise aussitôt à la station suivante. Mais l'électricité, aussi agile que la pensée, ayant détrôné cette invention, les appareils furent enlevés de notre palais (1).

En 1823, un plan général d'alignement de Metz avait été arrêté; il prévoyait l'établissement d'une place devant le Palais de justice, ce qui eût nécessité la démolition des maisons lui faisant face. Ce projet fut annulé en 1842 et l'on ne peut que le regretter, car, en dégageant tout à fait ce beau monument, l'on eût mis en valeur tout le cachet de sa façade principale.

Un vieil admirateur de l'Esplanade, le commandant Brosset, qui employait les loisirs de sa retraite à faire des essais poétiques, a exprimé son regret en ces vers :

On ne peut contempler assez ton beau portique,
Mais on voudrait le voir de la place publique
Dans toute sa beauté, partant dans son entier,
Afin de pouvoir mieux de loin l'apprécier.

3. LA RUE DE LA GARDE

Le côté nord du jardin de Boufflers est limité par la rue de la Garde. Chabert explique l'origine

(1) Le télégraphe aérien fut installé à Metz dès 1796. En 1844, Metz reçut le télégraphe électrique, mais les dépêches des particuliers ne furent transmises qu'en 1852, époque à laquelle on démolit les constructions en bois du télégraphe Chappe qui surmontaient les combles du Palais de justice.

Digitized by Google

du nom de cette rue de la manière suivante : La rivière ne laissait arriver le long des murs de Metz qu'un léger filet d'eau, à tel point qu'en temps ordinaire chevaux et voitures le passaient à gué. Ce gué (wadum) est appelé « Wade devant les Prêcheurs » en 1227, « Wade des Prêcheurs » en 1542, à cause de son voisinage avec le couvent de ces religieux. Dans de vieux parchemins, on trouve aussi « Warde » (vieil allemand *warten*), ce qui a fait supposer que cette appellation avait pris naissance après l'établissement du « guet du Wardain » près la porte d'Anglemur, c'est-à-dire du commissaire qui était chargé de la surveillance et de la police sur tout ce qui était transporté par eau et qui devait passer devant la mallegoule (canal) de Wadrinowe, pour être amené à la « baire » du Moyen-Pont-des-Morts.

Avant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, le terrain compris sous la dénomination de rue de la Garde s'étendait seulement jusqu'à la rue Sous-Saint-Arnould. Mais une construction très importante avait déjà été faite du côté où devait être formée l'autre partie de la rue actuelle. En 1740, par ordre du roi, le génie militaire avait élevé sur la Moselle un gros mur de ville avec rempart, depuis le Moyen-Pont-des-Morts, en remontant jusqu'au jardin de Boufflers. Quatorze années plus tard, le duc de Belleisle, désirant procurer un débouché aux voitures venant de ce pont et allant aux quartiers du Gouvernement, de Saint-Martin et des environs, fit aplanir et élargir la rue de la Garde, afin de soulager les rues Sainte-Marie et Pierre-Hardie. En 1755, on forma, sur une partie du rempart, la route pour aboutir au Moyen-Pont-

Digitized by Google

des-Morts. A l'angle des deux rues fut établie, dans la suite, une petite rampe qui communiquait au jardin de Boufflers et qui fut remplacée par l'escalier actuel, lors de la construction de la route de Montigny.

Les brillantes fêtes données dans l'hôtel abbatial de Saint-Arnould par l'évêque Monsieur de Montmorency avaient valu à la rue de la Garde d'être dotée, dès l'année 1781, d'un éclairage particulier. Le magnifique prélat avait fait placer sur seize piédestaux en fonte autant de lanternes à verre double et garnies de cuivre, depuis le Moyen-Pont jusqu'à l'angle de la Haute-Pierre. La dépense s'était élevée à plus de neuf cents livres. Outre ces lanternes, on comptait quatre fanaux rapprochés de l'hôtel abbatial et qui étaient entièrement dorés. Le coton et l'huile nécessaires à l'entretien des lanternes placées aux extrémités de la rue de la Garde étaient offerts à la ville, pendant l'hiver, par ordre de Monsieur de Montmorency.

Dans l'angle formé par la rue de la Garde et la rue aux Ours se trouvait, jusqu'en 1552, le couvent des Frères-Prêcheurs qui cédèrent bien malgré eux leurs bâtiments aux Bénédictins de Saint-Arnould. Ceux-ci furent chassés pendant la Révolution et l'on établit dans leur propriété l'école d'application de l'artillerie et du génie, qui fit place en 1870 à l'école de guerre actuelle. Une partie de l'église du couvent sert aujourd'hui de hall de gymnastique. O inconstance et fragilité de toutes choses !

La maison portant le numéro 7 de cette rue fut construite en 1850 par M. Migette qui l'habita jusqu'en 1875, où il se retira à Longeville.

Digitized by Google

LE MOYEN-PONT

Le Moyen-Pont, qu'on voit à droite, est de construction antérieure à celle du Pont-des-Morts. Il fut appelé d'abord le Pont-des-Barres (à cause des barres ou grilles qui fermaient ses arches), puis le Haut-Pont-des-Barres, ensuite le Pont-des-Pucelles, parce qu'il communiquait avec le couvent des religieuses dites les Pucelles-ès-Vignes (1), d'où la digue voisine a également son nom (2). Les restes des ouvrages de défense, bâtis à la fin du IXe siècle et restaurés au XVe, qui flanquaient le Moyen-Pont du côté de la ville, ont été démolis lorsqu'on a fait la rampe de l'Esplanade en 1740. En même temps disparut la grosse tour d'Anglemur qui se voyait encore à la tête du Moyen-Pont, du côté de la rue de la Garde. Des deux tours élevées au-delà du pont et qui formaient la porte extérieure avant l'extension de la ville dans cette direction, on conserva seulement la tour crénelée, remontant au XVe siècle, contre laquelle a été adossée la fontaine des Pucelles. De la plate-forme de cette tour on jouit d'une très belle vue. Pendant plusieurs années on y exploita une chamoiserie et une fabrique de fil de fer. L'autre tour fut démolie pour élargir d'autant la rue du Pont-des-Morts. Un bâtiment en appentis régnait, comme sur d'autres ponts du moyen âge, sur toute la longueur du Moyen-Pont, du côté de la campagne; il masquait la vue et rendait le passage réservé aux piétons fort étroit (3).

(1) Les Grandes Pucelles s'étaient établies en 1020 à l'extrémité de la digue.

(2) La digue de la Poudrerie ou des Pucelles a été construite en 1450.

(3) Le pont Saint-Georges, le plus ancien de Metz, était égale-

Digitized by Google

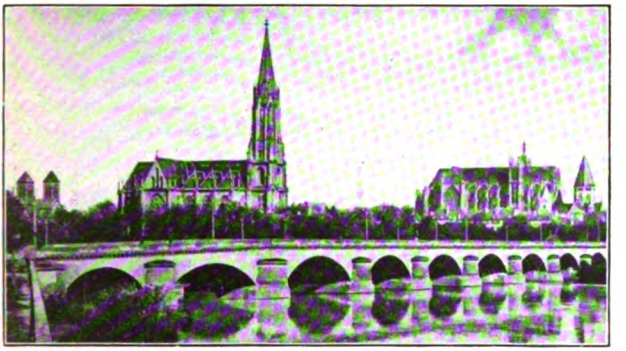

Le Pont des Morts.
(Cliché Even.)

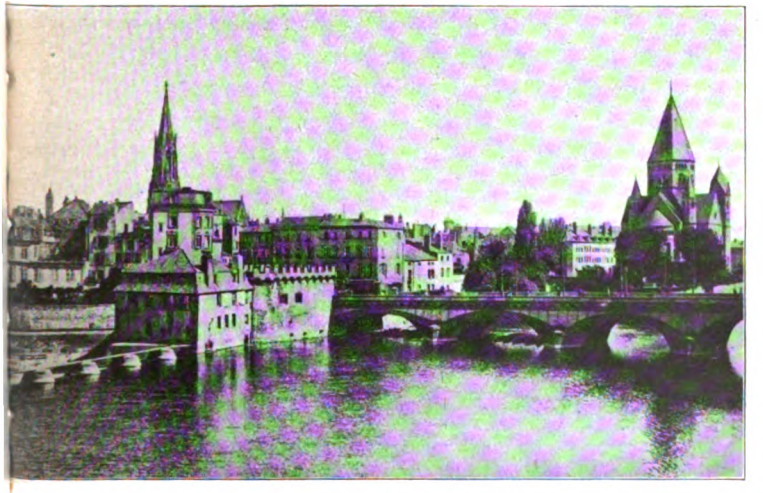

Le Moyen-Pont et la Digue des Pucelles.
(Cliché de la *Metzer Zeitung*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le chemin de halage qui passe sous le Moyen-Pont a été construit par l'administration des ponts-et-chaussées en 1840. Les quatre arches du pont furent restaurées et élargies en 1861, et l'on construisit en même temps l'escalier en pierre pour descendre au chemin de halage.

La fontaine de la Pucelle fut reconstruite en 1865 ; un crédit de 600 fr., voté à cet effet, fut porté au budget supplémentaire. Cette fontaine est intéressante parce qu'elle porte encore les anciennes armes de Metz, telles qu'elles furent rendues à la ville par Napoléon Ier, par lettres patentes du 11 avril 1811 : « Parti d'argent (1) et de sable à la demi-figure de femme nue, de carnation, mouvant de la pointe, couronnée de trois tours crénelées d'or, tenant de la dextre une épée haute en barre d'azur, et de la senestre un étendard tricolore monté et frangé d'or ; au chef des bonnes villes de notre Empire qui est de gueules à trois abeilles en fasces d'or. Voulons que les ornements extérieurs des dites armoiries, ainsi que ceux des autres bonnes villes consistent en une couronne murale à sept créneaux d'or, sommés d'une aigle naissante d'or pour cimier, et en deux festons servant de lambrequin, l'un à dextre de chêne, l'autre à senestre d'olivier, aussi d'or, noués et rattachés par des bandelettes de gueules, à un caducée d'or posé en fasce, au-dessus du chef de l'écu (2) ».

---

ment couvert de constructions en amont ; en aval, avait lieu tous les ans la bénédiction, par l'évêque, des eaux de la Moselle.

(1) La signification symbolique de l'argent dans les armoiries est : innocence, blancheur, virginité ; il fait allusion à la justice, à l'enfance, à l'eau. Le sable ou noir veut dire science, affliction ; il fait allusion à la mélancolie, à la prudence, à la terre.

(2) Ces mêmes armes ornent le fronton du théâtre et la fontaine de la place de la Comédie.

Digitized by Google

Au moment de la Restauration, par une ordonnance royale du 26 septembre 1814, les villes furent autorisées à reprendre leurs anciennes armoiries, et la cité de Metz à porter: « D'argent au pal de gueules chargé d'un cœur d'argent. » C'était une erreur contre laquelle les magistrats messins s'empressèrent de réclamer et, par lettres-patentes du 12 octobre 1816, Metz rentra en possession de ses armes: « Parti d'argent et de sable ainsi que ladite ville en jouit de temps immémorial. » C'était l'écusson primitif de la ville de Metz, celui que l'on voit reproduit sur presque tous ses monuments.

En 1325, les bourgeois de Metz avaient une bannière blanche et noire sur laquelle était représenté saint Etienne. Cette oriflamme conduisit les Messins au combat, souvent à la victoire.

Comme ville libre impériale, Metz eut encore pour emblème héraldique l'aigle de l'Empire, aux ailes déployées, à deux têtes nimbées, portant sur la poitrine l'écu parti d'argent et de sable. Ce blason fut usité jusqu'en 1634, pour montrer que la ville de Metz ne reconnaissait pour suzerain que l'empereur d'Allemagne, et qu'elle était ville libre et impériale.

En 1624 seulement, l'on voit apparaître la Pucelle au-dessus de l'écu messin. Le maître-échevin Fabert qui ne parlait, en 1610, que de l'écu blanc et noir, s'exprime ainsi en 1624, à l'occasion de la réception de la duchesse d'Epernon : « Metz prend le nom de Pucelle et en timbre ses armes, pour tesmoigner à la postérité qu'elle n'a jamais été prise de force par aucun. » C'est depuis cette époque seulement que la jeune vierge est devenue

Digitized by Google

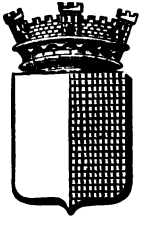

LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

un appendice inséparable des armes de Metz, et les jetons des maîtres-échevins portèrent désormais la Pucelle au-dessus de l'écusson municipal. Les armes de Metz existèrent ainsi jusqu'à la Révolution, époque à laquelle les armoiries furent généralement supprimées.

L'*Armorial des villes lorraines*, de Constant Lapaix, nous donne les explications suivantes sur la signification des armes de Metz : Suivant quelques historiens, la pucelle qui est placée au-dessus des armes de Metz signifie que cette ville n'a jamais été prise depuis une époque très reculée ; suivant d'autres, la jeune vierge fut mise dans les armoiries de la ville en témoignage de la fidélité des Messins et de leur attachement à la France. Une autre version fait remonter la présence de la vierge à une coutume barbare de l'ancien temps qui voulait que, pour se rendre le sort favorable, l'on emmurât un être vivant dans tout édifice que l'on construisait.

Quand on fit la tour d'Anglemur
Pour avoir la citée durée
Les anciens disent et murmurent
Que une pucelle y fut murée (1).

Les Messins croyaient ainsi avoir rendu leur ville inviolable.

Sur la signification des couleurs, le blanc et le noir, voici ce que nous apprennent les vers suivants :

Le blanc signifie Dieu
Qu'en paradis tient son hault lieu,
Et Lucifer en son manoir
Infernal, signifie noir!

(1) Chronique en vers du XV^e^ siècle. (Bibl. de la ville.)

Digitized by Google

Et ces autres de 1541 :

Qui les couleurs voudra savoir
De nos armes? C'est blanc et noir.
C'est que par blanc *vita bonis*
Et par le noir: *mors est malis!*

5. L'ILE DE LA POUDRERIE

En face du jardin de Boufflers s'étend l'île de la Poudrerie, séparée de l'île Saint-Symphorien par le bras navigable de la Moselle. Cette île, propriété du fisc militaire, renferme un joli jardin appartenant au casino des officiers. Dans la première moitié du XVIII[e] siècle, on y avait installé des moulins à poudre qui y restèrent jusqu'en 1887, malgré les réclamations de la population. De fréquentes explosions, menaçant la sûreté des habitants, faisaient désirer l'éloignement de ces usines ; mais toutes les pétitions, l'entremise même du duc d'Orléans en 1842, n'eurent aucun succès, aussi eut-on encore deux explosions à enregistrer en 1857 et qui causèrent des dégâts considérables.

Cette île était autrefois couverte de saules ; c'est pour cette raison qu'on l'appelait « île de Saulcy » ou le « grand Saulcy » (1) pour la distinguer de la petite île de Saulcy. Cette dernière était, jusqu'au XVIII[e] siècle, un îlot bas, souvent inondé, sans aucune espèce de constructions. Le duc de Belleisle la fit entourer de quais et y créa deux belles places, le long desquelles il fit construire l'intendance royale, plus tard préfecture, et le théâtre. La nouvelle église protestante en style roman, construite il y a quelques années dans le jardin d'Amour, en occupe la pointe sud.

(1) Le grant Sacis.

Digitized by Google

Le grand Saulcy fut longtemps un sujet de discorde entre la municipalité et l'administration militaire et ces dissentiments durèrent jusqu'en 1889. En voici les raisons : Comme nous l'avons déjà dit plus haut, la ville libre impériale de Metz n'avait guère de secours à attendre des empereurs d'Allemagne, aussi, quand elle se prenait de querelle avec ses voisins, était-elle obligée de subvenir elle-même aux frais qu'occasionnaient ces luttes (1). Or, le nerf de la guerre lui faisant défaut quelquefois, elle se trouvait dans la nécessité d'emprunter et s'adressait pour cela à l'hospice de Saint-Nicolas, dont l'origine remonte à l'an 1100, dit-on, et qui jouissait d'une belle aisance. C'est ainsi qu'en 1514 la campagne des Messins contre le duc René de Lorraine exigea un emprunt de 2000 fr. ; l'hôpital avança la somme et reçût en dédommagement les prés du Saulcy, appelés depuis lors « prés de l'hôpital » (2), dont il possédait déjà le regain, sous la condition expresse qu'en cas de remboursement la ville aurait le droit de reprendre ses prés. Or, il n'existe aucun document prouvant que l'hôpital soit rentré dans ses fonds.

La ville avait-elle eu si souvent recours à l'obligeance de Saint-Nicolas que ses dettes égalaient

(1) Ces guerres, puis les visites impériales coûtaient beaucoup d'argent à la ville. Les archives nous apprennent, par exemple, qu'en 1444 la cité paya 30.000 florins à Pierre de Brézé, sénéchal d'Anjou et de Poitou, qui s'était employé pour procurer la paix avec Charles VII. — L'empereur Maximilien emprunta à la cité de Metz 1400 florins du Rhin. Une autre fois Maximilien reconnaît avoir reçu de la ville de Metz 13.000 florins pour engager le duc de Lorraine à ne plus mettre obstacle au commerce, etc.

(2) Toute l'île prit même le nom d'île de l'Hôpital.

Digitized by Google

la valeur de l'île (1)? Ou bien la ville a-t-elle cédé l'île en récompense des services rendus par l'hôpital aux malades de Metz? La chose aurait-elle été oubliée au milieu des troubles de cette époque du XVIe siècle, si riche en événements? Toujours est-il que Saint-Nicolas resta en possession de l'île (2), et qu'il agit aussi en propriétaire lorsqu'en 1728 il céda l'île à l'Etat, contre une indemnité de 20.000 fr., pour y construire des fortifications. L'Etat est donc légitime propriétaire de l'île. Il est vrai que la ville y possédait des chantiers; mais cela ne prouve rien, car ces chantiers furent transportés là, après le grand incendie de 1732, par ordre du maréchal de Belleisle. A cette même époque à peu près fut construite la poudrerie (3). La ville essaya encore deux fois de rentrer en possession de son ancienne propriété, mais sans succès; le fisc militaire est dans ses droits et l'île de Saulcy, avec son parc, est perdue pour la population messine.

6. L'ILE ET L'ABBAYE DE SAINT-SYMPHORIEN

L'île Saint-Symphorien, le tapis vert de notre Esplanade, est entourée de tous côtés par la Mo-

(1) Elle en emprunta 180 livres en 1349. Mêmes faits pour les années 1361, 1363, 1365, 1385.

(2) Comptes des gouverneurs de l'hôpital Saint-Nicolas: « Le grand pré du dit hôpital situé au-dessus du Pont-des-Morts, contenant environ 77 faucées duquel on tirait le foin pour la nourriture des chevaux et bestail du dt hoal, comme aussi la coupe des saux et des peupliers, et le regain d'iceluy sont laissés à Paul Modera, bourgeois de cette ville et à Louise Bonnette sa femme, pour neuf années, en paiant annuellement la somme de douze cent soixante livres de loier ».

(3) En 1739 le pont du Saulcy, autrefois près de la digue des Pucelles, fut reconstruit à la « place-pont-des-Morts » où il se trouve encore de nos jours.

Digitized by Google

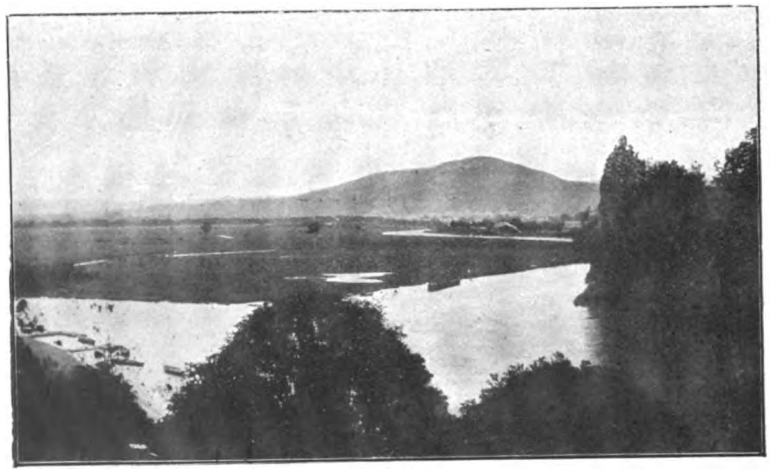

L'île Saint-Symphorien. (Cliché de *l'Austrasie*)

Digitized by Google

Digitized by Google

selle (1). Elle portait autrefois le nom de ban du « Hem ». Dans les rôles de bans de tréfonds, on parle en 1298 d'une « terre en Hem sous Wadrinowe ». Selon Abel, ce nom de Hem, Ham, Haym se rapporterait à un village situé autrefois sur cette île ; mais le professeur Wichmann est d'avis que cette supposition est erronée, car lui-même, dans tous les documents qu'il a examinés, n'a jamais trouvé d'autre désignation que celle de prés ou de champs.

Elle doit son nom actuel à l'abbaye de Saint-Symphorien dont l'histoire est très mouvementée. Fondée dès le VII^e^ siècle, sous le nom des « Innocentes Martyres », par l'évêque Pappolus qui y fut inhumé, cette abbaye s'élevait alors sur les bords de la Moselle, entre les murs de Metz et le village de Montigny. Les Normands, poussant leurs ravages jusqu'à Metz, la détruisirent de fond en comble ainsi que beaucoup d'églises et de monastères; mais Adalbéron II, évêque de Metz, la releva de ses ruines et la plaça sous le patronage de saint Symphorien, martyr de Lyon, dont les reliques y furent transférées. Othon III approuva en 996 le rétablissement de cette maison entrepris

(1) La Moselle (Muzelle), du latin Mosella, signifie petite Meuse ; Meuse veut dire « fleuve de marais ».

La Moselle ne se divisait pas autrefois en plusieurs bras, comme de nos jours : elle coulait en ligne droite jusqu'à l'embouchure de la Seille et limitait la ville à l'ouest. Toute la partie de terrain au delà de la rive gauche était plantée en vignes et chanvre et était désignée sous le nom de bourg d'Outre-Moselle. Lorsque la rivière quitta son ancien lit, elle divisa le bourg en deux parties : l'une en deçà, du côté de Metz, continua à s'appeler bourg d'Outre-Moselle; l'autre, au delà, prit le nom de Devant-les-Ponts, parce qu'on y bâtit, sur le nouveau bras, le pont à Mozelle (plus tard pont des Morts) et le pont Thiefroid.

Digitized by Google

par Adalbéron, et, à la sollicitation de son aïeule Adélaïde, il confirma cette abbaye dans la possession de ses biens. L'évêque Etienne, fils du comte de Bar, fit don à l'abbaye du grand pré sous l'Esplanade, et comme, pendant plusieurs siècles, ce pré appartint au couvent de Saint-Symphorien qui avait alors une si grande importance, toute l'île en prit le nom, quoique d'autres propriétaires, comme les abbayes de Saint Vincent, de Saint-Clément, l'hôpital de Saint-Nicolas et des particuliers y eussent aussi des terrains. Dans l'inventaire de l'abbaye de Saint-Symphorien, ce pré figure toujours, jusqu'à la Révolution, sous le nom de « ban du Han ». Mais jusqu'à cette époque l'abbaye eut à subir bien des vicissitudes.

Les « Escorcheurs » du duc René de Lorraine, ayant assiégé la ville de Metz en 1444, celle-ci fit brûler l'abbaye et le faubourg Saint-Symphorien pour les empêcher de servir d'abri aux ennemis. Les religieux de Saint-Symphorien furent recueillis à l'hôtel de Morimont, rue Saint-Vit, dans le voisinage du jardin de la Haute-Pierre, hôtel qu'ils achetèrent plus tard. Ils possédaient encore une autre maison dans la rue Serpenoise, car Jehan Aubrion nous apprend dans son journal, à propos de la venue à Metz en 1469 de Jehan Joffroy, cardinal d'Albi, grand conseiller du roi de France : « Et fuit logiez en la grant maxon du S^nt^ Symphorien, seéant en la grant rue de Porte-Serpenoize. »

Lorsqu'en 1556 le maréchal de Vieilleville ordonna la construction de la citadelle, la pioche des démolisseurs vint de nouveau déloger les Bénédictins de Saint-Symphorien, qui achetèrent alors « tant

Digitized by Google

de leurs propres deniers que de quelques sommes dont ils furent indemnisés pour la perte de leur monastère, la maison dite des Baudoche, où pend pour enseigne la chèvre, située rue du Neufbourg. » Cette maison se trouvait en face de l'église de Saint-Martin.

L'abbaye de Saint-Symphorien était riche et puissante, elle possédait beaucoup de villages, entre autres Vaux, Sainte-Ruffine, Plappeville, sur lesquels elle avait tous les droits seigneuriaux et de haute justice. Son abbé était au nombre des Six qui avaient le droit d'élire le maître-échevin de Metz.

En 1768, les religieux changèrent pour la quatrième fois de domicile : ils allèrent occuper les bâtiments du collège de Metz, où ils enseignèrent gratuitement toutes les classes et où ils tinrent un important pensionnat. Bientôt la Révolution éclata ; les religieux furent chassés, leur maison de la paroisse de Saint-Martin fut ajoutée aux prisons, leurs autres propriétés furent vendues aux enchères. La surface complète de l'île de Saint-Symphorien est de 193 hectares, dont 139 appartiennent au ban de Longeville et le reste à celui de Montigny. De cette belle île qui fait corps, pour ainsi dire, avec notre ville, rien n'appartient à notre ban. Cependant, il y a quelques années, la ville de Metz a acheté les 26 hectares de prés en face de l'île de la Poudrerie et longeant le bras mort de la Moselle jusqu'à la route militaire. En 1913, elle a encore acquis une partie des prés de l'île.

Terminons par un mot de la digue de Wadrineau, que nous trouvons déjà mentionnée en 1298. Elle n'était qu'en bois primitivement, mais fut re-

Digitized by Google

construite en pierre en 1429 (1). Comme elle était destinée à amener les eaux de la Moselle vers la ville pour alimenter les moulins, elle avait une certaine importance et les anciens écrits en parlent souvent. Jehan Aubrion nous raconte que l'hiver de 1470 fut particulièrement froid, et, lorsque le dégel arriva, « il vint ung gros moncel de glaice à la vallée devers Longeville et vint hurter à Waldrinowe, tellement qu'il y fist un tel xay qui estait 60 piedz de large. Et ne venait goutte d'eawe en Metz et ne seavoient les gens où molre graine de blés. »

Les avis diffèrent sur l'étymologie du nom de Wadrineau ; « Wade ou Warde », comme nous l'avons déjà vu pour la rue de la Garde, signifiant gué et « rineau » (2) pieu, cette dénomination caractériserait la manière dont la digue était construite d'abord, puisqu'elle se composait de pieux enfoncés dans le gué. Une autre version fait dériver ce mot du latin « novium », d'où se sont formés « nowe » et « noue », terre marécageuse. Or cette noue appartenait à un certain Watrin, dont il est dit, dans un manuscrit, qu'il payait une redevance au maire de Montigny pour le champ qu'il possédait en cet endroit.

7. LE MONT SAINT-QUENTIN

Le point le plus attrayant du merveilleux panorama que notre regard embrasse de l'Esplanade, est le sommet verdoyant du Saint-Quentin.

Après la conquête du Pays-Messin, les Romains

(1) Les démolitions de l'abbaye Saint-Martin servirent à la restaurer en 1552. Elle fut reconstruite en 1730.

(2) Corruption du mot raineau.

Digitized by Google

Le Saint-Quentin.

(Cliché de *Lothringen und seine Hauptstadt.* — Lothringer Verlags- und Hilfsverein.)

Digitized by Google

Digitized by Google

y importèrent, avec leur civilisation, leurs procédés d'agriculture, leurs fruits, leur système de colonisation. Aussi les flancs de la montagne se couvrirent-ils peu à peu de vignobles ; les forêts qui en couronnaient le faîte fournissaient le bois de charpente nécessaire à la ville, et c'est pour cette raison que les Romains l'appelèrent le « mont des Charpentes » Tigni mons, nom que nous retrouvons aujourd'hui dans celui du hameau de Tignomont qui, à l'époque romaine, se composait des huttes des esclaves charpentiers, « tignarii ».

Tout au haut du Tignimons s'élevait, au IXe siècle, une église avec un ermitage. L'évêque de Metz Drogon, fils de Charlemagne, avait été appelé, en 825, sur les bords de la Somme, par son frère Hugues, pour présider à la translation du corps de saint Quentin, apôtre-martyr du Vermandois, dans une nouvelle basilique. Drogon, ayant reçu une relique du saint, la rapporta à Metz et, comme la colline du Tignimons lui rappelait celle de Saint-Quentin, il eut la pieuse pensée d'y faire construire, pour la recevoir, l'église dont nous venons de parler. Depuis lors, la montagne porte le nom de Saint-Quentin.

Dans la suite, l'oratoire du Saint-Quentin devint le centre paroissial des villages occupant les revers de la montagne : Plappeville, Scy, Chazelles, Longeville, domaines, par partie, de l'abbaye de Gorze et de la cathédrale (1). Il était aussi l'une des principales stations des processions des Rogations, aux-

(1) Dorvaux : *Les anciens Pouillés de Metz*. Archives départementales : « Mémoire établissant que l'église du mont Saint-Quentin est la mère-église des villages de Scy, Chazelles et Longeville-lès-Metz ».

Digitized by Google

quelles prenaient part toutes les communautés religieuses de la ville. On sortait par la porte Serpenoise, ayant en tête la bannière de saint Clément, surmontée du Graouilly et portée par les villageois de Guapeio (Woippy), puis, après avoir passé par Montigny, on traversait le pont de Moulins pour s'arrêter à l'église de ce village ; on montait à l'église Saint-Remi de Scy, ensuite à celle de Saint-Quentin où l'on faisait une grande station. La procession retournait alors à la cathédrale par l'abbaye de Saint-Martin, le pont des Morts, l'abbaye de Saint-Vincent et le pont Saint-Georges.

Mais ce n'était pas seulement le sommet du Saint-Quentin qui était un lieu de dévotion ; sur son versant est aussi, il y avait une maison de prière : une abbaye de bénédictins, Saint-Martin-lès-Metz, fondée par l'évêque Pappole vers 607, en même temps que celle des Saints-Innocents (Saint-Symphorien). Ce monastère, dévasté à différentes époques, fut reconstruit au XIe siècle dans un faubourg au pied de la montagne. Richer, qui en était abbé au XIIe siècle, en parle comme d'une des plus belles abbayes que l'on connût alors : il n'y avait rien à Rome, à Jérusalem, ni dans les Gaules qui l'égalât. La guerre l'anéantit en 1427 ; une bagatelle donna lieu à cette lutte qui fut terrible.

Nicolle Chaillot, abbé de Saint-Martin à cette époque, s'était retiré à Metz où il vivait en son particulier. Il reçut un jour une hottée de pommes cueillies en son jardin, et ses religieux, qui ne l'aimaient pas, voulant lui faire tort, avertirent les officiers du duc de Lorraine que ces pommes, cueillies dans un jardin faisant partie des domaines du duc, avaient été transportées en ville sans que l'on eût

Digitized by Google

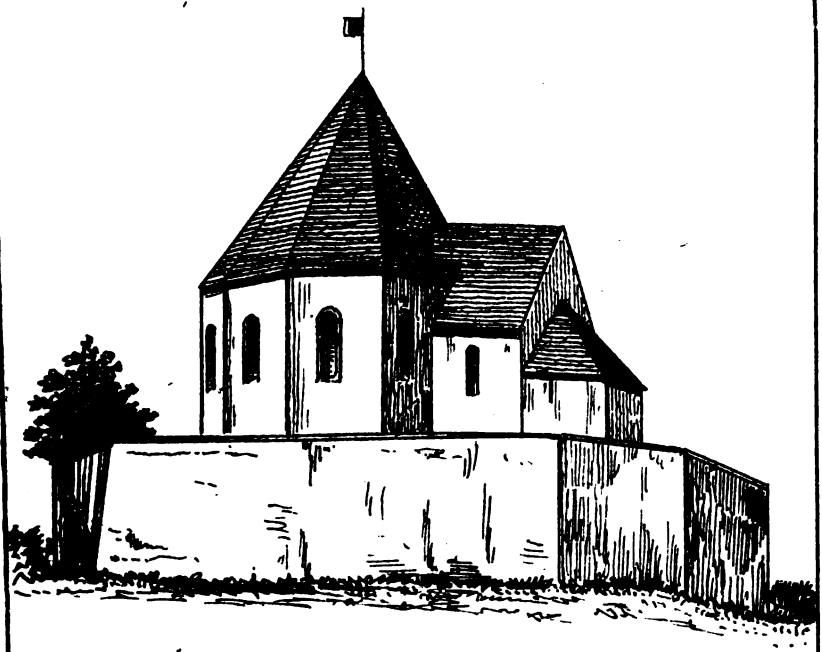

La Chapelle des Templiers

Le St Quentin 1552 (Plan d'après Leclerc)

Digitized by Google

quelles prenaient part toutes les communautés religieuses de la ville. On sortait par la porte Serpenoise, ayant en tête la bannière de saint Clément, surmontée du Graouilly et portée par les villageois de Guapeio (Woippy), puis, après avoir passé par Montigny, on traversait le pont de Moulins pour s'arrêter à l'église de ce village ; on montait à l'église Saint-Remi de Scy, ensuite à celle de Saint-Quentin où l'on faisait une grande station. La procession retournait alors à la cathédrale par l'abbaye de Saint-Martin, le pont des Morts, l'abbaye de Saint-Vincent et le pont Saint-Georges.

Mais ce n'était pas seulement le sommet du Saint-Quentin qui était un lieu de dévotion ; sur son versant est aussi, il y avait une maison de prière : une abbaye de bénédictins, Saint-Martin-lès-Metz, fondée par l'évêque Pappole vers 607, en même temps que celle des Saints-Innocents (Saint-Symphorien). Ce monastère, dévasté à différentes époques, fut reconstruit au XIe siècle dans un faubourg au pied de la montagne. Richer, qui en était abbé au XIIe siècle, en parle comme d'une des plus belles abbayes que l'on connût alors : il n'y avait rien à Rome, à Jérusalem, ni dans les Gaules qui l'égalât. La guerre l'anéantit en 1427 ; une bagatelle donna lieu à cette lutte qui fut terrible.

Nicolle Chaillot, abbé de Saint-Martin à cette époque, s'était retiré à Metz où il vivait en son particulier. Il reçut un jour une hottée de pommes cueillies en son jardin, et ses religieux, qui ne l'aimaient pas, voulant lui faire tort, avertirent les officiers du duc de Lorraine que ces pommes, cueillies dans un jardin faisant partie des domaines du duc, avaient été transportées en ville sans que l'on eût

Digitized by Google

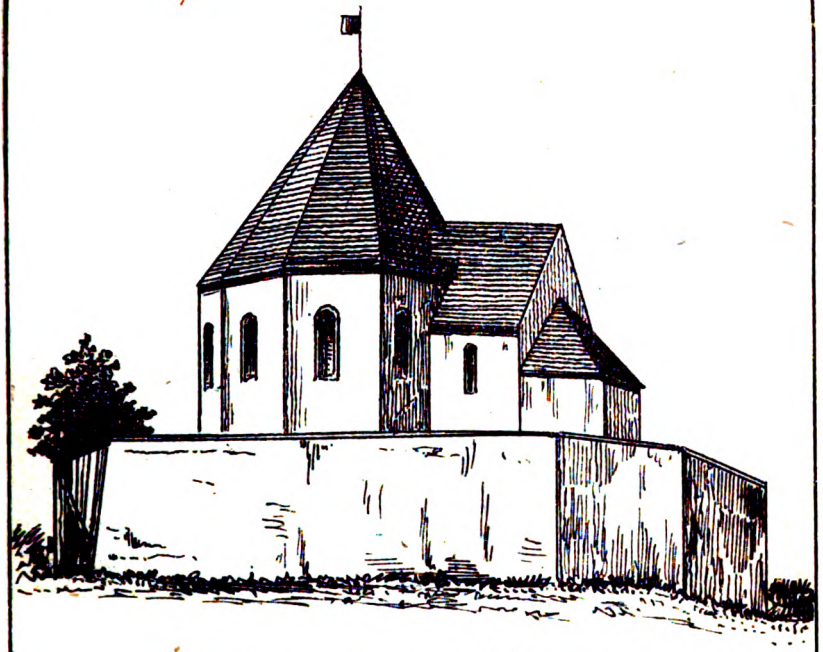

La Chapelle des Templiers

Le St Quentin 1552 (Plan d'après Leclerc)

Digitized by Google

Digitized by Google

payé les droits de sortie. Les officiers revendiquèrent les droits de leur maître, mais les magistrats de Metz défendirent de rien payer, trouvant que ces droits blessaient leurs franchises. On s'opiniâtra de part et d'autre, et l'on en vint à une guerre qui amena la ruine de l'abbaye et du faubourg Saint-Martin.

Le siège de Metz en 1552, cause de la disparition de tant de belles constructions, acheva d'en effacer les derniers vestiges.

L'ermitage du Saint-Quentin eut, en 1120, l'honneur de servir de refuge à un évêque de Metz, Etienne de Bar, que les Messins ne voulaient pas reconnaître. Il gérait de là son diocèse en attendant que l'aide de son frère, le comte de Bar, lui permît d'entrer dans sa ville épiscopale.

Après le siège de 1552, l'église était tombée dans un complet état de délabrement ; elle fut reconstruite ainsi que la maison y attenant, aux frais de Jean Fabry, curé de Rozérieulles, en 1599.

Mais les villages dépendant de cette cure ayant été érigés en paroisses les uns après les autres, l'église du Saint-Quentin fut délaissée et, à la fin du XVIII^e^ siècle, il n'en existait plus que des ruines.

Les carrières du Saint-Quentin fournissaient, au moyen-âge, les pierres pour la construction des fortifications et d'autres édifices.

Une grande partie du Saint-Quentin se trouve dans le ban de Scy, et c'est le long du chemin qui mène à cette commune que s'élevait le gibet « la justice de Scy » pour parler le langage du temps. C'est là, nous disent les chroniques, qu'on brûlait aussi les sorcières, condamnées par les échevins de l'endroit. Le Saint-Quentin passait, du reste, de

Digitized by Google

mème que le Grimont, pour être le lieu de réunion des sorciers du pays ; tous les vendredis à minuit, ils y exécutaient leurs rondes infernales à l'instar de ceux du Harz, la nuit de la sainte Valpurgis. C'est ce que l'on fit avouer par l'application de la torture à une malheureuse jugée en 1588 : nous voyons « Colette, dite Happe-la-Mort » de Vallières, répondre « qu'elle n'a été que deux fois au sabbat sur le mont Saint-Quentin, et que son maître, nommé Joliot, la portait et la rapportait, et qu'elle y a eu des accointances avec le diable ! » — La pauvre créature fut brûlée le lendemain.

La potence exista jusqu'à la Révolution ; en 1855 une jolie croix gothique, avec une niche ornée d'une statue de la Vierge, fut élevée à cette place.

Rappelons ici que, jusqu'en 1852, une station de télégraphe aérien se trouvait sur le sommet du Saint-Quentin.

Un prêtre éminent, M. l'abbé Pierre, chanoine honoraire, aumônier du lycée de Metz, forma en 1859 le dessein d'ériger un Calvaire sur le Saint-Quentin. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme tant par l'évêché que par la population ; les offrandes affluèrent de tous les environs.

C'était une œuvre de longue haleine, aussi n'était-elle pas achevée quand la guerre éclata. La première station se trouvait au haut de Plappeville, près des dernières maisons ; il en existe encore des débris aujourd'hui. Sur le chemin qui du col de Lessy conduit à Scy et Moulins, l'on remarque une petite chapelle de solide construction avec une niche pour une station : c'est le dernier reste d'une entreprise commencée avec tant de dévouement et qui, dans l'esprit de son fondateur, devait être uni-

Digitized by Google

que dans son genre, puisqu'elle reproduisait rigoureusement non seulement les distances, mais encore les pentes et les montées de la Voie douloureuse de Jérusalem. Ne serait-ce pas une œuvre de pieux souvenir que de restaurer ou d'entretenir ce petit édifice, ne fût-ce que pour rappeler qu'à travers les âges la montagne messine a toujours été nimbée de mysticisme ?

En 1867, le gouvernement avait ordonné la construction immédiate de quatre forts : le fort des Carrières, au Saint-Quentin ; un second à Plappeville et deux autres à Saint-Julien et à Queuleu ; on devait y ajouter plus tard ceux de Woippy, Saint-Eloy, les Bordes et Saint-Privat. Ils n'étaient pas terminés en 1870.

Un monument, une colonne ornée d'un buste, a été élevé au prince de Bismarck sur la butte de Charles-Quint, en 1902.

La hauteur du Saint-Quentin est de 357 mètres, dont 198 au-dessus du niveau de la Moselle ; il domine le bassin de Metz et tout le pays messin. Lorsque, entraînés par le clair soleil d'une belle journée, nous quittons la ville pour gravir les pentes de notre montagne, but de promenade favori des Messins, notre œil s'arrête avec complaisance au spectacle qui se présente à lui. Un sentier nous conduit au travers de vergers fleuris et de verts pâturages : nous apercevons à droite les maisons et l'église pittoresque du village de Plappeville, à demi-cachées dans les mirabelliers et les vignes. Plus haut, nous nous engageons dans un petit bois de pins aux senteurs vivifiantes, puis une belle route ombragée, s'élevant en pente douce, nous mène jusqu'au sommet. Là, nous sommes ample-

Digitized by Google

ment dédommagés de notre petite fatigue, par le ravissant panorama qui se déroule devant nous. A nos pieds, sur les bords de la Moselle, s'étend notre antique cité, avec ses maisons pressées les unes contre les autres, d'où émergent la cathédrale et les tours de ses nombreuses églises. En face d'elle les jolis villages de Devant-les-Ponts, Ban-Saint-Martin, Scy, Chazelles, Longeville et Moulins émaillent les versants de la montagne que la Moselle contourne en lacets gracieux, reflétant les arbres, les coquettes habitations dans le miroir bleu de ses flots, pendant que de légers canots sillonnent son cours et que le bateau à vapeur emporte les Messins avides de jouir de l'air pur de la campagne. Vers le sud, nous voyons les villages florissants de Sainte-Ruffine, de Jussy et de Vaux, au milieu des côteaux couverts de vignes ; puis, au pied du Gorgimont, surmonté du fort Kronprinz, les cheminées fumantes d'Ars envoyant vers le ciel leurs noires spirales, et enfin les vénérables restes de l'aqueduc romain de Jouy. Plus loin nous apercevons les hauteurs du Saint-Blaise et du Sommy et la chaîne de collines boisées se terminant au Mousson, dont la Jeanne d'Arc surmontant l'église brille au soleil.

Mais nos yeux reviennent avec plaisir se poser sur notre aimable cité, dans laquelle les miroitantes ramifications de la Moselle jettent leur note gaie et que contournent les sinuosités de la Seille, apportant à notre rivière le tribut de ses eaux. Reportant nos regards vers les bois et les collines qui encadrent le bassin de la ville, nous distinguons la forêt d'Orly, devant laquelle s'étend la plaine de Frescaty avec son grand hangar pour les ballons dirigeables, les hauteurs de Mercy, de Borny et du

Digitized by Google

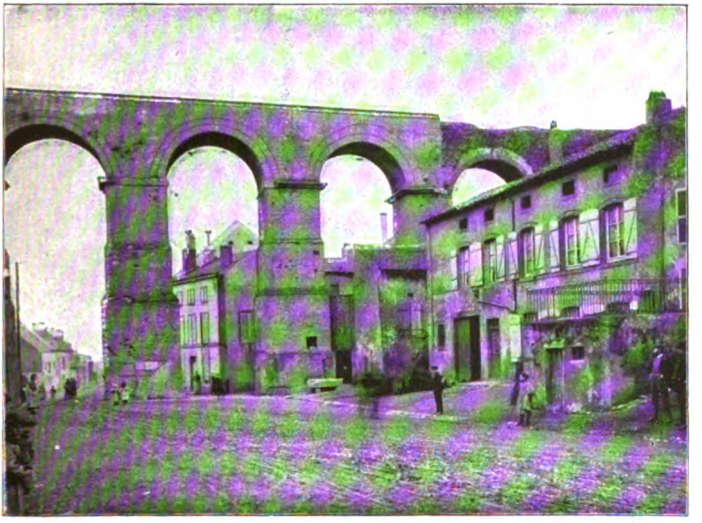

Aqueduc romain de Jouy-aux-Arches.

(Cliché de *Lothringen und seine Hauptstadt*. – Lothringer Verlags- und Hilfsverein.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Grimont derrière le fort de Saint-Julien. Sur leurs pentes les villages se rapprochent de plus en plus de la ville, pour, finalement, se confondre avec elle : Saint-Julien au-dessus de la Moselle, Plantières avec son vaste champ de repos, Queuleu qui dresse vers le ciel les antennes de ses appareils de télégraphie sans fil, le Sablon avec ses usines, et Montigny fier de sa belle église neuve.

Vers le nord s'étendent les hauteurs boisées de Vigneulles, de Saulny et de Fèves avec le Horimont. Derrière celui-ci s'élève le Justemont, autrefois aussi couronné d'une abbaye, et, plus loin, la côte de Guentrange bornant l'horizon. Dans la plaine on aperçoit tout au nord Thionville ; puis, au pied du Horimont, les hauts-fourneaux de Maizières développant leur fiévreuse activité, enfin, Woippy au milieu de ses champs de fraisiers et, sur la rive droite, les paisibles villages d'Argancy et de Malroy qui se mirent dans la Moselle. Tout au loin vers le sud-est, nous distinguons la côte de Delme, et même, quand le temps est tout à fait clair, le sommet brumeux du Donon.

Du haut de notre montagne nous voyons donc non seulement les pittoresques ondulations du pays messin, mais le regard franchit la frontière à l'ouest et embrasse, à l'est, une grande partie de la Lorraine, jusqu'aux sombres forêts des Vosges ! Est-ce l'effet de l'air pur et vivifiant qui emplit là-haut nos poumons, est-ce la vue de cette belle et riche nature, formant des tableaux d'une variété infinie de coloris ? mais il nous semble que nous sommes devenus plus légers : nous avons oublié les peines et les soucis journaliers, pour ne plus penser qu'à notre belle patrie, si digne de notre amour !

Digitized by Google

TROISIEME PARTIE

L'ESPLANADE MUTILÉE

Un journal messin, le *Vœu national*, écrivait en 1861 (et il exprimait l'opinion de tous ses concitoyens) : « L'Esplanade, c'est ce que nous avons de plus beau à Metz ; on ne peut que la gâter en la changeant ! » Malheureusement, cette place, alors surveillée avec un soin si jaloux, devait, dans la suite, subir une transformation déplorable. C'est au résultat de ce remaniement, à notre Esplanade mutilée, que sera consacrée la dernière partie de ce travail.

A. L'ESPLANADE D'AUJOURD'HUI

Un soir de l'été dernier, en faisant avec un ami notre causerie habituelle sous les tilleuls, nous vîmes venir un des rares « anciens » de l'Esplanade, en compagnie de deux dames étrangères, auxquelles il voulait faire admirer sa chère promenade. S'étant avancé avec elles jusqu'à la balustrade, il guettait l'effet que produirait sur les visiteuses le beau panorama ; mais ni la voix ni le visage des étrangères n'exprimait grand enthousiasme lorsqu'elles lui dirent : « Fort joli, en effet ! » Désappointé, il dit avec un soupir : « Ah ! autrefois c'était bien plus beau ! »

Tous ceux qui ont connu l'Esplanade avant le

Digitized by Google

dernier changement qu'on lui a fait subir seront de cet avis : elle a perdu son aspect de noble simplicité qui en faisait le cachet et qui donnait plus de valeur au gracieux paysage champêtre s'étendant devant elle. On alléguera qu'il fallait à tout prix construire la nouvelle route conduisant à Montigny. Très bien ! Mais, à tout prix aussi, il eût fallu éviter de changer l'aspect de cette place qui jouissait d'une renommée européenne, et, à tout prix, il eût fallu modifier le plan de cette route indispensable, de sorte qu'au moins la face de la partie principale de l'Esplanade, de la terrasse dominant la Moselle, restât intacte. Il y avait eu un projet de tunnel, pour faire passer la nouvelle route sous l'Esplanade, pourquoi ne l'a-t-on pas adopté ? D'autres villes, fières de leurs avantages, savent marcher avec le progrès sans pour cela détruire les vénérables monuments que leur ont légués leurs ancêtres. Nancy, par exemple, a-t-il jamais eu l'idée d'abîmer son joyau, sa place Stanislas ? Trèves se gardera bien de changer quoi que ce soit à sa Porta nigra. Venise a reconstruit son Campanile sans y apporter la moindre modification ! Ne sont-ce pas là autant d'exemples à imiter ? Lorsqu'au cours de travaux ou de fouilles les ouvriers mettent à nu des objets anciens, on ramasse avec soin même les moindres débris pour les transporter au musée ! Ici, nous avions un objet d'art unique, et il ne s'est trouvé personne pour le sauvegarder ! Ah ! une lourde faute a été commise, une faute irréparable, quand on a autorisé la mutilation de cette place.

Ces plaintes, nous les avons déjà entendues de bien des côtés, tant des vieux Messins que des

Digitized by Google

immigrés, de tous ceux, en un mot, qui joignent au culte du passé le sens de ce qui est vraiment beau et de ce qui s'harmonise le mieux avec notre cité.

Mais en quoi ce bouleversement a-t-il nui à l'Esplanade ? Rappelons-nous l'aspect qu'avait cette partie de notre promenade autrefois, quand le grand mur, qui paraissait devoir défier toutes les attaques du temps, s'y dressait encore, semblant émerger de la Moselle. Lorsque, après avoir traversé la place, l'étranger, pensant être au bout de tout ce qu'il lui restait à voir, s'approchait du parapet couronnant ce mur, un spectacle aussi magnifique qu'inattendu se présentait à lui. Or, les joies les plus impressionnantes sont précisément celles auxquelles on ne s'attend pas. La nouvelle balustrade avec ses deux grandes brèches pour les escaliers ne peut plus produire cet effet. Même si le changement avait été inévitable, il eût dû se faire autrement, car le jardin de Boufflers avait déjà son escalier monumental ; il n'était pas nécessaire de faire une double brèche dans ce beau balcon. De loin déjà, la solution de continuité dans la balustrade fait mauvais effet ; elle attire l'attention et détourne le regard du spectacle qui, seul, devrait le captiver. Le style de cette balustrade aussi, dans ses lignes trop mouvementées, n'est pas bien en harmonie avec celui de l'Espladade, où tout est sobre, simple, majestueux. C'est pourquoi nous regrettons la disparition du vieux mur qui complétait si heureusement l'ensemble. Il y a un siècle, Bernardin de Saint-Pierre disait déjà : « Les artistes ne cherchent souvent qu'à se montrer eux-mêmes. De là vient qu'ils mettent quantité de riches accessoires dans

Digitized by Google

la plupart de nos monuments et qu'ils oublient souvent l'objet principal ». En fait, ici aussi la simplicité naturelle a été forcée de céder la place à une foule de fioritures.

Une autre circonstance encore a aggravé le mal fait à notre pauvre Esplanade. Autrefois on se trouvait placé directement devant le site champêtre dans la contemplation duquel on pouvait se plonger sans jamais être dérangé : un calme si bienfaisant vous entourait ! La route qui sépare maintenant le spectateur du tableau qu'il veut admirer est venue en détruire tout le charme : tantôt un détachement de soldats, tantôt une automobile ou tout autre véhicule bruyant interrompent sa rêverie.

Les auteurs de ces changements ont envisagé l'Esplanade comme formant à elle seule un tout complet, indépendant ; ils ont perdu de vue le point essentiel autour duquel eussent dû graviter tous les projets, à savoir qu'elle fait corps avec la prairie qui se trouve devant elle et avec les hauteurs bornant l'horizon au loin, et que sa renommée européenne était justement due à l'heureuse réunion de ces trois facteurs.

Du reste, tous ces changements ont déjà trouvé un critique sévère dans l'*Austrasie* de 1905-06, où le « Veilleur » donne quelques coups de tocsin : « L'Esplanade et le jardin Boufflers, créés par le maréchal de Belle-Isle, étaient une magnifique promenade, instituée dans son esprit pour l'agrément des habitants. Les grandes allées de l'Esplanade aboutissaient à un parapet à pic sur les fortifications, d'où l'on découvrait une immense étendue de prairies et de coteaux, la Moselle qui arrive comme une charmeuse et la masse majestueuse du

Digitized by Google

mont Saint-Quentin. C'est une vue magnifique, large et reposante.

Le jardin Boufflers, un peu plus en avant, dominait la rivière à l'endroit où elle entre en ville: on n'avait qu'à se pencher au bord du rempart pour voir l'eau toujours courante. Et nul ne venait déranger votre rêverie. Le boulevard qui fera désormais le tour de la ville a écorné cette admirable balustrade. Et voici qu'à l'endroit où le mur était nu et par là même imposant, on construit des escaliers monumentaux, des pylônes, des fontaines, un mauvais décor d'exposition qui n'a rien à voir avec l'austérité militaire de notre vieille Esplanade. Des rochers et des cascades égaleront-ils jamais la noblesse de ce vieux mur sur lequel il faisait si bon s'appuyer ? Quel besoin y a-t-il de faire couler de l'eau dans des fontaines mythologiques quand la voix de la Moselle, en bas, cent fois plus émouvante se fait entendre ? »

Plus tard, le « Veilleur » ajoute à sa critique cette plainte : « Le rempart est démoli, la tour est culbutée ; une laide balustrade fait maintenant le tour du jardin. On dirait un beau tableau gâté par un vilain cadre ! »

B. L'ESPLANADE DE DEMAIN

Hélas ! les « coups de tocsin » du « Veilleur », aussi peu que nos critiques, ne nous rendront le mur imposant, ni ne feront disparaître la route, ou ne fermeront les brèches ! D'aucuns prétendent qu'il serait impossible d'abîmer davantage notre Esplanade ; nous ne pensons pas de même. Que fait-on lorsqu'une maison brûle ? On cherche tous les moyens de la sauver, surtout si c'est une cons-

Digitized by Google

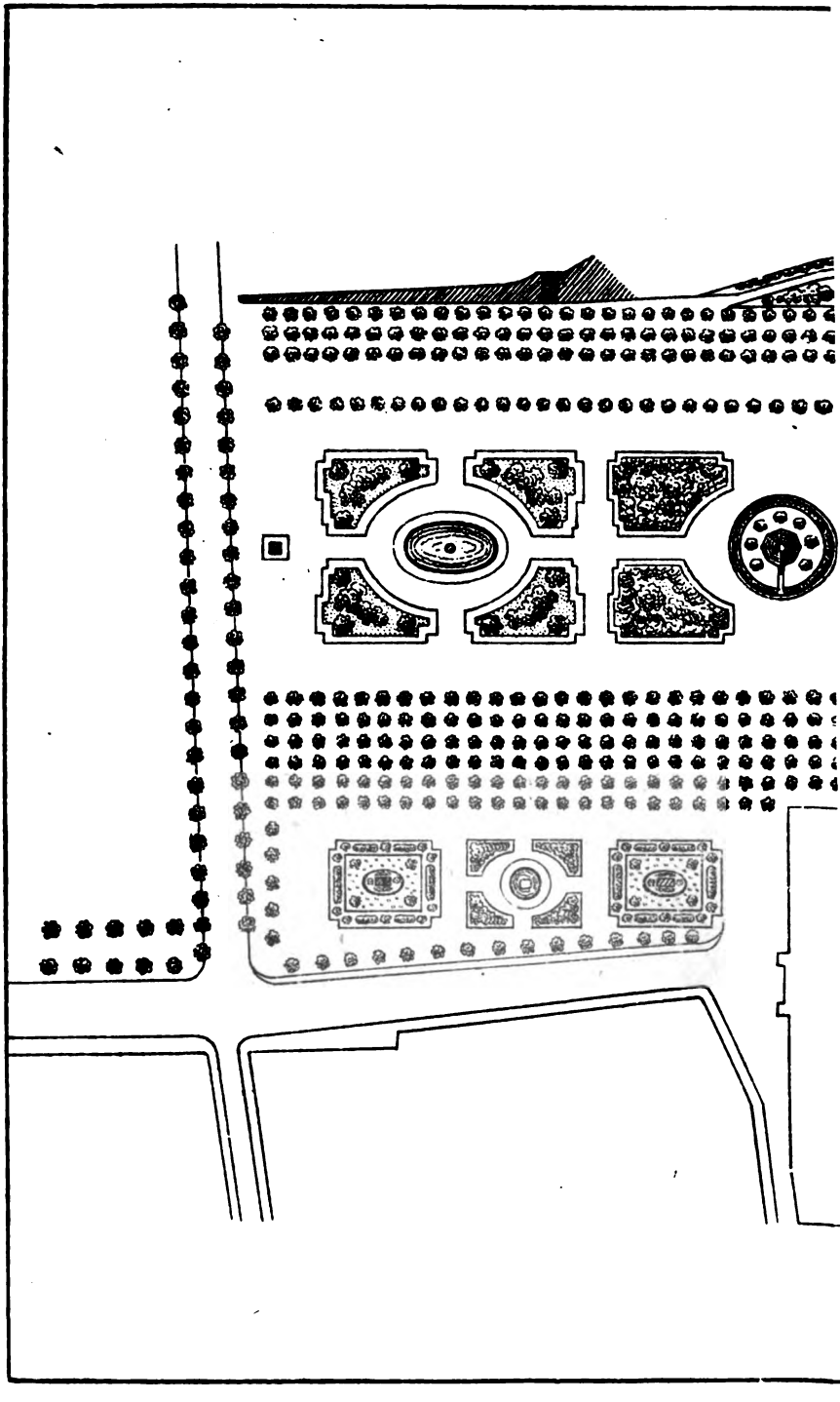

Digitized by Google

Digitized by Google

truction de valeur. Si un homme a perdu un bras, il ne dira pas : « Que m'importe de perdre encore l'autre ! » De même aussi pour notre promenade : si quelqu'un croit qu'on ne saurait l'abîmer davantage ou qu'il est indifférent de la tronquer plus encore, il se trompe fort et, au lieu de donner seulement quelques coups de tocsin, il faudrait plutôt, à notre avis, sonner la Mutte ! Oui, nous craignons pour l'avenir de notre Esplanade, car, quoiqu'on lui ait déjà fait beaucoup de mal, on peut lui en faire plus encore !

De nouveaux projets sont élaborés, non pas pour changer la place même encore une fois, mais pour détruire son tapis vert, la prairie de Saint-Symphorien.

Lorsque nous contemplons le Saint-Quentin du haut de l'Esplanade, un autre tableau se présente à notre mémoire. On sait que, parmi des centaines de chefs-d'œuvres dus au pinceau d'artistes célèbres, le musée de Dresde possède aussi l'incomparable *Madone Sixtine* de Raphaël. Or, pour permettre au visiteur de jouir de l'extraordinaire beauté de cette œuvre merveilleuse, on l'a placée toute seule au milieu du panneau d'un salon dans lequel le visiteur entre par une porte du fond. Rien ne le sépare du chef-d'œuvre qu'un grand tapis, rien non plus, par conséquent, ne le distrait dans sa contemplation.

C'est ainsi que les vertes prairies au pied de l'Esplanade forment un tapis de verdure, par dessus lequel le regard peut s'attacher sans distraction à l'image captivante des riants côteaux, du majestueux Saint-Quentin. Et c'est ce tapis que l'on voudrait vouer à la destruction !

Digitized by Google

Un plan de Metz, prévoyant les changements à venir, indique déjà sur cette prairie l'emplacement d'un jardin public (Volksgarten). De même un guide allemand, d'une récente édition, en dit : « Acquis par la ville afin d'y établir un jardin public. » Et nous qui croyions que la ville avait acheté ce pré justement pour le conserver au tableau dont il fait partie ! Mais, convertir cette prairie en jardin public, cela veut dire y planter des arbres, y construire une bâtisse, y tracer des chemins, y placer des tas de sable ! C'est donc détruire tout le premier plan du panorama de l'Esplanade !

Permettra-t-on cela ? Les sons de la Mutte ne seraient pas de trop pour éveiller l'attention de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de notre cité et pour les faire tous s'y opposer. Etablir à cet endroit un jardin public, ce serait non seulement gâter le panorama de l'Esplanade, mais encore enlever aux citadins un véritable bienfait. Y a-t-il quelque chose de plus agréable pour les habitants de nos rues étroites, privés quelquefois si longtemps des jouissances de la nature, que de leur ménager cette échappée de verdure sur laquelle l'œil se repose avec délices ?

Vous tous qui êtes venus si souvent admirer ces vertes prairies, pouvez-vous vous imaginer une Esplanade sans elles?

Si l'on se figure une construction, un monument ou tout autre objet interrompant l'uniformité de la prairie, l'effet est aussitôt détruit !

Que l'on ne parle pas non plus d'y installer une place de jeux sportifs, comme il en a été question plusieurs fois déjà ; son unique destination doit être et rester celle de « tapis vert ». Mais, si nous te-

Digitized by Google

nons à ce que ce tapis soit conservé, nous voulons aussi que l'on en jouisse et, par conséquent, qu'on le voie. Malheureusement, d'année en année, les arbres plantés au pied de l'Esplanade et sur la nouvelle route grandissent ; ils masquent déjà maintenant une grande partie de la prairie et du paysage, et, du côté des marronniers, il n'y a, pour ainsi dire, plus de vue ! A ces arbres viennent s'ajouter d'autres obstacles encore : la tourelle du club nautique, son sémaphore avec le drapeau (enlevé, il est vrai, depuis la mauvaise saison), les poteaux pour les lampes électriques et jusqu'à l'horaire ou tableau-réclame que le propriétaire de la *Sophie* y place en été ! Toutes ces choses, insignifiantes à première vue, agissent sur ce beau tableau comme des taches sur une robe blanche, des fêlures dans une belle glace, ou de fausses notes dans une douce mélodie.

De nos jours, où les voyages sont devenus si faciles, où les distances ne comptent plus, où le chemin de fer nous transporte dans les régions les plus lointaines, nous permettant d'admirer, presque sans peines ni fatigues, soit un immense panorama du haut des Alpes, soit les découpures sauvages des fjords de la Norvège ou le bassin enchanteur de la Corne-d'Or, notre œil, accoutumé aux vastes horizons, éprouve d'autant plus désagréablement la gêne de ces objets disparates qui troublent l'harmonie.

S'il faut, déjà maintenant, chercher pour ainsi dire la vue, l'effet se perd : il faudrait pouvoir embrasser à la fois tout l'ensemble du panorama. Humboldt, l'ami de Châteaubriand, célèbre par ses grands voyages autant que par sa science et tout

Digitized by Google

aussi estimé en France que dans sa patrie, émet ce jugement : « Le caractère grandiose d'une contrée est produit surtout par le fait que les spectacles de la nature les plus impressionnants se présentent à l'âme dans le même temps, et qu'une foule d'impressions et d'idées s'éveillent à la fois !

Remarquons ici que, naturellement en hiver, lorsque tout est nu, tous ces obstacles ne paraissent pas aussi gênants qu'en été, lorsque les arbres ont toute leur parure. Si l'on devait nous faire le reproche de ne pas aimer les arbres, nous dirons : Que le Saint-Quentin se couvre de plus en plus de noirs sapins, que les routes s'ombragent toujours davantage d'arbres fruitiers, nous serons le premier à approuver et à encourager ces heureux progrès ! Mais un arbre, quelque puisse être sa beauté, devient extrêmement gênant quand il pousse à la mauvaise place.

Pourquoi donc si peu de voix se sont-elles élevées jusqu'à présent contre les abus que nous venons de signaler ? Voici précisément la cause du mal : s'il avait été possible de dresser les arbres à cette place, en une nuit et dans tout leur développement, tout le monde eût poussé les hauts cris, mais parce qu'ils étaient petits quand on les a plantés, ils ont passé inaperçus. C'est ainsi que les petits maux sont les pires, parce qu'on s'y habitue si bien, que l'on vient peu à peu à les trouver nécessaires et qu'on regrette leur disparition. Tous ces arbres n'ont pas gêné tant qu'ils étaient petits ; ils étaient, au contraire, nécessaires et le sont encore pour masquer les bâtisses en bas de l'Esplanade ; seulement, partout où ils empêchent la vue, il faut qu'ils soient élagués ou raccourcis.

Digitized by Google

Il en est de même des petits acacias de la route : ils ne nuisent pas à présent, mais aussitôt qu'ils grandiront, ils formeront un voile qui devra disparaître.

Un inconvénient semblable s'était déjà fait sentir à une autre époque. Dans l'*Indépendant de la Moselle* du 17 février 1855, il est dit : « La plantation de peupliers qui se trouvait en face de l'Esplanade vient d'être arrachée. Espérons que notre municipalité veillera désormais à ce que rien ne puisse intercepter la vue sur le riche paysage qui forme le plus bel ornement de notre promenade ! »

Que l'on savait bien, autrefois, apprécier la valeur de notre Esplanade !

PROPOSITIONS

Malgré sa mutilation, notre Esplanade est restée quand même une belle promenade, seulement il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas changée davantage et, pour compenser au moins partiellement ce qu'elle a perdu, il faut qu'on ait soin de lui garder sa vue dans toute son intégrité.

Mais à qui incombera la charge de rendre nos édiles attentifs aux inconvénients que nous venons d'énumérer ? Qui se vouera à cette œuvre d'utilité publique ? L'Académie de Metz, qui s'occupe avec sollicitude de ce qui peut conserver et augmenter le renom de notre cité, n'est-elle pas toute désignée pour cela, elle qui compte tant de membres jouissant d'une autorité ou d'une influence reconnues ?

Ce que nous proposons n'est pas l'impossible (rien ne sert de demander ce que l'on est sûr de ne pouvoir obtenir !) ; nous désirons seulement l'éloignement de toutes les petites taches que nous

Digitized by Google

avons signalées : le résultat en sera des plus heureux.

1° Comme la ville n'est propriétaire que d'une partie du pré Saint-Symphorien, des démarches seraient nécessaires pour qu'elle arrive en possession au moins de toute la partie triangulaire qu'on voit du côté des tilleuls, et allant jusqu'à la digue de Wadrineau, afin que le tapis vert reste toujours intact.

Malheureusement, on vient déjà de planter une rangée de jeunes arbres, juste en travers du pré ; cette ligne coupera la prairie comme une déchirure !

2° Pour dégager la vue, il faut que les arbres soient retaillés de façon à ce que le chalet du club nautique reste caché ; la tourelle et le drapeau devront disparaître.

3° Les deux poteaux pour la lumière électrique, formant aussi tache dans le tableau, devraient être enlevés ; on pourrait, si la lumière du jardin de Boufflers était insuffisante, replacer des lampes près des fontaines : elles éclaireraient la route de là.

4° L'horaire du bateau à vapeur trouverait bien une place ailleurs ; en hiver il est enlevé, mais en été il forme une tache de plus.

5° On avait projeté jadis, comme nous l'avons dit au chapitre du Palais de Justice, de dégager complètement l'entrée de ce palais. Ce plan a été abandonné parce que les frais eussent été trop élevés. Il est une chose cependant que l'on pourrait faire : ce serait d'éloigner la colonne d'affiches qui est venue se dresser là on ne sait pourquoi. Il y en a en ville déjà plus qu'il n'en faut. Devant ce beau palais, elle fait le même effet que ces odieuses ré-

Digitized by Google

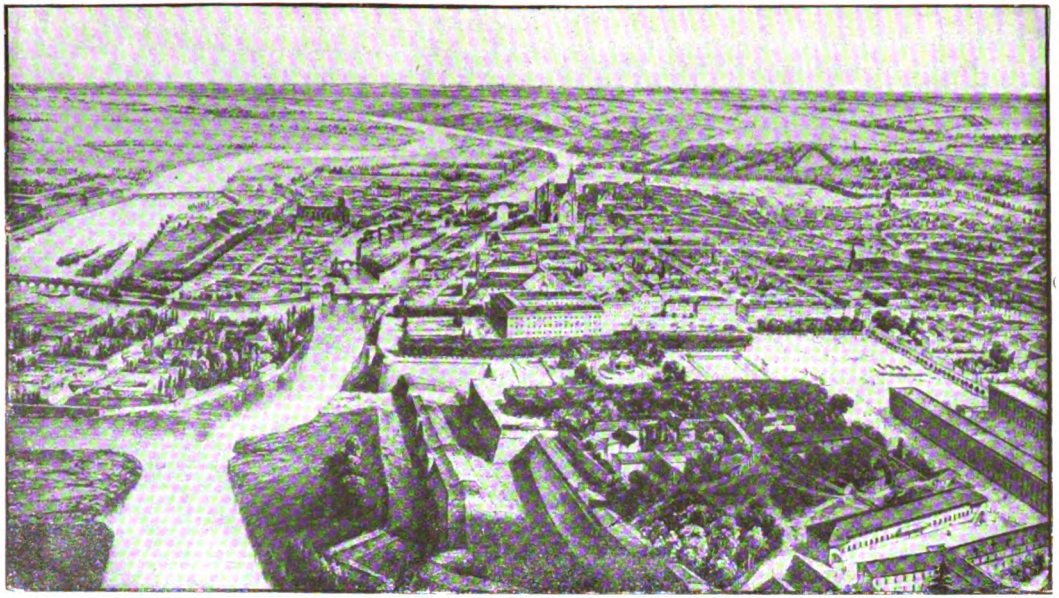

Vue générale de la Ville de Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

clames Jasmatzi qui enlaidissent les plus jolis paysages tout le long des voies ferrées.

6° Un fait qui nous a toujours étonné au cours de nos recherches dans les chroniques, archives ou journaux, c'est que la partie de notre promenade située devant le portail du Palais de Justice n'ait jamais eu de nom particulier et que, pour la désigner, il ait toujours fallu se servir de périphrases. Pourquoi ne donnerait-on pas un nom à ce parterre, le jardin de Boufflers a bien le sien, et Metz a déjà compté tant de citoyens illustres, que l'on ne serait sûrement pas en peine de trouver celui qui convient le mieux. Nous aurions alors l'Esplanade proprement dite, le jardin de Boufflers et (1) le jardin.... ? ? A notre docte Académie de choisir !

7° Souvent déjà nous avons entendu exprimer l'opinion que le lévrier ornant cette partie devant le Palais de Justice fait un effet trop mesquin et qu'il devrait être remplacé par une œuvre de plus grandes dimensions. Cette critique est peut-être juste, mais il serait à craindre qu'un monument plus grand n'écrasât la nymphe. A notre avis, le chien mérite de rester à sa place à un double titre : d'abord parce qu'il a été la première décoration sculpturale de l'Esplanade, et ensuite parce qu'il est dû à un artiste messin qui en a fait don à la ville. Une inscription relatant ces deux faits apprendrait à ceux qui les ignorent les droits qu'a cette statue de rester à l'endroit où elle se trouve.

---

(1) Square Fratin ?

Digitized by Google

EPILOGUE

Avec la réalisation des propositions que nous venons de faire, nous verrions notre Esplanade garder ses anciennes traditions, sa vieille renommée et celle de notre ville. La mutilation qu'on lui a infligée paraîtrait amoindrie, puisque ses autres avantages ressortiraient mieux et elle pourrait continuer à rivaliser avec d'autres places remarquables, telles que la terrasse du château de Saint-Germain, si imposante, mais où l'œil se perd dans le vague ; celle du château de Heidelberg qui a une vue magnifique mais manquant d'un beau premier plan ; la célèbre terrase de Bruhl, à Dresde, que Frédéric le Grand appelait le « Balcon de l'Europe » : longue, mais étroite et remplie de restaurants, elle a, il est vrai, une très belle vue sur l'Elbe et les villas échelonnées sur les coteaux ; cependant elle n'a pas, au premier plan, le frais tapis vert de notre Esplanade.

Il serait difficile de trouver une place aussi imposante, prolongée par un paysage d'une grâce si inattendue, où l'œuvre de l'homme et celle de la nature se complètent d'une façon merveilleuse pour former un tout d'une telle perfection.

Digitized by Google

APPENDICE

Beaucoup de peintres ont trouvé sur l'Esplanade maints beaux sujets de tableaux, mais elle a aussi inspiré les compositeurs et les poètes qui l'ont célébrée dans des chants et des poésies. Au cours de notre travail nous avons cité quelques vers du commandant Brosset ; mais une des plus jolies poésies que nous connaissions sur ce sujet est celle de Macherez, né à Metz vers 1785, membre fondateur de la nouvelle Académie de Metz, professeur des cours industriels. Cette pièce mérite d'être connue et nous la reproduisons ci-après :

SUR L'ESPLANADE

Que j'aime, cher Messin, ta divine Esplanade,
Boulevard imposant, riante promenade,
Où la nature et l'art, dociles à tes vœux,
Semblent tout réunir pour l'agrément des yeux ;
Séjour digne à la fois des Muses et des Grâces,
Des jeux et des plaisirs qui volent sur leurs traces ;
Où tout, intéressant et l'esprit et le cœur,
Inspire le poète et sourit au penseur !

De ton vaste jardin, planant sur les campagnes,
Tu vois se déployer ces superbes montagnes,
Dont l'antique Moselle arrose les côteaux,
Et fait briller au loin le cristal de ses eaux.
D'un seul regard tes yeux embrassent la nature :
Ces pampres, ces forêts, ces fleurs, cette verdure,
Ces bocages touffus, parsemés de hameaux
Déroulent devant toi les plus riches tableaux.

Digitized by Google

Sans sortir de tes murs, quand Bacchus et Pomone
Versent à pleines mains les trésors de l'automne,
Quand la blonde Cérès, parcourant les sillons,
Distribue aux humains d'abondantes moissons,
Du haut de ton rempart, quelle brillante scène !
Tu vois les moissonneurs fourmiller sur la plaine ;
Ou pliant sous le faix, le joyeux vendangeur
Ramener en chantant le fruit de son labeur.

Si, las de contempler cette rare merveille,
Tu voles vers les sons qui frappent ton oreille,
Quel spectacle nouveau vient enivrer tes sens !
Là, sous l'ombrage frais de tes bosquets riants
Pour charmer tes loisirs, le dieu de l'harmonie
Mêle au chant des oiseaux sa douce mélodie,
Et l'on dirait alors que l'Olympe des dieux
Vient de se transporter dans ces paisibles lieux.

Que d'aimables beautés de roses couronnées,
Et parmi les lilas, sur leurs sièges rangées,
Pour compléter la scène étalent à grands frais
Le luxe, la richesse et leurs brillants attraits ;
Ajoutant à l'éclat de l'élégante Flore,
Des charmes plus piquants, plus séduisants encore,
Tandis que le tilleul, le marronnier en fleurs
Prodiguent leur ombrage à mille admirateurs.

Dès qu'à sa chaste sœur Phébus cède la place,
Sur ce théâtre alors tout a changé de face ;
Ces superbes bosquets, ces marronniers fleuris,
Ressemblent un instant aux jardins de Cypris.
L'aspect mystérieux de ce nouvel empire,
Les suaves parfums, le souffle de Zéphire,
Tout dans ces lieux qu'Amour sait si bien embellir,
Rappelle de Paphos le touchant souvenir.

Mais, pour qui sait jouir de la belle nature,
Et pour qui sait penser, quelle émotion pure !
Dans un calme profond, ces flots de promeneurs,
Ces timides vieillards, pieux contemplateurs,
De la jeunesse ici l'innocente folie,
Là d'un cercle d'amis la douce causerie,

Digitized by Google

Loin des troubles du monde on dirait l'âge d'or
Parmi nous revenu pour nous unir encor !

Là le pauvre, un instant oubliant sa misère,
Peut sans crainte approcher des heureux de la terre,
Contempler leur éclat sans convoiter leur bien,
Et jouir d'un bienfait qui ne leur coûte rien.
La nature, pour lui comme pour l'opulence,
Prodigue les bontés de sa munificence,
Et là sous les tilleuls, étalé sur un banc,
Il se croit non plus qu'eux, mais du moins tout autant.

O vertueux Messin, ennemi de l'intrigue,
Jouis en paix d'un bien que le ciel te prodigue.
Va sur ton Esplanade épancher tes chagrins
Et rêver un instant à de meilleurs destins ;
Le spectacle des fleurs, l'air pur qu'on y respire,
D'un soleil renaissant le gracieux sourire,
Ce doux délassement est l'unique plaisir
Que l'envie et l'orgueil ne puissent te ravir !

Digitized by Google

SOURCES ET LITTÉRATURE

ABEL. Plusieurs ouvrages.
Affiches des Trois-Evêchés.
AUBRION, Jehan. Journal.
Austrasie, Revue d'.
BALTUS. Annales de Metz.
BÉGIN. Histoire des rues de Metz. Guide.
CHABERT. Divers ouvrages et manuscrit en possession de M. Barbé.
HUGUENIN. Chroniques de la ville de Metz.
KEUNE, Metz, seine Geschichte.
KLIPFFEL. Episode de l'hist. du rég. mun. de Metz.
Mémoires de l'Académie de Metz.
Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la citadelle.
Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
PRAILLON. Chronique de Metz.
SAUER. La Moselle administrative.
VERRONNAIS. Statistique historique, etc., du département de la Moselle.
Journaux : Journal du département de la Moselle et de la Meurthe. Journal de Metz. Courrier de la Moselle. L'Indépendant de la Moselle. Le Vœu national. Le Moniteur de la Moselle.
Union des Arts. Revue.
Armorial des villes lorraines. C. LAPAIX.
Calvaire du Mont-Saint-Quentin. Abbé PIERRE.
Plans de la bibliothèque de la ville.
PROST. Etudes sur l'Histoire de Metz.
Exposé sommaire des travaux de l'administration et du conseil municipal, 1855-60.
Procès-verbaux des séances du conseil municipal.
Archives de la ville.
Archives départementales.
WESTPHAL. Geschichte der Stadt Metz.
WORMS. Histoire de la ville de Metz.
FAIVRE.
TERQUEM A. Guide du voyageur dans la ville de Metz.
TRESCA. Visite à l'Exposition de Metz.
Catalogue général de l'Exposition universelle de Metz.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 77

Première partie

La Cathédrale et l'Esplanade, deux joyaux messins :

a. La Cathédrale 79
b. L'Esplanade 82

Deuxième partie

Histoire de l'Esplanade :

a. Son origine et son développement 86
b. Ses ornements 96
c. Les fêtes à l'Esplanade 103
d. Les environs et dépendances de l'Esplanade . . 113
1. La porte Serpenoise 114
2. Le Palais de Justice 121
3. La rue de la Garde 127
4. Le Moyen-Pont 130
5. L'île de la Poudrerie 134
6. L'île Saint-Symphorien 136
7. Le mont Saint-Quentin 140

Digitized by Google

Pages

Troisième partie

L'Esplanade mutilée :

a. L'Esplanade d'aujourd'hui 148
b. L'Esplanade de demain 152
c. Propositions 157

Epilogue 160

Appendice 161

Sources et littérature 164

Digitized by Google

AUX VITICULTEURS LORRAINS!

LES ACCIDENTS LES ENNEMIS ET LES MALADIES DE LA VIGNE

PAR

M. L'ABBÉ WEYLAND

Curé de Vernéville.

PRÉFACE

La viticulture est, sans contredit, une des plus honorables et des plus importantes professions ; sans elle, pas de vin ! Et le vin, à notre époque de travail intensif, est une boisson de première nécessité, pour l'homme en bonne santé, pour l'ouvrier qui besogne sans cesse. L'infirme, le malade en a besoin aussi pour réparer ses forces affaiblies. Toutefois, chacun doit en user modérément et en éviter les abus, selon le précepte de l'apôtre saint Paul à son disciple Timothée : *Noli aquam bibere, sed modico vino utere propter stomachum tuum et frequentes tuas infirmitates.* — Ne bois pas d'eau, mais use modérément de vin à cause de

Digitized by Google

ton estomac et de tes fréquentes infirmités » (I. Ep. à Timothée, chap. V ℣ 23).

Le vin ne figure plus seulement sur la table du riche, mais encore sur celle du modeste travailleur des champs, sur celle de l'ouvrier d'usine, sur celle du pauvre.

La consommation modérée du vin, loin de nuire, rend gai, alerte, empressé au labeur. Regardez le petit pioupiou, surtout celui qui a vu le jour sous les chauds rayons du soleil, dans les vignobles du Midi, quelle ardeur, quelle vivacité de mouvement, quelle impétuosité dans l'attaque! N'allez pas si loin et considérez nos fils d'agriculteurs! Comparez-les avec les fils des vignerons. Les premiers sont froids, calmes, indifférents, mais nos fils de vignerons sont vifs, ardents, gais compagnons, joyeux lurons. C'est que « le bon vin, dit la Bible, réjouit le cœur de l'homme », et j'ajouterai qu'il inspire souvent les poètes, au moins au temps du vieil Horace, qui, dit-on, était un grand ami du jus de la treille et chantait le vieux Falerne et les crus de Tivoli. Ecoutons-le un instant : « Varus, écrit-il dans son Ode XVIe, livre I, gardez-vous surtout de planter aucun arbre dans le bon terroir de Tivoli et aux environs des murs de Catilus, préférablement à la vigne ; elle a quelque chose de divin... » Et le vieil apôtre de Bacchus n'était pas gourmand, il invitait ses amis à déguster ses vieilles bouteilles : « Mécénas, mon cher chevalier, puisque tu viens manger chez moi, tu boiras à petits coups de mon vin ordinaire du crû de Sabine : je l'ai mis en bouteilles et je les ai cachetées moi-même... » (Ode XVII).

Le produit de la vigne — quand bien même ce

Digitized by Google

ne serait ni du crû de Tivoli, ni du vieux Falerne, — quand même il ne serait point sorti des caves d'Horace, le vieux dégustateur — doit figurer sur nos tables lorraines, pour en conserver les vieilles traditions de gaîté et d'humour, sans aller jusqu'à l'abus qui doit être sévèrement réprimé.

Or, c'est grâce à nos viticulteurs que le vin conservera sa place à nos repas de fêtes, à nos festins de noces, à nos réjouissances familiales.

Grâce à la viticulture, les hommes pourront entretenir, avec leurs forces, la gaîté du cœur et, on le sait, la célèbre école médicale de Salerne place la gaîté parmi les trois grands médecins :

S'il n'est nul médecin près de votre personne,
Qui dans l'occasion puisse être consulté,
En voici trois que l'on vous donne :
Un fonds de *Belle-Humeur*, un Repas limité
Et surtout la sobriété.

(L'Ecole de Salerne § II.)

La viticulture, par son produit principal, met donc les hommes en Belle-Humeur ; elle fait plus, elle est une source de richesse pour le vigneron. Elle apporte la gaîté aux uns et contribue à entretenir la santé ; elle procure la fortune aux autres et n'occasionne de maladies, d'infirmités et de malheurs que quand on a malusé ou abusé de ses produits. En cela, elle ressemble à toutes les professions, qui toutes ont leurs avantages et leurs abus. Usons, n'abusons pas !

Malgré l'excellence de la viticulture, rompant avec la tradition ancestrale, beaucoup de vignerons se sont découragés : la vigne ne nourrit plus son homme, dit-on, les bonnes années sont rares, d'ordinaire nos vins lorrains sont de mauvaise qualité,

Digitized by Google

ils ne se vendent plus à un prix rémunérateur, à cause des maladies et des ennemis qui ruinent les vignes, on dépense à leur culture plus qu'elles ne rapportent.

C'est vrai, partout en Lorraine la crise viticole est terrible, la viticulture semble agoniser, les clameurs des vignerons sont comme l'appel au secours des naufragés qui vont périr.

Désespérés, les vignerons arrachent leurs vignes, ou ne les cultivent plus avec la même ardeur et le même soin qu'autrefois. C'est la désolation, le découragement partout.

Bien des fois, l'auteur de la présente brochure a eu, dans des conférences, l'occasion d'être utile aux braves vignerons lorrains. Il leur a parlé de leurs vignes, des maladies dont elles souffrent, des ennemis qui les ravagent. Touché par leurs plaintes, il a rassemblé en un travail, complet au moins pour notre Lorraine, les conseils qu'il a maintes fois donnés à ses amis les viticulteurs.

Dans les pages qui vont suivre, il leur dira donc ce qu'ils ont à faire pour distinguer et reconnaître les maladies et les ennemis de leurs vignes ; il leur apprendra ensuite à combattre ceux-ci, à guérir celles-là ou, tout au moins, à en atténuer les ravages.

Puissent ces lignes, fruit de patientes recherches et d'études multiples et laborieuses, être utiles à nos chers compatriotes, les cultivateurs lorrains, à qui nous les dédions, en les priant de ne pas oublier le Grand Viticulteur, Celui qui donne l'accroissement à la vigne et fait luire son soleil pour en mûrir les fruits !

L'Auteur.

Digitized by Google

I

LES ACCIDENTS DE LA VIGNE.

1. Les gelées blanches.

Les gelées blanches sont le résultat du refroidissement du sol par suite du rayonnement qui s'établit de la surface de la terre vers les espaces célestes.

Par les nuits sereines, la terre envoie sa chaleur dans l'espace et se refroidit à la surface. L'eau des basses couches se refroidit également et forme de la glace si la température descend au-dessous de zéro.

Les rameaux prennent la même température de zéro et sont anéantis en tout ou en partie, selon que le bourgeonnement est plus ou moins avancé et ceux qui sont les plus proches de terre sont les premiers et les plus fortement atteints. Cet accident se produit généralement vers la fin d'avril ou dans la première quinzaine de mai, parfois même en juin, par un temps clair, au moment où le jour va poindre. Les terrains humides, les bas-fonds, les vignes envahies par les mauvaises herbes y sont les plus exposés.

On se préserve plus sûrement des gelées printanières, au moins partiellement, en taillant la vigne tardivement. La taille faite trop tôt excite la poussée des bourgeons, tandis que la taille tardive la retarde, sans épuiser les ceps, comme certains le croient.

Digitized by Google

On recommande aussi, contre les gelées blanches, l'élevage de la vigne sur fils de fer, ce qui permet de placer au bout de chaque rang des paillassons qui interceptent le courant d'air et empêchent le rayonnement ; au lieu de paillassons on peut se servir de toile d'emballage. Mais ces moyens ne peuvent guère se pratiquer dans les grandes exploitations. Le mieux est de produire, vers le matin, avant le lever du jour, des nuages artificiels, en faisant brûler dans la vigne, de distance en distance, des tas de mauvaises herbes ou des fagots sur lesquels on aura préalablement versé du goudron de houille. Un nuage de fumée se formera et préservera la vigne. C'est ce qui s'est déjà pratiqué en Alsace, où des veilleurs allument de pareils feux dès que le thermomètre arrive à zéro.

2. Les gelées noires.

Elles ont lieu quand la température s'abaisse jusqu'à 2 ou 3 degrés au-dessous de zéro. Aucun moyen n'est efficace contre ces gelées dévastatrices.

Que faut-il faire quand une gelée noire est survenue ?

1° Il faut faire tomber tous les bourgeons atteints ; on active ainsi la poussée des yeux latents.

2° Tailler sur le vert ou enlever tout ce qui est gelé, ceci quand les bourgeons sont encore herbacés.

3° Si les bourgeons sont déjà ligneux, on ne laisse que ceux épargnés, on favorise la végétation et l'aoûtement du bois par la fumure et le soufrage.

Digitized by Google

4° Il faut tailler court et de suite après la gelée. Ceux qui ont suivi cette pratique n'ont eu qu'à s'en féliciter. D'abord le nouveau bois et souvent aussi les raisins ont bien mûri, ensuite les vignes retaillées ont repoussé d'une façon tout à fait normale.

Il n'y a rien à craindre pour les racines, si elles sont restées intactes, car elles tireront du sol assez de sève pour nourrir les bourgeons.

Si la gelée a été trop violente, il faut attendre pour voir ce qui repoussera et laisser la vigne intacte ; ce n'est que quand il y a de nouvelles pousses qu'on enlève ce qui est gelé.

3. La coulure.

Elle est produite par une fécondation imparfaite, qui a pour cause : 1° le froid et l'humidité au moment de la floraison ; 2° la pauvreté du sol en principes fécondants ; 3° la trop grande vigueur de la vigne ; 4° des engrais mal choisis et mal appropriés à la vigne ; 5° un défaut de conformation des fleurs.

On voit de suite ce qu'il y a à faire pour remédier à certains de ces inconvénients.

Quand on a des ceps coulards, il faut les arracher ; si la vigne est trop vigoureuse, il faut tailler long, pincer de même, ébourgeonner et pratiquer l'incision annulaire, c'est-à-dire enlever un anneau d'écorce en dessous de la branche qui supporte le raisin, ou sous le raisin lui-même. En pratique ce n'est pas une mince affaire dans les grands vignobles. La vigne qui coule par le froid doit aussi être incisée. Il ne faut pas non plus façonner le sol quand la vigne est en fleurs.

Digitized by Google

4. Le millerandage.

Cet accident a beaucoup d'analogie avec la coulure. Il y a bien fécondation, mais elle n'est point parfaite et une grande quantité de grains restent petits et ne mûrissent pas. Le millerandage est dû à des causes semblables à celles qui occasionnent la coulure et on y obvie par les mêmes moyens.

5. Le rougeot.

Par suite d'un abaissement brusque de température, durant les grandes chaleurs, ou d'un vent violent et froid, les feuilles de la vigne prennent parfois subitement une teinte rouge. Cet accident ne fait point périr les ceps, mais les affaiblit considérablement, affaiblissement que l'on peut guérir en enlevant beaucoup de bois à la taille suivante.

6. L'échaudage ou coup de soleil.

Les raisins flétrissent, prennent une teinte rousse et se dessèchent. Cet accident est causé par les grands vents ou les orages qui déplacent les branches de la vigne et exposent le raisin au soleil trop brûlant. C'est surtout vers le mois d'août qu'arrive cet accident. On le prévient en plaçant bien les branches, en les liant même ensemble de manière que les fruits ne reçoivent pas directement les coups de soleil et surtout en n'enlevant pas de feuilles, comme le font d'aucuns, pour aider, pensent-ils, à la maturité du raisin.

7. La grêle.

Tout le monde connaît malheureusement les dégâts que peut parfois occasionner la grêle sur les fruits, les feuilles et le bois de la vigne.

Digitized by Google

Comment faut-il traiter la vigne grêlée? Dès que l'on s'aperçoit des dégâts causés par la grêle, il faut enlever les bourgeons dépouillés de leurs fruits ou tailler à coursons de deux yeux, quand les sarments sont trop endommagés ; mais il n'y a pas intérêt à tailler quand les sarments ne sont pas déchirés et que les yeux de la taille prochaine sont intacts.

Si les sarments ont été fort touchés et si les yeux destinés à fournir le bois de remplacement sont intacts, il n'y a pas lieu de retailler ; au contraire, si les yeux sont attaqués, la taille s'impose et le plus tôt possible.

Si les sarments sont lacérés à la base, il faut tailler le plus près possible du vieux bois. De cette façon on assurera un bois sain pour l'année suivante.

Existe-t-il des moyens de prémunir la vigne contre la grêle ?

Certains le prétendent et emploient dans ce but. 1° *le canon paragrêle.*

Cet engin n'est pas nouveau. Le célèbre sculpteur italien Benvenuto Cellini, dans sa biographie écrite par lui-même, se vante d'avoir, en 1527, préservé Rome de la grêle au moyen de détonations d'artillerie.

Forbin, en 1730, raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il fit usage du même procédé.

Leschevin de Dijon rapporte qu'en 1806 le marquis de Chevriers employa aussi ce moyen dans ses vignes du Mâconnais.

En Styrie, on utilisa les armes à feu, en 1896, pour écarter les nuages de grêle. Dès lors, l'usage des canons paragrêles prit de l'extension et l'on en établit des batteries dans le Beaujolais.

Digitized by Google

Là où l'on emploie cette artillerie bienfaisante, on place les stations de canons paragrêles à un demi-kilomètre ou, tout au plus, à un kilomètre les unes des autres. Chaque poste tire environ *vingt* coups par orage, avec de la poudre de guerre. Ces vingt coups reviennent à 1 M 50 environ tout compris et le canon coûte environ 120 M, l'abri du poste à 60 ou 70 M. Enfin l'artillerie, prête à fonctionner, revient de 220 à 240 M.

Il est évident que l'artillerie viticole ou agricole ne préservera jamais complètement en tous lieux et en tout temps, par tous les orages, car il faut compter avec l'imprévu, s'y prendre à temps, avoir de la patience et de la persévérance, mais c'est déjà un beau résultat que de préserver sa vigne ou ses champs en partie, surtout quand on n'est pas assuré contre la grêle.

2° *Les fusées paragrêles* rendent les mêmes services que les canons et coûtent moins cher, prétendent certains viticulteurs ; on nous permettra d'en douter. Ce qui est sûr, c'est qu'en quelques contrées où l'on a fait usage de l'artillerie contre la grêle, on a obtenu des résultats très appréciables. Citons seulement, pour preuve, ceux obtenus par l'Association syndicale de défense contre la grêle et la gelée de La Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire). Cette société, fondée en 1900, comprend douze communes, dont six du Beaujolais (Rhône). En 1908, elle tint son assemblée générale, où des rapports sur treize orages de l'année courante (du 5 mai au 22 août) constatent l'efficacité de l'artillerie grêlifuge, malgré la violence des orages.

La récolte de 1908 fut, en effet, complète, abondante et de qualité supérieure.

Digitized by Google

Il a été brûlé, pour 46 postes, 1300 kg. de poudre, soit en moyenne 300 charges par poste d'un canon. La cotisation des viticulteurs a été de quatre francs l'hectare.

Voilà, entre beaucoup d'autres, un résultat incontestable dû à une heureuse innovation.

8. Gelivure ou gommose.

Par les fortes gelées, la vigne se gerce, se fendille et souvent finit par périr après les premières pousses ou même avant, quelquefois, mais rarement elle repousse. A cet accident, rien à faire qu'à arracher les ceps atteints et à les remplacer.

9. Maladie pectique.

MM. Sauvageon et Perraud ont décrit, sous le nom de maladie pectique, un accident qui survient à la vigne et a une grande analogie avec le rougeot. Elle se caractérise par le rougissement du bord des feuilles qui se retourne en gouttière et se dessèche. Il se forme une cassure au point de jonction du pétiole et du limbe, et ce dernier se détache. La maladie est due à une température exceptionnelle causant un brusque changement dans les conditions physiologiques de la plante. Ses dégâts sont irréparables, mais heureusement sans grande importance.

10. Le roncet ou court-noué.

Le nom de *roncet* ou *court-noué*, *persillée, jaubernage, pousse en ortie* est donné à une affection qui produit sur les pousses du cep un rabougrissement caractéristique. Les entre-nœuds sont courts, les feuilles petites et recroquevillées ; l'aspect du cep atteint dénote un vrai rachitisme de la vigne.

Digitized by Google

Les gelées contribuent beaucoup à l'évolution de cette maladie.

Un badigeonnage au sulfate de fer dissous dans de l'eau arrête l'affection. Il ne faut pas prendre de greffons sur les vignes atteintes.

Digitized by Google

II

LES MALADIES DE LA VIGNE.

1. MALADIES CRYPTOGAMIQUES OU CAUSÉES PAR UN CHAMPIGNON MICROSCOPIQUE.

1° L'Oïdium *(Oïdium Tuckeri.)*

a) *Son ancienneté.*

La plus ancienne de toutes les maladies de la vigne, celle qui, déjà dans les âges passés, faisait de nombreux ravages chez nous, c'est l'*Oïdium*.

Œrstedt, un physicien danois (1777-1851), prétend que cette maladie existait déjà du temps des Romains. Sans remonter si haut, il est certain que dès 1843 l'Oïdium était signalé dans les serres à raisins en Angleterre et, la même année, on la découvrait en France avec des caractères bien définis.

Au début de son apparition, cette maladie ne se rencontrait guère que sur les treilles et particulièrement sur telle ou telle espèce de raisins.

A notre époque, elle infeste tous nos vignobles et n'épargne pas plus une espèce que l'autre.

b) *Ses caractères.*

Cette maladie est causée *par un champignon parasite* appartenant au groupe des « *Ascomycètes* » et nommé d'abord « *Oïdium Tuckeri* » (1), mais

(1) A Lübens : Leitfaden für den Unterricht in der Naturgeschichte, Leipzig 1884, Hermann Schultze, S. 122. — Son nom *Tuckeri* lui vient de ce qu'il fut constaté sur les vignes en serre de *Tucker*.

Digitized by Google

ensuite scientifiquement désigné sous le nom de « *Uncinula americana Howe* ». Les Allemands l'appellent: *Traubenpilz* » ou « *Weinpilz* ».

Le champignon de l'Oïdium se développe sur tous les organes verts de la vigne: *feuilles, fruits, sarments* (1).

1° *Les feuilles:* Elles sont couvertes de plaques grisâtres à la partie inférieure, aussi bien qu'à la partie supérieure; on dirait un duvet ou une espèce de poussière épaisse. Les feuilles attaquées deviennent cassantes, ont un goût prononcé de moisi et il s'y forme aussi des traits qui s'entrecroisent comme des toiles d'araignée.

2° *Le fruit* ou *raisin* prend une teinte gris-cendré, se fendille en mettant les pépins à découvert et ne mûrit pas.

3° *Sarments:* ils se couvrent de légères taches blanchâtres, tranchant sur leur fond plus jaune, mais à peine visibles. Les taches s'étendent, se touchent et enfin se confondent. Les jeunes pousses deviennent noires et se dessèchent sur une certaine longueur: elles ne mûrissent pas bien et gèlent presque aux premières gelées.

c) *Mais qu'est-ce donc que ce champignon parasite?*

Le mycélium, ou partie végétative du champignon, est superficiel: il se fixe de distance en distance par des crampons et envoie ses suçoirs dans les cellules de l'épiderme pour les épuiser.

Il arrive que des filaments de mycélium se dressent au-dessus des autres qui forment la masse; il apparaît alors des cloisons isolant les spores.

(1) Le parasite fait couler la fleur et produit la chute prématurée du grain.

Digitized by Google

Ces spores ou germes reproducteurs se détachent très souvent et, devenues libres sont emportées par le vent, vont tomber sur d'autres feuilles saines et les infestent. Parfois ces spores forment une espèce de petite série de trois ou quatre à la suite et ne se détachent point par unité, mais par deux ou trois à la fois.

Transportés sur des feuilles saines, les germes se développent et occasionnent de nouvelles taches d'oïdium.

Dans ces derniers temps, on est arrivé à connaître la manière dont le champignon se conserve. On a observé qu'il fructifiait en forme de boule de couleur jaune brunissant à la maturité. Cette fructification, nommée *périthèce* (du grec περί : touchant et θήκη : étui, gaine) a de nombreux appendices enroulés en spirale à l'extrémité.

Ces périthèces contiennent 4 à 8 casques renfermant chacun 6 spores ou germes allongés. A la sortie de l'hiver, si rien ne s'y oppose, ces spores germeront en produisant un tube mycélien. Ce tube pénétrera dans une feuille tendre et sera le point de départ d'une tache. En 8 ou 10 jours tout un vignoble peut être envahi. Le cep périt après 2 ou 3 ans de maladie.

d) *Développement de la maladie.*

L'Oïdium se développe dans les endroits frais ou par des rosées abondantes, donc sous l'influence de l'humidité et de la chaleur.

Cependant il peut se déclarer et se développer dans une année sèche comme en 1898. Les fortes rosées, sans doute, contribuent à son développement, mais ce sont surtout les vents avec temps

Digitized by Google

sec qui propagent le mieux la maladie. En effet, si le soleil vient dessécher ces champignons parasites, les germes ou spores sont emportés par le vent et voilà la maladie qui s'implante ailleurs et comme d'ordinaire les treilles arrêtent mieux les spores, ce seront elles qui seront les premières atteintes. Donc, dès que le viticulteur voit sa treille envahie, qu'il ait l'œil ouvert sur ses vignes.

Certaines espèces, il faut le remarquer, sont plus facilement atteintes que d'autres, citons en particulier: le chasselas et la clairette, etc. Le grenache, l'alicante, le morrastel ne sont pas si sujets à la maladie.

e) *Traitement et Remèdes.*

Avant tout, il est prudent de ne pas attendre que l'Oïdium se soit présenté pour le combattre. Il faut, dès le printemps, appliquer un remède *préventif*.

« *Principiis obsta, sero medicina paratur.* »

Arrêtez le mal dès son début ; le remède vient trop tard quand le mal s'est accru par de longs délais. (Ovide.)

Si ce remède n'a pas été employé, il faut lutter contre le mal dès sa première apparition.

Le remède préventif ou curatif le plus employé, et celui qui jusqu'ici a eu le plus grand succès, c'est le *soufre* en poudre ou *fleur de soufre*.

Ce remède fut expérimenté pour la première fois en 1846, par l'anglais Kyle, mais en mélange avec de la chaux; le succès donna de l'espérance.

Duchartre et Hardy l'expérimentèrent à leur tour en 1850 et l'employèrent sans aucun mélange.

Enfin, un célèbre viticulteur du département de

Digitized by Google

l'Hérault, Henri Marès, l'ayant aussi employé, se rendit compte que le soufre, sous l'action de la chaleur ambiante, dégage peu à peu des vapeurs d'acide sulfureux qui détruisent le mycélium et empêchent les germes microscopiques du champignon de se développer.

D'après cette observation, le soufrage sera donc plus efficace dans les années sèches et chaudes.

On a expérimenté aussi contre l'Oïdium : 1° une *solution de sulfate de potasse* à 3 ou 4 pour 1000 (Etats-Unis) ; 2° le *permanganate de potasse*, à la dose de 2 grammes par litre d'eau et en arrosage abondant ; mais aucun de ces remèdes n'a eu le succès du soufre. Donc c'est la fleur de soufre qu'il faut préférer.

f) *Application du remède.*

Soit pour prévenir la maladie ou la guérir, il est *important* de soufrer au moins *trois* fois, si l'on veut sauvegarder sa récolte contre l'Oïdium :

1er *soufrage :* quand les sarments ont environ 15 centimètres,

2e » à la floraison,

3e » à la véraison, c'est-à-dire quand le raisin commence à prendre une teinte de maturité et à s'attendrir.

Si la maladie était très intense, il conviendrait de soufrer plus souvent ; mais, *en règle générale, trois* soufrages suffisent.

Le dernier soufrage sera plutôt avancé que retardé, afin de ne pas emporter de soufre dans la cuve, ce qui nuirait à la bonne vinification.

Tous les viticulteurs connaissent les divers ins-

Digitized by Google

truments en usage pour projeter la fleur de soufre sur les ceps.

L'effet du soufrage ne se fait sentir que 20 à 25 jours après le traitement. Les pulvérisations avec la soufreuse se feront de préférence à *la rosée du matin* ou *par le brouillard* et *un temps calme*. L'humidité retiendra la poudre de soufre sur les plantes.

Si, au lieu de soufre en poudre, on emploie les bouillies soufrées, mises avec un pulvérisateur, on fera mieux de n'arroser que par la chaleur.

A mon avis, les bouillies soufrées sont préférables à la poudre de soufre.

Si la chaleur est de 30 à 35 degrés le jour et 20° la nuit, le parasite est désorganisé en 4 jours, tandis que si la chaleur n'est que de 25° le jour, la destruction de l'Oïdium ne s'opère qu'après 6 à 7 jours.

Il ne faut pas oublier que le premier traitement ne fait disparaître le mal que pour 20 à 30 jours, c'est pour cela qu'il faut donner au moins *trois* soufrages à un intervalle de 20 jours environ. Du reste, on ne perd rien à ce triple soufrage, car le soufre a non seulement l'avantage de détruire l'Oïdium, mais il influence *très heureusement* la végétation de la vigne et la maturité des raisins.

Quelle quantité de soufre faut-il employer **par hectare** *à chaque traitement ?*

Cela dépend : 1° du soufre dont on se sert,
2° du mode de plantation de la vigne,
3° de l'état plus ou moins avancé de la végétation,
4° de l'instrument employé.

Digitized by Google

1° Si l'on se sert de soufre *trituré,* c'est-à-dire finement moulu, on emploira au

1er traitement : 15 kilos,
2e » 50 »
3e » 60 »

Ces proportions, on le voit, *augmentent avec l'avancement de la végétation.*

Si l'on emploie le soufre *sublimé,* c'est-à-dire réduit en poudre fine par des procédés industriels, on mettra au *1er traitement* 15 kilos,

2e » 30 »
3e » 40 »

2° La quantité de soufre devra aussi être proportionnée au mode de plantation ; plus la vigne sera plantée épaisse, plus il faudra de soufre par hectare, cela se comprend sans autre explication.

3° Il y a aussi des instruments qui distribuent bien mieux que d'autres la poudre de soufre.

Enfin la bouillie soufrée est préférable, parce qu'il faut moins de soufre et que la distribution se fait mieux au pulvérisateur et qu'ensuite, on n'a pas besoin de deux instruments, la soufreuse et le pulvérisateur; ce dernier seul suffit pour les bouillies soufrées et les bouillies cupriques dont je parlerai tout à l'heure.

Nota: Certains marchands de soufre ne sont pas toujours sans reproches et donnent parfois du soufre *moulu* pour de *la fleur de soufre.* Pour constater la fraude, il suffit d'examiner à la loupe une pincée de ce soufre. Si les grains sont sphériques (ronds) et réguliers, c'est bien de la fleur de soufre ; s'ils sont irréguliers et à facettes, c'est du soufre brut pulvérisé. Il en est qui ajoutent de l'eau au soufre pour le rendre plus lourd, on sent

Digitized by Google

au toucher cette fraude, de même l'œil la remarque aussi.

D'autres enfin mélangent au soufre de la terre glaise, on reconnaît encore cette fraude en faisant brûler un peu de ce soufre. S'il renferme des matières étrangères, il *restera,* après brûlage, un *résidu,* si on n'y a ajouté aucune matière étrangère, le soufre se consume *complètement.*

On a expérimenté aussi le permanganate de potasse (2 gr. par litre d'eau) et le sulfate de potasse (3 à 4 pour 1000), mais ces remèdes n'ont pas eu autant d'efficacité que le soufre, je l'ai déjà dit.

2° Le Mildiou ou Mildew.

(Peronospora viticola ou Plasmopora viticola).

a) *Son origine.*

Comme son nom l'indique, le Mildiou est d'origine étrangère à notre pays lorrain, il a été importé chez nous par les plants américains. C'est en 1878 que M. Planchon l'a signalé pour la première fois et, déjà 4 ou 5 ans après il avait envahi tout le vignoble européen.

b) *Ses caractères.*

Le mildiou est un champignon dont le *mycélium,* c'est-à-dire les filaments, se développe d'abord sous forme de moisissure blanchâtre, farineuse.

Cette maladie est due au champignon appelé par les savants *Plasmopora viticola.* D'autres lui donnent le nom de *Peronospora viticola.*

Comment peut-on reconnaître la présence du Mildiou?

C'est par l'observation des organes aériens de la

Digitized by Google

vigne, par les signes que présentent : les *feuilles,* les *rameaux,* la *grappe.*

1) Les *feuilles:* sur la surface inférieure des feuilles, on remarque des fructifications blanches, brillantes, semblables à un dépôt de gelée blanche. Les feuilles commencent à enrouler leurs contours, à prendre une teinte jaunâtre d'abord, puis une couleur prononcée de rouille.

A la surface supérieure des feuilles, on remarque des taches jaunes qui correspondent aux plaques de dessous.

Après quelques jours, les places infestées se dessèchent et la feuille se perce à jour, puis se détache du cep et tombe, comme à l'apparition des premières gelées. Il ne faut pas confondre le Mildiou avec l'*Erinose,* dont il sera question plus loin.

2) Sur les *rameaux* infestés par le Mildiou, les taches sont vagues, allongées dans le sens de l'axe et se déprimen t peu à peu vers le centre en prenant une couleur de plus en plus brune. Le Mildiou n'occasionne pas d'écorchures du rameau comme l'anthracnose et le black-rot.

3) *La grappe* peut être envahie dès avant sa floraison ou pendant la floraison, dans ces deux cas elle se dessèche et tombe. Si les grains ne sont envahis qu'après la défloraison, ils prennent alors une couleur cendrée ou violacée et en ce moment la maladie porte le nom de *rot-gris* (gray-rot). Remarquons que le Mildiou affecte la grappe tout entière et tous les cépages.

Quand la maladie se déclare après que le raisin est déjà mélangé, les grains infestés deviennent d'un brun livide, la maladie porte alors le nom de *rot-brun* (brown-rot).

Digitized by Google

Ces noms ne doivent pas faire confondre le *Mildiou* avec le *Black-rot*; ils sont en usage en Amérique et on les a adoptés chez nous, c'est pourquoi je m'en sers, pour parler d'après la manière reçue par les viticulteurs-conférenciers.

c) *Développement de la maladie.*

Dans les fortes invasions de Mildiou, une récolte peut être anéantie en 2 ou 3 jours. Les pluies fines, les rosées abondantes auxquelles succède un soleil ardent provoquent *surtout* le développement rapide de la maladie.

Cependant, même pendant un été sec, le Mildiou peut causer de grands ravages. Certains vignobles en ont fait la triste expérience en 1898.

Les treilles un peu élevées et certains cépages, tels que le *chasselas,* le *garignane*, le *clairette* sont particulièrement sujets à la maladie. Le grenache, l'alicante, le morrastel résistent mieux.

d) *Remèdes.*

Pour combattre le Mildiou, on a essayé bien des remèdes, mais aucun n'a donné des résultats aussi efficaces que le sulfatage avec des sels de cuivre. Ces sulfatages peuvent se faire au moyen de diverses bouillies : la *bouillie bordelaise* et la *bouillie bourguignonne*, qui au fond diffèrent peu l'une de l'autre.

La première, la plus recommandée en Lorraine, se compose :

1. de sulfate de cuivre . . . . 2 kg.
2. Chaux grasse, vive et en pierre 1 kg.
3. eau . . . . . 100 litres (1).

(1) Dans le Médoc, le lysol est employé à 1 % dans la bouillie bordelaise et bourguignonne contre le mildiou et en badigeonnage d'hiver contre la *cochylis*, la *pyrale*, la *cochenille*, etc.

Digitized by Google

Quelques viticulteurs mettent 3 kg. de sulfate de cuivre pour 100 à 120 litres d'eau, cette formule peut être employée pour les pousses déjà anciennes, mais une solution moins forte, 2 kg.. convient mieux aux jeunes pousses. Mieux vaut aussi préparer soi-même la bouillie que d'acheter la poudre préparée, parce que, souvent, des fabricants peu consciencieux ou ignorants vendent des sulfates de cuivre mélangés dans leur poudre, qui ne sont nullement des sulfates de cuivre, mais bien des sulfates de fer. Ces derniers sont sans doute un bon engrais contre la chlorose de la vigne, mais ne laissent pas d'être nuisibles aux ceps.

En général, il faut employer trois quarts de sulfate de cuivre bien pur et un quart de chaux vive, c'est très important : l'eau peut varier dans de larges limites. Le sulfate de cuivre se dissout dans l'eau chaude, la chaux à l'eau froide et la bouillie doit avoir une teinte bleu-clair.

La seconde bouillie, dite bourguignonne, a la même quantité de sulfate de cuivre que la précédente, la chaux y est remplacée par 950 grammes de carbonate de soude anhydre (sans eau), ou par 3 kg. de cristaux de soude de commerce, l'eau est en même quantité.

e) *Epoques de l'application du remède.*

Le remède s'emploie dès que les pousses ont 8 à 10 centimètres ; on fait un *second* arrosage après la fleur, un *troisième* quand le raisin a des grains de la grosseur de gros plombs de chasse, un quatrième, lorsque la vigne a atteint son complet développement.

Remarques: S'il pleut de suite après l'arrosage,

Digitized by Google

on le recommence sans retard. Chaque fois qu'on puise de la bouillie, il faut la remuer avec soin. Il importe de pulvériser de loin, pas trop abondamment à la fois, de bas en haut, dessous et dessus les feuilles, de tous les côtés, tout le plant et même le raisin.

M. Chuard, directeur de la station viticole de Lausanne, affirme que l'efficacité du sulfatage ne dure que 20 jours, après lesquels il faut recommencer et ensuite chaque trois semaines.

Dans le Midi, on sulfate chaque quinze jours ; ce serait peut-être exagéré pour notre pays lorrain et alsacien.

Il en est qui, au lieu d'employer le sulfatage liquide, se servent de poudre de sulfate de cuivre, qu'ils déposent à la main sur les ceps, ou avec une soufreuse, le matin à la rosée ; ils prétendent que la poudre adhère mieux aux feuilles que la bouillie et que la pluie, en la lavant, ne détruit pas le sulfate et n'oblige pas à recommencer aussitôt le traitement. L'un et l'autre système a du bon, c'est à chacun de voir ce qui lui convient le mieux ; toutefois ce dernier système de sulfatage est bien plus long et plus pénible que le premier. N'oublions pas que le sulfatage est surtout un remède *préventif* plutôt que curatif.

Comme préventifs, les traitements cupriques sont cependant quelquefois sans efficacité. M. Chuard, dont il a été question plus haut, a recherché les causes de ces échecs.

Dans les années favorables à cette maladie, il estime que l'action des bouillies cupriques ne dépasse pas vingt jours, nous l'avons déjà dit, et il propose d'appliquer le premier traitement avant que les pousses aient atteint vingt centimètres et

Digitized by Google

même plus tôt dans les années pluvieuses, parce que le mildiou peut se déclarer subitement, principalement sur les ceps fortement contaminés les années précédentes.

Quant à la composition des bouillies, il croit que les bouillies faiblement concentrées sont les meilleures. Ainsi, une bouillie bordelaise à 2 % de sulfate de cuivre serait aussi efficace qu'une autre à 3 %, à la condition que le volume du liquide employé soit suffisant.

Il recommande d'essayer les poudrages *préventifs* avec des poudres contenant du sulfate de cuivre. Ce procédé serait très recommandable surtout dans le mildiou de la grappe, parce que ces poudres adhèrent mieux à la grappe que les solutions qui coulent facilement sans presque d'adhérence. Elles ont du reste très bien réussi appliquées préventivement et non curativement. Le même directeur de la station vinicole de Lausanne a communiqué à l'Académie des sciences, avec M. Porchet, une note d'après laquelle le verdet serait plus adhérent que les bouillies bordelaises et bourguignonnes, sans explication suffisante sur la méthode suivie et sans tenir compte de l'influence de l'ancienneté des préparations. Aussi M. Guillon (1) maintint-il les conclusions présentées jadis à la même Académie, de concert avec M. Gouiraud, à savoir : que les bouillies bordelaises et bourguignonnes ont une adhérence très élevée, quand on les emploie fraîchement préparées, surtout la bourguignonne, qui la perd rapidement, si elle n'est pas utilisée de suite ; et que l'adhérence du verdet est inférieure à celle de ces deux bouillies.

(1) Directeur de la station viticole de Cognac.

Digitized by Google

Un traitement tardif à la bouillie prévient les attaques du mildiou en septembre. Les longues et froides nuits de ce mois, les brouillards, les fortes rosées, auxquelles succèdent de forts coups de soleil, facilitent le développement des spores du mildiou, comme de celles de l'oïdium. Les jeunes pousses grillent, la végétation en souffre et, par là même, la maturité du raisin et l'aoûtement du bois.

3° L'Anthracnose.

a) *Son ancienneté et son nom.*

Cette maladie de la vigne a toujours existé en Europe; Pline l'ancien, qui périt en 79 lors de la fameuse éruption du Vésuve qui détruisit Pompéi et Herculanum, en parle déjà tout au long dans son *Histoire naturelle.*

Son nom lui vient du grec ἀνθράκιον *petit charbon.* L'anthracnose, en effet, s'appelle aussi *charbon de la vigne, rouille noire, carie* et porte le nom scientifique de *Sphaceloma ampelinum.*

b) *Causes de la maladie et milieu favorable.*

L'anthracnose est produite, elle aussi, par un champignon parasite, dont le développement est favorisé par les brusques variations du froid à la chaleur et réciproquement. L'eau étant indispensable à l'évolution du champignon, celui-ci se propage surtout durant les années pluvieuses, dans les sols humides, par les fortes rosées ou les gelées blanches tardives.

En ce qui concerne la marche du mal, il est certain que quand un point est atteint, le parasite s'étend d'une année à l'autre et rayonne bientôt sur toute la contrée.

Digitized by Google

c) *Caractères de la maladie, ses diverses formes.*

Elle se présente sous forme de petits chancres noirâtres qui rongent les rameaux, les pédoncules, la graine, la rafle, en un mot, toutes les parties vertes de la vigne. Les grappes entières se dessèchent, les graines tombent, la rafle se fane et finit souvent par tomber complètement ou partiellement.

Cette maladie se manifeste sous trois formes : 1° *l'anthracnose maculée,* la plus redoutable, cause des lésions souvent profondes, véritables ulcères qui rongent les tissus, formant ainsi des plaies importantes qui provoquent une grosse perturbation dans la vigne et dans la fructification végétale ; 2° *l'anthracnose ponctuée,* caractérisée par une série de points rouilleux, qui tapissent le bois, les feuilles et les graines des raisins ; c'est la forme la plus bénigne et des nombreux cépages, particulièrement de plants américains, en sont atteints sans trop en souffrir ; 3° *l'anthracnose déformante,* ainsi désignée, parce qu'elle déforme les organes de la vigne, attaque plus spécialement les nervures et le pétiole des feuilles, provoque leur recroquevillement plus ou moins complet, cause le rabougrissement des rameaux, les mérithalles restent courts et sont plus ou moins divergents.

d) *Les remèdes.*

1° *Préventifs :* Il faut d'abord éviter de planter de la vigne dans les endroits favorables au développement de la maladie, ne jamais se servir comme replants des sarments malades.

Pendant la végétation, on marque avec soin les

Digitized by Google

souches contaminées et on les enlève à la taille pour les brûler.

En *hiver,* on badigeonne, après la taille, les ceps infestés avec la solution suivante : 50 kg de sulfate de fer ordinaire (vitriol vert), 1 litre d'acide sulfurique à 53° (dit *de chambre*) et 100 litres d'eau.

On dissout le sulfate de fer dans 30 à 40 litres d'eau chaude, que l'on met dans un récipient en bois (pas en métal, parce que la solution complète, spécialement l'acide sulfurique, attaquerait le métal), l'on ajoute l'acide par *petites doses*, puis on complète les 100 litres avec de l'eau froide.

Avec le liquide ainsi préparé, on badigeonne les ceps au moyen d'un pinceau. Ce traitement se fera après les grands froids, vers février. Non seulement la vigne, mais les échalas seront également imbibés.

Il faut appliquer ce liquide avec précaution, en évitant d'y tremper les mains, de s'éclabousser la figure, et les yeux surtout, à cause de l'acide sulfurique qu'il contient et qui pourrait occasionner des brûlures dangereuses.

Si l'invasion est accentuée, on badigeonnera deux fois, à quelques semaines d'intervalle et toujours par un beau temps.

L'emploi du liquide provoque un arrêt dans la circulation de la sève au printemps et retarde de huit à dix jours le débourrement, retard précieux quand les gelées tardives sont à craindre.

2° *Curatifs :* Si la maladie se déclare en été, on saupoudrera les ceps avec une poudre de chaux grasse très fine et de soufre sublimé ; on peut se servir aussi de chaux hydraulique. Les proportions de ce mélange pourront être les suivantes : 1° soufre

Digitized by Google

60 kg. ; chaux en poudre 40 kg. ; 2° soufre 40 kg. ; chaux 60 kg. (1). Le premier traitement se fera quand les bourgeons de la vigne auront 8 à 10 centimètres et le second 8 ou 15 jours après, en augmentant la proportion de chaux et de soufre (2 parties de chaux pour 3 de soufre) ; le troisième traitement se fera de 8 à 15 jours après le second, avec 3 parties de chaux et 2 de soufre. Malgré la ténacité de cette redoutable maladie, on arrivera avec de la persévérance à en guérir ses vignobles ou à les préserver.

4° Le Black-rot.

1. Ses causes et ses caractères.

Le Black-rot est une maladie des plus redoutables, capable d'anéantir la récolte en quelques jours. Elle est occasionnée encore par un champignon appelé par les naturalistes *Phoma uvicola*, qui apparaît en mai et juin. Ce champignon intéresse à la fois la partie foliacée, le bois et le fruit de la vigne et s'il ne cause pas, comme le Peronospora viticola, la chute des feuilles et la dessiccation des sarments, il provoque le dépérissement total ou partiel du raisin, qui reste le plus souvent pendu aux ceps jusqu'à la mauvaise saison.

La maladie nous vient, comme le Mildiou, de l'Amérique, où elle fait souvent bien des ravages, particulièrement sur les cépages d'origine européenne ou asiatique. Elle se montre généralement sur la feuille, puis sur le raisin. Sur la feuille, elle se manifeste par une ou plusieurs taches plus ou

(1) Le même traitement aura un effet destructeur aussi sur l'oïdium.

Digitized by Google

moins arrondies de quelques millimètres de diamètre et quelquefois plus grandes. Ces taches sont d'un brun clair au début et donnent vite l'aspect de feuille morte. Peu à peu elles se couvrent de petites pustules noires semblables à des grains de poudre. Ces pustules sont les fructifications du champignon et se distinguent aisément à l'œil nu, mais, examinées à la loupe, elles sont très apparentes et caractéristiques.

Les jeunes feuilles sont seules atteintes ; aussi dès que leur développement est complet, elles sont indemnes.

Sur les sarments et les vrilles, le champignon produit des taches noires et parfois des lésions plus ou moins profondes. Les grains peuvent être contaminés depuis leur formation jusqu'à la véraison. Mais dès que commence la maturité, la matière semble se constituer et ils restent intacts.

La présence du black-rot se manifeste sur les grains par une tache arrondie et livide, de quelques millimètres de diamètre ; elle ressemble à celle que provoquerait un coup de soleil. Bientôt la décoloration s'accentue, la pulpe devient molle et se contracte ; peu à peu, la peau devient noire, avec des reflets bleuâtres, souvent même elle se colle aux pépins. Quand le grain commence à se rider, on voit paraître, à sa périphérie, les pustules dont nous avons parlé plus haut.

D'un seul coup, tous les grains peuvent être détruits ; plus généralement une partie est atteinte et la récolte est compromise, anéantie même, s'il survient plusieurs invasions.

Donc, bien que le black-rot n'atteigne pas la vitalité de la vigne et n'amoindrisse guère sa vigueur,

Digitized by Google

il peut détruire en peu de temps l'espérance d'une belle récolte.

Généralement, toute atteinte de black-rot est due à une spore ou semence provenant des germes laissés sur le sol, l'année précédente, par des grappes sèches, par les feuilles et le bois de la taille.

Viennent le printemps, une température propice, la contamination s'opère souvent sous l'influence des vents qui soulèvent la poussière.

Une température de 20 degrés, une grande humidité sont les facteurs les plus favorables à la propagation de la maladie. La chaleur intense et la sécheresse paralysent et anéantissent même le parasite. Au contraire, les pluies abondantes suivies de grandes chaleurs et de temps orageux favorisent le développement du champignon et les invasions ne se comptent plus. Les vignes plantées en terrains argileux, le long des cours d'eau, des prairies naturelles sont plus facilement atteintes, de même que les vignes remplies de mauvaises herbes.

L'évolution du black-rot est donc la suivante : les semences contaminent les feuilles tendres, le champignon se multiplie et atteint le raisin. Parfois, cependant, le raisin est directement envahi par les germes qui se trouvent à la surface du sol.

2. Remèdes et moyens de défense.

M. V. Lascoste, professeur départemental d'agriculture du Gers (France), a fait au Congrès contre le black-rot, tenu à Bordeaux le 7 décembre 1895, une intéressante communication sur les expériences de traitement contre cette maladie de la vigne. Voici comment il opère.

Digitized by Google

1° Il se sert de sulfate de fer : 2 ou 3 kg. ; chaux grasse en pierres 1 kg. ; eau 100 litres. Il fait une bouillie et arrose la vigne infestée 6 fois à 15 jours d'intervalle, à partir du moment où les bourgeons atteignent environ 5 centimètres de longueur.

2° Il emploie, avec plus de succès encore, la bouillie bourguignonne.

3° Il fait plusieurs fois le pincement de la vigne pour faciliter l'emploi de la bouillie et assurer la circulation de l'air et de la lumière. — On compte environ 10 à 15 hectolitres de liquide par hectare.

4° Les vignes à basses tiges sont plus sujettes au black-rot que celles plus élevées comme sur les bords de la Sarre dans la Prusse rhénane et celles sur les bords du Rhin. L'air y circule mieux et cela est très important.

5° Il importe aussi de ne laisser pousser aucune mauvaise herbe qui entretiendrait l'humidité et aiderait au développement de la maladie.

6° M. Lascoste a remarqué aussi que les cépages qui ont le mieux résisté au black-rot sont : le *Tannat*, la *Grèce blanche*, le *Cabernet-Sauvignon*, le *Castet*, le *Clairet*, l'*Auxerrois*. Ceux qui ont été bien vite atteints sont : la *Folle blanche*, la *Négrette*, le *Merlot*, le *Grand noir*, l'*Alicante*.

7° Les plants chétifs sont moins facilement atteints.

8° Le traitement préventif et renouvelé souvent avec des doses élevées de sulfate de cuivre peut seul enrayer la marche du black-rot.

9° Il recommande encore chaudement de brûler les sarments des vignes contaminées, les grappes desséchées et autres, et cela sans retard.

M. Deville, professeur départemental d'agricul-

Digitized by Google

ture du Rhône, recommande en outre de bêcher avec soin, en retournant bien la terre, les vignes atteintes du fléau. De la sorte, tous les germes restés à la surface seront enterrés. Au printemps suivant on n'aura qu'à ratisser légèrement la partie supérieure du sol et on évitera de ramener à la surface les parties retournées. Cette opération, écrit-il, a toujours donné les meilleurs résultats.

Le même professeur d'agriculture écrit: Les diverses opérations que nous venons de signaler ont pour effet d'atténuer les invasions, mais elles ne suffisent pas pour éviter la maladie. La défense de la vigne contre ce terrible parasite ne peut être obtenue que par l'application des traitements *préventifs* aux sels de cuivre. Ces traitements, pour être efficaces, doivent toujours précéder les invasions. Il est de toute nécessité, en effet, que le parenchyme de la feuille soit recouvert avant l'apparition des semences.

Si parfois le parasite pénètre dans le tissu cellulaire de la feuille avant le traitement, ce dernier ne l'empêche pas d'évoluer, et l'on voit apparaître les taches (feuilles mortes couvertes de pustules) sous les maculatures du sel de cuivre. M. Deville conseille enfin, comme époque des traitements cupriques: 1er *traitement*, quand les bourgeons ont 12 à 18 centimètres de long; 2e *traitement*, un peu avant la floraison; 3e *traitement*, aussitôt après la floraison; 4e *traitement*, lorsque les grains ont les deux tiers de leur grosseur normale. Quand, par suite de négligence dans l'application du remède, on se laisse devancer par une invasion, il faut alors traiter *cinq* ou *six* jours après l'apparition des taches sur les feuilles, afin de protéger

Digitized by Google

les jeunes pousses. On doit bien couvrir les feuilles et les fruits, ceux-ci surtout, car le black-rot est une maladie *du raisin*. Tout sulfatage trop rapide et, par le fait, incomplet est sans effet contre le mal.

Donc, pas d'illusions, le black-rot est une maladie sérieuse qu'il faut prévenir autant que possible et enrayer quand elle est déclarée.

5° Le Rot blanc.

1. Ses causes et ses caractères.

Le *rot blanc*, connu encore sous le nom de *rot-pâle*, *rot livide*, suivant les divers pays, est occasionné par un champignon dont les organes de reproduction restent longtemps cachés dans l'intérieur des tissus, protégés qu'ils sont ainsi par un bouclier de parenchyme mortifié.

Cette maladie se développe surtout dans les étés pluvieux en juillet-août et s'attaque principalement aux grappes, quand le raisin est déjà développé. Les raisins les premiers envahis sont ceux qui traînent à la surface du sol humide, ou qui présentent déjà des meurtrissures ou des lésions accidentelles. Les graines atteintes ont des taches livides, irrégulières, peu étendues d'abord, puis allant en augmentant peu à peu jusqu'à recouvrir la grappe tout entière en quelques jours. Des pustules nombreuses, de couleur fauve et visibles à l'œil nu, apparaissent ensuite, les raisins deviennent juteux, se flétrissent, brunissent et se dessèchent.

Sur le pédoncule et les pédicelles de la grappe se présentent des altérations de même nature. Dans certaines espèces, comme l'Aramon dont la rafle

Digitized by Google

est très tendre, les lésions s'accentuent tellement que le pédoncule se coupe et la grappe tombe sur le sol. Si la rafle est plus dure, la grappe reste attachée, mais la portion située au-delà des lésions d'envahissement se dessèche complètement ainsi que les grains.

Les altérations sur la rafle ont une couleur brun foncé qui fait quelquefois confondre la maladie avec le rot brun ou le rot gris qui ne sont en somme que des phases de développement du mildiou sur la grappe.

Quand les rameaux sont tendres, gorgés de sève et non aoûtés, on constate aussi des lésions. Le Grenache, par exemple, dont l'aoûtement est plus tardif, est plus souvent atteint. Plus fréquemment, on peut observer des lésions sur les pétioles des feuilles. On remarque alors tout autour de l'organe envahi, ou seulement suivant une bande longitudinale plus ou moins large, des taches grises qui deviennent brunâtres ou noires, et sur lesquelles se montrent des pustules semblables à celles observées sur les grains. Si le bois est envahi assez profondément, l'écorce se soulève et se détache en fines lanières présentant la disposition de cordes de violon. Les feuilles des rameaux envahis prennent une coloration rougeâtre, tombent et les sarments se dessèchent, présentant des bourrelets de tissus cicatriciels.

Le parasite cryptogame qui provoque le rot blanc est appelé scientifiquement *Coniothyrium diplodiella* (du grec *Konis*, qui signifie poussière et *Thyreos*, bouclier) : la poussière, formée par les germes reproducteurs, est, en effet, protégée par un tissu compact ayant l'apparence d'un bouclier bombé.

Digitized by Google

Comme le black-rot, ce parasite est formé par un mycélium cloisonné qui végète dans la masse des tissus parenchymateux, puis se pelotonne pour constituer des pycnides, espèces d'urnes, contenant les spores de propagation ou stylospores. A cet effet, au-dessous de la cuticule du grain, il se forme un peloton serré ou stroma de mycélium qui se creuse bientôt une cavité lenticulaire, assez petite d'abord, mais qui va s'agrandissant ; c'est là le commencement de la pycnide. La portion de stroma placée au-dessus de la cavité finit par disparaître et la pycnide se manifeste à l'extérieur par une ostiole.

Sur la paroi inférieure de cette espèce de corbeille, on remarque de petites colonnettes dressées ou basides, portant à leur extrémité des spores ovoïdes qui sortent sans couleur prononcée du réceptable et ne tardent pas à brunir. Elles possèdent dans la partie centrale un gros point dont la réfringence, c'est-à-dire la propriété de réfracter la lumière, est plus prononcée que celle des autres parties. Ce sont les spores qui, emportées par le vent, lavées par la pluie, vont propager la maladie. On ne sait pas encore exactement comment se forment les organes de la conservation du *Coniothyrium*.

MM. Viala et Ravaz ont trouvé, à l'automne, des périthèces ou fructifications sur les grappes desséchées et ils ont donné à cette forme particulière le nom de *Charrinia*. Le *Charrinia diplodiella* serait donc la forme parfaite du *Coniothyrium diplodiella*. Ces deux auteurs avaient d'abord pensé que le champignon du rot blanc était *saprophyte* (1),

(1) Du grec *sapros* = pourri et *phuton* = plante.

Digitized by Google

ou né sur des substances en pourriture, mais ils ont dû revenir de leur hypothèse, quand les expériences de M. Pirotta, en Italie, et de M. Fréchou, en Lot-et-Garonne (France), ont démontré qu'il en était tout autrement.

Le rot blanc a fait bien des ravages dans le vignoble français, surtout en 1887 et 1905, et particulièrement dans les départements de l'Hérault, du Gard, de la Garonne, du Rhône. On l'a signalé aussi en Italie, en Suisse et en Amérique.

Si les traitements pouvaient être effectués au moment de l'ouverture des pycnides, ils auraient de l'effet sur la maladie, malheureusement on n'est point encore parvenu à déterminer l'époque de la sortie des spores. Les traitements ne peuvent donc être curatifs, mais seulement préventifs. Cependant, les solutions cupriques en usage contre le mildiou et le black rot donnent d'excellents résultats, si l'on couvre les organes de la vigne d'un revêtement protecteur de sels de cuivre au moment où germent les stylospores et si l'on prend soin d'atteindre tous les organes verts. En cas de violente invasion, il est fort utile de compléter l'action des bouillies par un épandage de poudres cupriques lancées sur les raisins, le matin à la grande rosée ou par la pluie.

7° Le Rot gris ou greyrot, le Rot brun.

Quand les grains de raisin ont atteint le tiers de leur grosseur environ, sous l'influence d'une attaque de mildiou, ils deviennent pulpeux, c'est-à-dire mous et charnus et prennent une teinte gris pâle, livide, se dessèchent le plus souvent en tout ou en partie.

Digitized by Google

Cette maladie n'est que l'effet du mildiou, une phase de l'invasion que l'on appelle encore *pourriture grise* ou *Rot gris*, *greyrot* en anglais.

Le *Rot brun* (en anglais *brown rot*) est, lui aussi, une phase du mildiou.

Cette maladie se déclare lorsque le raisin est déjà mélangé ; celui-ci prend une teinte brun-livide.

Le traitement de ces deux maladies, ou, pour parler plus juste, de ces deux périodes du mildiou, ainsi que les causes déterminantes sont exactement les mêmes que ceux de la maladie principale.

7° Le Pourridié.

1. Ses causes et ses caractères.

Le Pourridié est une affection ancienne très connue des viticulteurs. Elle n'est pas spéciale à la vigne seule, mais affecte aussi les arbres fruitiers, poiriers, pommiers, pêchers, coignassiers.

Elle est due à un champignon appelé par les naturalistes le *Dematophora necatrix* ou à un autre nommé l'*Agaricus mellis*.

La maladie se caractérise extérieurement par le rabougrissement des pousses d'un ou plusieurs ceps et, de proche en proche, gagne toute la contrée. La tache progresse en diamètre, à la façon du phylloxéra ; elle fait tache d'huile, pourrait-on dire. Malgré sa lenteur, le mal est d'autant plus à craindre que la plantation est plus épaisse. Le parasite attaque les racines, pénètre dans les tissus, paralyse leur fonctionnement et cause la pourriture. En examinant ces organes, on constate à leur surface des filaments blancs, floconneux, qui

Digitized by Google

enlacent les parties atteintes. Ces filaments changent de couleur, deviennent gris brun plus ou moins foncé. La loupe ou le microscope et même l'œil nu permettent de découvrir, sur les racines, des champignons analogues à ceux de l'agaric du chêne.

2. Milieu favorable au parasite.

Le pourridié sévit surtout dans les sols humides, qui favorisent l'accroissement du mycélium et infectent plus facilement les plants voisins, à cause de la plus grande perméabilité du sol et de l'eau qui y est contenue et sert de véhicule à la maladie. Souvent il arrive que de jeunes vignes, plantées dans un terrain occupé précédemment par des chênes ou d'autres arbres infestés, sont facilement contaminées par l'*agaricus mellis*.

3. Remèdes.

Dès que le mal est découvert, il importe d'y porter remède au plus tôt, d'autant plus que c'est une maladie difficile à guérir.

On commencera d'abord par circonscrire les ceps envahis en creusant tout autour un fossé assez profond, c'est le premier et plus pressant travail. On arrachera ensuite tous les plants contaminés et, si le sol est humide, ce qui est l'ordinaire, on le drainera soigneusement. On appliquera enfin un sulfurage énergique sur le terrain infesté et, pendant plusieurs années, on y cultivera une plante fourragère quelconque : luzerne, trèfle, sainfoin.

M. G. Dufour, directeur de la station viticole de Lausanne (Suisse), après de nombreuses recherches, a découvert que le sulfure de carbone, injecté à fortes doses dans le sol, y détruit complè-

Digitized by Google

tement les cryptogames qui déterminent la pourriture des racines, ou *pourridié* de la vigne.

8° La brunissure.

1. Ses causes et ses caractères.

D'après M. Viala, cette maladie serait causée par un champignon, le *plasmo-diophora vitis*. M. Baron, au contraire, ne veut voir, dans l'apparition de la brunissure, qu'une altération des tissus occasionnée par un épuisement relatif des ceps après une série d'abondantes récoltes.

Cette maladie se déclarant aussi bien après des récoltes médiocres, il est à croire qu'elle est plutôt causée par un champignon microscopique et que M Viala a raison.

La brunissure se caractérise par des taches irrégulières, de couleur brune, qui se développent sur le limbe des feuilles, vers la partie centrale. Le pourtour de l'organe reste vert.

2. Remède.

Il faut pratiquer, sur les ceps atteints, une taille sévère et employer une fumure rationnelle qui rétablira l'équilibre rompu, quelle que soit la cause de cette anomalie.

II. MALADIES CAUSÉES PAR LA PAUVRETÉ DU SOL, LES VARIATIONS DE LA TEMPÉRATURE ET D'AUTRES AGENTS EXTÉRIEURS.

Il est des maladies de la vigne qui ne sont point occasionnées par des champignons microscopiques, mais qui ont pour cause le *sol* lui-même dans lequel la vigne est plantée, les *brusques variations de la température,* les *meurtrissures* provenant

Digitized by Google

d'agents extérieurs, causes qui influent toutes sur l'état de santé des ceps.

Je citerai parmi ces maladies : 1° *La Chlorose*, 2° *Le Broussin*, 3° *Le Folletage* ou *Apoplexie*.

1° La Chlorose.

1. Ses causes.

Cette maladie, très ancienne, a pour causes : 1° l'excès de sécheresse ou d'humidité ; 2° les intempéries de la saison ; 3° les variations subites de la température et 4° surtout la pauvreté du sol et du sous-sol ou leur défonçage défectueux.

Quelquefois, en effet, la vigne, plantée dans des sols qui ne sont pas défoncés à une assez grande profondeur, devient jaune dès que les racines s'enfoncent dans un sous-sol compact, serré et trop sec, trop humide ou trop pierreux.

2. Ses caractères.

De là le jaunissement des feuilles suivi de leur chute prématurée. Cette teinte, que prend alors la vigne sous l'influence des causes que je viens d'énumérer, a fait donner à la maladie les noms de *chlorose* (pâle couleur), *anémie* (manque de sang), *jaunisse*.

3. Remèdes.

Le remède le plus efficace est l'amélioration du sol. Le sol est-il trop humide ? Drainez-le ! Est-il pauvre en engrais ? Creusez autour de la racine, à une certaine distance du collet, une tranchée circulaire, que vous remplirez de bonne terre, additionnée de compost ou d'engrais. Si le sol est rocailleux, défoncez autour des ceps, ôtez l'excédent

Digitized by Google

de pierres et remplacez-le par de la bonne terre végétale.

Arrosez aussi le sol avec une solution de sulfate de fer, à raison *d'un* kilo pour 100 litres d'eau, ou semez sur le sol du sulfate de fer en poudre, environ 8 à 10 kilos par are, ou encore déposez-en aux pieds des ceps à l'automne par les temps pluvieux ou par la neige.

Avec les fumures abondantes, il importe de tailler court et de badigeonner complètement les souches au sulfate de fer, en solution de 40 et 50 %, à l'automne. Le badigeonnage devra être répété plusieurs années de suite.

Le Dr Rassiguier recommande de tailler de bonne heure, même avant la chute complète des feuilles, d'employer de fortes doses de sulfate de fer, 45 à 50 kg. pour 100 litres d'eau, de badigeonner par un temps sec, afin que le sol absorbe rapidement le sulfate qui coulerait de la souche, le jour même de la taille, si c'est possible, et après avoir bien remué la solution. M. Jules Nanot, ingénieur-agronome à Versailles, recommande aussi chaleureusement le badigeonnage des ceps et l'arrosage de la terre. Le badigeonnage avec une solution de 40 % et l'arrosage avec une solution de 10 %.

Le Dr Rassiguier met un excédent dans sa formule pour badigeonnage, parce qu'il espère que la solution ne restera pas complètement sur le cep, mais coulera à terre et fera ainsi d'une pierre deux coups, selon l'expression vulgaire.

2° Le Broussin.

1. Ses causes.

Quelques auteurs pensent que le *broussin* est

Digitized by Google

causé par un parasite. D'autres, et c'est l'opinion la plus probable, prétendent qu'il est provoqué par les gelées d'hiver, d'automne, et les gelées tardives de printemps ou par des meurtrissures des ceps occasionnées par la grêle, ou par une mauvaise taille, ou parce que le bois est mal aoûté.

2. Ses caractères.

Le *broussin exostose* n'est autre qu'une quantité plus ou moins grande de tumeurs ou excroissances de formes irrégulières et de nature molle et spongieuse au début, puis dures et ligneuses dans la suite. Ces tumeurs se forment sur les racines, la tige, les coursons.

Dans les plantations greffées, il apparaît souvent à la jointure du sujet avec la greffe.

La végétation est arrêtée par les excroissances, les rameaux se stérilisent et ne portent plus de raisins ; s'ils ne périssent pas, ils deviennent bons à être coupés et jetés au feu.

3. Remèdes

Il faut enlever avec une serpette tous les broussins et badigeonner les plaies avec une solution de sulfate de fer à 25 kilos par 100 litres d'eau.

En taillant, qu'on évite de meurtrir les ceps ; qu'on ne taille les espèces à bois délicat qu'après les fortes gelées et même en deux fois. Certains prétendent que les vignes préalablement traitées au sulfate, avant l'atteinte, ne gagnent pas si facilement la maladie.

3° Le Folletage.

1. Les causes.

Cette maladie est due, paraît-il, à un excès de

Digitized by Google

transpiration de la plante, qui évapore plus d'eau par les feuilles qu'il n'en arrive par les racines et la tige. La cause aussi de la maladie et de cet excès de transpiration est attribuée aux brusques variations de température, en juillet et en août.

2. Ses caractères.

Les feuilles se dessèchent brusquement et le pied périt ou végète misérablement.

3. Remède.

Il n'y a à cette maladie aucun remède *préventif*, mais on pourrait répandre du nitrate de soude en petite quantité autour des pieds malades et arroser de suite pour faire dissoudre le nitrate, ou le répandre par la pluie ou la neige.

Digitized by Google

III

LES ENNEMIS DE LA VIGNE

La vigne n'a pas à payer son tribut seulement aux maladies occasionnées par les *champignons microscopiques*, qui vivent à ses dépens et qui, sous l'influence de causes extérieures, se développent et nuisent au précieux arbuste.

Non, les maladies cryptogamiques sont encore aidées dans leur action dévastatrice par des *insectes* et des *animaux parasites*, qui forment avec les premières, dont j'ai parlé, une triplice, point politique du tout, mais pourtant fort redoutable, puisque tous ensemble occasionnent ou contribuent à occasionner la destruction du vignoble et la ruine du vigneron.

Il ne s'agit plus, dans ce chapitre, de champignons, dont la vie est purement végétative, mais bien d'êtres possédant une vie animale et une grande puissance destructive, malgré leur apparence de faiblesse.

Ce sont ces êtres, qui s'acharnent contre nos beaux coteaux vignobles, que j'appelle les *ennemis de la vigne*, pour distinguer les causes des dégâts qu'ils occasionnent des désastres dus à des maladies cryptogamiques, à des variations de température ou à la pauvreté du sol. Ce sont de véritables ennemis, visibles pour la plupart, qui s'abattent en rangs pressés sur nos charmantes collines, dont

Digitized by Google

déjà, au IVe siècle, le poète Ausone chantait les beautés et que Venance Fortunat, l'illustre évêque de Poitiers, célébrait avec enthousiasme (1).

Je tâcherai de donner une photographie exacte de ces redoutables ennemis et surtout de celui que nous connaissons le mieux de nom, malgré sa vie semi-souterraine ; j'ai nommé le phylloxéra. Après avoir fait connaître les ennemis, j'indiquerai les moyens de les combattre avec quelque espérance, sinon de les anéantir, tout au moins de diminuer les effets de leurs ravages.

Les principaux ennemis dont je veux parler sont: le *Phytoptus* qui produit l'*Acariose* et l'*Erinose*, l'*Altise*, la *Cochenille*, la *Cochyllis*, la *Pyrale*, le *Cossus-ronge-bois*, la *Cécidomie*, les *Vers* et enfin le plus terrible, le *Phylloxéra*. J'ajouterai quelques mots sur *l'homme*, trop souvent ennemi de sa vigne, soit parce qu'il la plante, la taille ou la cultive mal, soit parce qu'il lui donne une fumure trop peu abondante, mal appropriée au terrain et à des époques indues. Je parlerai aussi de l'action commune d'insectes et de champignons contre la vigne.

Enfin je ferai connaître quelques *oiseaux* et quelques *animaux* qui, eux, aiment trop, non pas le jus de la vigne, c'est-à-dire le vin, mais le raisin bien mûr, le vin en pilules, comme on dit parfois.

---

(1) Ausone, poète latin, né à Bordeaux (310-394), composa de beaux vers sur la patrie gauloise. — Venance Fortunat, évêque de Poitiers (530-609), dédia à saint Villicus, 24e évêque de Metz (548-672) un poème latin dans lequel il célèbre nos *coteaux revêtus des pampres ombrageux de la vigne :* Prospicis umbroso vestitos palmite colles. » (Ad Villicum, ep. Metens., lib. III, 12).

Digitized by Google

1° Le Phytoptus vitis (1)

Cause de l'*Acariose* et de *l'Erinose*.

1. Les causes de l'Acariose et de l'Erinose

L'Acariose et l'Erinose sont occasionnées par la piqûre d'un insecte dont il convient de parler avant de décrire les deux maladies et d'en indiquer les remèdes.

Le *Phytoptus* est un insecte acarien microscopique du genre de l'araignée, possédant des articulations, d'une vie très courte, ce qui ne l'empêche pas d'occasionner d'importants ravages dans les vignobles qu'il envahit. Cet insecte a *huit pattes* ayant chacune sept articles; il a une sorte de bec formant en avant du corps une pointe conique assez grosse, mobile et pouvant s'abaisser verticalement. Son bec est formé de deux mandibules armées de crochets à leurs extrémités et de deux mâchoires en stylets portant à leur base une pointe barbelée. Une lèvre inférieure est munie d'un suçoir ; le ventre est allongé et formé d'anneaux.

Telle est sa description à l'âge adulte. Comme larve, le *Phytoptus vitis* a quatre pattes, et c'est l'état dans lequel il est le plus nuisible à la vigne. L'insecte subit diverses métamorphoses des plus bizarres, dont voici les principales :

L'œuf produit une larve à quatre pattes. Cette larve, pendant toute la durée de la belle saison, se reproduit par des œufs non fécondés (parthénogénèse [2]), comme les abeilles. A l'approche du froid, les larves cessent de produire et se cachent

(1) Son nom vient du grec *phuton-plante* et *ptiix*-pli.

(2) Du grec *parthenos* - vierge et *genesis* - origine, reproduction.

Digitized by Google

en partie sous les écorces de la vigne et surtout sous les écailles des bourgeons ; d'autres s'enferment dans une coque formée de leur peau.

Pendant l'hiver, la larve, en cocon, se raccourcit, une nouvelle paire de pattes apparaît, une partie de la bouche et les ovaires se montrent nettement. Au printemps, la larve sort de cet état et son sexe se déclare seulement; la femelle pond sur les feuilles et laisse bientôt la place aux larves à quatre pieds qui se reproduisent presque à l'infini.

L'animal n'a guère plus de 10 centièmes de millimètre de long, sur 3 à 5 centièmes de millimètre de large ; il est cependant bien visible à l'œil nu, quand on le place à une lumière vive sur une feuille de papier. Avec une loupe, il est possible de l'apercevoir sur une jeune feuille de vigne transparente.

Si l'on coupe une galle produite par le *Phytoptus* et qu'on place les morceaux sur un verre de montre ou un autre récipient, on aperçoit, au bout de quelques heures, les *Phytoptus* qui courent sur les bords du verre. Les larves ont une extrême vitalité ; plongées dans l'eau, elles remuent encore après quarante-huit heures. On en a vu qui pondaient étant plongées dans la glycérine.

Quand les larves sont peu nombreuses, leur influence pernicieuse ne se remarque pas beaucoup, et les galles qui apparaissent n'occasionnent pas grand dommage au raisin ; mais, sur les jeunes plants, les dégâts sont plus sensibles et l'insecte peut faire sécher les pieds de vigne, surtout dans les années de sécheresse et quand il vient s'y ajouter une autre maladie. Cet ennemi de la vigne produit :

Digitized by Google

1° *L'Acariose*, que l'on attribuait autrefois, bien à tort, à un champignon, mais que l'on a reconnue être le fait de la piqûre du Phytoptus vitis.

D'après les recherches de M. le Dr Faes, physiologiste de l'Institut agricole de Lausanne, dans les vignobles suisses (Vaud, Genève, le Valais, Berne, Neufchâteau), l'acariose présente diverses manifestations dont voici les principales :

a) Au printemps, au débourrement des vignes, les ceps n'offrent rien de particulier; mais dès que les pousses deviennent un peu visibles, on constate qu'elles sont chétives et comme frappées d'une espèce de rachitisme. Les entre-nœuds restent courts, les feuilles petites, frisotées et comme plissées.

b) A ce moment, ou bien la vigne montre des pousses noires qui se dessèchent et finissent par disparaître; ou bien les sarments, à entre-nœuds courts, végètent avec les premières chaleurs et tendent à prendre leur état normal, mais les feuilles de la base restent chétives, frisées, et le bois s'allonge, la feuille ne pousse que fort peu. Pendant ce temps, les feuilles supérieures se développent normalement, si bien qu'en juillet et août on ne dirait pas que la vigne est malade ; il faut l'examiner de près. C'est alors qu'on voit que le raisin n'a pas pris de développement, qu'il avorte et se transforme en vrilles. A la cueillette, on se rend seulement compte des dégâts : la vendange est maigre et le raisin n'a pas de jus, quand il n'a pas disparu complètement.

Pour expliquer la présence et le développement de l'Acariose, on a mis en avant les circonstances du climat, l'âge de la vigne, l'époque de la taille, la manière de tailler, l'exposition du vignoble, la nature des cépages.

Digitized by Google

Toutes ces circonstances n'ont aucun rapport avec l'acariose. M. Faes a remarqué que dans les vignes acariosées, les repousses partant du pied de la souche ou des branches principales sont peu malades, ou même pas du tout ; au contraire, les bons boutons donnent des pousses rabougries et les provins de printemps ne sont pas atteints. Les ceps abrités, et surtout les treilles, sont souvent exemptés de l'acariose.

A quoi donc attribuer la déformation des feuilles? — Je l'ai dit : *uniquement à la piqûre de l'insecte acarien.* C'est l'avis de M. Faes, et il affirme avoir retrouvé des larves de l'insecte sur le feuillage brunâtre très caractéristique que l'on voit à la fin de juin, en juillet et en août.

Comment l'Acariose se transmet-elle à toute une vigne ou à un vignoble tout entier?

Les larves de l'acariose sont très nombreuses en juillet et en août sur les feuilles brunies ; elles descendent en septembre sur la souche et s'abritent sous les écailles des bourgeons, à la base des sarments et dans la vieille écorce. Au printemps, on les voit réapparaître sur les jeunes pousses en voie d'éclosion, elles occasionnent alors l'acariose.

L'acarien passe par *trois* phases : 1° La forme de larve à 2 paires de pattes ; 2° la forme hexapode à 6 pattes ; 3° la forme adulte à 4 paires de pattes. L'insecte qui produit l'acariose se multiplie plus facilement quand la végétation de la vigne subit un arrêt, par exemple lorsque la sève s'arrête brusquement en mai, par suite du froid, ou quand la température baisse trop fortement en hiver, ou par d'autres circonstances du climat.

2. Deux sortes de *remèdes* sont prônés contre l'acariose :

Digitized by Google

1° *Remèdes préventifs*, pour prévenir l'envahissement : le badigeonnage de suite après la taille (février ou mars) avec des solutions à 4 % de lysol ; à 3 % de savon noir ; à 5 % d'acide phénique. L'une ou l'autre de ces solutions produit un remarquable effet.

M. Faes conseille encore la solution des trois substances suivantes : 1 % d'acide phénique, 3 % de savon noir, 3 % d'huile de colza. On applique le mélange, bien intimement préparé et à froid, au moyen d'un pinceau. Ces remèdes préventifs, appliqués en hiver, assurent la destruction presque complète des larves et des œufs de l'insecte acarien, surtout si l'on a soin d'enlever les lames les plus grosses de l'écorce, par un décorticage préparatoire.

2° *Remèdes curatifs :* Lorsque l'Acariose est déclarée, on emploie l'émulsion de savon noir à 2 % additionnée de 1 % de jus de tabac concentré. Pour faire l'application de ce remède, on emploie le pulvérisateur et on a bien soin de laver totalement tout le cep et les feuilles dessus et dessous.

Il est évident que le remède *préventif*, appliqué en hiver, devra être employé, car, dit un proverbe latin : *Principiis obsta, sero medicina paratur*, ce qui veut dire qu'il est plus facile de prévenir une maladie que de la guérir. De plus, le remède *curatif* ne réussit pas aussi bien à tuer *tous* les parasites cachés dans les feuilles, sur les souches, dans les lames de l'écorce.

2° Le *Phytoptus vitis* produit encore *l'Erinose*, qui pendant longtemps a été mise sur le compte d'un champignon, auquel on avait donné le nom de *Erineum vitis*. C'était une hérésie viticole !

Digitized by Google

L'Érinose est causée par le Phytoptus, qui produit la déformation des feuilles comme dans l'acariose et, en plus, occasionne des galles ou excroissances sur les feuilles. Ces excroissances affectent diverses formes presque toujours concaves à la face inférieure et convexes à la face supérieure. Ces galles sont garnies à la partie concave de poils feutrés, blanchâtres, puis bruns en vieillissant. Ces végétations forment des plaques assez larges, envahissant parfois tout le dessous de la feuille et même les pétales et les fleurs. Dans certains vignobles, il y a bien peu de pieds indemnes, et quand un grand nombre de feuilles sont attaquées, les fonctions de ces organes sont entravées et l'arbuste languit. Quant aux grappes, elles s'étiolent rapidement.

Le procédé le plus simple pour isoler les phytoptus est de faire, avec une serpette bien tranchante, une coupe à la base des poils de la galle. Ces poils étant éparpillés sur du papier blanc, on voit très bien, au moyen d'une bonne loupe, les acariens courir de tous côtés.

On peut aussi poser des galles coupées sur un verre de montre ; au bout de quelques heures, les galles étant desséchées, les phytoptus ont tous abandonné leur retraite et on les voit courant au bord du verre.

De tous les ennemis de la vigne, l'Érinose est le moins dangereux et le moins préjudiciable ; cependant, si les larves sont nombreuses, ou la vigne encore jeune et attaquée par d'autres maladies, le Phytoptus peut lui nuire assez considérablement, surtout quand c'est une année de sécheresse.

Digitized by Google

2. Remèdes.

1° Pour arrêter la multiplication des larves, il suffit de cueillir les feuilles atteintes et de les brûler.

2° D'autres ébouillantent chaque cep. Ce procédé a un double effet : il tue les Phytoptus et les larves de la Pyrale. Le soufrage au début entrave la multiplication des acariens.

3° MM. Couanon, Hennegy et Salomon conseillent ce procédé et, de plus, prétendent que quand on plante une jeune vigne, si l'on plonge pendant dix minutes les jeunes plants dans de l'eau chaude à 50°, ils reprennent mieux (comptes-rendus de l'Académie des Sciences 1887).

3. Remarques.

Il ne faut pas confondre l'Érinose avec le Mildiou : La première provoque la déformation des feuilles et produit des galles garnies de poils blancs. Le second donne des fructifications laiteuses, semblables à de la moisissure très blanche et facile à enlever avec l'ongle. On dirait un dépôt de sel. Dans le Mildiou, jamais la feuille n'est déformée par des boursouflures.

2° L'Altise.

1. Son nom et ses caractères.

Le nom d'*Altise* vient du grec *alto* qui signifie je *saute*. En latin, les naturalistes le nomment *Haltica oleracea*. Nous avons donc ici affaire avec un insecte sauteur, avec un coléoptère, c'est-à-dire avec un insecte muni de quatre ailes, dont les deux supérieures, appelées élytres, sont dures, impropres au vol et recouvrent les deux autres plus claires et destinées au vol.

Digitized by Google

Le hanneton est le type, pour nos pays, de ce genre d'insectes.

L'*Altise*, ou insecte sauteur, s'attaque surtout aux feuilles de la vigne et des plantes potagères, telles que le chou, de là son nom latin *Haltica oleracea* = altise des légumes. Il est beaucoup plus petit que le hanneton et possède aussi six pattes en quatre parties. Il est de forme ovale, lisse, brillant et n'a pas plus de deux millimètres et demi. On le reconnaît à sa facilité de sauter comme les puces. Les larves ressemblent aux *coccinelles* ou *bêtes à bon Dieu*.

Les altises déposent leurs œufs sur les plantes dont elles se nourrissent. Les larves qui en sortent *rongent les feuilles* des plantes. Ces larves possèdent *six* pattes, des mâchoires dures comme de la corne et des antennes filiformes, mais très courtes; elles s'allongent quand l'insecte est bien formé et devenu adulte.

2. Remèdes.

Le meilleur procédé pour détruire l'Altise consiste : 1° à donner de l'air à la souche en janvier et février ; 2° à travailler la vigne et à tirer la terre de manière à former une sorte de cuvette au pied du cep. Dès qu'on aperçoit l'insecte, parfaitement visible à l'œil nu, on donne un petit coup sec à la souche, l'insecte tombe, on le recouvre vivement de terre, il ne peut plus remonter et ne tarde pas à périr.

3° La Cochenille.

1. Ses caractères.

La *cochenille* est un insecte de l'ordre des hémiptères, section des homoptères, famille des gall-

Digitized by Google

insectes qui, au Mexique, dans les Indes, etc., s'attaquent au cactus, au figuier et, dans nos pays, aux chênes et à la vigne.

Cet insecte est très petit, incomplet, mou, privé d'ailes, sauf le mâle, et dont le corps épais présente la forme demi-ronde d'un grain d'orge de couleur sanguine. A son origine, il est couvert d'une sorte de laine blanche, mais, avec une forte loupe ou un microscope, on aperçoit sous le ventre de toutes petites pattes, à la tête des antennes ou petites cornes et à l'extrémité de l'insecte une sorte de bec en suçoir très pointu.

La femelle n'a pas d'ailes, mais le mâle en possède deux très fines et blanches comme du lait.

Au printemps, la femelle parcourt le cep de vigne, ne le quitte pas et en tire la sève qui lui sert de nourriture. Quand elle passe à l'état d'insecte parfait, elle se fixe à la branche par le moyen de son bec et de ses pattes et reste sur place jusqu'à sa mort. Alors sa peau sécrète une matière cotonneuse, qui forme un cocon et produit une espèce de galle comme au chêne. Cette matière cotonneuse est le nid dans lequel la cochenille laisse ses œufs; elle périt et sa peau protège les œufs contre les intempéries.

Le *mâle* a un corps très petit, plus petit que celui de la femelle ; il a *deux* ailes et son ventre se termine par deux longs fils semblables à de la soie. Comme la femelle, il a *deux* antennes ou cornes, mais plus longues. Le mâle circule plus que la femelle et peut aller d'un cep à un autre. Heureusement que cet ennemi se rencontre chez nous plus rarement que dans le Midi de la France sur la vigne; il est assez fréquent sur le chêne et

Digitized by Google

n'envahit la vigne que dans les étés très chauds. Dans certains pays, comme au Mexique, on le cultive sur le cactus, on le recueille ensuite pour en faire une couleur dont on se sert en teinturerie et dans la peinture.

2. Remède.

La cochenille se détruit facilement. Le vigneron n'a qu'à frotter les souches et le bois de taille avec un gant de crins ou un linge grossier, pour écraser les larves qui feraient sécher les ceps en suçant la sève.

4° La Cochyllis (1).

1° Son nom et *ses caractères:*

La cochyllis est un insecte lépidoptère, très répandu surtout dans les vignobles français et dont l'espèce appelée *teigne de la grappe* est très nuisible à la vigne. Pendant longtemps, elle n'exerça ses ravages que dans le Bordelais, puis elle envahit la Charente et la Vienne.

Les naturalistes lui donnent le nom scientifique de *Tortrix ambiguella* ou teigne de la grappe. C'est un petit papillon dans le genre de la Pyrale, ce qui les fait souvent confondre l'un avec l'autre; il a 8 à 10 millimètres de long, les ailes supérieures sont jaunes, traversées d'une bande brun foncé.

Ce petit papillon pond sur les grappes, avant la floraison, de petits œufs gris ; quinze jours après, ceux-ci éclosent et donnent naissance à de minuscules chenilles d'un blanc sale, qui rongent les

(1) Le dictionnaire de Larousse dit *le cochylis*, mais la plupart des viticulteurs l'appellent *la* cochylis, d'autres l'écrivent comme je l'ai écrit avec deux *l*, d'autres avec un seul.

Digitized by Google

fleurs et les grains formés et les agglomèrent, par un tissu soyeux, en petits paquets où elles s'abritent. Ces chenilles, qui ressemblent plutôt à de petits vers, ont la tête noire; la couleur du corps passe peu à peu du blanc sale au brun rougeâtre, puis au rose, quand elles ont atteint leur taille définitive. Elles ont alors environ *un* centimètre de long. Vers la fin de juin, ou au commencement de juillet, elles se tissent un cocon brunâtre dans lequel elles passent à l'état de chrysalides. Quinze jours ou trois semaines plus tard, de nouveaux papillons, pareils à ceux décrits plus haut, sortent des cocons et commencent de suite à se reproduire. Les femelles pondent des œufs qui donnent naissance, à la fin d'août, à une seconde génération de chenilles, qui rongeront la pulpe des raisins déjà gros. En septembre, ces larves se cachent sous l'écorce et dans le bois pourri des échalas.

C'est la seconde génération de chenilles qui cause le plus de dégâts, c'est surtout elle qu'il importe de combattre.

2. Sa destruction.

Les moyens de détruire la cochyllis sont nombreux. D'abord les *chenilles de la première génération :* 1° *dans les petits vignobles*, là où l'on ne possède que quelques ares, on peut prendre le temps de les écraser dans leur loge avec de petites pinces ou même à la main ; 2° *dans les vignobles étendus*, on recourt aux insecticides, particulièrement à la naphtaline et au carbure de calcium. Mais comme ces deux produits ne tuent pas les vers et ne font que les éloigner, il faut les mélanger avec d'autres substances, par exemple au soufre en poudre ou

Digitized by Google

à 3 à 4 % de poudre de pyrèthre, et l'on distribue le mélange avec le soufflet. Les moyens destructeurs les plus parfaits sont les insecticides liquides, qui atteignent plus facilement les larves même à travers leurs tissus soyeux, à condition toutefois d'avoir un pulvérisateur à jets très forts et intermittents, que l'on dirigera d'assez près contre les cocons.

Pour donner plus de pénétration au liquide, le Dr Dufour, de Lausanne, recommande de chauffer le liquide à 50 ou 55° au moyen d'un petit fourneau à pétrole que l'on transportera dans les vignes. Il est nécessaire de mettre alors, entre le pulvérisateur et le dos de l'opérateur, un tablier de cuir ou une planchette pour ne pas le brûler. Il ne faut pas non plus dépasser 55° sous peine d'échauder les grappes.

Mais j'avoue que ce moyen n'est pas très pratique et peut occasionner des accidents.

La solution de savon noir, à raison de 3 kg. pour 100 litres d'eau et 1 litre de jus de tabac est bien plus pratique et plus efficace. On peut remplacer le jus de tabac par 1 kilog. 500 de fleurs de pyrèthre.

Dans quelques vignobles du Bordelais, on emploie la formule suivante due au Dr Laborde : colophane 1 kg., alcool à brûler 1 litre ½, soude caustique 200 grammes, ammoniaque 1 litre, eau 100 litres.

On fait fondre ensemble la colophane et la soude dans 10 litres environ d'eau chaude, on verse la dissolution dans le reste de l'eau, auquel on a préalablement ajouté l'ammoniaque et l'alcool.

M. Audebert conseille l'insecticide suivant, em-

Digitized by Google

ployé dans le Bordelais: Ether 1 kg., essence d'absinthe 0 kg. 500, ammoniure de cuivre 0 kg. 850, colophane pure 1 kg. 500, carbonate de soude, 1 kg. 500, eau 95 litres.

On vend l'insecticide bordelais concentré : 3 à 5 kg. dans 100 litres d'eau; 3 kg. suffisent par un temps sec et chaud; il faut 4 kg. par la rosée et 5 ou 6 kg. par la pluie.

Pour détruire les *papillons* : On place dans les vignes des lampes à lumière vive, couvertes d'une cage grillagée et enduite de glu ou d'autres matières visqueuses, sur un réservoir contenant de l'eau recouverte de pétrole. Dans l'espace d'une nuit on peut détruire, par ce moyen, plusieurs milliers de papillons par lampe, surtout si le temps est chaud et calme.

Quant aux *chenilles de seconde génération*, il est impossible de les atteindre, cachées qu'elles sont dans les grains. On peut en détruire bon nombre par des vendanges précoces, ce qui n'est pas toujours praticable.

Ces chenilles quittant les raisins pour se chrysalider vers décembre sous les écorces des ceps et sur les échalas, on peut les tuer avant la *chrysalidation* par l'échaudage, qui consiste à verser de l'eau bouillante sur les ceps et les échalas. L'eau est chauffée dans des chaudières spéciales auxquelles on vient remplir des cafetières à double paroi, pour aller ensuite arroser les ceps, en ayant soin de ne pas arroser les bourgeons. Ce procédé n'est efficace que s'il est pratiqué par tous les viticulteurs d'une région, car les papillons provenant des vignes non traitées contaminent les vignes déjà soignées.

Digitized by Google

Le badigeonnage des ceps avec des liquides insecticides est en somme, je crois, plus efficace et plus simple que l'ébouillantage, toujours, bien entendu, à condition d'être exécuté par tous les vignerons de la région. On en juge, de tous les moyens de lutte contre la cochylis, aucun n'est parfait, mais tous permettent de diminuer les dégâts causés.

En Lorraine, nous n'avons pas, du moins au pays messin, la visite de cet ennemi de nos vignes, il est en revanche très fréquent et fort redouté dans le Midi de la France, où il occasionne parfois des dommages considérables.

5° La Pyrale.

1. Son nom, ses caractères, ses métamorphoses.

La Pyrale, que les naturalistes nomment dans leur langage *Pyralis vittanea,* appartient au genre d'insectes appelés *lépidoptères.* C'est un papillon nocturne de moyenne grosseur, ayant 2 à 3 centimètres d'envergure, de couleur jaunâtre et dont les ailes, disposées en toit quand l'insecte est au repos, sont, l'antérieure surtout, marquées de raies brunes. Cet insecte a quatre ailes semblables entre elles et propres au vol. Ces ailes sont couvertes d'une écaille très fine, qui s'enlève au moindre contact.

Elle se distingue de la cochylis en ce que les ailes de celle-ci sont marquées, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transversale brune et qu'au repos elle relève l'extrémité postérieure de ses ailes, ce qui ne se rencontre pas chez la pyrale. La bouche de l'insecte est en forme de trompe

Digitized by Google

flanquée, de chaque côté, de deux antennes ou cornes.

Les papillons apparaissent en juillet-août dans les vignes, où ils volent lourdement le matin et le soir. Ils y viennent pour y pondre leurs œufs, qu'ils déposent à la surface supérieure des feuilles par plaques d'une cinquantaine environ. L'éclosion des œufs se fait rapidement et il en sort de petites larves qui sont absolument inoffensives la première année, par la raison qu'elles ne mangent pas. Ces larves se laissent, les unes après les autres, couler, au bout d'un fil de soie, jusque sur le tronc et vont se blottir entre les écorces de la souche, après s'être entourées d'une gaine de soie ressemblant à un cocon et destinée à les protéger contre les rigueurs de la mauvaise saison.

C'est là leur gîte d'hiver, et c'est là aussi que le viticulteur doit aller les chercher pour les anéantir et en diminuer le nombre autant que possible à l'approche du printemps.

Le réveil de la pyrale commence vers la fin d'avril et se poursuit jusqu'en mai, époque à laquelle la petite larve devient dangereuse.

2. Les ravages de la larve et de la chenille.

De la fin d'avril jusqu'en mai, la larve se met à ronger avidement les bourgeons et les jeunes feuilles de la vigne et acquiert bientôt une longueur de 2 à 3 centimètres. C'est alors une chenille verte, lisse, brillante, à tête noire, très agile, qui fuit prestement, glisse entre les doigts lorsqu'on veut la saisir.

Les paquets des feuilles réunies par les chenilles,

Digitized by Google

ou les grappes traitées de même par elles, se dessèchent et pourrissent.

Le papillon se transporte d'un endroit à l'autre et, tout en ne vivant guère qu'une dizaine de jours, trouve moyen de déposer ses œufs sur la surface supérieure des feuilles, où on les retrouve en masse régulière. Ces œufs éclosent et, de nouveau, les larves et les chenilles, après s'être abritées durant la mauvaise saison dans l'écorce des ceps, recommencent leurs ravages.

3. Traitements.

1° *Contre la chenille:* On procède, en avril ou mai, à l'échenillage, en recherchant la chenille dans les jeunes bourgeons. Cette recherche se fait avec soin, en évitant de froisser les bourgeons encore tendres et en la répétant fréquemment.

Certains maîtres-viticulteurs conseillent l'étuvage, qui se pratique en faisant arriver sous une cloche qui recouvre le cep de vigne, au travers d'un disque disposé d'une façon spéciale, de la vapeur d'eau produite par une chaudière portative. On fait pénétrer la vapeur jusqu'à ce que la température intérieure de la cloche atteigne 50 à 52 degrés. La pyrale est tuée en cinq minutes. C'est là un procédé fort coûteux et impraticable en notre pays lorrain, tout comme les insecticides gazeux.

Les traitements les meilleurs consistent à enlever, en hiver, la grosse écorce des ceps et à les badigeonner ensuite au moyen d'un pinceau avec une des solutions suivantes, qu'on applique aussi aux échalas et toujours à chaud :

a) Un litre d'acide azotique pour dix litres d'eau;

b) Huile lourde de houille: 10 kg., sulfure de

Digitized by Google

carbone 5 kg., soude caustique 1 kg., chaux vive 2 kg., eau 100 litres (Dr Laborde).

c) Le Dr Marchal conseille : savon noir 100 kg., huile de graines 150 kg., huile de pétrole 100 kg., eau 600 litres.

Ces deux dernières émulsions sont les meilleures et réussissent toujours, mais la condition essentielle, c'est d'enlever la grosse écorce, pour que le badigeonnage atteigne bien les larves. L'époque la meilleure pour appliquer ce remède est *l'hiver;* on risque alors beaucoup moins de casser les bourgeons. On aura soin de brûler les écorces enlevées aux ceps.

D'autres solutions sont aussi recommandées, mais l'essentiel c'est de choisir celle qui est, en pratique, la plus efficace.

2° *Contre les papillons*, on se sert de pièges englués ou de pièges lumineux. M. Bourchanin, viticulteur du Rhône, a construit un piège très pratique, basé sur le procédé des écrans englués. Ce piège paraît appelé à rendre des services dans les régions envahies par la pyrale.

L'utilisation des pièges lumineux remonte à 1842, année où l'on en fit l'essai en Champagne. En 1879, on utilisa pour ces pièges la lumière électrique. MM. Vermorel et Gastine inventèrent, il y a quelques années, une lampe à acétylène très puissante et fort pratique. Quatre de ces lampes suffisent par hectare en les espaçant de 50 mètres et en les élevant à 1m 30 du sol. La dépense est insignifiante.

Ces lampes sont entourées d'écrans englués auxquels viennent se prendre les papillons nocturnes.

Pour obtenir plein succès, il est important d'a-

Digitized by Google

gir avec ensemble dans tout un vignoble, autrement les tentatives isolées n'obtiendraient que des résultats partiels. Un syndicat communal de défense contre les papillons de la pyrale devrait être fondé dans chaque localité vignoble, ainsi on aurait des chances de succès appréciable.

3° *Contre les œufs* on a, dès 1835, préconisé des moyens de destruction très efficaces lorsqu'on agit rationnellement.

Il faut avoir soin de procéder à l'épontage au moins à trois reprises pendant la période de ponte. Celle-ci dure trente à quarante jours et les œufs éclosent dix à douze jours après la ponte. L'épontage doit donc être poursuivi jusqu'après la disparition des papillons. Les œufs, réunis à la face supérieure des feuilles en plaques larges de 8 à 10 millimètres, seront écrasés entre les doigts. C'est le moyen le plus simple et le moins coûteux de détruire à la fois des centaines de pyrales.

M. Leblanc-Falaise a inventé en 1880 un instrument permettant de cueillir les pontes sans détruire entièrement la feuille. C'est un emporte-pièce facile à manœuvrer d'une seule main et qui n'enlève que la portion de la feuille où se trouvent les œufs. Ceux-ci sont recueillis dans un petit sac adapté à l'instrument et les larves sur le point d'éclore ne peuvent s'échapper.

Deux ouvriers habiles peuvent éponter un hectare en huit ou dix jours. Ce procédé, un peu coûteux, permet de détruire le mal dans son principe et il a l'avantage d'être plus pratique que l'échenillage.

Le rognage d'août détruira aussi un certain nombre de pontes, à condition toutefois que l'on

Digitized by Google

brûle immédiatement les feuilles et les jeunes rameaux abattus.

N'oublions pas que les travaux qui viennent d'être indiqués ne sont que des traitements complémentaires des traitements d'hiver. C'est sur ceux-ci que le vigneron devra fonder ses plus grandes espérances, car ils sont véritablement le mode de destruction le plus certain de l'insecte.

6° Le Cossus ronge-bois.

1. Son nom, ses caractères, ses ravages.

Un des insectes les plus dangereux pour le bois de la vigne, aussi bien que pour celui des autres arbres fruitiers, est, sans contredit, la larve d'un gros papillon nocturne appelé *Cossus ronge-bois*. Les naturalistes le désignent par le nom scientifique de *Cossus ligniperda*. Examinons-le comme *papillon* et *comme larve*.

a) Le *papillon* a 7 à 8 centimètres d'envergure (d'un bout d'une aile à l'autre); ses ailes et sa poitrine présentent des taches de nuances variées allant du gris clair au noir. Le collier est d'un gris-jaunâtre ; les ailes postérieures sont grises. Le ventre est formé d'anneaux gris-blanc et se termine, chez la femelle, par un tube conducteur des œufs. Ce tube est assez résistant pour permettre à la femelle d'enfoncer ses œufs profondément dans l'écorce, lors de la ponte, en juillet. Les œufs sont très petits et bruns. Ils donnent naissance à une petite larve plate de 1 à 2 millimètres de long et de couleur rose. La larve met trois ans pour arriver à l'état de chenille et accomplir son entière métamorphose. Elle a alors 8 à 9 centimètres de long et 15 millimètres de large.

Digitized by Google

Elle a le dos d'un brun-rougeâtre, les côtés jaunes, légèrement teintés de rouge; la tête est d'un brun noir.

L'insecte se reconnaît facilement à sa forme aplatie et à son odeur qui rappelle le cuir de Russie.

Les *deux* premières années de sa vie, la chenille du Cossus choisit sa demeure assez près de l'écorce ; la troisième année, elle pénètre dans le bois blanc, le ronge avec ses puissantes mandibules et révèle sa présence par une espèce de sciure de bois mélangée à un liquide d'une odeur répugnante.

Vers la fin de sa troisième année, la larve se rapproche de son chemin de sortie, se tisse un cocon avec des débris de bois et une matière visqueuse, ou bien quitte son logis, s'enfonce en terre et se forme en chrysalide enfermée dans une coque de *cinq* centimètres de long sur 12 à 13 millimètres de large. Les anneaux de la coque sont munis d'épines dirigées vers la queue. C'est par le moyen de ces épines que la nymphe, encore dans sa coque, se dirigera vers le trou de sortie de la galerie pour donner la liberté à l'insecte adulte ou papillon, mâle et femelle.

La femelle du Cossus est lourde, le mâle est léger et agile. La femelle vole d'arbre en arbre pour y déposer ses œufs, dont 4 ou 5 suffiront pour infester un cep de vigne et le détruire en peu de temps.

M. Caré, professeur départemental d'agriculture en France, citait, en 1902, les dégâts occasionnés par le Cossus à Cugnaux, dans la Haute-Garonne, et ils étaient considérables.

Digitized by Google

2. Précautions à prendre.

a) Il ne faut pas laisser d'arbres abattus et ravagés par le Cossus dans les vignes ou aux alentours ; *b)* dès qu'un arbre, planté dans une vigne, est atteint du Cossus, il est nécessaire de l'abattre, afin de préserver la vigne ; on fera bien de le brûler au plus tôt.

Le poirier, le cerisier et le noyer sont les plus sujets à l'envahissement de cet insecte.

3. Traitement.

Il est assez difficile de se débarrasser des Cossus; cependant on arrive à en détruire des quantités avec un peu de patience. Le premier moyen consiste à enfoncer dans les galeries un fil de fer légèrement recourbé en crochet à l'extrémité. On tue ainsi l'insecte dans son gîte et souvent même on réussit à l'entraîner au dehors.

Le deuxième moyen, c'est de protéger les oiseaux qui se nourrissent des larves du Cossus, tels que : 1° le *mouchet chanteur* (Accentor modularis), qu'on appelle *traîne-buisson*, ou *moineau des haies* et encore *Accenteur mouchet*. C'est le destructeur d'insectes par excellence et le plus utile parmi les oiseaux utiles.

2° *Le Pipit des arbres* (Anthus arboreus), qui a de grandes ressemblances avec l'alouette. Il mange quelques graines, mais il détruit tant d'insectes qu'il mérite bien d'être protégé. Du reste, c'est aussi un agréable chanteur qui imite admirablement la musique des autres oiseaux.

3° La *Pie-grièche grise* (Picus varius), qui détruit quantité de larves et d'insectes.

4° Le *Pouillot*, nommé aussi *Rossignol bâtard*

Digitized by Google

(Curruca cinerea) et le *Roitelet* (Motacilla Troglodytes) sont les deux plus petits oiseaux de nos pays, mais de grands destructeurs de larves et d'insectes.

5° La *Mésange charbonnière* (Parus major), la *Mésange bleue* (Parus coeruleus), la *Mésange à longue queue* (Parus caudatus) et toutes les Mésanges savent fouiller l'écorce des vignes et des arbres pour y chercher les larves et les papillons du Cossus et d'autres insectes.

6° Les *Pics* et surtout les *Pics-verts* (Picus viridis), que tout le monde connaît, détruisent à eux seuls autant de larves d'insectes que presque tous les autres genres d'oiseaux insectivores ensemble; les insectes sont leur unique nourriture.

D'autres oiseaux, fort connus comme destructeurs d'insectes, vivent dans notre pays ; protégeons-les tous et nous aurons en eux des aides puissants pour la destruction de toutes ces myriades d'insectes qui dévorent nos vignes et nos arbres fruitiers aussi bien que ceux de nos forêts.

Chasseurs, ayez donc pitié des oiseaux qui vous sont utiles et ne faites la guerre qu'à ceux qui nuisent à l'agriculture, à la viticulture et à la sylviculture.

7° La Cécidomie.

1. Ses causes et ses caractères.

La Cécidomie est causée par la piqûre de la larve d'un moucheron appelé par les naturalistes *Cecidomya oenophila* et très petit de taille.

Après la piqûre de l'insecte apparaissent des galles assez semblables à celles produites parfois par le

Digitized by Google

Phylloxéra sur certaines espèces américaines. Cette ressemblance a déjà causé de regrettables méprises de la part de gens se croyant experts en matière d'histoire naturelle et ne sachant même pas distinguer la *Cécidomie*, affection bénigne, du terrible *Phylloxéra*.

Entre les galles où l'insecte de la Cécidomie se renferme et celles du Phylloxéra, il y a cependant une différence qu'un œil vraiment exercé peut reconnaître : la galle de la Cécidomie est aussi saillante *en dessus qu'en dessous* de la feuille et s'ouvre par la face inférieure, tandis que la galle du Phylloxéra n'est saillante qu'*en dessous* et s'ouvre par dessus.

La Cécidomie ne saurait être regardée comme une affection sérieuse de la vigne.

2. *Remède.*

Si la Cécidomie, exceptionnellement, devenait calamiteuse, des soufrages en arrêteraient certainement le développement.

8° L'Eudemis ou le Ver de la vigne.

Ce fléau est connu de tous les viticulteurs, il est donc superflu d'en donner la description ; qu'il me suffise de dire que l'arséniate ferreux, l'arséniate de plomb, le chlorure de baryum et la nicotine exercent une action protectrice incontestable et très nette contre les vers de la vigne : Chlorure de baryum 1 kg. 500, mélasse 2 kg., eau 100 litres (1er traitement). Pour le 2e traitement, on prend 2 kg. de chlorure de baryum.

Digitized by Google

9° Le Phylloxera (1).

1. Son nom, sa description et ses métamorphoses.

Voici un petit insecte qui a beaucoup fait parler de lui à cause des ravages importants qu'il a occasionnés dans nos vignobles lorrains et ailleurs. Son nom, tiré du grec : *phullon* = feuille et *xeros* = sec, nous dit en deux mots son œuvre néfaste et, comme si ce nom ne suffisait pas à nous indiquer son rôle, les naturalistes lui ont adjoint le triste qualificatif de *vastatrix* ou *dévastateur*. Il porte donc le nom scientifique de *Phylloxera vastatrix*. Les Allemands l'appellent *pou de la vigne*, *Reblaus*.

C'est, en effet, un insecte très petit, voisin des pucerons. Il appartient à un ordre d'insectes, les *Hémiptères*, comprenant tous ceux qui ont *quatre* ailes, un suçoir et ne subissent que des métamorphoses incomplètes, comme les *cochenilles*, les *cigales*, les *pucerons*. En somme, le Phylloxera est le *puceron des racines de la vigne*, mais un puceron tellement petit qu'il est très difficile à percevoir à l'œil nu. Il vit sur les racines des ceps et se multiplie en une telle proportion, qu'il fait sécher le plant de vigne.

Ce malfaisant puceron nous vient d'Amérique, d'où il s'est introduit en France par des plants américains, puis en Lorraine on ne sait trop comment, mais l'on pense toujours que ce sont aussi des plants américains cultivés dans les pépinières de la maison Simon-Louis frères à Plantières qui nous ont apporté ce pernicieux cadeau en 1873.

(1) Le Dictionnaire de Larousse écrit : *Phylloxéra* ; le Dictionnaire de l'Académie *Phylloxera*.

Digitized by Google

Trois ans après, l'ennemi était signalé à Ancy-sur-Moselle, sur des replants de Petits-Bouchets, venus en fraude du Midi de la France. De ces deux premiers foyers, il s'étendait sur Vallières et de là sur tout le vignoble messin, spécialement sur celui de Scy, de Châtel-Saint-Germain, etc., et dans d'autres vignobles de la Lorraine.

La rapidité de la diffusion du Phylloxera en Lorraine et ailleurs est due à la fécondité de l'insecte lui-même, qui se multiplie de façon incroyable.

C'est ce que nous allons voir dans les lignes qui vont suivre.

Le Phylloxera se divise en *nymphes* et *ailés*, qui se divisent eux-mêmes en :

1) aptères agames (aériens et souterrains),
2) nymphes souterraines,
3) ailés agames (aériens),
4) sexués (aériens).

Les aptères agames sont issus de l'œuf des sexués ou de l'œuf des autres agames. Trois ou cinq jours après leur naissance, ils subissent une première mue, puis une seconde et une troisième, après laquelle les insectes sont plus gros et surtout plus renflés sur la partie abdominale. C'est après cette mue que l'insecte devient adulte et commence à pondre. Chaque mue dure de trois à cinq jours, la pondeuse est alors âgée d'une quinzaine de jours. Tous ces insectes sont mères-pondeuses sans fécondation (phénomène de la parthénogénèse ou reproduction dans les espèces sexuées par des œufs non fécondés). Cette parthénogénèse est absolument contredite par M. Laborier, archiprêtre de Saint-Gengoux, dans son ouvrage sur la vigne, publié en 1885.

Digitized by Google

Les agames vivent sur les feuilles, les rameaux et les racines. Ceux que l'on trouve sur les feuilles sont plus agiles que les souterrains ; ils piquent le parenchyme des feuilles et y forment des galles au fond desquelles ils déposent leurs œufs. Ce Phylloxera est appelé *gallicole* ; celui qui vit sur les racines s'appelle *radicole* ; il dépose ses œufs sur les racines. L'œuf de l'agame a une longueur de trois dixièmes de millimètre, il est ovoïde, allongé, jaune citron à la pointe ; il devient d'une couleur plus foncée et se couvre de segmentations au moment de l'éclosion, qui a lieu au bout de huit jours, lorsque la température atteint 10 degrés centigrades. Tous les jeunes agames subissent trois mues successives et deviennent mères-pondeuses.

A l'automne, un grand nombre de mères-pondeuses périssent, les autres, et celles dont les mues ne sont pas terminées, s'engourdissent sur les grosses racines pour passer l'hiver en cet état.

Au printemps, les agames continuent, sur les grosses racines, la série des générations comme leurs prédécesseurs, d'autres vivent sur les radicelles, subissent une quatrième mue et prennent la forme de nymphes en juillet.

Les nymphes se reconnaissent à leur forme plus allongée, à leur teinte plus fauve que celle des autres radicoles et par les fourreaux d'ailes dont elles sont munies. La nymphe se rapproche de la surface du sol, subit une cinquième mue et, au bout de quinze jours, sort de terre à l'état d'ailé agame.

L'ailé agame ressemble à un petit moucheron dont le corps, jaune et allongé, possède quatre ailes transparentes plus longues que l'abdomen, les

Digitized by Google

deux supérieures plus longues que celles de dessous.

L'ailé prend sa volée par les vents et franchit parfois de très grandes distances pour porter ailleurs ses ravages. Lorsqu'il tombe sur une vigne, il se pose sur la face inférieure des feuilles, y pond sans fécondation de *trois* à *six* œufs ; les uns, plus gros, donnent naissance à des femelles, les autres, plus petits, à des mâles.

Le Phylloxera *sexué* n'a pas de suçoir ni d'appareil digestif ; il n'a qu'une seule fonction, celle de la reproduction, il s'accouple presque dès sa naissance ; le mâle meurt aussitôt après avoir accompli la fécondation. La femelle pond un seul œuf d'août en septembre sous l'écorce du bois, puis meurt aussi immédiatement. Cet œuf, appelé *œuf d'hiver*, éclôt de mars en avril de l'année suivante. Les œufs d'hiver donnent naissance à des agames, les autres restent sur la partie aérienne de la vigne où ils continuent tous leur reproduction et leurs usages.

Le Phylloxera se présente donc tantôt ailé, tantôt dépourvu d'ailes. Dans le Midi de la France, en Algérie et dans les pays méridionaux, il est presque toujours ailé, ce qui porterait à croire que la chaleur influe sur sa conformation et son développement.

2. *Ses ravages.*

Les vignes envahies par le Phylloxera ne tardent pas à sécher complètement en deux ou trois ans. Les racines prennent des renflements jaunâtres, les feuilles se décolorent et se boursouflent et peu à peu le vignoble est anéanti. Aussi, c'est

Digitized by Google

par milliards de francs que les vignerons français comptent les pertes subies par le fait de ce terrible ennemi de la vigne. Nos vignobles messins ont subi de moins grandes pertes, cependant le dommage se chiffre par milliers de mark.

3. Traitement.

Le traitement employé contre le Phylloxera a été, un peu partout, un traitement trop radical : on arrachait les vignes, on brûlait les ceps contaminés, on désinfectait à grands frais le sol infesté ; enfin c'était de tous côtés des incendies continuels dans nos vignobles lorrains.

On indemnisait le vigneron, mais la récolte était anéantie pour bon nombre d'années et le vin se faisait rare dans les meilleurs vignobles.

Ce remède était assurément trop radical et beaucoup s'en plaignirent à bon droit. Parce qu'un enfant est morveux, faut-il lui arracher le nez ? Parce que j'ai mal à une dent, faut-il m'arracher toute la mâchoire ? Non !

En France, tout en prenant des moyens énergiques pour enrayer le mal, on n'a pas été aussi radical qu'en Lorraine, et si le Phylloxera a fait là-bas aussi d'immenses ravages, on a réussi, par des moyens plus doux, à enrayer l'invasion du terrible ennemi de nos vignobles.

Qu'a-t-on fait en France contre le Phylloxera ?

On avait commencé aussi à arracher les vignes contaminées, mais l'on s'est vite repris et l'on a employé *deux grands moyens*.

1. On a appliqué le traitement par le *sulfure de carbone* injecté dans le sol *à hautes doses*, autour des pieds de vigne.

Digitized by Google

Le sulfure de carbone est un composé formé par la combinaison du soufre avec l'acide carbonique. Il s'emploie en toutes saisons à raison de 150 à 200 kg. par hectare ; cependant il faut éviter de l'employer par un temps trop humide (il s'évapore trop lentement et peut dans ce cas altérer les racines), ni par un temps trop sec, quand la terre se fendille, car alors les vapeurs de sulfure s'échapperaient ; on évitera également de s'en servir pendant la floraison et la véraison à la vendange.

2. Un autre moyen d'empêcher le Phylloxera de ruiner nos vignobles, moyen employé de bonne heure en France, c'est le *greffage*.

On sait que les vignes américaines vivent très bien avec le Phylloxera, on s'est donc mis en France à greffer, sur des plants américains, les meilleures espèces du pays.

Pourquoi n'a-t-on pas employé ce système en Lorraine, plutôt que d'anéantir nos vignobles comme on l'a fait ? On eût épargné beaucoup d'argent, suscité moins de mécontentement, et surtout on n'aurait pas ruiné nos vignerons.

Il me semble que s'il y a un pays où l'on sache cultiver la vigne, c'est bien la France. Pourquoi n'avoir pas suivi l'exemple donné là-bas par des hommes compétents et n'avoir pas autorisé plus tôt l'entrée des plants américains sur une plus large échelle ?

Mais le traitement au sulfure de carbone et le repeuplement par les plants américains greffés avec nos bonnes espèces lorraines ne sont pas les seuls moyens de protéger ou de reconstituer nos vignobles ; on a appliqué, en Sicile, un traitement dont

Digitized by Google

les résultats ont été surprenants. Le Dr Mulé-Berthold dit que le but qu'il s'est proposé avant tout, dans la guérison du Phylloxera, est de choisir un remède qui puisse éloigner l'insecte de la vigne et l'empoisonner même. Il a eu recours pour cela au lait de chaux mélangé au pétrole dans les proportions suivantes :

Eau lactée de chaux éteinte, 10 litres ;

Pétrole des Etats-Unis, 2 litres.

L'expérience faite sur plusieurs vignes a donné des résultats étonnants, confirmés ensuite par de nouveaux succès.

Voici maintenant le traitement antiphylloxérique qu'il emploie et la manière dont il l'applique : 1° Les vignes, pendant les mois d'octobre et de novembre, devront être déchaussées presque jusqu'aux grosses racines ; puis aura lieu la première aspersion du liquide ci-dessus indiqué, afin d'arrêter le développement physiologique de l'œuf phylloxérique ;

2° Les vignes devront, autant que possible, être débarrassées de leur écorce, afin de faciliter le contact immédiat du liquide avec la partie ligneuse de la plante ;

3° On procédera à la seconde aspersion lorsque la vigne commencera à donner des signes d'activité végétative, ce qui arrive, en nos pays, à peu près à l'époque à laquelle l'œuf phylloxérique commence à s'ouvrir ;

4° Une troisième aspersion sera encore utile lorsque la végétation sera plus avancée et on fera bien de l'employer ;

5° Les vignes et les grosses racines, mises à nu, seront aspergées fréquemment et abondamment,

Digitized by Google

en profitant toujours du beau temps pour faire cette opération.

Le liquide devra être agité dans un baquet, de façon que l'eau de chaux soit toujours mélangée au pétrole.

On a préconisé, dans ces derniers temps, le *Reflorit* contre le Phylloxera, l'Oïdium, le Mildiou, les parasites et les cryptopgames de la vigne. Plusieurs viticulteurs n'ont eu qu'à se louer de son emploi ; pour moi je n'en garantis pas l'efficacité, à chacun de voir lui-même.

10° L'Homme.

Un autre ennemi de la vigne, c'est trop souvent l'homme, le vigneron lui-même.

Ne vous fâchez pas, chers viticulteurs, avant de m'avoir lu !

1. D'abord le vigneron est ennemi de la vigne, *quand il plante mal sa vigne*. On a la mauvaise habitude de charger le sol de trop de plants, je veux dire qu'on plante trop épais. Qu'arrive-t-il alors? Quand les ceps se sont développés, au bout de quelques années, les pieds se touchent, les racines s'entrecroisent, l'air ne peut plus circuler dans les branches et les feuilles empêchent la pluie de bien mouiller la terre et le soleil de réchauffer le sol. L'évaporation de l'eau sous les rayons du soleil apporte aux champignons du Mildiou et de l'Oïdium toutes les conditions favorables de développement et de propagation.

De plus, il devient difficile de bien faire les sul-

Nota : Dans une séance du Reichstag, le gouvernement a été d'avis, avec M. Preiss (député d'Alsace) de combattre le Phylloxera par greffage sur plants américains. Pourquoi alors a-t-on mis tant d'obstacle à l'introduction de ces plants en Lorraine?

Digitized by Google

fatages en cas de maladie et le vigneron ne peut circuler dans sa vigne sans risquer de casser les bourgeons.

La vigne plantée épaisse exige aussi une plus abondante fumure, un sol mieux défoncé, une taille différente qui ne tire pas trop de sève du sol.

De là les petits raisins, la mauvaise maturité, le mauvais vin !

Donc, ne plantez pas vos vignes trop épaisses ; plus les ceps seront espacés, plus la vigne sera vigoureuse et productrice.

Mais quelle distance observer ? A quelle profondeur planter les ceps ?

a) Si le terrain est fertile et bien défoncé, on fera bien de planter les ceps à une distance d'environ 0m60 les uns des autres, en tous sens.

Si le terrain est pauvre, mal pourvu de terre arable, on espacera encore plus les plants. Dans un cas comme dans l'autre, plantez en ligne et autant que possible sur fils de fer, l'échalas est un réceptacle à larves et à champignons microscopiques.

b) Généralement, on enfonce les pieds de vigne à 0m30 ou 0m35 de profondeur. Dans certains pays sablonneux, on les plante même à 0m40 ou 0m45.

2. L'homme est ennemi de la vigne, *quand il la plante dans un terrain qui ne convient pas.*

La vigne s'accommode à peu près de tous les terrains, pourvu que le sous-sol soit assez perméable et que l'eau n'y séjourne pas, mais la vigne aime surtout le sol un peu pierreux et léger.

Les vignes plantées dans les terres lourdes donnent une végétation abondante, mais le vin est plat, sans bouquet et fort inférieur à celui des terres pierreuses.

Digitized by Google

3. L'homme est encore ennemi de la vigne, *quand il la taille mal, à tort et à travers.*

Il y a des vignerons qui taillent *toutes* les espèces de vignes de la même façon. C'est une grave erreur ! Il y a, en effet, des espèces de vignes qui ne donnent leurs fruits qu'à la partie supérieure du marien ; ces espèces, il faut les tailler *long.* D'autres produisent à la partie inférieure ; celles-ci, il faut les tailler *court.*

A chacun de connaître sa vigne et de tailler, en conséquence, chaque espèce selon la taille qui lui est propre. Il est impossible d'entrer ici dans plus de détails.

4. L'homme est ennemi de la vigne *quand il la cultive mal*, c'est-à-dire quand, par négligence ou manque de temps, il ne lui donne pas la culture nécessaire en temps voulu, ou quand il laisse y pousser des mauvaises herbes qui étouffent les branches inférieures ou enlèvent au sol l'engrais dont devraient profiter les ceps.

Les labours annuels ou d'entretien varient selon les pays ; cependant il faut remarquer que les labours trop profonds dérangent, détruisent ou déchirent les racines de la vigne. Celles-ci sont généralement à la surface du sol, voilà pourquoi les labours légers pratiqués à la main ou à la charrue vigneronne et particulièrement avec le trident sont préférables à la culture profonde avec la pioche ou la bêche ordinaire, dont il ne faut se servir que chaque deux ou trois ans pour débarber les ceps.

Le *premier* labour doit se faire en janvier, quand la vigne est décortiquée et a subi la taille d'hiver. Le *second* labour a lieu dès que les bourgeons ont atteint une longueur de 5 à 6 centimètres. Ce se-

Digitized by Google

cond labour pourra et même devra être retardé si les gelées sont encore à craindre. Les gelées atteignent plus facilement les vignes dont le sol vient d'être remué, que celles dont la terre n'a pas été bêchée. Le second labour consistera surtout à remuer légèrement, à râcler la terre pour en enlever les mauvaises herbes naissantes. Après cela on sarclera de temps en temps dans le même but.

Dans beaucoup de vignobles, on n'attache la vigne aux échalas qu'après les grands froids ; la raison en est que la vigne gèle moins facilement quand elle est balancée par les vents, mais il y a des inconvénients à cela, c'est que bien des bourgeons sont endommagés ou cassés. Il faudrait donc laisser passer les grands froids avant de planter les échalas et d'y attacher la vigne.

5. Enfin, l'homme est ennemi de la vigne, *quand il lui donne une fumure qui ne lui convient pas.*

La vigne fait une grande consommation de potasse, d'acide phosphorique et surtout de chaux. Il ne faut donc pas se contenter, comme on le fait trop souvent, de lui donner du fumier de ferme ; on doit y adjoindre d'autres engrais : 1) Le fumier d'abord doit être mis en place en novembre ou décembre et dans les proportions suivantes, chaque trois ans environ,

a) Dans les meilleurs terrains, trois livres environ par cep ;

b) Dans les terrains médiocres : six livres environ par cep ;

c) Dans les terrains mauvais : douze livres environ par cep.

Ce qui fait environ par hectare :

a) Dans les meilleurs terrains : 15000 kg.

Digitized by Google

b) Dans les terrains médiocres: 30000 kg.
c) » » » mauvais: 60000 kg.

Si la vigne est plantée en lignes, le dosage de la fumure est plus facile et plus régulier: de longs et profonds sillons sont ouverts, en ayant soin de ne pas couper ni froisser les racines et radicelles, le fumier y est déposé régulièrement et recouvert rapidement.

2) Les engrais chimiques sont dosés dans les proportions suivantes et mis en place la première année *en même temps que le fumier* ou seuls:

a) *pour les terres fortes:*

α) *Superphosphate* (16/18): 100 à 150 grammes par souche;
β) *Sulfate de potasse*: 25 à 100 grammes;
γ) *chaux*: 100 à 150 grammes.

b) *pour les terres légères:*

On ajoutera à ces proportions environ 50 à 150 grammes de nitrate de soude par cep.

On peut aussi remplacer le superphosphate par des scories, si la terre n'est pas trop pierreuse, à raison de 150 à 200 grammes par pied. On mélangera avec soin les engrais avant l'emploi et on les enfouira à une profondeur de 10 à 15 centimètres.

M. Moreau-Bérillon, professeur d'agriculture à Reims, conseille la fumure suivante:

1re année: fumier;
2e année: rien;
3e année: 400 kg. de superphosphate ou 500 kg. de scories par hectare, 150 à 200 kg. de potasse;
4e année: même fumure que la 3e, avec 300 kg. de sang desséché en plus;
5e année: même fumure que la 4e;
6e année: fumier. — On reprend ensuite la série des fumures indiquées.

Digitized by Google

IV

MALADIE ET ENNEMI DE LA VIGNE

EN ACTION COMMUNE.

La vigne, comme d'autres plantes, peut être envahie par des parasites animaux et végétaux qui, en général, agissent séparément chacun selon ses aptitudes.

Dans quelques cas, heureusement assez peu fréquents, on trouve le parasite animal et le parasite végétal réunis sur un même cep, une même vigne, un même vignoble. De ce fait, le cep est doublement épuisé et par une maladie et par un ennemi.

Un curieux exemple de ce parasitisme *obligatoirement double* (l'animal et le végétal, l'insecte et le champignon) se trouve dans une maladie de la vigne que l'on a appelée

La Fumagine,

connue aussi sous les noms de *Noir, Suie, Morfée, Rosée noire, Nero*, etc. La Fumagine est occasionnée par la double invasion *d'insectes* de l'ordre des *Hémiptères-cocciens* et de *champignons* de l'ordre des *Ascomycètes-Capnodium.*

1. Ses caractères :

Les feuilles, les jeunes rameaux, les pédoncules des fleurs et des fruits se couvrent de taches noires, assez épaisses parfois, ressemblant à de la

Digitized by Google

suie pulvérisée. A la surface de ces taches et particulièrement sur les sarments, dans l'écorce, on observe des coques lenticulaires très abondantes, rousses, brunes, blanches, bordées d'un bourrelet pareil à de la cire blanche.

Cette maladie, plus spéciale aux treilles plantées dans des endroits mal aérés et manquant de lumière, se rencontre aussi dans les vignes en plein air. On l'a observée dans le Bordelais et le Midi de la France, où plusieurs fois elle a inquiété les vignerons.

2. Développement des parasites.

1° Les insectes qui déterminent, de concert avec les champignons, la maladie appelée la Fumagine sont d'abord les *Lecanides* ou *Kermès*. Le genre parasite de nos vignes est le *Pulvinaria vitis*, appelé improprement *Cochenille rouge*, dont les coques d'un brun-rougeâtre des femelles chargent les sarments. L'insecte est unisexué ; les grosses coques, fortement convexes, cachent les femelles, les plus petites abritent les mâles. Ceux-ci paraissent sous forme d'élégants moucherons à deux ailes fixes et vont deci-delà féconder les femelles aptères (sans ailes), puis périssent après l'accouplement. La femelle fécondée pond un grand nombre d'œufs, qui demeurent réunis sous elle, elle meurt et sa peau durcie abrite les œufs et forme un bouclier protecteur. Il en sort des larves voraces (vers mai-juin) qui se répandent, pendant l'été, sur la vigne, y cherchent une place convenable, s'y fixent en y enfonçant leur suçoir. Si, avant qu'elles soient fixées, un vent violent survient, elles sont emportées comme de la poussière sur des plantes saines.

Digitized by Google

Vers le commencement de l'automne ces larves, ayant leur complet développement, deviennent sédentaires et, avec leur bec court, pompent avidement le suc élaboré par les jeunes pousses, puis s'entourent d'une masse blanchâtre cotonneuse (on dirait un ver à soie), disposée en pelotes, qui attirent les regards. C'est cette forme de *coussin* qui l'a fait appeler *Pulvinaria* ou *Pulvinaire*, du mot latin *Pulvinar*, qui signifie *coussin*. Réaumur les appelait *Gallinsectes*, parce que les larves ainsi entourées ressemblaient à des *galles*.

Un autre groupe d'insectes, causes aussi de la Fumagine, ce sont les *Coccides* ou *Cochenilles*. C'est le genre principal, parasite de la vigne, représenté par le *Dactylopius vitis* qui, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, conserve toujours la même forme et la faculté de marcher. Il ressemble à un *cloporte cendré*, se répand en foule sur les sarments et les feuilles, suçant la sève et amenant le dépérissement et la mort des ceps. L'hiver, il se retire dans l'écorce, s'y cache et y pond ses œufs qu'il entoure d'un liquide poisseux au fur et à mesure qu'ils sont pondus. A part cela, le *Dactylopius* évolue comme le *Pulvinaria;* l'un et l'autre produisent une matière cireuse qui entoure les œufs et, en circulant sur la vigne, ils laissent des déjections gommeuses, une sorte de miellat, qui durcit, noircit sous les rayons du soleil et constitue un milieu propice au développement de la Fumagine.

2° *Les champignons* ne font leur apparition qu'autant que les organes de la vigne ont été salis par les déjections des insectes. Le mycélium ou appareil végétatif de ces champignons est formé de fila-

Digitized by Google

ments, de cellules placées bout à bout en manière de chapelet et dont chacune peut agir comme germe particulier pour propager la maladie. Le champignon ne forme alors qu'une couche blanche, fine, très adhérente à la feuille.

Le mycélium ainsi organisé peut donner naissance à de petits corps arrondis, massifs, qui sont les organes de la conservation ou *sclérotes,* dont les uns sessiles (sans support) et les autres pédiculés (avec pied ou support). Si les conditions sont favorables, *chaque cellule du sclérote* peut donner un nouveau mycélium végétatif, sous forme de tubes dressés.

Sur le trajet du mycélium on peut encore trouver des tubes dressés, simples ou ramifiés, portant, au sommet et à l'extrémité des branches, des chapelets de spores. A maturité, ces spores ou conidies se détachent, tombent et, si le milieu est favorable, germent en donnant un tube qui se constitue en mycélium. En automne, on peut trouver encore sur les organes végétatifs des conceptacles de deux sortes : 1) de plus gros, ce sont des *pycnides*, d'où s'échappent des spores brunes, allongées et cloisonnées qui, en germant, reproduisent le champignon ; 2) de plus petits, ce sont des *spermogonies*, qui produisent des germes très réduits, en forme de bâtonnets, dont le rôle est inconnu.

Enfin, on trouve quelquefois des *périthèces* (fructifications de champignons) allongés en massue, qui s'ouvrent à leur maturité par une sorte de couvercle, mettant en liberté des *asques* (cellules mères des spores des champignons) à huit spores brunes cloisonnées. Ces spores, libres maintenant,

Digitized by Google

germent sur le miellat des insectes, donnant un nouveau mycélium qui envahit les organes sains. Le champignon prend pied sur ce miellat et gagne vite du terrain ; on le nomme alors *capnodium* (du grec *capnos :* fumée).

3. Les désastres.

1) L'insecte pompe, depuis le réveil de la végétation jusqu'en juin, les sucs nécessaires à l'accroissement des ceps et suce la sève des feuilles et des bourgeons.

2) Les déjections des insectes et l'appareil végétatif du champignon interceptent à la surface des feuilles l'action de la lumière et gênent la respiration des feuilles en obstruant les stomates. Alors le tissu des feuilles jaunit, se dessèche, et la feuille tombe d'inanition, puis les fleurs et les fruits. Ce qui occasionne une perte considérable.

4. Traitements.

1) *Préventifs :* Détruire les pucerons sans lesquels la maladie n'existerait pas.

C'est l'ennemi principal et sans lequel il n'y aurait pas de champignons ! Du reste les bouillies cupriques détruiraient le mycélium des champignons. Il faut donc faciliter l'aération des souches et augmenter l'arrivée de la lumière, car l'air et la lumière sont des agents particulièrement nuisibles au développement des insectes. On élaguera les ceps au moment de la fructification et l'on activera la végétation par l'emploi d'engrais appropriés. Plus les organes seront développés et déjà durs, plus résistants seront les ceps à l'attaque des insectes. On a observé que les organes

Digitized by Google

tendres sont ceux qui sont le plus envahis. Il importe enfin de bien nettoyer le corps de la souche avec une brosse dure, avant le départ des bourgeons.

2) *Curatifs:* Brosser les ceps en hiver, brûler les rameaux et les déchets de taille (sarments et écorces enlevés).

On recommandé d'asperger au pulvérisateur les vignes infectées, avec un mélange d'eau chaude et de pétrole ; d'autres emploient l'émulsion suivante: eau 100 litres, chaux grasse en pierre 20 kg., huile lourde de houille 8 kg.

On éteint d'abord la chaux, on verse l'huile que l'on brasse pour obtenir un mélange parfait, puis on achève les 100 litres d'eau en continuant à brasser jusqu'à ce que l'huile lourde soit incorporée au lait de chaux. On badigeonne les ceps avec un pinceau dur.

L'émulsion *Boiteau* est aussi très recommandée. Elle se compose de *deux* parties d'huile lourde de houille, *une* partie de carbonate de soude, *deux* parties d'eau. Ce mélange est bouilli à petit feu en remuant dans des récipients de bois. Un litre de ces eaux-mères avec *neuf* litres d'eau pure sert au badigeonnage que l'on applique avec un pinceau dur. Chaque fois que l'on puise de l'eau-mère, il faut avoir soin de bien remuer jusque dans le fond du récipient pour avoir toujours un mélange homogène.

Les badigeonnages employés contre l'anthracnose produisent aussi de bons effets contre la Fumagine.

Les arbres fruitiers envahis par la Fumagine peuvent être traités comme la vigne.

Il y a aussi dans la nature de précieux auxi-

Digitized by Google

liaires qui aident le vigneron dans la lutte contre la Fumagine. Il existe en effet des insectes qui vont pondre dans la matière cotonneuse sécrétée par les femelles des pucerons laineux et dont les larves se nourrissent des œufs des gallinsectes de la Fumagine. Ces insectes carnassiers contrebalancent donc le développement des espèces nuisibles et en enrayent la propagation. Nous avons comme types de ces insectes un diptère très commun : Le *Leucopis annulipes* et de minuscules hyménoptères à tarière : le *Celia troglodites*, le *Coccophagus scutellaris*, l'*Encyrtus Swederi*... etc.

Digitized by Google

V

OISEAUX ET ANIMAUX ENNEMIS DE LA VIGNE.

Enfin, outre les ennemis de la vigne que j'ai signalés, il en est d'autres encore dont il faut dire un mot pour terminer ce travail, je veux parler des oiseaux et des animaux à poils qui rongent les ceps de vignes ou en dévorent les fruits.

Parmi les oiseaux particulièremant friands de raisins, il faut citer : L'*étourneau* vorace, qui se jette en bandes serrées sur les raisins parvenus à leur maturité et s'en gave à plaisir.

Le *moineau* audacieux s'acharne sur nos treilles et nos vignobles quand le raisin y est mûr.

Le *geai* braillard, le *corbeau,* le *merle*, la *grive*... etc. ne se font point défaut de s'acharner après les raisins.

Ce sont là les principaux ennemis emplumés de nos vignes. Ceux d'entre eux qui sont, d'autre part, utiles à l'agriculture, il faut se contenter de les éloigner par des épouvantails ; quant à ceux qui sont nuisibles, il faut les massacrer sans pitié.

Les premiers, s'ils nous volent un peu, ne font que se payer eux-mêmes, les seconds n'étant pas utiles d'autre part, ou assez peu, ne méritent guère notre compassion, surtout le corbeau et le geai, qui sont très prolifiques et se multiplient toujours assez.

Le *lièvre* ronge, en hiver, les ceps de vigne, le *renard* a la mauvaise réputation de voleur de raisin, la *fouine* s'en régale aussi faute de mieux ; ne les ménageons pas trop, surtout cette dernière et le fameux *Reineckefuchs.*

Digitized by Google

CONCLUSION

Les pages qui précèdent ont été écrites uniquement pour rendre service à nos chers viticulteurs lorrains. Si j'ai atteint mon but, l'Académie de Metz me le dira, surtout en insérant mes pages dans ses *Mémoires*. Et moi à mon tour, par un tirage spécial, je tâcherai d'en faire bénéficier nos vignerons, afin qu'en suivant les conseils que je leur ai donnés, conseils tirés de mon expérience, de mes études spéciales sur la matière et des meilleurs auteurs viticoles, ils puissent, avec l'aide de la Providence divine, redonner à nos coteaux lorrains et messins leur antique renommée. Peut-être le Créateur suscitera-t-il un nouvel Ausone, un autre Venance Fortunat, pour chanter à nouveau nos collines revêtues des pampres ombrageux de la vigne et un Horace pour exalter les vieux crus de Scy, de Lessy, de Sainte-Ruffine, de Vaux, de Novéant, de Vic et d'ailleurs.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE 167

I. **Les accidents de la vigne:** gelées blanches, gelées noires, la coulure, le millerandage, le rougeot, l'échaudage ou coup de soleil, la grêle, la gelivure ou gommose, la maladie pectique, le roncet ou court-noué 171

II. **Les maladies de la vigne:** 1. *Maladies cryptogamiques ou causées par un champignon microscopique:* 1° *L'Oïdium*, 2° *Le Mildiou*, 3° *L'Anthracnose*, 4° *Le Black-rot*, 5° *Le Rot blanc*, 6° *Le Rot gris ou grey-rot, le Rot brun*, 7° *Le Pourridié*, 8° *La Brunissure*. — 2. *Maladies causées par la pauvreté du sol, les variations de la température ou d'autres agents extérieurs:* 1° *La Chlorose*, 2° *Le Broussin*, 3° *Le Folletage* 179

III. **Les ennemis de la vigne:** 1° *Le Phytoptus* cause de *l'Acariose* et de *l'Erinose*, 2° *L'Altise*, 3° *La Cochenille*, 4° *La Cochylis*, 5° *La Pyrale*, 6° *Le Cossus rongebois*, 7° *La Cécidomie*, 8° *L'Eudémis ou ver de la vigne*, 9° *Le Phylloxera*, 10° *L'Homme* 211

IV. **Maladie et Ennemi de la vigne:** *La Fumagine ou le Noir* 248

V. **Oiseaux et animaux ennemis de la vigne** 255

CONCLUSION 256

Digitized by Google

Digitized by Google

LA FAMILLE DE BEAUSIRE

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

PAR

M. l'abbé Ad. BARTHÉLEMY

MEMBRE TITULAIRE

CURÉ DE HAYES

ARMES : D'azur à la bande d'argent chargée de trois têtes de bouc de sable. — *Supports :* A dextre, un léopard lionné ; à sénestre, un léopard. — *Timbre :* Une couronne de comte. — *Cimier :* Une pucelle issante tenant une épée appointée d'une fleur de lys d'or.

La famille de Beausire, établie en Lorraine au XVIe siècle, serait, d'après quelques auteurs, une branche de l'ancienne maison normande De Beausire, dont elle aurait pris, pour brisure, des armes différentes, et remonterait jusqu'à Jean Beausire, vivant en 1470.

Quoi qu'il en soit, la famille messine De Beausire établit sa filiation suivie, depuis François Beausire, comme il suit :

I. FRANÇOIS BEAUSIRE, né en 1579, fut bourgeois de Metz. Il épousa Madeleine Gravot (alias Granot, et Granet). A partir du 21 octobre 1623, il fut préposé à la garde des prisons et chargé de la

Digitized by Google

nourriture des prisonniers jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juin 1632. L'année suivante, 1633, sa veuve fut payée par la ville, de la nourriture fournie aux prisonniers : la quittance en est conservée dans les cartons généalogiques, à la bibliothèque de Metz. François Beausire avait d'abord exercé le métier de menuisier. Il eut pour enfants :

1° Pierre-François, qui suit ;

2° Nicolas, mentionné au testament de son frère Pierre-François ;

3° François, marchand, cité audit testament ; il eut deux filles :

a) Madeleine ;

b) Marie, qui épousa Etienne Bonneton ;

4° Anne ; il est probable que ce fut elle qui demeura chez son neveu, le curé de Jarny, et non pas une autre Anne Beausire, que l'on dit avoir été la sœur dudit curé ;

5° Une généalogie, due à l'obligeance de Mme la Baronne Valmont de Saunhac du Fossat, indique ici un François Beausire, qui aurait été chanoine de Saint-Sauveur.

II. Pierre-François Beausire fut Procureur au parlement de Metz. Il épousa, en premières noces, par contrat du 1er juin 1638, Marie Michel (fille de Georges Michel, alors décédé, qui, en son vivant, était échevin de la justice de Toul, et de Marguerite Odam, alias Adam), dont il eut :

1° Pierre-Nicolas, qui fut curé de « Jerny » (Jarny) ;

2° Anne-Thérèse, religieuse au couvent de la Congrégation à Neufchâteau ;

3° François, curé de Neufville, prieur de Saint-Hilaire.

Digitized by Google

En secondes noces, Pierre-François de Beausire épousa Marguerite Diez, par contrat du 14 novembre 1653. De ce second mariage il eut douze enfants, dont neuf sont désignés dans son testament. Ce sont ces neuf enfants que je mentionne ici, dans l'ordre où ils sont marqués au testament paternel, daté du 1er décembre 1671 :

1° Charles-François, qui fut prieur commendataire de Fricourt (alias Frécourt), et seigneur dudit lieu ;

2° François-Bénigne, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz le 26 mars 1675, et devint chanoine de la collégiale de Saint-Sauveur. Il mourut à Metz, le 5 décembre 1735 ;

3° Sébastien-Claude, qui suit ;

4° Marie-Anne, née en 1672, morte en 1744, avait épousé, en 1694, le sieur Claude de la Forest, seigneur de Béning, conseiller du Roi, banquier expéditionnaire en Cour de Rome.

5° Marguerite ; 6° Louise ; 7° Pierre ; 8° Marie ; 9° un enfant posthume.

Dans ses *Documents généalogiques*, M. l'abbé Poirier nous donne encore les noms suivants : Françoise-Marguerite, paroisse Saint-Victor, 27 octobre 1662 ; Marguerite-Thérèse, ibid., 22 avril 1664 ; Michelette-Marguerite, ibid., 4 juillet 1665. — D'après M. Maujean *(Histoire de Destry)*, plusieurs de ces enfants seraient morts en bas âge.

Au testament de Marguerite Diez, veuve de Beausire, rédigé en mars 1694, trois de ses filles figurent comme religieuses. Ce sont : Marie-Marguerite et Michelette (appelée Marguerite-Michelle d'Archange), toutes deux en la Congrégation Notre-Dame, à Neufchâteau (Lorraine) ;

Digitized by Google

et Marie-Marguerite, religieuse de Sainte-Claire, à Metz.

Pierre-François de Beausire mourut sur la paroisse Saint-Victor, le 17 janvier 1672. Il avait demandé, en son testament, d'être enterré dans l'église Saint-Arnould, « dans tel endroit qu'il plaira aux religieux ». Il y fut enterré, le 18 janvier, dans la nef de l'église abbatiale. — Il fit différents legs à des établissements religieux et hospitaliers, et exprima le désir que des messes fussent dites pour le repos de son âme. Des legs particuliers sont attribués à sa belle-mère et à son beau-frère, le R. P. Alexis, capucin, de Neufchâteau. Il laisse la jouissance du surplus de ses biens à son épouse tant qu'elle restera veuve, à charge de nourrir et d'élever ses enfants, et de donner à chacun, dès l'âge de dix-huit ans, la somme de trois mille francs messins. Au cas où sa veuve se remarierait, elle devra faire dresser l'inventaire desdits biens et les partager aux enfants nés de leur mariage. Marguerite Diez demeura veuve.

III. Sébastien-Claude Beausire, fut d'abord officier au régiment de Normandie, lieutenant au régiment de Bretagne, capitaine au régiment de Navarre, lieutenant-colonel au régiment de Surville, et commandant pour le Roi au Vigan (abbé Poirier, op. cit.). Il fut aussi chevalier de Saint-Louis. Il était né en 1661 ; il mourut à Toul, le 12 février 1723. Il avait épousé Marguerite Bricourt ; de ce mariage naquirent :

1° François-Charles, né à Metz, le 26 oct. 1685. [Il mourut sans doute en bas âge, car on n'entend plus parler de lui. Conf. *Histoire de Destry*, par M. Maujean ;]

Digitized by Google

2° Pierre-Henri, qui suit;

3° Claude-Philippe, qui fut curé de Destry. Ici encore, l'*Histoire de Destry*, si remarquable et si documentée, nous fournit les nombreux détails suivants, touchant Claude-Philippe Beausire. — Il naquit à Toul, paroisse Saint-Jean-du-Cloître, le 14 février 1700, devint chanoine régulier de Saint-Sauveur à Domêvre, fut chargé dès 1725 d'administrer la paroisse de Domêvre, et enfin fut élu comme curé de Destry par le chapitre dudit Domêvre, le 23 février 1728. Mais par suite de conflit entre le chapitre de Domêvre et l'évêque de Metz, cette élection n'eut sa sanction définitive que le 9 avril 1729.

Comme curé de Destry, le P. de Beausire construisit, à ses frais, un nouveau presbytère, qu'il abandonna à la paroisse « sans que ses héritiers puissent jamais y prétendre » ; il forma le projet d'une conduite d'eau pour le village ; il fit élever, à ses frais, à l'église, l'arche qui sépare le chœur de la nef. — Le P. de Beausire était d'une santé débile ; aussi fallut-il lui adjoindre un vicaire, le P. Bigarel, chanoine régulier, au commencement de 1765.

Le P. de Beausire mourut le 17 juin 1766, fut inhumé, le lendemain, dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile avec grand concours de paroissiens et de confrères.

IV. Pierre-Henri Beausire, né à Toul le 7 février 1701, fut d'abord lieutenant d'artillerie à Phalsbourg, puis commandant à l'école d'artillerie de La Fère, enfin maréchal de camp d'artillerie, chevalier de Saint-Louis; il mourut à Metz le 22 avril 1783, rue du Porte-Enseigne (actuellement

Digitized by Google

la partie de la rue Serpenoise qui s'étend de la rue Chaplerue à la rue Tête-d'Or). Il avait épousé Henriette-Madeleine Bertrand, née le 6 juillet 1702, fille de Louis Bertrand, sgr de Charly, Fourcheux, Jussy, Vaux et Sainte-Ruffine, conseiller au parlement, et de Judith de Goz. Le mariage fut célébré à Saint-Gorgon le 30 novembre 1735. Par cette union, la propriété de Jussy vint dans la famille de Beausire, aux droits de Judith de Goz, belle-mère de Pierre-Henri de Beausire.

Henriette-Madeleine Bertrand mourut le 21 janvier 1778. De ce mariage sont nés :

1° Marie-Marguerite-Henriette-Claudinette, 29 janvier 1737, morte à l'âge de 2 ans.

2° Marie-Claude-Sébastien, qui suit.

V. Marie-Claude-Sébastien De Beausire, né le 7 janvier 1738, fut reçu Conseiller au Parlement de Metz, le 12 février 1760. Il avait obtenu des dispenses d'âge et de services qui sont conçues dans les termes les plus honorables et furent enregistrées au Parlement, le 5 du même mois. Il habita la maison paternelle, rue du Porte-Enseigne, et exerça ses fonctions jusqu'à la Révolution. Il mourut à Metz en 1805. Il avait épousé, le 9 décembre 1760, Marie-Anne-Antoinette Goussaud, née le 20 décembre 1744, fille de Antoine Goussaud, conseiller au Parlement de Metz, écuyer, seigneur d'Antilly, et de Anne-Marie-Joséphine de Chazelles. Ce fut le curé de Destry, Claude-Philippe Beausire, oncle de l'époux, qui bénit ce mariage en l'église Saint-Martin. Par cette alliance, la famille de Beausire entra dans la famille de Jeanne d'Arc. Or, cette famille d'Arc fut anoblie, elle et *toute sa*

Digitized by Google

postérité, par lettres patentes du mois de décembre 1429, et il lui fut permis de changer son nom en celui de Du Lys. Par suite, la descendance féminine est reconnue noble aussi bien que la descendance masculine.

Marie-Claude-Sébastien De Beausire et Marie-Anne-Antoinette Goussaud eurent pour enfants :

1° Henri-*Joseph*, né le 24 septembre 1763, à Metz, paroisse Saint-Martin : il fut chanoine de la Cathédrale, archidiacre de Briey, et mourut en 1834. Il était très-aimé à Metz, et fut nommé membre du Conseil municipal.

2° Henri, né en 1764 ; il fut capitaine au régiment d'Auxerrois, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de l'île Bourbon. Il épousa en 1791 Marie-Anne-Thérèse, dont il eut deux filles :

a) Marie-Antoinette, née en 1793, mariée en 1809 à Pierre-Edouard Brou, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la légion d'honneur, major général de la marine, gouverneur du Sénégal ;

b) Elise, mariée à Emile Brou, médecin principal.

3° Le chevalier de Beausire (Laurent-Louis-Elisabeth), qui suit.

4° *Louis*-Nicolas de Beausire, dit de Jussy, né en 1768, mort en 1831, fut inspecteur des forêts et chevalier de Saint-Louis. Il épousa, en premières noces, Joséphine de Bonniot de Chenicourt, dite de Chevillon, fille de Joseph-Barthélemy-Oddose De Bonniot de Chenicourt, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de Louise-Jeanne-Jacobine de Savonnières.

De ce premier mariage sont nés :

Digitized by Google

a) Marguerite-*Henriette* de Beausire, née le 6 janvier 1800 : elle épousa N... Talbot, et mourut sans postérité, le 28 mai 1825. Elle fut enterrée à Jussy;

b) *Auguste*-Sébastien de Beausire, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur. La liste des électeurs à Metz, pour 1834, le marque au 3e canton avec le chiffre de 351 fr. 33 de contributions. Il épousa Virginie Gorcy, dont il eut une fille, Jeanne, mariée, en 1854, à Joseph de Lardemelle; il y a postérité.

Louis-Nicolas de Beausire épousa, en secondes noces, Reine de Coste. Il en eut deux enfants.

a) N... de Beausire, mort en bas âge;

b) Louis de Beausire, mort jeune, étant sous-inspecteur des forêts.

5e Joseph-Gabriel de Beausire, né en 1771, fut maréchal de camp d'artillerie, gouverneur de Sainte-Lucie, et chevalier de Saint-Louis. Il figure sur la liste des électeurs du 2e canton de Metz (1834) sous le titre de maréchal de camp honoraire, payant 481 fr. 77 de contributions. Il épousa Louise Besser, née en 1784, morte le 31 décembre 1867, dont il eut deux filles :

a) Henriette, née en 1820, mourut le 18 février 1899. Elle avait épousé Félix Goüy, d'abord chef d'escadron d'artillerie de marine, puis chef de bataillon à l'État-major et chevalier de la Légion d'honneur, né en 1813, mort en 1894, dont il y a postérité.

b) Léonie de Beausire, qui resta sans alliance, et mourut à Nancy, à l'âge de 70 ans, le 17 janvier 1895 (*Annuaire de la noblesse*, 1896).

6e Marthe-Antoinette de Beausire, morte en bas âge (1777-1784).

Digitized by Google

7° François de Beausire, né en 1782, mort le 21 janvier 1848. Il fut garde général des forêts, démissionna en 1830, et se retira dans sa propriété de Jussy. Il figure sur la liste des électeurs du canton de Gorze, en 1834, payant 538 fr. 79 de contributions. Il avait épousé, en 1816, *Anne*-Joséphine Gillot de Sainte-Église, née le 22 septembre 1795, morte à Jussy, le 22 décembre 1869. Leurs enfants furent :

a) *Joséphine*-Marie-Henriette, née à Borny, le 15 avril 1817, resta sans alliance et mourut à Jussy le 24 avril 1900.

b) Gabriel, né en 1820, devint chef de bataillon, et mourut à Rome, le 2 novembre 1887, sans postérité.

c) Marguerite-Reine, née à Jussy, le 8 mars 1826, morte le 30 décembre 1894 et enterrée à Jussy, épousa, en 1850, Gabriel Dumaine de la Josserie, inspecteur de l'enregistrement, mort le 16 septembre 1862. De ce mariage sont nées trois filles : Gabrielle, religieuse de Saint-Vincent de Paul ; Marie, épouse du Baron de Saunhac du Fossat (c'est à son obligeance que nous devons un grand nombre de détails insérés dans la présente notice généalogique) ; et Julie, morte sans alliance.

d) Julie, née à Jussy, le 24 juin 1828, morte le 24 août 1848.

e) *Alexandrine*-Adelaïde-Marie-Joséphine, née à Jussy, le 2 juillet 1830, morte à Rennes, le 30 juin 1910, fut mariée, en 1864, à Charles-*Eusèbe* Dumaine de la Josserie, vérificateur de l'enregistrement, mort en 1881. De ce mariage, trois filles.

f) Augustin, né à Jussy, le 3 novembre 1833, y est mort, le 26 août 1851.

Digitized by Google

g) Maurice, né à Jussy, le 9 juin 1837, mort en 1909, épousa, en 1875, Antoinette du Camp de Rosamel. Maurice de Beausire s'était retiré en Picardie, étant capitaine. Il eut une fille, Marie, née en 1876, mariée, en 1903, à Joseph-Raoul de Rudeval, lieutenant d'infanterie.

VI. Le Chevalier de Beausire (Laurent-Louis-Elisabeth), capitaine au régiment d'Auxerrois, chevalier de Saint-Louis, commandant à la Martinique, mourut en 1824. Il avait épousé Marie-Rose Cressieux de Seyssel d'Artemare, née en 1777, morte le 11 octobre 1871, dont il eut:

1° Charles, qui suit; — 2° Loïsa, non mariée.

VII. Charles de Beausire-Seyssel, conseiller à la cour de cassation, né en 1802, mort en 1867, épousa, en 1842, Alexandrine Le Moyne d'Aubermesnil, dont il eut:

1° Claude, qui suit;

2° Jeanne, qui épousa, en 1877, le comte Wilfrid Coquebert de Neuville.

3° Paul, vicomte de Beausire-Seyssel, né en 1851, mort en 1910, qui épousa, en 1889, Alix de Beux, dont il eut un fils, Jean, vicomte de Beausire, né en 1890.

VIII. Claude, comte de Beausire-Seyssel, né en 1845, fut garde général des forêts. Il épousa, en 1876, Ada Fitz-Gérald, dont il a trois enfants:

1° Ada, née en 1879;

2° Hubert;

3° Pierre, né en 1886.

(Voir: *La Famille de Jeanne d'Arc*, par De Bouteiller).

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1913-1914

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire .	M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY
Président titulaire . .	M. LE CHANOINE H. COLLIN
Vice-Président	M. LAMY
Secrétaire	M. MAUJEAN
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier	M. LÉONARD

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1914

L'astérisque indique les membres vivants.

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secr.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	De Sarrazin	Herpin	..	Saincère
1820-21	Gorcy	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1)	id.	..	Chaumas
1822-23	Thiel	id.	..	Anspach
1823-24	Poncelet	Devilly	..	Dosquet
1824-25	Sérullas (2)	id.	Thiel	Cailly
1825-26	Bergery	id.	Renault	Anspach
1826-27	Renault	Bergery	Bardin	Woisard
1827-28	Dosquet	id.	Munier	Chambille
1828-29	Bardin	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas	Dosquet	Renault	Didion
1831-32	Bergery (3)	id.	id.	Bardin
1832-33	Gosselin	id.	id.	Munier
1833-34	Bergery (4)	Lasaulce	Simon V.	Le Masson
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal
1835-36	Bergère (1)	Gosselin	id.	id.
1836 37	Faivre	Macherez	id.	Munier
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin	id.	id.
1838-39	Didion	Desains	id.	id.
1839-40	Culmann (1)	Bégin	id.	id.
1840-41	Lucy	La Bastide	id.	id.
1841-42	Mézières	id.	id.	id.
1842-43	Culmann (2)	Livet	id.	id.
1843-44	Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère (2)	De St-Vincent	N.	id.
1845-46	Simon V. (1)	Blanc	Clercx	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert	id.	id.
1847-48	Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	Boulangé	id.	id.
1849-50	Malherbe (3)	Faivre	id.	id.
1850-51	Emy	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	Simon V. (2)	Grellois	id.	id.

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1853-54	Malherbe (3)	Grellois	Clercx	Munier
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye	id.	id.	id.
1857-58	Susane	Du Colombier	id.	id.
1858-59	Salmon	De Bouteiller	id.	id.
1859-60	Scoutetten	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc	Bouchotte	id.	id.
1862-63	Mézières (2)	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaire	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller	Thilloy J.	Marcus	id.
1866-67	Raillard	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	Cailly	id.	id.
1869-70	Grellois	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet	Abel	id.	id.
1872-73	Maguin H.	Lorrain	id.	Fleck
1873-74	Fleck (4)	Taratte	id.	Demoget
1874-75	Orbain	Schuster	id.	Bellevoye
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy F. (1)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	De Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet	id.
1880-81	Fleck (2)	id.	Chartener	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener	id.	*Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3)	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	De Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin R.	*Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A. (1)	id.	id.	*Lametz
1889-90	Huber E.	Box N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	Huber E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff	id.	De Tinseau	id.
1896-97	Winsback (4)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box N.	id.	id.	id.
99-1900	Simon L.	id.	*Choppé	id.

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1900-01	V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prével
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prével	id.	*Choppé
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing	*Eug. Colon	*Welter	id.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	*Léonard
1909-10	*Prével	id.	id.	id.
1910-11	L. Simon	id.	id.	id.
1911-12	*Abbé Pelt	id.	id.	id.
1912-13	*Ab. Barthélemy	id.	id.	id.
1913-14	*Abbé Collin	*Maujean	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1913

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1906. LEBON (DÉSIRÉ-ERNEST), agrégé de l'Université, professeur honoraire de mathématiques au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, correspondant de l'Acad. roy. des sciences de Lisbonne et de la Soc. royale des Sciences de Liége, 4 bis, rue des Ecoles, Paris, ve.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine).

1908. PIERNÉ (HENRI-CONSTANT-GABRIEL), compositeur de musique, organiste du grand orgue de Sainte-Clotilde, membre du Conseil supérieur d'enseignement au Conservatoire de Paris, etc., rue de Tournon, 8, Paris.

Digitized by Google

1897. SCHEIL (Le Révérend Père J.-V.), Membre de l'Institut, Directeur d'études à l'Ecole pratique des Htes Etudes, 4bis, rue du Cherche-Midi, Paris.

1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académ. des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1911. ARNIM (Gal HANS D'), Château de Moulins (Kr. Metz).

1907. AUBERT, architecte, 20bis, avenue Serpenoise, Metz.

1910. AUBERTIN (JEAN-PIERRE), 11, rue Saulnerie, Metz.

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).

1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.

1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 12-14, rue du Haut-Poirier.

1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), ex-directeur de la Société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.

1906. FINOT (l'abbé FRANÇOIS-LÉON), chanoine honoraire, 13, rue Marchant, Metz.

1909. FLEURENT (JOSEPH), directeur d'arrondissement, Sarreguemines.

1901. FORET (ROGER-JOSEPH), maire de Metz, boulevard Empereur-Guillaume, 25.

1911. FRANÇOIS (Dr méd.), maire de Delme.

1906. FRENTZ (LOUIS-HENRI), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.

1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat Sainte-Constance, 41, rue de l'Evêché, Metz.

1902. GUÉPRATTE (FERDINAND), maire d'Ancy-s.-M. (Lorr.).

1911. HACKSPILL (L'abbé LOUIS), Dr, député au Landtag, curé de Saulny, p. Lorry-lès-Metz.

1910. JUNG (NICOLAS), profess. à l'Ecole Réale, 12, rue Saint-Clément, Metz.

1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.

1898. LAMY, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorraine).

1906. LÉONARD (NICOLAS), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.

Digitized by Google

1909. LEROND (Henri), à Destry, par Brulange (*correspondant* en 1903).
1900. MARET (Henri), Docteur en médecine à Metz, quai Félix-Maréchal, 23.
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.)
1909. MAUJEAN (Léon), instituteur, à Vallières.
1900. PELT (Mgr J.-B.), vicaire général, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.
1899. PIERSON (Louis), Conseiller général, à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1909. SAMAIN (Alexis), négociant, rue de la Chèvre, 26bis, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg.
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.), (actuellement maison du Sacré-Cœur, Montigny.
1910. WEBER (Alexis), Boulay.
1904. WELTER (Timothée), notaire, 17, rue des Clercs (16, boulevard Empereur-Guillaume), Metz.
1910. WENDEL (Charles de), 56, avenue Hoche, Paris.

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875), trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (Armand-Maurice), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine, 8, rempart St-Thiébault, Metz.
1904. DORVEAUX (Dr), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, 58, Avenue d'Orléans.
1900. FERREZ (Eugène), ancien principal clerc de notaire rue Torricelli, 11, Paris (*Titulaire* depuis 1879).
1877. GANDELET (le comte Albert), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (Charles de), au château de Preisch, par Roussy (Rüttgen).
1908. GRENIER (Albert), maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté de Nancy.

Digitized by Google

1878. GURY (Alphonse), ancien pharmacien, rue de la Planche, 2, à Paris.
1895. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle).
1864. HANRIOT (Charles), ancien inspecteur d'Académie, à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), ex-directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1904. KIEFFER (abbé J.-J.), membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1858. MAUROUARD.
1900. MEILHEURAT (H.), licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe en retraite.....?

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (Paul), électricien à Metz, rue des Bons-Enfants.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (Michel), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (Lucien), président de Chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (Charles-René), 11, rue des Bégonias, Nancy.
1913. BARBÉ (Jean-Julien), rue des Bénédictins, 4, Metz.
1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).
1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1910. BELLEVOYE (François-Lucien), orfèvre-graveur, 27, rue Talleyrand, à Reims (Marne).

1911. BELLIÉNI (Charles-Henri), Nancy (Meurthe-et-Mos.).

1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au Grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).

1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).

1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).

1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.

1911. BOURGEOIS (colonel), chef du service géographique au Ministère de la guerre, Paris.

1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1911. BUCHER (Pierre), Dr méd., Directeur de la *Revue alsacienne*, 2, rue Brûlée, Strasbourg.

1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.

1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître-Notre-Dame, Paris.

1910. COLLIGNON (Léon-Maxime), professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, 88, boulevard Saint-Germain, Paris.

1883. COLLIGNON (Dr René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).

1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).

1911. DES ROBERT (Louis-M.-Edm.-Pre.) 14, rue de la Rivière, Malzéville près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.

1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.

1903. FLORANGE, 17, rue de la Banque, Paris.

1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.

1908. GAUCHEZ (Maurice), collaborateur de la *Revue de Belgique*, Bruxelles.

1899. Mme GAZALA, née Jeanne Kieffer (en littérature Guy d'Aveline).

1910. GEISLER (Louis), publiciste aux Chatelles (Vosges).

Digitized by Google

1890. GENAY (Paul), président du comice agric. de Lunéville, membre de la société nationale d'agricult. de France, 6, rue des Bénédictins, Lunéville (Meurthe-et-Mos.).
1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar)..... ?
1913. GOUGEON (Francis), Président honoraire de l'Académie de Besançon.
1901. GOY (baron Pierre de), résidant de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch.).... ?
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur, 11, rue Saint-Simon, Paris.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar, 6, rue Bruat.
1901. HOULLIER (abbé A.), curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy, faubourg Saint-Georges.
1911. LA CHAISE (Baron François de), à Aulnois-sur-Seille (Lorraine).
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1909. LALANCE (Jean), commandant d'artillerie en retraite, 21, rue Eugène-Ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1911. LARDEMELLE (Général Georges de), à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1911. LESPINE (Louis-Jean-Eugène), directeur du *Pays Messin*, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1864. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1911. MORÉ (Henri), prof. d'histoire à Nancy (M.-et-Mos.).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville pr. Nancy.
1913. NICOLAS (Emile) à Vic-sur-Seille.
1907. PANGE (Cte Jean de), 37, avenue Montaigne, Paris.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1911. SADOUL (Charles), directeur de la *Revue lorraine*, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1911. STOUFF (Marie-Pierre-Xavier-Louis), prof. d'histoire à l'Université de Dijon, à Meylan (Isère).
1878. THIRION (Maurice), docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1911. THIRIOT (L'abbé Fr.-M. Joseph), curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe, par Noisseville.
1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1911. WETTERLÉ (Emile), directeur du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, à Colmar.
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Freudenthal (Silésie-Autriche).

Digitized by Google

Académies, Sociétés Savantes, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-après des publications qu'elles lui ont fait parvenir.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1913.

EUROPE

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.

— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.

— — Comice agricole de Metz.

— — Verein für Erdkunde zu Metz.

— — Société d'Histoire et d'Archéologie.

— — Bibliothèque et Archives municipales.

— — Musées municipaux.

— — *L'Austrasie,* revue du Pays Messin et de la Lorraine, 50, place Saint-Louis, Metz.

— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.

— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

— — Club vosgien.

Bavière, *Munich.* Königliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Hesse, *Giessen.* Gesellschaft f. Erd- u. Völkerkunde zu Giessen.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen.

— *Gœrlitz.* Oberlausitzische Gesellschaft d. Wissenschaften.

— *Konigsberg.* Königliche physikalische-ökonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

Digitized by Google

Prusse, *Trèves.* Gesellschaft f. nützliche Forschungen zu Trier.
Saxe, *Halle a. d. S.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie der Naturforscher.
Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.
Autriche-Hongrie, *Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Lemberg.* Société historique de Léopold.
Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— — Société des Bollandistes, 22, Boulevard St-Michel.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Gand.* Société d'histoire et d'archéologie de Gand.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine.*
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
— — Société Gorini.
Aisne, *Château-Thierry.* Société historique et archéologique de Château-Thierry.
— *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Digitized by Google

Aveyron, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— — Faculté des lettres et de droit. (Bibl. de l'Université.)

— *Marseille*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen*. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *Rochefort*. Société de géographie de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Eure, *Evreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest*. Société académique de Brest.

Gard, *Nimes*. Académie de Nimes.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société archéologique du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Gironde, *Bordeaux*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble*. Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne*. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du départ. de la Loire.

Digitized by Google

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'Ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Digitized by Google

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

— — *Revue d'Auvergne.*

— — Annales de la station limnologique de Besse, 9, rue du Port.

Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.

— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Eduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

— *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

— Les Marches de l'Est, 84, rue de Vaugirard, Paris, VI^e^.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Biblioth. de Versailles).

Digitized by Google

Seine-Inférieure, *Le Hâvre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.
Deux-Sèvres, *Niort.* Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.
Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.
Var, *Toulon.* Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.
Vosges, *Epinal.* Société d'émulation du dépar[t] des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.
Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst. (Ons Hémecht.)
Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Frederiks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.
Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

Russie, *Moscou.* Université impériale. Observatoire.
Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.
Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich (Stadtbibliothek).
— — Landesmuseum.

AFRIQUE

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.
Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.
Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.
Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.
— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.
Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.
— — Botanical Garden.

Digitized by Google

New-York, *New-York*. University of the State of New-York.
Pensylvanie, *Philadelphie*. Academy of natural Sciences.
Wisconsin, *Madison*. Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico*. Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo*. Museo nacional de Montevideo.

ASIE

Chine, *Zi-Ka-Wei*, Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1912-1913, par M. Eugène Colon, secrétaire . . . 3
Rapport sur le concours des prix de vertu pour 1912-1913, par M. le chanoine Collin 55
Notice biographique sur M. Maurice, de Sainte-Ruffine, par M. Prevel 73
Notre Esplanade, par M. Justin Hirtz, lauréat de l'Académie 77
Les accidents, les ennemis et les maladies de la vigne, par M. l'abbé Dr Weyland, lauréat de l'Académie 167
La famille de Beausire. Notice généalogique, par M. l'abbé Barthélemy 259
Bureau de l'Académie pour 1913-1914 269
Tableau des membres de l'Académie :
Bureau depuis l'origine 275
Membres actuels 278
Académies, Sociétés savantes, etc. en correspondance avec l'Académie de Metz 285

Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE METZ

PREMIÈRE SÉRIE. — Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz.

ANNÉES		ANNÉES	
Ire et IIe,	1819-1821, 1 fasc.	*VIe,	1824-1825, 1 vol.
*IIIe,	1821-1822, 1	*VIIe,	1825-1826, 1
*IVe,	1822-1823, 1 vol.	*VIIIe,	1826-1827, 1
Ve,	1823-1824, 1 fasc.	IXe,	1827-1628. 1

Mémoires de l'Académie royale de Metz.

Xe,	1828-1829, 1 vol.	*XXe,	1838-1839, 1 vol.
XIe,	1829-1830, 1	*XXIe,	1839-1840, 1
*XIIe,	1830-1831, 1	*XXIIe,	1840-1841, 1
XIIIe,	1831-1832, 1	XXIIIe,	1841-1842, 1
XIVe,	1832-1833, 1	XXIVe,	1842-1843, 2
XVe,	1833-1834, 1	*XXVe,	1843-1844, 1
*XVIe,	1834-1835, 1	*XXVIe,	1844-1845, 1
XVIIe,	1835-1836, 1	*XXVIIe,	1845-1846, 1
XVIIIe,	1836-1837, 1	*XXVIIIe,	1846-1847, 1
XIXe,	1837-1838, 1		

Mémoires de l'Académie nationale de Metz.

*XXIXe,	1847-1848, 1 vol.	*XXXIIe,	1850-1851, 1 vol.
*XXXe,	1848-1849, 1	XXXIIIe,	1851-1852, 2
XXXIe,	1849-1750, 1		

DEUXIÈME SÉRIE. — Mémoires de l'Académie impériale de Metz.

*XXXIVe,	1852-1853, 2 vol.	XLIVe,	1862-1863, 2 vol.
*XXXVe,	1853-1854, 1	XLVe,	1863-1864, 1
XXXVIe,	1854-1855, 1	XLVIe,	1864-1865, 1
XXXVIIe,	1855-1856, 1	XLVIIe,	1865-1866, 1
XXXVIIIe,	1856-1857, 1	XLVe,	1866-1867, 1
XXXIXe,	1857-1858, 1	XLIXe,	1867-1868, 2
XLe,	1858-1859, 1	Le,	1868-1869, 1
XLIe,	1859-1860, 1	LIe,	1869-1870, 1
XLIIe,	1860-1861, 1	LIIe,	1870-1871, 1
XLIIIe,	1861-1862, 1	Tables	1819-1871, 1

TROISIÈME SÉRIE. — Mémoires de l'Académie de Metz.

LIIIe,	1871-72	LXIXe,	1887-88.	Table	1819-1903
LIVe,	1872-73	LXXe,	1888-89	LXXXVe,	1903-04
LVe,	1873-74	LXXIe,	1889-90	LXXXVIe,	1904-05
LVIe,	1874-75	LXXIIe,	1890-91	LXXXVIIe,	1905-06
LVIIe,	1875-76	LXXIIIe,	1891-92	LXXXVIIIe,	1906-07
LVIIIe,	1876-77	LXXIVe,	1892-93	LXXXIXe,	1907-08
LIXe,	1877-78	LXXVe,	1883-94	XCe,	1908-09
LX,	1878-79	LXXVIe,	1894-95	XCIe,	1909-10
LXIe,	1879-80	LXXVIIe,	1895-96	XCIIe,	1910-11
LXIIe,	1880-81	LXXVIIIe,	1896-97	XCIIIe,	1911-12
LXIIIe,	1881-82	LXXIXe,	1897-98	XCIVe,	1912-13
LXIVe,	1882-83	LXXXe,	1898-99		
LXVe,	1883-84	LXXXIe,	99-1900		
LXVIe,	1884-85	LXXXIIe,	1900-01		
LXVIIe,	1885-86	LXXXIIIe,	1901-02		
LXVIIIe,	1886-87	LXXXIVe,	1902-03		

NOTA. — Les années marquées d'un astérisque sont *épuisées*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

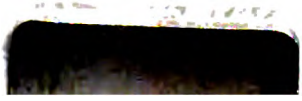

Digitized by Google

Digitized by Google